TRENTE-CINQUIÈME ANNÉE — N° 10 468 — 46 PAGES — MARDI 26 SEPTEMBRE 1978

M. Giscard d'Estaing décide la construction d'un sous-marin nucléaire supplémentaire

LIRE PAGE 46



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,80 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,60 dir.; Tunisie, 130 m.; Allemagne, 1,20 DM; Autriche, 12 sch.; Belgique, 13 fr.; Canada, $ 0,75; Danemark, 3,75 kr.; Espagne, 40 pes.; Grande-Bretagne, 23 p.; Grèce, 25 dr.; Iran, 50 ris.; Italie, 400 l.; Liban, 200 p.; Luxembourg, 13 fr.; Norvège, 3 kr.; Pays-Bas, 1,25 fl.; Portugal, 24 esc.; Suède, 2,80 kr.; Suisse, 1,10 fr.; U.S.A., 65 cts; Yougoslavie, 13 din.

Tarif des abonnements page 19

5, RUE DES ITALIENS 75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

Un nouveau canton francophone en Suisse

En approuvant massivement la création d'un nouveau canton du Jura — plus de 82 % des votants ont répondu « oui », — les électeurs suisses semblent avoir comblé les vœux d'à peu près tous les responsables politiques de leur pays. Seuls quelques élements nationalistes avaient préconisé un vote négatif ; toutes les formations politiques importantes, ainsi que les Eglises, avaient au contraire exprimé leur approbation.

Si le résultat dépasse, quantitativement, les espérances des plus ardents partisans du nouveau canton, ceux-ci trouvent également matière à se réjouir dans l'examen détaillé des chiffres de suffrages recueillis par le « oui ». On se félicitera certainement, à Berne, de constater que le scrutin n'a fait apparaître, contrairement à ce que l'on y redoutait, aucun clivage entre catholiques et protestants, romands et alémaniques, ou entre cantons riches et cantons « pauvres ».

Une ombre subsiste cependant au tableau idyllique de l'unité nationale et de la vigueur des institutions helvétiques que l'on serait tenté de brosser au lendemain du scrutin. L'abstention, quoique traditionnellement très élevée dans l'ensemble de la Confédération, a surpris par son ampleur, s'agissant d'une consultation qui visait à mettre un terme à un conflit politique particulièrement lancinant pour les Suisses. Curieusement, la participation électorale a été notablement faible dans les cantons francophones, c'est-à-dire ceux dont on pouvait attendre un soutien actif, au moins sur le plan électoral, à la cause des autonomistes jurassiens.

Le Vallais n'a ainsi voté qu'à 34,3 %, le canton de Vaud à 35 % et celui de Genève à 31 % seulement. Il est vrai que les électeurs qui étaient intéressés au premier chef, ceux du canton du Jura ainsi créé, se sont massivement rendus aux urnes : on relève parmi eux le chiffre — tout à fait exceptionnel en Suisse — de 82 % de votants, parmi lesquels 88 % ont voté « oui ».

L'ampleur du succès, outre l'autorité de la chose votée, très grande en Suisse, paraît en mesure de désarmer l'obstination des intégristes du nationalisme helvétique. Il n'est pas sûr pourtant que ce scrutin mette un point final à cette querelle déjà ancienne. Certains animateurs du courant autonomiste ne désespèrent pas de reconstituer l'unité du Jura en attirant par la suite au sein du nouveau canton les quelques districts jurassiens demeurés liés à Berne.

Ces réserves ne peuvent faire oublier que la Suisse, qui passe, non sans quelque raison, pour un pays profondément conservateur, vient de trouver un moyen simple et relativement rapide pour désamorcer une « bombe » politique dont on estimait il n'y a pas si longtemps qu'elle pourrait causer de sérieux dommages à l'unité et à l'image de marque du pays. Le président de la Confédération, M. Willi Ritschard, était certainement fondé à se féliciter dimanche soir de l'adaptabilité et de l'état d'esprit novateur dont ses compatriotes, en dépit de tenaces clichés, savent faire preuve à l'occasion.

Sans doute, la « solution suisse » au problème de l'autonomisme n'est-elle guère exportable, en France en particulier : elle doit trop au fédéralisme très souple, au respect du passé et à la vitalité de la tradition démocratique (notamment référendaire) qui sont les marques de la Confédération. Mais le fait d'avoir su transformer le succès des autonomistes jurassiens en un succès pour les procédures de consultation populaire n'est pas un mince mérite pour la Suisse au moment où ses institutions les plus closes, de l'armée aux banques, en passant par les sociétés multinationales et l'aide au tiers-monde, semblent remises en cause un peu partout et échappent précisément aux critiques des citoyens.

(Lire nos informations page 6.)

Le Fonds monétaire va créer 176 milliards de francs de liquidités supplémentaires

Un réquisitoire de M. McNamara contre l'égoïsme des pays riches

La trente-troisième assemblée générale du Fonds monétaire international s'est ouverte lundi matin 25 septembre, à Washington, sous la présidence de M. Tengku Razaleigh Hamzah, ministre des finances de Malaisie. Le président Carter a prononcé le discours de bienvenue devant mille sept cent six délégués, représentant cent trente-cinq pays.

Cette session sera marquée vraisemblablement par deux importantes décisions : une augmentation de 50 % des quote-parts des Etats membres au Fonds et la création de 4 à 6 milliards de droits de tirage spéciaux par an pendant trois ans (1 D.T.S. égale 1,26 dollar, soit environ 5,50 F). Ces décisions auront pour effet de dégager des liquidités nouvelles à hauteur d'environ 32 milliards de D.T.S. (176 milliards de francs). Elles avaient été préparées dimanche par la réunion du comité intérimaire du Fonds, dont les membres ont formulé des prévisions plus optimistes pour 1979.

Dans l'après-midi, M. MacNamara, président de la Banque mondiale, devait prononcer un violent réquisitoire contre le protectionnisme « égoïste » des pays riches, essentiellement des Etats-Unis, de la R.F.A. et du Japon.

De notre envoyé spécial

Washington. — *« Voici la meilleure réunion du comité intérimaire qui ait eu lieu jusqu'alors »*, devait déclarer, dimanche 24 septembre, en fin d'après-midi, M. Denis Healey, chancelier de l'Echiquier britannique, et président en exercice du comité intérimaire, au cours de la conférence de presse qu'il donnait avec M. Jacques de Larosière, ancien directeur français du Trésor, devenu en juin dernier le nouveau directeur général du F.M.I. De la réunion du comité intérimaire s'est en effet dégagée une note plus optimiste que prévu. D'après l'analyse présentée par les experts du F.M.I., les perspectives s'annoncent meilleures pour l'année qui vient, dans la mesure où l'on devrait assister à une *« convergence »* des évolutions en cours dans les différents pays (croissance ralentie aux Etats-Unis, mais reprise en Europe occidentale et au Japon) ; ce qui devrait favoriser aussi l'atténuation des déséquilibres des balances des paiements.

On espère qu'il en résultera une moindre instabilité sur les marchés des changes, seule allusion officielle — ô combien discrète — au déclin quasi ininterrompu du dollar, qui occupe pourtant ici tous les esprits, déclin dans lequel on voit un signe d'une longue évolution qui devrait conduire à la retraite progressive du dollar en tant que monnaie universelle de réserve. Les conséquences à plus court terme de cette chute en termes d'inflation accrue dans le monde ne semblent, en revanche, guère perçues. Elles risquent cependant de remettre en question les prévisions du F.M.I.

Ce qui marquera cette session, c'est la décision, que ne manquera pas d'entériner l'assemblée générale, sur la recommandation du comité intérimaire unanime, de créer, au moins potentiellement, quelque 32 milliards de DTS, droits de tirage spéciaux, (1 DTS = 1,26 dollars environ) de liquidités internationales supplémentaires : un relèvement de 50 % des quotas du F.M.I., dont le total sera porté de l'équivalent de 40 milliards de DTS à celui de 60 milliards (le relèvement des quotas augmentant d'autant et même davantage les facultés de tirage des pays membres). Une allocation de 12 milliards de droits de tirages spéciaux, répartie en trois émissions annuelles successives, sera, en outre, décidée.

PAUL FABRA.

(Lire la suite page 41.)

Poussée confirmée du P.S. aux élections partielles et recul de la majorité qui perd le siège de Nancy

Les cinq élections législatives partielles rendues nécessaires par les décisions d'invalidation du Conseil constitutionnel risquent fort de se solder toutes par des échecs pour la majorité. Alors que le parti communiste avait conservé le siège de la Seine-Saint-Denis (9e circonscription) et le parti socialiste ceux du Gers (2e circonscription) et du Pas-de-Calais (4e circonscription), M. Servan-Schreiber (U.D.F.) est battu par M. Tondon (P.S.) dans la 1re circonscription de Meurthe-et-Moselle et M. de La Malène (R.P.R.) est mal placé face à Mme Avice (également P.S.) pour conserver son siège de la 16e circonscription de Paris.

Ces scrutins ne sauraient manquer d'être analysés et commentés à Ollioules (Var) où l'ouverture des journées parlementaires U.D.F. a donné lieu à des incidents (voir page 46), à Biarritz, où les élus du R.P.R. siégeront de mercredi à vendredi, et à Paris où le comité central du P.C.F. délibèrera mercredi et jeudi.

En Lorraine, la grève lancée ce lundi 25 septembre par la C.G.T. et la C.F.D.T. de la sidérurgie, et approuvée par d'autres syndicats, a été massivement suivie dans les secteurs du bassin les plus menacés. Plusieurs centaines de grévistes ont barré pendant vingt minutes l'autoroute Metz-Thionville et les bretelles d'accès dans la banlieue de Metz. (Voir page 46.)

M. André Diligent, secrétaire général du Centre des démocrates sociaux, déclarait, jeudi dernier 21 septembre : *« Si j'étais Lorrain, je me dirais : quand on a un Jean-Jacques Servan-Schreiber, on s'en sert. »*

Trois jours plus tard, les électeurs et électrices de la 1re circonscription de Meurthe-et-Moselle en ont jugé tout différemment et ont refusé de renouveler leur confiance au président du parti radical invalidé. Très largement distancé par M. Tondan, socialiste (21 851 voix, contre 30 757), J.-J.-S.S. ne profite pas, ainsi qu'on pouvait le prévoir, d'une moindre démobilisation du corps électoral (31,97 % d'abstentions au lieu de 41,47 % le dimanche précédent) et n'obtient que 41,53 % des suffrages exprimés au lieu de 50 % le 19 mars 1978, 42,21 % le 11 mars 1973 (élection « triangulaire ») et 55,28 % le 28 juin 1970 (élection « triangulaire » également).

RAYMOND BARRILLON.

(Lire la suite page 10.)

Cinq défaites cinq leçons

CINQ élections partielles, quatre défaites cinglantes pour la majorité, en en attendant peut-être une cinquième. Quatre victoires éclatantes de la gauche et avant tout du parti socialiste et une cinquième possible dimanche prochain.

On dira, on a déjà dit, que dans les cinq cas il n'y avait pas d'enjeu national. Les électeurs pouvaient, sans aucun risque, manifester leur mécontentement en votant pour l'opposition. Mais un phénomène de cette ampleur, d'un bout à l'autre du pays, ne peut être dû à la seule malignité des Français ; il ne peut être sans causes, ni demeurer sans leçons.

Pour le gouvernement, c'est le désaveu. On dira, on a déjà dit, que la politique économique qu'il fait est la seule qu'il puisse faire. A supposer que cela soit vrai, le malheur, pour lui et pour le pays, c'est qu'il ne la fait pas. Cette politique consistait essentiellement à lutter contre l'inflation en prenant le risque d'une crise de l'emploi. Or, les prix continuent d'augmenter en même temps que le chômage. Comme il s'y ajoute un style de gouvernement qui semble faire plus de cas des chiffres que des hommes, comment veut-on que cette situation soit supportable et supportée ?

Pour la majorité, c'est l'échec. En passant, deux mythes sont morts. L'un qui a la vie dure : les abstentionnistes seraient plus nombreux à droite qu'à gauche. Cette loi n'en a jamais été une. Elle a été démentie par tant d'études et de scrutins qu'on s'étonne de l'entendre encore proclamée après chaque premier tour défavorable à la majorité. La seconde loi est celle du privilège que tout député invalidé aurait d'être réélu ; elle est plus souvent vérifiée. Cette fois, elle ne l'est pas. Et de l'avoir invoquée ne fait qu'illustrer un peu plus la défaite de la majorité, en soulignant davantage encore l'écart des voix entre ses candidats et ceux de l'opposition.

Pour les deux composantes de la majorité, il y a une leçon commune à tirer. Peut-on critiquer, condamner même, une politique, intérieure ou extérieure, et donner ou prêter ses hommes au gouvernement qui l'applique ? C'est la fameuse formule de la « participation sans soutien » si pratiquée et si vilipendée sous la IVe République. Aujourd'hui comme autrefois, elle trouble l'électeur et déconsidère le parti qui croit s'en faire un bouclier.

J. F.

(Lire la suite page 11.)

Après les accords de Camp David

- Une interview de M. Boutros-Ghali, ministre d'Etat égyptien des affaires étrangères (*page 3*).
- Paix ou non-guerre ? par Maurice Duverger (*page 4*).

Le réveil de l'aménagement du territoire

La Délégation à l'aménagement du territoire (DATAR) vient d'adresser à quatre-vingt mille personnes (parlementaires, élus locaux, fonctionnaires, responsables économiques régionaux, syndicalistes, chefs d'entreprise, animateurs d'associations, diverses personnalités) un questionnaire destiné à mieux connaître les nouvelles aspirations des Français et à déterminer quelles en seront les conséquences pour la nouvelle politique d'aménagement du territoire.

Dans une série de trois articles dont nous commençons la publication, M. Philippe Lamour, président du comité économique et social du Languedoc-Roussillon, qui a été associé depuis quinze ans à toutes les étapes et à toutes les inflexions de la politique d'aménagement du territoire, analyse les erreurs commises et propose pour l'avenir plusieurs ouvertures nouvelles.

I. — QUINZE ANS DE CONTRADICTIONS

par PHILIPPE LAMOUR

La nécessaire réorientation, après quinze années d'exercice, de la politique d'aménagement du territoire implique un examen critique de l'application de cette politique et de ses résultats.

L'aménagement du territoire a été conçu, à l'origine, comme le complément et, dans une certaine mesure, le correctif nécessaire de la planification.

Les activités économiques et les zones territoriales déjà assez évoluées constituent un terrain d'accueil favorable pour l'effet incitatif de la planification. Il n'en est pas de même pour les activités déprimées et les régions en état de dégradation démographique et économique. Si la planification n'est pas assortie d'une action volontaire en vue d'une meilleure répartition de ses résultats sur l'ensemble du territoire, elle tendra à amplifier plutôt qu'à restreindre les déséquilibres entre les différentes activités et les différentes zones territoriales.

L'aménagement du territoire a précisément pour but une meilleure répartition des fruits de l'expansion économique entre les différentes activités, au profit de l'ensemble des régions et de leur population.

La première approche de la politique de l'aménagement du territoire fut de constater le contraste inquiétant entre le développement démographique et économique de la région parisienne et celui des autres régions.

La région parisienne, c'est-à-dire l'ensemble du périmètre vivant dans la zone d'influence de la capitale, tendait à absorber le cinquième de la population du pays et de son activité économique. Paris n'était pas seulement le centre industriel et commercial, mais aussi le centre culturel le plus important, et son pouvoir d'absorption se nourrissait de ses propres effets. La région parisienne était seule, en France, à offrir, en permanence, l'abondance et la variété de l'emploi : « Paris et le désert français... »

(Lire la suite page 40.)

AU JOUR LE JOUR

HAUT LES CŒURS

Il semble donc que les partielles de la rentrée soient moins favorables à la majorité que les générales du printemps et profitent avant tout au P.S. malgré son « virage à droite » et en dépit de « certains archaïsmes ». Mais cela ne décourage en aucune façon M. Roger Chinaud, qui a déclaré en prélude aux journées parlementaires de l'U.D.F. que « dans une situation difficile les cœurs faibles n'ont pour nous aucun intérêt. Ce qu'il nous faut ce sont des cœurs à l'écoute et qui soient actifs ».

N'allons cependant pas en conclure qu'en politique le jour où les cœurs auront de petites oreilles pour entendre et de petites jambes pour marcher les poules auront des dents.

BERNARD CHAPUIS.

HÆNDEL A LA BESNARDIÈRE

Une grange autour d'un orgue

L'autoroute de Touraine est la plus décevante qui soit : le jardin de la France apparaît comme une morne plaine sans rivières, sans forêts, sans châteaux (sinon sur des panneaux touristiques), tout au long de cette usine à moudre des kilomètres. Les châteaux de la Loire, certes, ne se laissent pas oublier, mais comment imaginer tout ce qui se cache au creux de ces vallons qui entaillent la plaine et les moissons selon le caprice des ruisseaux, sans même qu'on les devine à moins de 200 mètres ?

Il y a une quinzaine d'années, un propriétaire de galeries d'art du côté de la rue des Beaux-Arts découvrait ainsi, non loin de la nationale 10, deux exquises maisons tourangelles dans un nœud de verdure. Elles s'appelaient « la Besnardière ». Claude Bernard fut-il frappé par ce clin d'œil homonymique du destin ? De ces demeures, il allait faire des « folies », comme on disait au XVIIIe siècle, avant d'y attirer, comme jadis les rois, une « élite » parisienne, voire internationale.

Le choc est rude lorsqu'on franchit le seuil de la maison principale en découvrant un cloître mauresque dû à un artisan marocain, autour d'un patio empli d'une éblouissante végétation tropicale à ciel ouvert, tandis que se profile au fond l'armée rigide des tuyaux d'un orgue, et que dans les recoins tortueux de la gentilhommière luisent les meubles du terroir. De l'autre côté de la route, sous un toit à double pente avec un gros manteau de cheminée apparente, un deuxième orgue voisine avec une grande bibliothèque.

JACQUES LONCHAMPT.

(Lire la suite page 26.)

idées

HISTOIRE

Berdiaev et la tradition

par JEAN LACROIX

BERDIAEV et son prédécesseur Soloviev comptent au nombre des philosophes russes les plus remarquables et dont l'influence sur la pensée française a été (et demeure) grande. Berdiaev avait d'abord sympathisé avec le marxisme, et il a même été emprisonné. Mais il était religieux, chrétien de tendance plutôt orthodoxe. Au début de la révolution de 1917, il fut de ceux qui applaudirent à l'effondrement du tsarisme. Mais bien vite il reprocha aux communistes de détruire les droits et l'autonomie de la personne à l'égard de la société. Son opposition au marxisme était de nature spirituelle et non politique. Aussi les marxistes le tolérèrent-ils. Cependant il fut interrogé, en 1920, par le chef de la police russe, Djerjensky, et lui fit une véritable profession de foi. La situation s'aggrava et, en 1922, il dut quitter l'U.R.S.S.

En 1918, il avait écrit un livre : *la Philosophie de l'inégalité*, où il développait ses idées politiques. Cet ouvrage, à la fois de combat, patriotique et de doctrine, parut pour la première fois à Berlin, en 1923, mais en russe. Il marque un moment essentiel de l'évolution de la pensée de Berdiaev — moment qui sera ensuite critiqué et dépassé, même si l'inspiration fondamentale reste identique. Marko Markovic, à la fois d'origine slave et de tradition universitaire parisienne, docteur en science politique, vient de lui consacrer une thèse remarquable.

Pour caractériser une société organique, Berdiaev part de son fondement religieux. Un Etat fort et hiérarchisé est nécessaire. Il est une construction juridique et a besoin de la force pour faire régner le droit, qui doit protéger la personne contre toute volonté mauvaise. Mais le droit n'a aucune valeur morale : son seul but est de protection. Suivant le mot de Soloviev, repris par Berdiaev, « l'Etat n'existe pas pour transformer la vie sur terre en paradis, mais pour l'empêcher de se transformer en enfer ». L'Etat est aussi dangereux que nécessaire : au lieu seulement de protéger la personne, il tend à la contraindre et à dépasser le minimum nécessaire. La vraie force a une source ontologique.

Plus que celle de l'Etat, l'analyse de la nation est personnelle et originale. Les communistes ont confondu internationalisme et universalisme et ainsi substitué une humanité abstraite à une humanité concrète : pour eux ce n'est pas l'humanité qui existe mais seulement des catégories économiques. Le christianisme a montré que la nation exige une approche historique concrète : l'approche d'une idée de Dieu; que le peuple empirique peut réaliser ou perdre. La nation est esprit et corps. Le vrai conservatisme respecte le lien mystérieux qui, dans la Trinité chrétienne, unit le Père et le Fils ; l'esprit révolutionnaire veut les fils sans le Père.

En d'autres termes, plus habituels, le thème essentiel ici est celui de la *tradition* : il faut connaître la volonté de tout le peuple dans son histoire. Ce qui aboutit déjà, et sera développé ensuite, à la profonde distinction de la culture et de la civilisation. Il y a une « tradition sacrée de la culture » d'une nation. Comme les mots l'indiquent, la culture est née du culte. La civilisation au contraire n'est que l'envers de la culture : elle est sans âme.

Cette analyse de la nation conduit à une conception « aristocratique » du pouvoir. Mais cette conception elle-même est spirituelle, religieuse : l'aristocratie dont il s'agit est celle des meilleurs. L'idée d'inégalité commence dès lors à s'éclairer : on ne peut concilier liberté et égalité. « L'égalité dévore la liberté. »

Tout égalitarisme est antipersonnaliste : le pouvoir illimité de la masse aboutit à la tyrannie d'un seul. La tendance égalitaire conduit à la tendance totalitaire, qui n'est que la substitution du pouvoir de l'Etat au pouvoir des masses. La révolution marxiste prétend à la fois conquérir le pouvoir pour le peuple et conduire au dépérissement de l'Etat. En réalité, quand elle réussit, ce n'est pas le prolétariat affectif, empirique qui règne, mais le parti sur le prolétariat. Le pur libéralisme, de son côté, mène au désordre et à l'anarchie, qui produisent la « despotie » la plus effrayante.

Par là enfin se détache le sens de l'histoire. Pour Berdiaev, l'historique est un « degré particulier » de l'Etre : il est le point de rencontre de l'Etre et de l'homme. « C'est l'étude des faits historiques qui nous initie aux mystères de la vie de l'esprit. » Entre la métaphysique et l'historique, l'éternel et le temps, les liens sont indissolubles. Avec le Christ, l'histoire est devenue une « théandrie », rendant possible la rencontre de la divinité et de l'homme : elle est le champ où « l'éternel peut se manifester dans le temporel ». L'histoire en son fond est ce chemin qui mène vers un autre monde. Ainsi nous renseigne-t-elle sur le *sens* de la culture de chaque nation. La culture lutte contre la mort, tout en étant impuissante à la vaincre réellement : elle a des fondements religieux. Le monde païen vivait dans l'autosatisfaction de la culture. Pour les chrétiens, elle ne peut être ce qui est « le dernier », mais seulement « l'avant-dernier ». La culture parfaite est aussi impossible que la société parfaite.

Ces diverses études de l'Etat, de la nation et de l'histoire reposent toutes, en définitive, sur une « philosophie de l'inégalité » qui donne son titre à l'ouvrage. Si l'inégalité est inévitable, c'est que l'homme est créateur. Cette notion même de création, de création de la personne par la personne, implique une inégalité qui ne sépare pas mais unit : c'est sur la communion des personnes que tout est fondé, et l'on retrouvera cette conception chez Mounier, que Berdiaev a bien connu, et dans le mouvement Esprit.

Le personnalisme chrétien seul peut arracher valablement l'homme à l'Etat. Il permet l'établissement d'une véritable élite de l'esprit : à l'inégalité fondée sur la loi du plus fort il substitue l'inégalité des meilleurs, des saints et, surtout, non pas proprement des savants et philosophes, mais des créateurs, préfigurés déjà en partie par les « surhommes » qu'imaginait Aristote (et non pas ceux de Nietzsche). La liberté est avant tout droit à l'inégalité. C'est que le temps est une véritable dialectique de la vie et de la mort. Grâce au Christ, il est à la fois immanent et transcendant, et c'est la référence à la transcendance qui favorise l'authentique créativité. Berdiaev, certes, a évolué, notamment à la fin de sa vie, en France. Mais la personne comme catégorie spirituelle et éthique, comme tout indivisible, est toujours demeurée l'inspiratrice ultime de sa pensée.

★ *La Philosophie de l'inégalité et les Idées politiques de Nicolas Berdiaev*, par Marko Markovic, préface de Jean Bouvier, un volume de 314 pages, Nouvelles Editions latines, 1978.

En même temps que mon article sur Lamennais (13 septembre 1978) paraissait un excellent ouvrage de Xavier Grall, *Stèle pour Lamennais*. Editions libres Hallier. Véritable chant passionné d'un Breton en hommage à Lamennais.

La créativité, sixième sens pour l'historien ?

par PHILIPPE COTTIER (*)

« DES capacités créatrices existent dans chacun d'entre nous. Elles s'étiolent simplement faute d'être promues, reconnues et faute d'une *occasion* de se déployer. Mais les idées neuves ne sont pas dues seulement à une inspiration imprévisible et inanalysable. Elles peuvent éclore aussi à l'aide de méthodes utilisées *ad hoc* (1). »

Ces méthodes ont été mises au point aux Etats-Unis dès les années 30 et sont utilisées avec profit dans des domaines tels que la recherche scientifique, le marketing ou le développement de nouveaux produits. Ces méthodes semblant efficaces dans de nombreux secteurs de recherches, qu'en est-il en histoire ?

Notre propos est de suggérer quelques applications potentielles de telles techniques, alors même qu'à notre connaissance de tels outils n'ont pas jusqu'à ce jour été utilisés dans des études historiques.

Ainsi, dans le vaste domaine de la recherche des sources, la créativité pourrait rendre d'appréciables services : il est, en effet, certain qu'un historien au cours de son travail passe à côté de documents qui concernent son sujet. A ce moment une technique telle que le *brain-storming*, développé par A. Osborn (2), doit être utile. Le principe de cette méthode de travail par groupe consiste à diviser la recherche de solutions en deux phases. Dans une première phase on émet le maximum d'idées possible en faisant appel à l'imagination la plus débridée, sans aucune critique ou autocritique — ce sont, en effet, nos blocages mentaux qui nous empêchent de sortir des sentiers battus. Dans une deuxième phase on passe à l'évaluation des idées émises.

Grâce à ce procédé et malgré l'élimination au cours de la phase critique d'une très importante proportion des idées, on obtient un large éventail de solutions, ce qui ne peut être que profitable dans un domaine où l'exhaustivité est un des buts à atteindre.

Un historien peut aussi avoir à identifier des personnages évoqués dans un document, ou dont on citerait les paroles sans en mentionner l'auteur, par exemple. Dans cette situation, la méthode pompeusement baptisée *synectique* par l'Américain Gordon (3) offre l'avantage de systématiser une réflexion basée sur l'analogie. Le principe en est simple : dans un domaine présentant des ressemblances, des analogies, avec celui où la difficulté a surgi, on va regarder de quelle manière on a résolu un problème analogue : l'idée de base étant qu'il est possible de transposer certains éléments d'un domaine à un autre. Ainsi, de nombreux chercheurs ont utilisé avec profit des analogies avec le corps humain (circulation sanguine, structures des os, etc.). Les historiens, faisant de la synectique sans le savoir, ont souvent comparé leur travail à celui d'un détective : cette analogie mériterait, par exemple, d'être analysée pour tenter de résoudre les problèmes d'identification mentionnés ci-dessus.

Une méthode morphologique

Une autre tâche à laquelle l'historien doit souvent s'attaquer est celle de devoir envisager toutes les relations possibles entre toutes les données d'un problème. Comment être systématique et exhaustif ?

Développée par A. Moles (4), l'utilisation d'une « *matrice de découverte* », sorte de tableau à double entrée, force le chercheur à associer de façon parfois inattendue certains aspects de la question envisagée, ce qui lui permettra souvent de faire des corrélations intéressantes, enrichissant sa réflexion.

Tout historien se rend compte rapidement qu'il doit classer d'une façon raisonnée les données dont il dispose. Une méthode de créativité peut l'aider : *la méthode morphologique* de Zwicky (5), qui vise à rechercher la totalité des solutions possibles. Après avoir généralisé le problème tout en lui gardant sa spécificité (« trouver un mode de stockage des informations »), on extrait de l'énoncé diverses fonctions qui doivent être remplies par la solution. Chacune de ces fonctions peut être satisfaite de différentes façons ; ainsi la fonction « tri possible à l'aide d'un ordinateur » pourrait être satisfaite en tout cas de quatre façons différentes : cartes perforées, bandes magnétiques, disques magnétiques, microfiches insérées dans une carte perforée. Si nous admettons, par exemple, que trois autres fonctions doivent être remplies et que chacune d'entre elles peut être satisfaite de quatre façons différentes, la méthode morphologique permettra de définir ($4 \times 4 \times 4 \times 4 =$) 256 solutions théoriquement possibles à ce problème de stockage d'informations. On détermine ensuite la valeur de performance des solutions, selon des critères préalablement choisis par l'historien lui-même : coût, temps de réalisation... Cette méthode fournit donc à l'historien des voies de recherches nouvelles grâce à des associations forcées qui lui permettront d'avoir des idées originales.

Le sujet n'est pas épuisé, et de loin. Notre groupe, créé sous l'impulsion de M. J. Menthonnex, professeur de méthodes quantitatives à la faculté des lettres, est composé d'étudiants en histoire. Il souhaiterait entrer en contact avec des personnes intéressées par l'utilisation des techniques de créativité (6) dans la recherche historique.

(1) R. Jungk. *Pari sur l'homme*, Paris, Laffont, 1974, p. 76.

(2) A.F. Osborn. *Applied Imagination*, New-York, Ch. Scribner, 1953. Traduction française : *l'Imagination créatrice*, Paris, Dunod, 2e éd., 1965.

(3) W.J.J. Gordon. *Synetics*, New-York, Harper and Row, 1961. — Traduction française : *Stimulation des facultés créatrices dans les groupes de recherche par la méthode synectique*, Paris, Hommes et Techniques, 1965.

(4) A.A. Moles. *La Création scientifique*, Genève, Kister, 1957.

(5) F. Zwicky. *Morphological Astronomy*, Berlin, Springer-Verlag, 1957.

(6) L'un des ouvrages en français mentionnés ci-dessous permettra d'avoir une première idée des possibilités offertes par les techniques de créativité :

Bessis P., Jaoui H., *Qu'est-ce que la créativité ?* Paris, Dunod « Economie », 1972.

Demory B., *la Créativité en pratique*, Paris, Chotard et associés, 1974.

Kaufmann A., Fustier M. et Drevet A., *l'Inventique*, Paris, E.M.E., 1971.

(*) Groupe « Histoire et Créativité », Ph. Cottier, Montagibert 13, 1005 Lausanne (Suisse).

Royalistes de l'Ouest

par JEAN-MARIE MAYEUR

LES historiens s'intéressent peu aux vaincus.. Aussi le propos de Michel Denis vaut-il d'emblée par sa nouveauté : avec les Royalistes de la Mayenne et le monde moderne (1), il fait revivre, dans la longue durée, la confrontation des monarchistes avec le monde et les valeurs issus de la Révolution française. Il a choisi un échantillon fort représentatif de l'Ouest ou qu'il s'aventure, trop Siegfried, dans son inoubliable Tableau politique de la France de l'Ouest, *avait décelé qu'il était le bastion même des fidélités royalistes. Michel Denis se situe dans le cadre de la classique monographie départementale, mais il le renouvelle en privilégiant les problèmes posés par la résistance, le défi, l'adaptation, l'intégration des royalistes au monde né de 1789.*

Il sait aussi ouvrir d'indispensables perspectives comparatistes, qu'il évoque d'autres terroirs royalistes de la France de l'Ouest, ou qu'il s'aventure, trop prudemment peut-être, vers d'autres régions. L'originalité de la méthode vaut aussi d'être relevée : dans cette histoire, toute en nuances, du petit groupe de familles qui ont exercé leur domination sur la Mayenne, Michel Denis refuse de céder aux séductions pour le coup trompeuses de l'analyse quantitative. En revanche, il tire amplement parti des généalogies et des biographies, genres volontiers négligés, ici indispensables pour une compréhension de l'intérieur. Faut-il ajouter que l'indispensable présentation des structures économiques et sociales ne masque jamais le dessein de l'auteur de privilégier le politique, de faire revivre, de la Restauration à la fin de la IIIe République, les formes diverses d'un parti, une idéologie, une vision du monde et de la société.

L'ouvrage s'ordonne en trois ensembles : « La Restauration, pour quoi faire ? », « Emigrés de l'intérieur ou réconciliation ? », « Religion ou politique d'abord ? », *qui, sans suivre les péripéties des régimes politiques, esquissent la chronologie et la problématique propres de cette histoire. Sans résumer un livre qui, chemin faisant, apporte beaucoup à l'histoire sociale, politique et religieuse, on retiendra certains de ses apports. Les royalistes du début de la Restauration constituent un monde passablement hétérogène : il comprend la quasi-unanimité des nobles, des chouans, des émigrés (bien moins nombreux qu'on ne l'a dit), mais aussi les classes populaires rurales, qui, après vingt-cinq ans de malheur, reportent leurs espoirs sur le nouveau régime, et les notables, les propriétaires, chez qui les Cent Jours ont fait craindre le retour de la Révolution. Aussi ces hommes, dont « rares sont ceux qui peuvent affirmer n'avoir à aucun moment oublié les Bourbons », sont-ils divisés sur ce qu'ils attendent de la Restauration. Les possédants escomptent l'ordre et la paix, une minorité la réaction. Les plus défavorisés, dans la ligne de la chouannerie, souhaitent une véritable contre-révolution. Le nouveau régime ne sut pas rassembler ces forces diverses, et Michel Denis situe dès son début son échec, d'où naît le reclassement durable entre « blancs » et « bleus ».*

Un légitimisme populaire

Ce livre approfondit également notre connaissance du légitimisme. L'importance du repli des légitimistes sur leurs terres après l'avènement de Louis-Philippe a été rarement aussi fortement montrée. Les châtelains résident, adoptent de nouvelles méthodes de culture, retrouvent un contact perdu avec les paysans. Ils remettent en état les châteaux, construisent de nouvelles demeures, donnant ainsi du travail aux ruraux. Ce sont les grandes années du métayage, qui veut associer le capital et le travail, et fonder la paix sociale, c'est la belle époque des gentlemen-farmers, les temps d'un patronage qui évoque les livres de la comtesse de Ségur.

M. Denis marque bien la portée et les limites d'un légitimisme populaire né avec la vague démocratique des années 1840 et qui devait mourir de l'alliance de la démocratie avec le socialisme, sous la IIe République. Face au Second Empire, qui offre l'attrait de la gloire et de l'ordre, les royalistes se partagent. Si d'anciens orléanistes se rallient immédiatement et sans réserves, bien des rapprochements sont momentanés et circonstanciels, et traduisent une résignation plus ou moins glacée.

Les légitimistes furent au premier rang dans la défense du pouvoir temporel du pape. Le diocèse de Laval est à la troisième place pour le versement du denier de saint Pierre, après Lyon et Cambrai. Une soixantaine de zouaves pontificaux sont issus de la Mayenne. Ainsi, la question romaine révèle-t-elle une manière de monarchie de substitution. Certes, les légitimistes portent une égale vénération à Pie IX et au comte de Chambord, mais chez certains monarchistes surgit le sentiment d'une priorité à accorder à la défense de l'Eglise : le pape supplante le roi. Avec la fin du siècle, les liens entre le presbytère et le château se distendent, le royalisme est submergé par le cléricalisme, le monarchisme se dilue dans le conservatisme et la défense des intérêts catholiques. M. Denis juge négligeables les conséquences politiques immédiates du ralliement, mais les orientations de Léon XIII sapent à terme l'édifice social à dominante aristocratique qui avait tenu bon pendant des décennies.

Autant que l'évolution de l'Eglise, l'évolution économique porte un coup sensible au royalisme. A la fin du siècle, le pouvoir économique des châtelains est frappé par la crise agricole. Si l'Action française recruta dans le monde légitimiste, toute l'aristocratie n'adhère pas au mouvement de Maurras. On assiste bien plutôt à une intégration, entre les deux guerres, à un bloc conservateur où se fondent les héritiers de la tradition monarchiste et ceux, bien assagis, de la tradition républicaine. C'en est fini, dans le même temps, de l'hostilité de la propriété foncière contre le capital. Désormais, le système foncier mayennais s'intègre au mode de production capitaliste, et le monde rural perd son autonomie.

Ce livre, dont la seule faiblesse est sans doute de ne pas décrire suffisamment ce peuple paysan qui, pendant des décennies, vota royaliste et accepta le patronage aristocratique, suggère plusieurs observations qui corrigent des idées volontiers reçues. Récusant un économisme sommaire, il affirme que tout est politique : l'idéal d'économie agricole qu'exaltent les légitimistes est le fruit d'un projet politique et social. Tout un système d'idées, d'images et de mythes sur lesquels il faudrait revenir imprègne cette société rurale.

L'exemple de la Mayenne démontre la résistance, au long du dix-neuvième siècle, d'une « France châtelaine », entendons par là « à la fois le lieu, le signe et la source de l'autorité, le sommet de la hiérarchie sociale, le foyer du progrès économique de la communauté rurale ». Quand les républicains parlaient des hobereaux, c'est à cette France qu'ils songeaient, sans voir ce que ce paternalisme impliquait de devoirs acceptés et de fidélité réciproque. Attentif aux vaincus de l'histoire, M. Denis refuse de voir dans les royalistes de la Mayenne survivance et anachronisme. Il observe les « contre-offensives temporairement victorieuses », loin dans le siècle, et constate, plus qu'un retard, une évolution différente de celle du monde moderne, avec des refus, des compromis, des acceptations, voire des audaces.

La contre-révolution n'a-t-elle pas su séduire des couches sociales étrangères aux anciens privilégiés, imprégner en partie les modes de vie et de pensée de ses adversaires ? Quelque chose des valeurs aristocratiques de la France châtelaine devait passer à la France bourgeoise : revanche « culturelle » malgré la défaite politique, sur laquelle on ne s'est pas suffisamment interrogé. Telles sont quelques-unes des conclusions de ce livre probe et pénétrant. Depuis l'essai de René Rémond sur la droite, voici un quart de siècle, il n'est guère d'ouvrage qui ait marqué avec autant de force les enracinements et mieux suggéré le destin du royalisme.

(1) Michel Denis : *les Royalistes de la Mayenne et le Monde moderne (XIXe - XXe siècle)*. Publications de l'Université de Haute-Bretagne VI, Klincksieck, 1977, 600 pages.

Le Monde

étranger

LES DIVISIONS DU MONDE ARABE APRÈS L'ACCORD DE CAMP DAVID

« La plus grande erreur des membres du Front de la fermeté est de penser que leurs décisions enfantines vont influencer le peuple égyptien et sa direction », écrivait dimanche 24 septembre le quotidien égyptien « Al Ahram », commentant les résolutions adoptées samedi à Damas par la Syrie, l'Algérie, la Libye, le Yémen du Sud et l'O.L.P. Le journal qualifie ces résolutions du Front de la fermeté d'« insensées et illogiques » et note que le sommet de Damas a décidé la rupture des relations avec Le Caire, rupture déjà consommée depuis décembre dernier sur l'initiative de l'Egypte.

Samedi, Le Caire avait réservé un accueil triomphal au président Sadate. Selon notre correspondant, les manifestations de bienvenue différaient cependant de celles que l'Egypte avait connues depuis la guerre d'octobre 1973. Les Cairotes exprimaient cette fois la satisfaction que l'on ressent après avoir atteint le but, c'est-à-dire la paix. Aux yeux du peuple égyptien, en effet, poursuit notre correspondant, la paix est déjà là. Dans une interview accordée vendredi à TF 1, M. Sadate a réaffirmé : « Les accords de Camp David ont été signés pour être ensuite exécutés. Nous ne reculerons pas. Si quelqu'un n'est pas d'accord, c'est sa responsabilité devant son peuple et devant l'histoire. »

Dans le camp palestinien, en revanche, le ton se durcit. M. Georges Habache, secrétaire général du F.P.L.P., dans des interviews à l'A.F.P. et au quotidien « le Matin », a déclaré notamment : « Bien qu'on ne puisse naturellement dire qu'Hussein suive la même politique que Sadate, la Jordanie se trouve sans contestation possible dans le camp américain... Si le roi Hussein se montre opposé à Camp David, c'est tout simplement parce que Begin ne lui a rien donné. » Le Dr Habache a encore estimé que la rencontre Hussein-Arafat de vendredi était une erreur.

Il a également annoncé que les commandos du F.P.L.P. allaient multiplier les actions de type militaire au Proche-Orient et « attaquer les intérêts américains dans la région ». « L'objectif idéal exemplaire, a-t-il ajouté, serait de frapper les intérêts américains en Egypte, ce serait tuer deux oiseaux d'un seul coup. »

De son côté, M. Nayef Hawameh, secrétaire général du F.D.P.L.P., a déclaré au « Nouvel Observateur » que l'attitude de l'Egypte « passait de l'état de confrontation à l'état d'alliance avec Israël ». « Nous sommes démunis et impuissants, a-t-il ajouté, face à la mise en application de l'accord égypto-israélien sur le Sinaï, mais nous avons les moyens de bloquer les accords destinés à liquider la cause palestinienne. »

A Amman, le roi Hussein a affirmé samedi au lendemain de ses entretiens avec le secrétaire d'Etat américain Cyrus Vance, puis de son entrevue avec le colonel Kadhafi et M. Arafat, que « la Jordanie ne fermera aucune porte qui puisse conduire à la paix », mais ne « sacrifiera pas non plus ses droits, ses principes et son honneur ». Il a ajouté que « des changements substantiels devraient être apportés aux accords de Camp David pour permettre à la Jordanie d'y participer ». Trois questions, selon lui, devaient recevoir une réponse des Etats-Unis : les garanties pour un retrait total d'Israël jusqu'aux frontières de 1967, l'autodétermination des Palestiniens et la contribution des accords à un règlement global du conflit du Proche-Orient.

Au Maroc, M. Mohamed Boucetta, ministre marocain des affaires étrangères, a insisté, alors qu'il s'apprêtait à partir pour New-York, sur les « solides relations fraternelles » qui unissent le Maroc et l'Egypte, mais il a souligné que toutes les nations arabes restaient liées par les décisions du sommet de 1974, qui avait désigné l'O.L.P. comme seul représentant du peuple palestinien et avait demandé à tous les dirigeant arabes de ne pas conclure d'accords séparés avec Israël.

A Jérusalem, le premier ministre, M. Begin, a accepté, à la demande de l'opposition, travailliste, de soumettre à un vote unique de la Knesset, devant laquelle il se présente ce lundi, les accords de Camp David et la décision d'évacuer les implantations israéliennes dans le Sinaï, politique déjà acceptée dimanche par le conseil des ministres.

DAMAS : la riposte mise au point par le Front de la fermeté exclut toute politique aventuriste

De notre envoyé spécial

Damas. — Le sommet du Front de la fermeté s'est achevé dans la nuit de samedi 23 septembre, aux conditions syriennes. Et c'est également aux conditions syriennes que s'est déroulée dimanche la visite à Damas du secrétaire d'Etat américain, M. Vance.

Ce dernier est arrivé à 11 heures et a croisé sur la piste de l'aéroport le colonel Kadhafi, que raccompagnait le président Assad, à l'issue du sommet. Le secrétaire d'Etat avait dû attendre vingt-quatre heures au Proche-Orient, le temps que le Front de la fermeté termine ses travaux, le gouvernement syrien lui ayant signifié qu'il n'était pas question d'interrompre le sommet, même quelques heures, pour le recevoir. Celui-ci s'étant prolongé très tard samedi soir, un nouveau report de deux heures est intervenu dimanche matin pour permettre le départ de tous les délégués arabes. M. Vance a accepté tous ces délais, considérant que le maintien du dialogue avec Damas valait quelques concessions. La longueur de son entretien avec le président Assad — cinq heures, — sa déclaration avant de quitter Damas (*« entretiens très utiles »*), laissent à penser qu'il n'a sans doute pas eu tort d'être patient.

Les pays du Front de la fermeté, de leur côté, ont dû accepter le principe de cette visite du secrétaire d'Etat. Vendredi soir, pourtant, l'Algérie et le Yémen du Sud avaient fini par poser la question qui était sur toutes les lèvres : pourquoi la Syrie recevait-elle M. Vance ? Le président Assad a répondu que c'était pour lui exposer les thèses du Front de la fermeté et, qu'en tout état de cause, si le sommet le décidait, il annulerait cette rencontre. Aucun des participants n'a insisté.

Les milieux américains de Damas notent avec satisfaction que, ni à l'ouverture ni à la clôture du sommet, le président Assad n'a attaqué les Etats-Unis dans ses discours et en concluent que le réalisme l'emportera chez lui. Son ministre des affaires étrangères, M. Khaddam, a clairement indiqué, à l'issue du sommet, que les Etats-Unis ne pouvaient pas être traités comme l'Egypte — donc pas de boycottage ni de représailles contre Washington, — car, n'étant pas un pays arabe, ils n'ont pas les mêmes obligations. Cependant, ainsi que le souligne le communiqué final du sommet, Washington n'est plus considéré désormais comme un médiateur, mais comme partie prenante du conflit israélo-arabe, et de toute éventuelle négociation. Quant au secrétaire d'Etat, il a plaidé à Damas pour l'« esprit de Camp David » en soutenant que les Etats-Unis n'avaient recherché ni l'accord séparé égypto-israélien ni la division du monde arabe.

Rendues publiques samedi à 22 h. 30, les résolutions du Front de la fermeté vont, dans chaque domaine, aussi loin que chaque intéressé a pu aller. Sur le plan politique, le frein était syrien; sur le plan financier, il était libyen et algérien ; sur le plan militaire enfin, il était général, la Syrie ne voulant pas plus prendre le risque d'une guerre solitaire avec Israël, que ses partenaires, celui d'un engagement total à ses côtés.

Il en résulte une série de résolutions publiques et d'autres secrètes. Celles qui ont été annoncées se ramènent à quelques principes d'action :

— Rejeter les accords de Camp David, les considérer comme illégaux et mettre en garde l'ONU contre toute participation à leur application ;

— Soutenir l'O.L.P., unique représentant du peuple palestinien ;

— Rompre toutes relations politiques et économiques avec le régime égyptien. Les déplacements des individus ne sont cependant pas touchés par cette mesure. Mais il n'a pas été possible de préciser si les relations bancaires, postales ou aériennes allaient l'être. Dimanche, en tout cas, les vols Damas-Le Caire continuaient d'être régulièrement assurés par les Syrian Arab Airlines ;

— Réitérer la demande de transfert du siège de la Ligue arabe hors du Caire. Déjà formulée après le premier sommet du Front de la fermeté en 1977, cette requête n'avait pas eu de suites. La perspective d'un traité de paix égypto-israélien et, plus encore, celle de l'ouverture d'une ambassade d'Israël au Caire redonnent du poids à cette exigence. Le principal argument du Front de la fermeté est que la Ligue arabe ne peut avoir son siège dans un pays où se trouve une ambassade d'Israël. Les pays du Front de la fermeté ont donc annoncé que, à défaut de transfert décidé en commun, ils considéreraient qu'ils constituent eux-mêmes la Ligue et en fixeront le siège dans une de leurs capitales, sans doute Damas ;

— Appeler à la convocation d'un sommet arabe général excluant le seul président Sadate. Le ministre syrien des affaires étrangères a refusé de se prononcer sur le cas du Maroc ;

— Déléguer le président Assad à Moscou pour renforcer la coopération politique du Front avec l'U.R.S.S., ainsi que dans les pays arabes. Il commencerait ce voyage par le Golfe, pour tenter de savoir si la position saoudienne se ramène à un « faux oui » ou à un « faux non » aux accords de Camp David ;

— Transformer le Front de la fermeté, qui, d'un simple regroupement, deviendrait une institution dotée d'une charte, d'un commandement suprême (la conférence des chefs d'Etat se réunissant tous les six mois), d'une commission politique — la conférence des ministres des affaires étrangères se réunissant tous les trois mois, — d'une commission de l'information et surtout d'un commandement militaire unique.

Le Front de la fermeté ainsi institutionnalisé sera ouvert à tous les pays arabes opposés à la politique du président Sadate. Mais on ne se fait aucune illusion à Damas sur d'éventuels ralliements, et en particulier sur celui du roi Hussein, dont on considère déjà l'attitude comme satisfaisante.

Les clauses secrètes

Les modalités de constitution du commandement militaire unique représentent précisément une des deux principales résolutions secrètes du sommet. Les participants seraient allés plus loin dans ce domaine qu'ils ne l'ont annoncé, sans atteindre cependant le stade de l'alliance intégrée.

L'autre résolution secrète concerne le financement de l'ensemble. Une enveloppe annuelle de l'ordre de 600 millions de dollars a été prévue. Elle correspond à peu près à ce que reçoit chaque année la Syrie de l'Arabie Saoudite. La Libye, principal bailleur de fonds, a émis des réserves de deux ordres : elle veut savoir d'une part quelle ligne politique précise elle serait appelée à financer ; elle réclame d'autre part une répartition des charges à égalité avec l'Algérie. Le président Boumediène tout en acceptant le principe de sa participation financière ayant souligné que son pays avait des moyens limités, la décision finale a été ajournée. Elle devrait être prise dans les deux mois.

En définitive donc, ce sommet du Front de la fermeté a donné les résultats que l'on escomptait. *« Il ne pouvait en être autrement, vu la nature des régimes qu'il regroupe »*, reconnaissent ceux qui réclamaient le maximum et se disent néanmoins satisfaits. La Syrie, qui supporterait l'essentiel des conséquences d'une politique aventuriste, n'est pas prête à payer, seule, la facture de la guerre au nom d'une collectivité floue ou lointaine.

LUCIEN GE GE.

LE CAIRE : une paix limitée à l'Égypte et à Israël serait dangereuse et inutile

déclare au « Monde » M. Boutros-Ghali, ministre d'État aux affaires étrangères

De notre correspondant

Le Caire. — Avant de répondre à nos questions, M. Boutros Boutros-Ghali, ministre d'Etat aux affaires étrangères, a tenu à indiquer que « contrairement aux rumeurs qui ont circulé au Caire, et dont vous vous êtes fait l'écho, à l'exception de mon collègue et ami, Mohamed Ibrahim Kamel, il n'y a eu aucune démission, défection ou mise à l'écart dans la délégation égyptienne à Camp David, ni dans notre ambassade à Washington. Chacun d'entre nous a participé pleinement, aux côtés du président Sadate, à une négociation qui, évidemment, a été extrêmement dure, extrêmement éprouvante ».

« C'était « Huis clos », de Sartre », précise le ministre. à cela près qu'à Camp David la pièce s'est bien terminée. »

● *En êtes-vous si sûr ? Vous étiez parti là-bas en nous affirmant* (le Monde *daté 3-4 septembre 1978) que même un accord partiel n'était pas envisagé de peur, ajoutiez-vous, qu'* « il soit interprété comme un obstacle à l'accord global que l'Egypte recherche ». *Or ce que vous rapportez présente bien des analogies avec une paix séparée ?*

— Comme celle de tant d'autres, votre analyse n'est pas juste : l'Egypte ne veut pas et ne voudra jamais de paix séparée, car ce serait contraire à ses intérêts essentiels de grande puissance régionale. Au reste, à Camp David, les Etats-Unis sont tombés d'accord pour estimer qu'il était de leur propre intérêt que Le Caire continue d'assumer son rôle de chef de file au Proche-Orient. De toute façon, nous aurions continué et nous continuerons à nous sentir pleinement solidaires du monde arabe, dont nous faisons partie intégrante. Une paix limitée à notre pays et à Israël serait incomplète et fragile, donc dangereuse et inutile.

» Croyez-moi, pour conclure un accord séparé et récupérer seulement le Sinaï, nous n'aurions pas eu besoin d'aller à Camp David et de mobiliser le président Carter pendant deux semaines. Nous avons travaillé là-bas pour une paix réelle, pour une paix institutionnalisée, comme le sont aujourd'hui les rapports franco-allemands, par exemple, avec toutes leurs institutions qui ont progressivement éliminé les vieilles incompréhensions.

● *Pour réaliser cette paix complète, il aurait fallu que vous soyez soutenus par les pays arabes, or même vos alliés les plus sûrs vous lâchent...*

— En Orient, les passions, dans un premier temps, sont souvent plus fortes que les intérêts et le raisonnement, mais attendez que retombe l'émotion soulevée dans les capitales arabes par les résultats de Camp David, émotion d'ailleurs attisée par la surprise, car la plupart de ces capitales avaient prédit que la conférence échouerait ou accoucherait d'une souris. Souvenez-vous de ce qui s'est passé après les deux dégagements militaires au Sinaï, en 1974-1975, comme au moment du voyage du président Sadate à Jérusalem en 1977 : ce furent les mêmes clameurs, les mêmes rumeurs qui, peu à peu, s'apaisèrent. Après nous, la Syrie signa, elle aussi, un accord de dégagement avec Israël !...

» Dans l'immédiat, laissons les réactions épidermiques se calmer et l'intelligence prendre peu à peu le dessus. Souhaitons aussi que tels régimes arabes soient un peu plus attentifs à leurs opinions publiques, hélas muselées, car nous croyons savoir que dans ces opinions publiques la perspective de la paix est aussi populaire qu'en Egypte.

La Syrie changera peut-être d'avis...

● *Que va entreprendre Le Caire pour persuader ses partenaires arabes de lui emboîter le pas ?*

— Nous allons nous efforcer au maximum de pratiquer un parallélisme entre les avantages que nous retirerons pour nous-mêmes au Sinaï et ceux dont bénéficieront les Palestiniens à Gaza et en Cisjordanie, étant entendu que, dans cette dernière région, nous remplacerons la Jordanie si celle-ci persiste à refuser son concours. Le premier retrait au Sinaï devrait ainsi coïncider avec la fin du gouvernement militaire en Cisjordanie et à Gaza, le second retrait avec la formation de l'autorité palestinienne, et ainsi de suite. Sur le terrain, les Palestiniens se rendront compte eux-mêmes, à mesure que l'occupation israélienne se réduira comme une peau de chagrin, qu'il est de leur intérêt de jouer le jeu. De toute façon, le processus engagé à Camp David est irréversible, et la situation ne pourra donc que s'améliorer au fur et à mesure de l'application des textes, en faveur de la réalisation de l'idée d'entité palestinienne.

» Sur le plan diplomatique, nous nous efforcerons d'obtenir le consensus d'un premier groupe d'Etats arabes, des pays non alignés, du monde musulman. Les gouvernements africains, de leur côté, saisiront l'intérêt qu'ils ont à nous aider à faire qu'Israël devienne peu à peu un Etat comme les autres, donc un Etat qui cessera d'entretenir des relations spéciales avec l'Afrique du Sud, ce dont celle-ci se trouvera affaiblie pour le plus grand bien de la libération totale de l'Afrique.

● *Il paraît actuellement douteux que vous parveniez avec ces méthodes à convaincre les Syriens et les Palestiniens du bien-fondé de votre politique...*

— La Syrie changera peut-être d'avis lorsqu'elle se rendra compte que nous avons réellement obtenu pour elle à Camp David, si elle signe avec Israël un traité de paix du même type que le nôtre, que lui soit restitué le Golan dans des conditions analogues à celles dans lesquelles nous sera restitué le Sinaï. (N.d.l.r. : la péninsule serait évacuée intégralement et comportera une zone frontalière démilitarisée.

» Quant aux Palestiniens, pour lesquels nous avons travaillé à Camp-David avec tant d'acharnement — s'ils savaient ! — il serait fort utile qu'ils relisent attentivement les textes.

● *Peut-être. Mais les Palestiniens voient surtout que les colonies juives ainsi que des soldats israéliens resteront sur leur sol...*

— Il y a en Cisjordanie environ 750 000 Palestiniens et de 4 000 à 5 000 colons israéliens. Quant aux occupants militaires, nous avons obtenu que leur nombre diminue de moitié. *(N.D.L.R. : de 11 000 à 6 000.)* Laissez-nous faire pour la Palestine, comme jadis Bourguiba pour la Tunisie. Tout ne s'obtient pas en un jour. On ne peut régler en quelques mois une question qui se pose avec l'acuité que vous savez depuis trente ans. La période de gouvernement palestinien autonome porte sur un lustre. Ensuite l'Egypte et le monde arabe seront dans une position leur permettant d'obtenir par la négociation d'autres avantages destinés aux Palestiniens, pour peu que ceux-ci nous aident en faisant preuve d'habileté et de sagesse. Laissons la dynamique du règlement pacifique se créer.

● *Même si les Palestiniens de Jordanie et de Gaza en arrivaient à jouer le jeu des accords, il resterait les Palestiniens de l'extérieur...*

— Nous ne les avons pas oubliés, mais il est vrai que nous avons d'abord pensé à ceux de l'intérieur, qui sont les plus malheureux, car ils subissent l'occupation militaire israélienne depuis plus de dix ans. Là encore, procédons par étapes et relisons les documents de Camp David : le retour des personnes expulsées de Cisjordanie et de Gaza en 1967 y est prévu sans équivoque, ainsi qu'un « règlement rapide, juste et permanent du problème des réfugiés ». Et quand on parle de réfugiés palestiniens, on entend bien sûr au premier chef ceux de 1948.

● *Avez-vous évoqué le cas du Liban à Camp David ?*

— L'idée d'un règlement patronné par l'Egypte, la France et les Etats-Unis fait son chemin. L'idée est d'aboutir, dans un Liban un peu plus libre de ses mouvements, à mettre sur pied entre les seuls Libanais un pacte national rénové.

● *On peut imaginer un apaisement, puis un règlement général progressif au Proche-Orient, mais sera-t-il solide si la seconde superpuissance n'y est pas associée ?*

— Il est vrai que l'une des bases du succès de Camp David, après le désir de paix, a été la volonté des trois participants de faire pièce à l'influence soviétique dans l'aire arabo-africaine. Cela dit, vous remarquerez que nous avons fait inclure dans les accords non seulement une référence à la résolution 242 du Conseil de sécurité de 1967, mais aussi une référence à la résolution 338 qui mit fin à la guerre d'octobre 1973 et qui est le texte d'où est née la conférence de Genève, coprésidée par l'Union soviétique. De même les Cinq Grands du Conseil de sécurité seront invités à approuver, signer et garantir les accords de paix. Une conférence générale entérinant une série de traités bilatéraux serait tout à fait dans cet esprit de coopération et de détente internationale.

● *Le peuple égyptien vient d'acclamer la paix dans les rues du Caire, mais au fond est-ce déjà la paix, alors que tant de problèmes restent à régler ?*

— Je crois que nous avons franchi des pas immenses vers la paix, mais que le chemin vers celle-ci sera encore très long, et que même lorsqu'elle aura été signée par tous il faudra encore pendant très longtemps se montrer attentifs à sa sauvegarde. Mais nous ne manquons pas d'atouts pour réussir : nous avons fait admettre par Israël, à Camp David, que l'Amérique était désormais partenaire à part entière dans tous les pourparlers de paix égypto-israéliens. Nous avons offert aux Israéliens les moyens de sortir de leur ghetto psychologique et aux Palestiniens de leur univers concentrationnaire. Puissent-ils chacun de leur côté user de ces moyens quand il est temps.

Propos recueillis par
J.-P. PEroNCEL-HUGOZ.

PROCHE-ORIENT

APRÈS CAMP DAVID

Paix ou non-guerre ?

par MAURICE DUVERGER

Les accords de Camp David constituent-ils un habile camouflage d'une paix séparée entre Israël et l'Egypte, ou la première étape vers une solution acceptable pour les autres peuples arabes, Palestiniens compris ? — Il faudrait connaître les arrière-pensées des négociateurs pour répondre à cette question. Encore est-il probable qu'elles ne sont pas les mêmes pour tous, et que chacun en nourrit plusieurs à la fois, les unes pouvant se substituer aux autres si besoin est. Constatons seulement que les textes permettent les deux interprétations.

Certes, l'accord égypto-israélien est beaucoup plus précis que le cadre global de paix qui l'accompagne. Mais ce dernier est moins anodin qu'on ne le dit. Il ignore l'O.L.P., il oublie Jérusalem, il ne contient pas le mot « autodétermination ». Mais il va finalement plus loin que beaucoup des textes qui ont, depuis trente ans, défini des autonomies internes, lesquelles sont ensuite devenues, par la force des choses, des indépendances totales. Quelques points méritent une attention particulière, à cet égard.

D'abord, le fait que le statut provisoire et le statut final de la Cisjordanie et de Gaza doivent faire l'objet d'un accord international, négocié entre l'Egypte, la Jordanie, et l'Etat d'Israël. Celui-ci renonce donc à se prévaloir d'une souveraineté sur les territoires en question. Le « Grand Israël » a pris fin à Camp David : cela ne doit pas être sous-estimé. Le fait que des représentants élus de la Cisjordanie et de Gaza doivent négocier avec les interlocuteurs précédents, sur un pied d'égalité, mérite aussi d'être souligné. Ils acquièrent ainsi une sorte de reconnaissance implicite comme gouvernement potentiel, doté de compétences internationales.

Notons également que rien n'empêche les électeurs de Cisjordanie et de Gaza de choisir comme représentants des hommes liés à l'O.L.P. ou proches d'elle, comme ils l'ont fait déjà. Le statut provisoire pourrait d'ailleurs permettre le retour des Palestiniens en exil. Pour l'établissement d'un tel statut, certains de ceux-ci pourraient figurer à côté de Palestiniens de l'intérieur dans les délégations de l'Egypte et de la Jordanie, « comme il a été convenu mutuellement », dit le texte de Camp David. La formule est restrictive : mais le roi Hussein peut poser des conditions à l'entrée dans cette « mutualité ».

Certes, ce schéma garde un côté surréaliste, tant que le souverain de Jordanie ne l'accepte pas. Voilà un étrange accord international, dont l'application est entièrement subordonnée à l'approbation d'un tiers qui n'a pas été mêlé à sa rédaction. Sans lui, tout le « cadre de paix au Proche-Orient » s'effondre. Seul demeure le cadre pour la conclusion d'un traité entre l'Egypte et Israël. On peut imaginer que cette hypothèse a été envisagée, voire souhaitée, par l'un ou l'autre des négociateurs de Camp David qui préférerait s'en tenir à une paix séparée avec l'Egypte.

Israël conserve en droit la possibilité de bloquer toute évolution de la Cisjordanie et de Gaza, puisque leur statut provisoire et leur statut définitif requièrent son assentiment. En fait, l'Etat juif bénéficiera d'une grande liberté de manœuvre, une fois signé le traité avec le président Sadate. Privés de l'appui égyptien, les voisins d'Israël ne peuvent pas le contraindre militairement. Ce qu'ils n'ont pas réussi avec l'appui de la plus grande nation arabe, ils le réussiraient encore moins sans elle. Du même coup, l'encerclement des Israéliens prendrait fin. On comprend la joie de ce peuple assiégé, à la nouvelle des accords de Camp David. On comprend aussi l'inquiétude des peuples arabes.

L'intransigeance israélienne

Mais il dépend également d'eux que ces accords aboutissent à une vraie paix, et pas seulement à une « non-guerre ». La tentation sera grande pour M. Begin de se borner à l'entente avec l'Egypte, et de conserver des territoires occupés qu'on ne pourra plus désormais lui arracher par la force. Mais il lui sera difficile de s'y abandonner si le mécanisme de l'accord de paix générale entre en jeu. En face d'un consensus de l'Egypte, de la Jordanie et des participants palestiniens sur les termes d'un statut provisoire raisonnable, il serait presque impossible à Israël de se figer dans l'intransigeance. De même, en face d'un projet de statut définitif approuvé par les deux Etats arabes et par les représentants élus de la Cisjordanie et de Gaza. N'oublions pas que le gouvernement de Washington est partie aux accords de Camp David.

Le voyage du président Sadate à Jérusalem, l'an dernier, n'a eu qu'une conséquence positive pour la cause des peuples arabes, mais c'est une conséquence qui pourrait être décisive : il a mis en lumière qu'un des obstacles principaux à la paix au Proche-Orient tient à l'intransigeance israélienne. Ce faisant, il a permis aux juifs américains de prendre une vue plus objective du problème, ce qui restitue une certaine liberté de manœuvre au gouvernement des Etats-Unis. Les accords de Camp David prolongent cette stratégie.

Sous les précautions et les réticences, ils dessinent en filigrane la perspecive d'une Cisjordanie et d'un territoire de Gaza d'abord autonomes, ensuite indépendants. En s'opposant au déroulement du mécanisme dont ils ont accepté la mise en train, M. Begin et ses successeurs risqueraient de s'opposer à l'opinion publique américaine. Or le gouvernement de Washington dépend d'elle, et lui-même peut imposer au gouvernement israélien les sacrifices nécessaires à une vraie paix. Mais tout cela suppose que les Etats arabes modérés finissent par s'engager dans la voie étroite qu'on vient d'ouvrir devant eux. Il leur faudra beaucoup de courage pour le faire, car on n'a guère pris soin de la leur rendre attrayante...

Libres opinions

Il y a trente ans, le comte Bernadotte était assassiné

par Me MAURICE BUTTIN (*)

LE 15 mai dernier, l'Etat d'Israël fêtait le trentième anniversaire de sa création. Si le peuple juif avait ce jour-là « trouvé une terre », le peuple palestinien avait pris le chemin de l'errance.

Depuis des années, en ce 15 mai 1948, Juifs et Arabes s'affrontaient sur cette terre de Palestine, sous mandat britannique depuis 1922. Les combats avaient redoublé après la décision des Nations unies du 29 novembre 1947 — en contradiction de la Charte, dont l'article premier reconnaît le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes — de partager la Palestine en trois entités : un Etat juif, un Etat arabe, Jérusalem et les Lieux saints devant être internationalisés.

Londres, incapable de faire appliquer cette décision, avait décidé de mettre fin volontairement à son mandat le 14 mai à minuit.

Ce même jour, Ben Gourion annonçait au monde la naissance de l'Etat d'Israël — en violation de la résolution des Nations unies qui stipulait que « *les Etats commenceront d'exister en Palestine, deux mois après que l'évacuation des forces armées de la puissance mandataire aura été achevée* ».

En réponse à cette proclamation, les armées d'Egypte, du Liban, de la Syrie, d'Irak et de Transjordanie traversaient la frontière de la Palestine du mandat, et occupaient la « zone arabe ». La guerre israélo-arabe commençait. Trente ans plus tard, elle dure toujours.

Le 24 mai 1948, le Conseil de sécurité ordonnait un « cessez-le-feu en Palestine ». Il désignait le président de la Croix-Rouge internationale, le comte Folke Bernadotte, comme médiateur, spécialement chargé de faire appliquer cette mesure.

Après bien des difficultés, les deux parties acceptaient une première trêve le 11 juin, pour une durée de quatre semaines — mise à profit par les Israéliens pour rénover leurs forces, — puis une seconde le 18 juillet.

Le 17 septembre 1948, le rapport du médiateur parvenait au Palais de Chaillot, où siégeait alors l'ONU. Son projet était plus favorable aux Arabes que le plan de partage voté par l'Assemblée : il envisageait de leur attribuer le Neguev ainsi que Jérusalem — avec une administration internationale pour les Lieux saints, — l'ensemble de la partie arabe de la Palestine devant être rattachée à la Transjordanie.

Le médiateur affirmait de plus : « *Aucun règlement ne peut être juste et complet si le droit des réfugiés arabes de retourner dans leurs foyers dont ils ont été expulsés n'est pas reconnu.* »

Les Israéliens s'élevaient contre pareilles propositions. Le jour même, le comte Bernadotte était assassiné par les extrémistes juifs du groupe Stern, en même temps que l'un de ses adjoints, le colonel français Sérot.

Dans son « Bulletin de l'étranger » du 19 septembre 1948, *le Monde* écrivait : « *... Les effets immédiats de l'odieux assassinat ne sauraient faire perdre de vue que le geste des criminels affecte au premier chef les Nations unies elles-mêmes... On ne peut, hélas ! pacifier sans moyens coercitifs. Et Bernadotte l'avait encore ainsi entendu, quand il demandait au Conseil de sécurité de mettre à sa disposition une force internationale, eût-elle été embryonnaire... Les Occidentaux, s'ils prenaient l'initiative de cette réalisation positive, contribueraient sans doute au replâtrage d'une paix chancelante : ce premier acte d'une collaboration effective avec l'Est, sur un terrain considéré comme une chasse gardée de certains intérêts particuliers, préluderait peut-être à un redressement dans d'autres secteurs critiques.* »

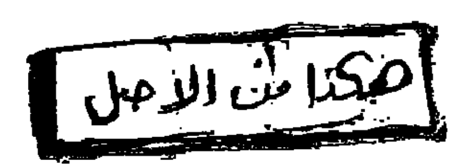
Au lendemain de la rencontre de Camp David, la problématique posée par *le Monde* il y a trente ans reste entière : peut-on oublier les deux absents de marque, l'U.R.S.S. et l'O.L.P., tous deux en mesure de bloquer le processus de paix envisagé... sur le dos des Palestiniens ?

Une guerre, certes, se termine toujours par des négociations. Mais aussi des négociations entre Palestiniens et Israéliens. Pas seulement entre pays arabes et Israël.

Bientôt, les lampions de Camp David seront éteints. La France ne pourrait-elle alors avoir l'initiative d'une conférence de la paix, réunissant à Paris les Grands — la garantie soviéto-américaine étant indispensable pour maintenir un nouveau *statu quo* au Proche-Orient — et les moins grands de ce monde, y compris l'O.L.P., légitime représentant du peuple palestinien ?

Un seul point serait à l'ordre du jour, la clé du conflit israélo-arabe : la reconnaissance effective des droits du peuple palestinien chassé de ses terres.

(*) Vice-président de l'Association de solidarité franco-arabe. Membre du parti socialiste.



AMÉRIQUES

États-Unis

Les élections primaires témoignent de la désaffection du public pour la politique traditionnelle

De notre correspondant

Washington. — Les élections législatives du 7 novembre — qui doivent renouveler en totalité la Chambre des représentants et remettre en jeu trente-trois sièges de sénateurs et trente-six sièges de gouverneurs — vont-elles se dérouler sous le slogan : *« Sortez les sortants ? »* C'est une des questions que l'on se pose ici après les élections « primaires » tenues dans divers Etats au cours des deux dernières semaines. Une autre est de savoir si le glissement à droite de l'électorat ne va pas entraîner un recul sévère du courant « libéral », alors même que celui-ci occupe, depuis la victoire de M. Carter, de fortes positions dans l'exécutif.

Sans doute les défaites essuyées au cours de ces « primaires » par certains politiciens que l'on croyait solidement installés ne doivent pas faire oublier que des dizaines de congressistes et gouverneurs déjà en poste ont vu leur candidature reconduite sans problème, notamment dans l'Ouest. Mais c'est surtout des exceptions que l'on parle, et elles sont spectaculaires.

Déjà en juin, le très respecté sénateur républicain du New-Jersey, M. Clifford Case, connu pour ses positions libérales et son soutien sans failles à Israël, avait été éliminé de la course, à la surprise générale, par un novice politique, M. Jeffrey Bell. Un cas similaire s'est produit tout récemment chez les démocrates du Minnesota — un des fiefs du parti, — où la candidature pour le siège du défunt sénateur Humphrey était briguée par deux personnalités fort différentes : d'un côté, M. Donald Fraser, représentant de l'Etat au Congrès depuis seize ans, membre notoire du groupe libéral, favorable aux programmes sociaux et à l'avortement, était soutenu par tout l'appareil politique local, par le vice-président Mondale, ancien sénateur de l'Etat, et par la veuve d'Hubert Humphrey. De l'autre, M. Bob Short, un hôtelier millionnaire en rupture avec le même appareil, partisan de réductions d'impôts draconiennes, n'avait pas craint de débourser quelque 700 000 dollars de sa poche pour sa campagne. Sans doute les lois du Minnesota permettent-elles aux électeurs républicains de voter dans les primaires démocrates et réciproquement, ce qui a facilité le blocage des voix conservatrices sur M. Short. Toujours est-il que ce dernier l'a emporté nettement.

Même surprise dans le Massachusetts, où le gouverneur démocrate sortant, M. Dukakis, a été battu par un outsider, M. Edmund King, pour le renouvellement de son mandat. Dans cet Etat où les impôts sont particulièrement élevés (et M. Dukakis avait failli à ses promesses de ne pas les augmenter), M. King, ancien joueur de football, puis directeur du port de Boston, s'était fait l'avocat de la « Proposition 13 », par laquelle les électeurs de Californie ont imposé à leur gouvernement, en juin dernier, une réduction brutale de la pression fiscale. Reste le paradoxe que l'Etat le plus libéral de la Fédération, le seul qui ait donné une majorité à M. McGovern contre M. Nixon en 1972, a choisi comme candidat démocrate au poste de gouverneur un homme qui s'est fait le champion de la peine de mort et des entraves à l'avortement.

Les mêmes primaires du Massachusetts ont pourtant confirmé la candidature au Sénat du sortant républicain M. Brooke, un « libéral modéré » qui se trouve aussi être le seul Noir parmi les cent sénateurs. M. Brooke avait admis avoir dissimulé une partie de sa situation financière lors d'un procès en divorce et sa carrière paraissait compromise jusqu'à cet été. A ce propos, on peut se demander si les accusations portées par la grande presse contre certains élus locaux ne jouent pas finalement en faveur de ces derniers. Ainsi, à Brooklyn, un représentant sortant, M. Richmond, a gagné les primaires pour le renouvellement de son siège, bien qu'il ait reconnu avoir sollicité les faveurs d'un adolescent.

Dans le Maryland, enfin, le gouverneur sortant, M. Blair Lee, a été largement battu par M. Harry Hughes, ancien secrétaire au transport de l'Etat. En fait, M. Lee n'avait pas été élu à ce poste, il avait été désigné par la « machine » politique locale pour remplacer l'ancien gouverneur Mandel, incarcéré l'an dernier pour corruption. M. Hughes avait d'autant plus de chances de gagner qu'il avait démissionné de ses fonctions pour protester précisément contre la corruption de cette « machine » et qu'il se présentait comme l'adversaire déclaré du « big money ». Une situation semblable s'est présentée dans le Wisconsin, où le représentant républicain Kasten, qui briguait le poste de gouverneur, a été battu par un universitaire beaucoup moins connu : celui-ci s'était targué de sa « virginité » politique.

Discrédit de la classe politique

La diversité de ces cas incite les observateurs à conclure avec prudence. Les outsiders vainqueurs ne sont pas *tous* conservateurs : ni M. Dreyfus ni M. Hughes ne peuvent être classés « à droite » ; pas davantage M. Marion Barry vainqueur non encore confirmé d'une primaire triangulaire démocrate pour la mairie de Washington, et qui a réussi ce tour de force de l'emporter dans les quartiers blancs avec un passé de militant noir activiste.

Pourtant, le commun dénominateur est très clairement la désaffection du public vis-à-vis des politiciens « classiques » et des appareils, qu'il s'agisse des syndicats, des milieux d'affaires et même des organisations religieuses. La révolte fiscale illustrée par le succès de la proposition 13 en Californie a ajouté à ce phénomène une dimension « poujadiste » : l'Etat fédéral est condamné pour le rôle excessif auquel il prétend sur le plan social, non plus pour ses ambitions à l'extérieur et sa voracité en matière de crédits militaires, lesquels n'ont jamais été votés aussi facilement. Les républicains espèrent bénéficier de ce courant lors des élections de novembre. Ils viennent de lancer une vaste campagne pour un projet de loi visant à réduire les impôts fédéraux de 33 % avec la participation active de MM. Ford et Reagan, apparemment réconciliés.

Dans les deux partis, en tout cas, les conservateurs sont en principe mieux placés pour profiter de ce courant. Encore faut-il que leurs candidats soient suffisamment nouveaux, valables et fortunés, ce qui est généralement le cas. MM. King, dans le Massachusetts, et Short, dans le Minnesota, avaient dépensé beaucoup plus que leurs rivaux dans leur campagne. Mais cela ne suffit pas toujours. Dans le Wisconsin, M. Dreyfus l'a emporté contre le conservateur Kasten tout en dépensant cinq fois moins que lui.

La remontée de M. Carter

Une autre inconnue du scrutin de novembre est le rôle de M. Carter et l'aide que son succès de Camp David apportera à son parti. Il y a quelques semaines encore, la participation du président aux campagnes locales n'était pas particulièrement désirée par les candidats démocrates, car la chute catastrophique de sa popularité — tombée à 26 % en août — en faisait une gêne plutôt qu'un atout. En fait, un redressement s'était amorcé avant même Camp David. Les votes favorables obtenus du Congrès (notamment lorsque la Chambre a confirmé le veto présidentiel à la construction d'un nouveau porte-avions nucléaire) avaient donné au public l'impression que M. Carter reprenait les choses en main.

Cela dit, le succès des entretiens de Camp David a d'autant plus accentué cette remontée qu'il a été perçu comme entièrement imputable aux efforts personnels du président : c'est lui qui a écrit de sa main des passages entiers des accords-cadres signés le 17 septembre, n'hésitant pas pour ce faire à siéger de longues heures avec des conseillers de rang modeste. En outre, aucune personnalité de son entourage ne peut prétendre au rôle que jouait M. Kissinger autrefois. Aussi bien, selon un sondage effectué par la chaîne de télévision C.B.S. et l'agence Associated Press, 42 % des Américains jugent aujourd'hui son activité « positive » ou « excellente », et ce chiffre passe à 56 % pour la politique étrangère, contre 21 % en août.

Le président est déterminé à utiliser ce capital pour la promotion des candidats de son parti en novembre, mais aussi pour « se montrer », en prévision de la bataille présidentielle de 1980. L'accueil reçu au cours des voyages qu'il a faits dans divers Etats depuis une semaine a été nettement plus favorable que par le passé. Il reste à savoir si ce sursaut de popularité sera assez durable et puissant pour commander le climat politique dans deux ans, et, en attendant, pour endiguer en novembre le courant conservateur et antipoliticien.

MICHEL TATU.

[Aux Etats-Unis, les « primaires » n'ont rien à voir avec un premier tour à la française, bien qu'une impropriété de plus en plus répandue chez nous amène à confondre les deux choses. Ce langage importé ferait-il « moderne » ? Rappelons en tout cas que « primary » désigne la course à l'investiture de leur parti des aspirants à une candidature à une fonction élective, qu'elle soit accordée ou non par appel à la consultation populaire. — A. C.]

Argentine

UN DIPLOMATE FRANÇAIS BLAMÉ ET RAPPELÉ A PARIS

Le ministère des affaires étrangères a décidé de rappeler l'attaché de presse de l'ambassade de France en Argentine, qui avait déclaré le 22 septembre à Buenos-Aires que les « petits problèmes » franco-argentins appartenaient désormais au passé (*le Monde* daté 24-25 septembre). Le diplomate, M. Hubert de Germiny, faisait notamment allusion à l'enlèvement de deux religieuses françaises, disparues depuis décembre 1977.

Un communiqué du Quai d'Orsay, publié le lendemain, souligne que *« les propos tenus par l'attaché de presse de l'ambassade de France en Argentine concernant les Français disparus l'ont été à titre personnel et ne correspondent en rien aux vues du gouvernement français ». « Cet attaché de presse,* poursuit le communiqué, *a fait l'objet d'un blâme et va être rappelé. » « L'intérêt porté par le gouvernement au problème des Français détenus et disparus en Argentine, et plus généralement à la cause des droits de l'homme,* conclut le ministère des affaires étrangères, *demeure entier. »*

D'autre part, un communiqué officiel a annoncé, à Buenos-Aires, qu'un journaliste, M. Luis Reinaudi, et un avocat, M. Norberto Yankelevich, enlevés à leur domicile en Argentine, le 21 septembre, sont détenus par l'armée argentine et actuellement interrogés *« à propos d'activités qui pourraient être liées à des tentatives visant à troubler l'ordre et la paix publics ».*

Nicaragua

L'O.E.A. s'abstient de toute intervention

L'Organisation des Etats américains a adopté, samedi 23 septembre, à Washington, une résolution dans laquelle elle s'abstient de toute intervention directe dans les événements du Nicaragua. Ce texte, qui est un succès diplomatique pour le président Somoza, met fin à la réunion extraordinaire des ministres des affaires étrangères (ou de leurs représentants) des pays membres, qui avait commencé jeudi.

Les tentatives des Etats-Unis et de la Jamaïque pour obtenir un rapport sur les violations des droits de l'homme au Nicaragua, ainsi que celles du Mexique pour condamner la répression dans ce pays, ont été repoussées par un bloc de pays formé principalement par les régimes militaires du continent. Le texte final évoque seulement l'aide humanitaire aux réfugiés et la mission d'enquête sur l'incident frontalier entre la Nicaragua et le Costa-Rica (*le Monde* du 24 septembre.)

De nombreuses explosions ont eu lieu, dimanche matin, dans les quartiers pauvres de Managua, ne provoquant que des dégâts matériels peu importants. Elles feraient partie d'une « tactique de harcèlement » contre la garde nationale que la « fraction prolétarienne » du front sandiniste vient d'adopter. Selon un tract distribué par des militants de cette tendance, les guérilleros ne tenteront plus de tenir le terrain, mais vont lancer une guerre d'usure contre les forces gouvernementales.

La répression est extrêmement sévère à Esteli, qui a été le dernier bastion des insurgés. Des témoins font état de nombreuses exécutions sommaires et d'arrestations, notamment au sein de la population paysanne de la région. — *(A.F.P., A.P., Reuter.)*



EUROPE

République fédérale d'Allemagne

Sanglante fusillade près de Dortmund entre les policiers et des terroristes présumés

De notre correspondant

Bonn. — Au moment où s'ouvre dans la prison « modèle » de Stammheim le procès de l'avocat Siegfreid Gottlieb Haag, auquel on reproche d'avoir organisé la « deuxième génération » de terroristes ouest-allemands, ceux-ci viennent d'enregistrer un nouveau revers. Au cours d'une fusillade le dimanche soir 24 septembre dans une forêt proche de Dortmund, deux suspects ont été blessés et arrêtés, non sans qu'ils aient au préalable tué un policier et touché sérieusement un second.

Les terroristes présumés se livraient à des exercices de tir dans une forêt lorsque le bruit des détonations attira l'attention des habitants du voisinage. Les premiers policiers qui arrivèrent sur place furent immédiatement pris sous le feu d'armes automatiques et durent appeler des renforts. Au cours des engagements, un troisième terroriste présumé parvint à s'enfuir en emportant le pistolet automatique du policier qui venait de tomber sous ses balles.

L'homme arrêté, et qui se trouve dans un état grave à l'hôpital, n'est pas encore identifié de façon absolument certaine. Il paraît s'agir cependant de Michael Knoll, âgé de vingt-sept ans, frère de Hans Peter Knoll, qui est recherché depuis bien des mois. Dans le cas de Michael, la police avait obtenu un mandat d'arrêt contre lui il y a quelques jours seulement, après que l'on ait relevé ses empreintes digitales dans l'appartement occupé par Peter Stoll, le terroriste tué par un policier le 6 septembre à Düsseldorf.

La femme qui l'accompagnait pourrait être Angelika Speitel (vingt-six ans), qui comme beaucoup d'autres membres des mouvements terroristes a travaillé dans le bureau de Mᵉ Croissant à Stuttgart. Les suspects arrêtés à Dortmund feraient partie de l'organisation montée par l'avocat Siegfried Haag, qui prit la relève d'Andréas Baader dans la direction du terrorisme ouest-allemand.

A en croire les interprétations de la presse, Haag aurait donné aux entreprises subversives un caractère tout à fait nouveau. Du temps de Baader, la plupart des terroristes étaient des « barbudos » vivant en communauté et se faisant beaucoup trop remarquer. Haag aurait donc mis sur pied une organisation de « professionnels ».

Haag lui-même se laissa pourtant arrêter sans résistance lorsqu'il tomba sur un barrage de police le 30 novembre 1976 le long de l'autoroute Hanovre-Francfort. En bureaucrate méticuleux, il avait sur lui le dossier des attentats en préparation. La police ne parvint qu'avec retard à décoder le texte prévoyant les dispositions prises pour enlever le banquier Jürgen Ponto, qui fut assassiné au cours de l'opération.

Avec plus de succès, les spécialistes parvinrent à comprendre que l'opération « Margarine » planifiée par Siegfried Haag devait concerner Hanns Martin Schleyer, dont les initiales étaient celles d'une grande marque de margarine. En dépit de cet avertissement et des précautions prises, le mécanisme monté contre le chef du patronat ouest-allemand fonctionna d'une manière plus efficace que les contre-mesures de la police.

JEAN WETZ.

République démocratique allemande

LES DIOCÈSES PROTESTANTS DE BERLIN-EST PROTESTENT A LEUR TOUR CONTRE LA MILITARISATION DE L'ENSEIGNEMENT

Berlin-Est (A.F.P.). — Les huit diocèses protestants et la direction centrale de l'Eglise de Berlin-Est ont adressé, dimanche 24 septembre, un rapport au synode de la Fédération des églises de R.D.A., dans lequel sont critiquées « l'idéalisation de la vie militaire et la minimisation des conséquences de la guerre » qui résultent de l'introduction d'une préparation militaire dans l'enseignement des enfants en Allemagne de l'Est.

Cette prise de position illustre à nouveau le malaise qui persiste en R.D.A. entre l'Eglise et les autorités de Berlin-Est, malgré les efforts qui avaient été faits de part et d'autre en faveur d'une certaine détente depuis un an. Elle fait suite aux deux récents suicides de pasteurs (« le Monde » des 21 et 24-25 septembre), qui, bien que leur caractère politique n'ait pas été établi, ont eux-mêmes contribué à tendre les rapports des dirigeants protestants et du gouvernement.

D'autant plus que semble se dessiner au sein de la communauté protestante de R.D.A. un vaste mouvement de renouveau spirituel. Ce mouvement, qui repose sur un conservatisme religieux prononcé, a trouvé un écho non négligeable parmi les jeunes, qui se réunissent souvent à plusieurs milliers pour des prières communes. Cette renaissance de la piété se veut apolitique, mais prend facilement l'apparence de la contestation politique. A Berlin-Est, par exemple, des jeunes gens ont apporté à l'office des jouets militaires, qu'ils ont jetés dans une poubelle placée près de l'autel.

Suisse

82 % des votants approuvent la création du canton du Jura

Berne. — La satisfaction générale est à la mesure du vaste courant qui s'est dégagé à travers toute la Suisse en faveur de la création du nouveau canton du Jura. Par 1 309 722 oui contre 281 917 non, les citoyens helvétiques ont approuvé, lors du référendum du dimanche 24 septembre (« le Monde » du 23 septembre), la révision de la Constitution fédérale qui sanctionne l'entrée de ce vingt-troisième canton au sein de la Confédération. Dépassant les prévisions les plus optimistes, ce vote ne pouvait guère être plus clair : on enregistre, dans l'ensemble du pays, 82,3 % de oui contre seulement 17.7 % de non, et tous les cantons sans exception ont largement ratifié.

A Delémont, capitale du nouveau canton, une explosion de joie a salué ces résultats. Par milliers, les Jurassiens s'étaient rassemblés en fin d'après-midi sur la place de la Liberté pour fêter l'événement. « Citoyens, citoyennes, victoire ! s'est exclamé, du haut du balcon de l'hôtel de ville, M. François Lachat, président de l'Assemblée constituante. Plus aucune entrave de nature formelle ne pourra désormais freiner l'essor de cet Etat que les Jurassiens et les Jurassiennes ont voulu avec passion et pour lequel ils ont lutté. »

A Berne, le gouvernement fédéral s'est montré particulièrement satisfait. M. Willi Ritschard, président de la Confédération, a déclaré : « Notre pays, qui passe souvent pour conservateur, a su montrer que des changements sont possibles, même si ce qui a été construit depuis cent ans a fait ses preuves. »

Deux ombres demeurent cependant à ce tableau. Pour une décision de cette importance, la participation au scrutin a été faible : on n'a enregistré que 41,5 % de votants dans l'ensemble de la Suisse. D'autre part, cette proportion a été encore plus faible dans les cantons de langue française, dont on attendait pourtant qu'ils manifestent plus activement leur solidarité au Jura.

De notre correspondant

Sa configuration géographique, sa langue, ses coutumes et même sa pratique religieuse — il est en grande majorité catholique, au moins dans sa partie septentrionale, — tout distingue le Jura dans son ensemble du canton de Berne, germanophone et protestant. Enclavé entre l'Alsace et la France-Comté, il a environ 120 kilomètres de frontières communes avec la France. Avec son relief accidenté, traversé par des chaînes de montagnes et des gorges étroites, il demeure, aujourd'hui encore, relativement à l'écart des grands axes routiers helvétiques.

« *Le Jura est un toit dont un pan est suisse et l'autre français* », a pu dire un historien. Le Sud protestant a été plus marqué par la présence bernoise, tandis que le Nord, catholique, ne s'en était jamais vraiment accommodé. Des villes comme Delémont, la capitale du nouveau canton, Porrentruy ou Saint-Ursanne, sur le Doubs, ont conservé un cachet médiéval, et, pour certains Suisses, l'atmosphère y est déjà presque française.

Regroupant l'étroit district de Porrentruy, des Franches-Montagnes et de Delémont, le nouveau canton compte soixante-sept mille habitants, dont cinquante-quatre mille catholiques et dix mille protestants, répartis dans quatre-vingt-deux communes. Par sa population, qui constitue un peu plus de 1 % du total de la Confédération, le Jura se situe au vingtième rang des cantons suisses. Avec 837 kilomètres carrés, il occupe la quatorzième place pour la superficie. Sa population — 34 % des Jurassiens ont moins de vingt ans — est relativement plus jeune que dans le reste de la Suisse, et l'immigration étrangère y a aussi été moins forte qu'ailleurs.

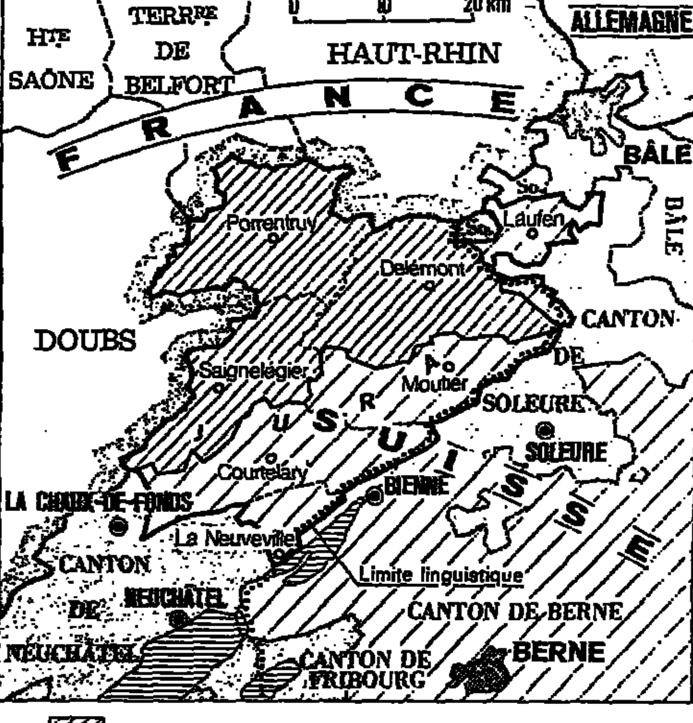
Région longtemps agricole et d'élevage, le Jura s'est rapidement industrialisé depuis l'invention de la montre. Aujourd'hui, 58 % de ses habitants sont occupés dans l'industrie, dont plus de la moitié dans l'horlogerie. Faiblement urbanisé, le Jura compte surtout des petites et moyennes entreprises, dont vingt-quatre seulement sur deux cent trente emploient plus de cent personnes. Douze pour cent des Jurassiens travaillent encore dans l'agriculture, soit deux fois plus que la moyenne helvétique. Moins développé qu'ailleurs, le secteur tertiaire n'occupe que 31 % de la population. La mise en place d'une administration cantonale d'environ quatre cents fonctionnaires devrait entraîner la création de nouveaux emplois.

Appartenant à la catégorie des cantons financièrement faibles, le Jura devrait recevoir quelque 2 millions de francs suisses de subventions fédérales par an pour ses équipements collectifs. Son avenir économique sera sans doute tributaire de l'évolution de l'horlogerie, secteur particulièrement touché par la constante revalorisation du franc suisse. Mais de nombreux Jurassiens espèrent que la création du nouveau canton contribuera à stimuler l'essor économique de la région.

D'ailleurs, la République du Jura ne se veut pas seulement un nouveau canton, mais aussi « *un canton nouveau* ». Cette volonté de modernisme se reflète dans l'esprit de la Constitution que s'est donnée le Jura, même si, dans l'ensemble, elle ne diffère guère des autres chartes cantonales. Ainsi, l'article premier définit la République jurassienne comme « *un Etat démocratique et social fondé sur la fraternité* ». Pour la première fois en Suisse, il est expressément prévu de créer un bureau de la condition féminine, et la majorité civique est fixée à dix-huit ans. Selon l'article 11, la censure est interdite. Sur le plan social, le droit au travail est reconnu. L'Etat a notamment pour tâche « *de favoriser la participation au sein des entreprises, de protéger les travailleurs et leurs représentants dans l'exercice de leurs droits et de veiller à l'application du principe : à travail égal, salaire égal* ». Le droit de grève et le droit au logement sont également inscrits dans la loi fondamentale. Dans le domaine de l'éducation et de la culture, l'Etat est tenu de favoriser « *l'illustration de la langue française* ».

Sur le plan politique, les clivages sont à peu près analogues à ceux du reste de la Suisse. On note cependant une légère prépondérance des démocrates-chrétiens, qui représentent 30 % de l'électorat, suivis par les radicaux et les socialistes.

JEAN-CLAUDE BUHRER.



Partie du Canton de Berne concernée par le vote

En réponse à MM. Krieg et Debré

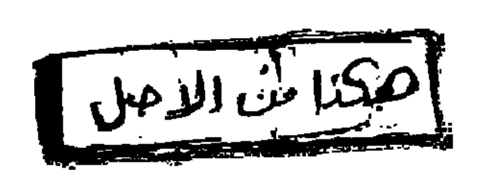
M. DE GUIRINGAUD : la résolution de l'Assemblée européenne sur les armements est « nulle ».

La résolution de l'Assemblée parlementaire européenne demandant « *un programme d'action européen pour (...) la production d'armements classiques* » (*le Monde* du 16 juin) « *se situe hors des compétences de l'Assemblée et hors du champ d'application des traités* », a répondu, dans le *Journal officiel* du 23 septembre, M. de Guiringaud à des questions de MM. Krieg et Debré (députés R.P.R. de Paris et de la Réunion). « *Le texte de la résolution est, bien entendu, nul et de nul effet* », précise le ministre des affaires étrangères.

Cette résolution avait été adoptée le 14 juin malgré l'opposition des communistes français et des gaullistes. M. Krieg avait demandé au gouvernement quelle suite il entendait donner à cette affaire. M. Debré avait demandé au ministre s'il n'entendait pas protester contre l'attitude de la Commission, « *qui s'est déclarée compétente pour étudier le problème de l'armement alors que les affaires de la défense ne relèvent en aucune façon de ses attributions* ».

Il lui demandait aussi s'il ne jugeait pas nécessaire de prendre « *des garanties quant à l'ordre du jour de la future Assemblée élue au suffrage universel* ». (Le thème est souvent développé par M. Debré pour s'opposer aux élections européennes.) M. de Guiringaud répond que la Commission a eu une attitude « nuancée » en soulignant que seuls les aspects commerciaux et industriels de l'armement étaient de son ressort.





EUROPE

Italie

Les mystères de l'affaire Moro

Les polémiques sur l'affaire Moro relancent l'activité politique à Rome. M. Fanfani commence à contester ouvertement la ligne du gouvernement, et les républicains envisageraient de quitter la majorité.

Là-dessus, un journal d'extrême gauche, « Il Quotidiano dei Lavoratori », a publié, le samedi 23 septembre, une interview de M. Giulio Andreotti. Le président du conseil y laisse entendre que les huit lettres inédites de l'otage ont pu être diffusées par la propre famille de celui-ci qui, en tant que partie civile, avait demandé et obtenu une copie de tous les documents. Or l'avocat de la partie civile n'est autre que M. Giuliano Vassali, ex-candidat socialiste à la présidence de la République. M. Vassali a vivement protesté contre ces insinuations qui dénoncent, selon lui, une volonté de détruire son parti. Le démenti embarrassé de la présidence du conseil ne suffit pas à éclaircir ce nouveau mystère.

Invoquant la nécessité d'une « troisième voie », M. Andreotti a souhaité que les communistes sortent du « gué » où ils se trouvent actuellement entre opposition et gouvernement. Il demande d'attendre la *fin* de la législature (dans trois ans), « des élections anticipées n'ayant jamais réglé les problèmes en Italie ».

De notre correspondant

Rome. — L'affaire Moro ne s'est pas conclue le 9 mai dernier avec l'assassinat du président de la démocratie chrétienne. Elle ne cesse de rebondir, illustrant les propos de l'otage lui-même, qui, de sa prison, écrivait au monde politique : « *Vous ne vous débarrasserez pas de moi facilement.* »

Quatre mois et demi après ce drame, le mystère reste entier. Il grossit même, puisque de nouvelles questions sont soulevées chaque jour et nourrissent la thèse du « complot ». On est assailli de rumeurs, d'informations non contrôlées, de demi-révélations, parfois de simples suppositions qui, vraies ou fausses, finissent toutes par être utilisées à des fins politiques.

Il est clair que certains se servent du cadavre de Moro pour régler de vieux comptes ou gagner quelques points aux prochaines élections. Mais on ne peut exclure que des forces, italiennes ou étrangères, relancent sciemment l'affaire pour « déstabiliser » la vie politique. Il s'agirait en somme d'un complot *a posteriori*, d'une utilisation du drame par des groupes qui ne l'auraient pas forcément provoqué. Cela n'exclut pas que l'enlèvement et l'assassinat du président de la D.C. ait eux-mêmes procédé d'une conjuration.

Deux faits essentiels ne peuvent être oubliés quand on évoque Aldo Moro. D'une part, ce catholique sexagénaire, destiné à devenir président de la République, était le principal artisan de la politique d'union nationale. D'autre part, son enlèvement est intervenu quelques heures avant un débat parlementaire qui devait faire entrer les communistes dans la majorité. La victime n'a donc pas été choisie par hasard. Et ce n'est pas un hasard si son cadavre devait être découvert, cinquante-quatre jours après le rapt, à égale distance des sièges de la démocratie chrétienne et du P.C. Il s'agit bel et bien d'une affaire d'Etat.

L'affaire Moro est suffisamment mystérieuse pour qu'on n'en rajoute pas. Pourtant, nombre de journaux italiens — qui avaient eu une attitude très discutable pendant la détention de l'otage — s'ingénient à construire de nouvelles énigmes avec une grande légèreté. La matière ne manque pourtant pas : des dizaines de points, touchant aux faits eux-mêmes ou à leur utilisation politique, n'ont pas encore été éclaircis.

Les Brigades rouges étaient-elles capables de réussir cet enlèvement sans des appuis extérieurs ? Oui, répondent des spécialistes. On peut imaginer qu'un groupe de terroristes se soit entraîné au tir, qu'il ait parfaitement calculé son coup, prenant par surprise les forces de l'ordre et le monde politique. Toute l'affaire — de l'attentat à l'assassinat — peut se comprendre dans cette perspective. Si plusieurs détails sont stupéfiants, aucun n'est inexplicable et n'implique nécessairement une participation d'agents secrets, italiens ou étrangers.

Ce ne sont pas les faits matériels qui nourrissent la thèse de l'enlèvement-complot, mais le raisonnement : beaucoup de monde — à gauche comme à droite, à l'Est comme à l'Ouest — avait intérêt à éliminer Moro, l'homme du compromis avec les communistes, le symbole de l'anti-Yalta. Son assassinat n'ayant apparemment rien changé à la situation politique, ces mêmes forces, ou d'autres, seraient désireuses de relancer la tension. Il reste à le démontrer et à s'entendre sur le sens des mots : si l'on entend par « complot » de simples manœuvres politiques, tout le monde complote à Rome, tout au long de l'année.

Ce qui est très différent d'une tentative de « déstabilisation », opérée en dehors des partis, comme le furent les bombes de la période 1969-1974. Moro avait-il subi des pressions pour se retirer de la vie politique ? Certains de ses proches le laissent entendre avec insistance. On sait, en tout cas, que le président de la D.C. était inquiet.

« Ils nous le feront payer ! »

Deux témoignages frappent particulièrement. Le premier est celui de Franco di Bella, directeur du *Corriere della Sera*. Ayant rendez-vous au bureau de Moro quelques semaines avant le rapt, il fut bizarrement accosté, au pied de l'immeuble, par deux hommes armés qui prirent rapidement la fuite. En apprenant cet épisode, Moro fut bouleversé, déclarant à son interlocuteur : « *Nous sommes au temps des catacombes.* »

Le deuxième témoignage est celui d'un ami de la victime, le sénateur démocrate-chrétien Vittorio Cervone, qui vient de déclarer à *l'Espresso* : « *Moro disait :* « *Tu verras, ils nous feront payer* » *notre ligne politique.* »

— *Mais qui nous fera payer, demandais-je ?*

— *Nos adversaires. Intérieurs et extérieurs. Il m'arrive la même chose qu'à Berlinguer. Lui, il n'est pas compris en Union soviétique ; moi, je ne suis pas compris aux Etats-Unis et, pour une part, en Allemagne.* »

Jusqu'où sont allés les contacts avec les ravisseurs pendant la détention de Moro ? Il est établi que les terroristes ne se sont pas contentés de téléphoner à des journaux pour indiquer le lieu où se trouvaient des communiqués ou des lettres de l'otage. Des membres de la famille, des collaborateurs et des amis de l'homme d'Etat ont également entendu leur voix, à plusieurs reprises. C'est Moro lui-même qui fournissait les numéros de téléphone à ses gardiens. La police est persuadée que les contacts n'étaient pas à sens unique : les proches de Moro pouvaient joindre les terroristes.

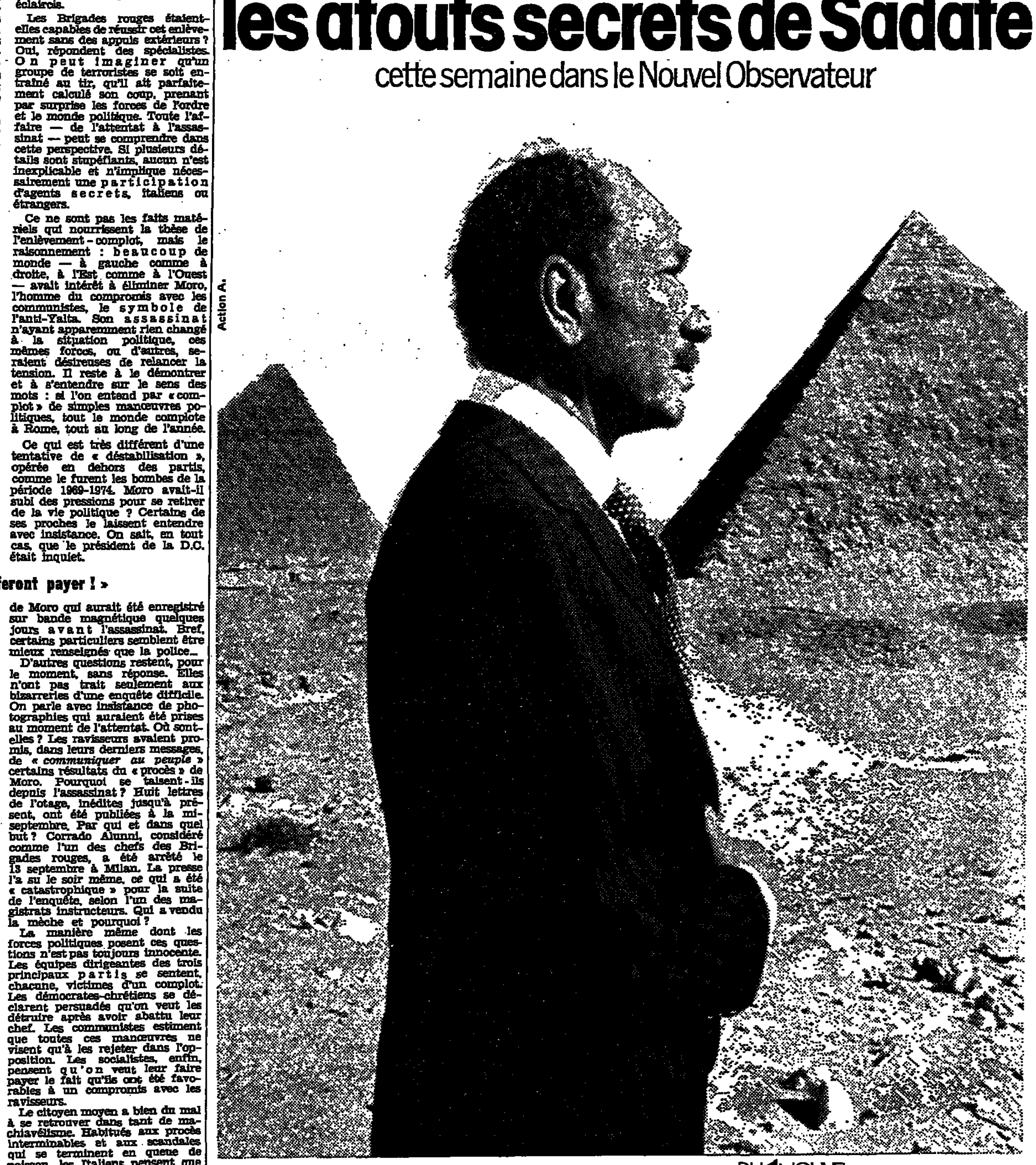
Certains partisans de la négociation laissent entendre — comment l'ont-ils su ? — que les Brigades rouges étaient prêtes à traiter ou même à se contenter de la libération d'un seul prisonnier en échange de Moro. On aurait laissé passer cette chance. En privé, des hommes politiques vont même jusqu'à affirmer que, parmi les ravisseurs, des « colombes » et des « faucons » s'affrontaient. Le sénateur Cervone fait état, pour sa part, d'un message de Moro qui aurait été enregistré sur bande magnétique quelques jours avant l'assassinat. Bref, certains particuliers semblent être mieux renseignés que la police...

D'autres questions restent, pour le moment, sans réponse. Elles n'ont pas trait seulement aux bizarreries d'une enquête difficile. On parle avec insistance de photographies qui auraient été prises au moment de l'attentat. Où sont-elles ? Les ravisseurs avaient promis, dans leurs derniers messages, de « *communiquer au peuple* » certains résultats du « procès » de Moro. Pourquoi se taisent-ils depuis l'assassinat ? Huit lettres de l'otage, inédites jusqu'à présent, ont été publiées à la mi-septembre. Par qui et dans quel but ? Corrado Alunni, considéré comme l'un des chefs des Brigades rouges, a été arrêté le 13 septembre à Milan. La presse l'a su le soir même, ce qui a été « catastrophique » pour la suite de l'enquête, selon l'un des magistrats instructeurs. Qui a vendu la mèche et pourquoi ?

La manière même dont les forces politiques posent ces questions n'est pas toujours innocente. Les équipes dirigeantes des trois principaux partis se sentent, chacune, victimes d'un complot. Les démocrates-chrétiens se déclarent persuadés qu'on veut les détruire après avoir abattu leur chef. Les communistes estiment que toutes ces manœuvres ne visent qu'à les rejeter dans l'opposition. Les socialistes, enfin, pensent qu'on veut leur faire payer le fait qu'ils ont été favorables à un compromis avec les ravisseurs.

Le citoyen moyen a bien du mal à se retrouver dans tant de machiavélisme. Habitués aux procès interminables et aux scandales qui se terminent en queue de poisson, les Italiens pensent que l'affaire ne sera pas éclaircie de sitôt. L'éditorialiste de droite Indro Montanelli ne croyait pas si bien dire en mars dernier : « *Moro appartient à ce type de protagonistes qui, lorsqu'ils disparaissent, laissent un vide encore plus grand que l'espace qu'ils avaient occupé.* »

R. S.



Action A.

AFRIQUE

LE CONFLIT DU SAHARA OCCIDENTAL

Le congrès du Polisario examine l'opportunité de maintenir le cessez-le-feu

Alors que le Front Polisario presse Nouakchott d'adopter une position claire sur le problème du Sahara occidental, le chef de l'Etat mauritanien, le lieutenant-colonel Mustapha Ould Mohamed Salek, a fait une ouverture en direction d'Alger. « Les relations de la Mauritanie et de l'Algérie, a-t-il déclaré, ne doivent pas être subordonnées au conflit du Sahara occidental. Sauf opposition formelle de l'Algérie, nos relations avec ce pays devraient être des relations de fraternité ou au moins de bon voisinage et d'amitié. »

Le chef de l'Etat, qui a mis l'accent sur le caractère provisoire de la présence des troupes marocaines en Mauritanie, a également démenti les propos qui lui ont été prêtés par Rabat et selon lesquels son pays s'efforcerait d'absorber le Front Polisario dans le cadre d'un règlement du conflit. « Nous sommes simplement convenus de la nécessité de trouver rapidement une solution de paix globale au Sahara », a-t-il dit.

De notre correspondant

Alger. — Le quatrième congrès du Front Polisario, qui se tient les 25 et 26 septembre *« quelque part dans les territoires libérés »*, au sud de Tindouf, revêt une importance particulière en raison de la situation créée par le renversement, en juillet, du président Mokhtar Ould Daddah par un groupe d'officiers désireux de parvenir à la paix. Ces assises se prononceront notamment sur l'opportunité de maintenir le cessez-le-feu décidé par le Front sur le territoire mauritanien, dès le 12 juillet, et scrupuleusement respecté jusqu'à présent.

Pour M. Mohammed Salem Ould Salek, ministre de l'information de la République arabe sahrouie démocratique, c'est de la proclamation de ce cessez-le-feu que date l'instauration d'un climat favorable à la paix. *« Nous sommes les seuls, jusqu'à présent, à avoir agi de façon concrète pour instaurer une détente et amorcer une dynamique de paix,* nous a-t-il dit. *De vagues déclarations d'intention ont répondu, jusqu'à présent, à notre initiative. Nous ne pouvons nous en contenter. »*

Les dirigeants du Front gardent une prudente réserve à l'égard de l'activité déployée, ces dernières semaines, par M. Giscard d'Estaing et le président ivoirien, M. Houphouët-Boigny. *« Il ne faudrait pas,* nous a déclaré à ce propos M. Ould Salek, *que l'on réédite l'erreur commise lors des accords de Madrid en 1975 et que l'on tente de régler le problème du Sahara occidental en dehors du peuple sahraoui et de ses légitimes représentants. Notre représentativité, nous l'avons prouvée par les armes et sur le terrain. Rien ne peut se faire sans nous. »*

Pour les Sahraouis, l'éventuelle création d'un « *Etat-croupion* » dans la seule partie rattachée à la Mauritanie constitue une absurdité. *« De quoi vivrait un tel pays,* nous a demandé M. Ould Salek, *puisque le Maroc a pris le contrôle des richesses du territoire et particulièrement du phosphate ? »*

Notre interlocuteur dénonce *« l'intransigeance du roi Hassan II et sa prétention à régenter la région en fonction de ses intérêts. L'obstination du Maroc et le chantage qu'il exerce, grâce à la présence sur le sol mauritanien de quelque neuf mille hommes des forces armées royales, ne pourront servir d'excuse ou de justification aux dirigeants de Nouakchott. S'ils veulent vraiment la paix, ils doivent le prouver par des actes et dépasser le stade des déclarations vagues qui entretiennent la confusion et l'équivoque »*.

Les quelque trois cents congressistes désignés par la population des camps de réfugiés, les combattants et les organismes du Front, vont être appelés à se prononcer sur toutes ces questions et à définir le programme et la stratégie du mouvement pour les années à venir. Quelles que soient les difficultés qui restent à surmonter, la situation se présente bien plus favorablement pour lui que lors du précédent congrès d'août 1976.

Aujourd'hui, la chute du président Ould Daddah, *qui* avait apporté sa caution à l'action du roi Hassan II, est de nature à entamer considérablement la *position marocaine* dans les instances internationales et, *particulièrement*, à l'O.U.A. Les Sahraouis *estiment* qu'il sera beaucoup plus difficile désormais à Rabat d'empêcher la réunion du sommet extraordinaire de l'O.U.A. décidé à l'île Maurice en 1976. Celui-ci doit être préparé par un comité *ad hoc,* dont la création a été décidée par le *sommet ordinaire de Khartoum* en juillet. Les dirigeants du Front tiennent à préciser qu'il ne s'agit pas, comme on l'écrit souvent, d'une *« commission de sages »*, chargée d'une sorte de médiation, mais seulement d'un organisme technique interne à l'O.U.A.

En attendant, les combattants du Front font porter leurs efforts sur les forces stationnées au nord du Sahara occidental et lancent même des raids jusqu'en territoire marocain dans les provinces de Tarfaya et de Tan-Tan. *Le Polisario* a fait état ces derniers jours de très *nombreux* accrochages. Il a annoncé notamment qu'il avait abattu au nord de *Smara* un chasseur F-5 *marocain* et capturé son pilote, un capitaine. Des *commandos* du Front, utilisant des canots pneumatiques, auraient également mitraillé des bateaux de pêche au large des côtes du Sahara.

DANIEL JUNQUA.

● *La Société nationale industrielle et minière* (SNIM), entreprise d'Etat de six mille employés, fondée en 1972 pour assurer le contrôle des principales ressources industrielles et minières de la Mauritanie, a été transformée en société d'économie mixte. Cette décision a été prise par le conseil des ministres dans la perspective de l'exploitation de nouveaux gisements au nord de Zouérate, nécessitant un investissement de 400 millions de dollars. L'Etat conserve 51 % du capital de la nouvelle société, estimé à 300 millions de dollars, les principaux actionnaires étant l'Arab Mining Company (Jordanie), la Banque islamique (Arabie Saoudite) et une entreprise koweïtienne. La Libye et l'Irak ont également annoncé leur intention de participer. — *(A.F.P.)*

AU COURS DE LEUR RENCONTRE AU NIGÉRIA

M. Callaghan et le président Kaunda se sont mis d'accord sur un plan d'action en Rhodésie

De notre correspondant

Londres. — La Grande-Bretagne entreprendra de nouveaux efforts pour aboutir à un règlement négocié en Rhodésie et adoptera une attitude très ferme sur le problème de la Namibie. Tel est le résultat le plus net, dit-on dans les milieux officiels, des entretiens du premier ministre, M. Callaghan, avec le président Kaunda, de Zambie, et le général Obasanjo, président du Nigéria, au cours de son voyage éclair dans la petite ville de Kano (Nigéria). D'une manière générale, on se déclare très satisfait ici des conversations qui ont permis à M. Callaghan, dit-on, de réaffirmer la détermination britannique de coopérer avec les leaders africains et, du même coup, de renforcer la crédibilité de la Grande-Bretagne, passablement éprouvée par les révélations récentes sur les violations, connues et tolérées par les gouvernements britanniques, de l'embargo pétrolier contre la Rhodésie.

Cette affaire, qui avait tant mécontenté le président Kaunda et est, en fait, à l'origine du voyage de M. Callaghan, n'aurait tenu qu'une place très limitée dans les entretiens. Le président zambien aurait décidé d' *« oublier le passé »* moyennant l'engagement de M. Callaghan d'assurer à son pays une assistance technique et financière supplémentaire. En même temps, les présidents Kaunda et Obasanjo auraient donné l'assurance à M. Callaghan que des représailles n'étaient pas envisagées actuellement contre les propriétés et installations britanniques dans leurs pays respectifs.

La confiance ainsi rétablie, M. Callaghan et le président Kaunda ont discuté de la prochaine initiative anglo-américaine en vue d'aboutir à une solution du problème rhodésien. Les deux hommes d'Etat se sont mis d'accord sur un plan d'action dont le détail n'a pas été précisé. Apparemment, le gouvernement britannique, après consultation avec Washington, est décidé à aller de l'avant en tenant la grande conférence projetée, même en l'absence de certaines des parties intéressées. M. Graham, représentant britannique chargé de mission à Salisbury, doit reprendre contact avec tous les participants, mais on laisse entendre que la conférence aura lieu même si M. Smith et les membres du gouvernement transitoire n'y participaient pas. De son côté, le président Kaunda va s'efforcer de faire revenir M. Nkomo sur sa décision de ne pas prendre part à cette réunion. Le leader nationaliste, au cours d'une interview radiodiffusée, a maintenu son intention d'être absent de cette conférence, et, d'autre part, il a déconseillé aux Britanniques de revenir en Rhodésie. A cet égard, on précise à Londres qu'aucun contact n'a été pris avec M. Smith, contrairement à certaines informations laissant entendre que le premier ministre rhodésien souhaiterait maintenant négocier avec Londres un retour à la légalité, c'est-à-dire rendre à la Grande-Bretagne ses anciennes responsabilités administratives et militaires. En tout état de cause, dit-on, il n'est pas question d'envoyer des troupes britanniques en Rhodésie ou en Zambie. La question n'aurait pas été discutée à Kano.

HENRI PIERRE.

LA LOI MARTIALE EST PROCLAMÉE DANS CERTAINES RÉGIONS DE RHODÉSIE

Salisbury *(A.F.P., A.P., Reuter).* — Les forces rhodésiennes se sont retirées du Mozambique samedi 23 septembre après quatre jours d'opérations contre les bases de maquisards nationalistes. Un communiqué publié dimanche indique que tous les objectifs de l'armée ont été atteints, mais ne fait pas mention des pertes enregistrées de part et d'autre.

Le communiqué révèle qu'il y a eu des affrontements avec l'armée régulière mozambicaine près de Chimoio, à une cinquantaine de kilomètres à l'intérieur du territoire du Mozambique. C'est dans cette région que se trouve le quartier général de l'armée de libération nationale du Zimbabwe, l'organisation militaire du dirigeant nationaliste noir Robert Mugabe.

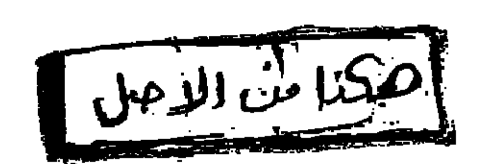
Par ailleurs, le général Peter Wallis, chef d'état-major de l'armée rhodésienne, a proclamé dimanche la loi martiale dans certaines régions.

« La loi martiale ne veut pas dire que les forces de sécurité seront autorisées à faire n'importe quoi, précise un communiqué. *Elle doit permettre de donner aux forces de sécurité une plus grande liberté d'action pour juguler avec plus d'efficacité la menace terroriste ; elle sera appliquée de bonne foi et de façon responsable... »*

Il semble que le communiqué ait été volontairement formulé de façon vague et équivoque. Il ne précise pas quelles sont les régions concernées par cette mesure, et les autorités militaires n'ont pas donné plus de précisions.

On ignore pour l'instant quelles seront les nouvelles prérogatives des forces gouvernementales à la suite de cette décision, le couvre-feu étant déjà en vigueur dans une grande partie du pays et les militaires jouissant d'une totale impunité pour toute action commise *« de bonne foi »*.

● L'ORGANISATION DE L'UNITÉ AFRICAINE (O.U.A.) a demandé vendredi 22 septembre que de *« sévères sanctions »* incluant un embargo obligatoire sur les livraisons de pétrole soient prises contre l'Afrique du Sud par le Conseil de sécurité des Nations unies. Dans une déclaration publiée au siège de l'Organisation à Addis-Abeba, l'O.U.A. a déclaré que, en annonçant la tenue d'élections en Namibie au mois de novembre, M. John Vorster, premier ministre sud-africain démissionnaire, a *« mis en cause directement les auteurs du plan »* occidental pour l'indépendance de la Namibie.



ASIE

Afghanistan

Plusieurs milliers de Pathans opposés au régime se seraient réfugiés au Pakistan

Islamabad *(A.F.P.)*. — Plusieurs milliers d'Afghans, fuyant le régime révolutionnaire du président Taraki ont trouvé refuge au Pakistan au cours des dernières semaines, apprend-on de source bien informée à Islamabad.

Ces réfugiés, au nombre de huit ou neuf mille, selon les estimations les plus dignes de foi, ont émigré avec leur famille, leur mobilier et leur bétail dans les zones tribales de Dir et de Chitral, au nord-ouest du Pakistan, ainsi qu'au Waziristan, dans l'ouest du pays, précise-t-on de même source.

Des rumeurs de combats, parfois extrêmement violents, opposant l'armée afghane aux tribus pathanes de l'est du pays, ont circulé à Islamabad depuis le renversement du président Daoud, le 27 avril dernier. Les nouvelles autorités procommunistes de Kaboul n'ont jamais fait état officiellement de l'existence d'une guérilla dans cette région.

Des mouvements d'opposition au régime de M. Taraki, constitués immédiatement après le coup d'Etat, notamment le Hezbi-Islami, d'inspiration religieuse, ont revendiqué plusieurs coups de main contre des postes isolés. Selon ces opposants, l'aviation est intervenue à diverses reprises contre les tribus, et les combats auraient fait plusieurs dizaines de morts dans chaque camp.

L'absence de routes et la configuration montagneuse de la partie orientale de l'Arghanistan ont interdit jusqu'ici toute vérification sérieuse de l'importance de la guérilla par des observateurs étrangers.

Du côté pakistanais, on affirme de source informée que le mouvement d'exil a commencé quelques jours après le coup d'Etat et n'a pas cessé depuis. Islamabad n'a cependant pas fait état jusqu'à présent de l'afflux de ces réfugiés, pour ne pas risquer d'altérer ses relations avec Kaboul. Les Afghans réclament en effet l'autodétermination des populations pathanes partagées en deux par la « ligne Durand », frontière née de la colonisation.

Un afflux continu de réfugiés dans des zones montagneuses éloignées et pauvres pourrait avoir des conséquences importantes pour le Pakistan, notent les observateurs à Islamabad. Les régions de Dir, Chitral et du Waziristan sont en effet chroniquement déficitaires en vivres, notamment en céréales, et le gouvernement pakistanais ne contrôle que de loin ces zones frontalières qui n'ont jamais été totalement assimilées.

Leur administration est largement laissée au choix des tribus, qui s'organisent selon le système ancestral de la « Jirgah », assemblée populaire des anciens. Souvent semi-nomades, les Pathans circulent à peu près librement entre l'Afghanistan et le Pakistan.

Indonésie

LES CHRÉTIENS JUGENT DISCRIMINATOIRES LES RÉCENTES MESURES CONTRE LE PROSÉLYTISME

Djakarta *(A.F.P.)*. — Une certaine agitation règne parmi les quelque dix millions d'Indonésiens chrétiens à la suite de la décision du gouvernement de limiter le prosélytisme dans ce pays à majorité musulmane.

Les principaux représentants des communautés catholiques et protestantes ont pris par deux fois ce mois-ci l'initiative sans précédent d'adresser des lettres au président Suharto, pour protester contre ce qu'ils ont appelé *« l'abolition virtuelle de la liberté de religion en Indonésie »*. Ils ont également affirmé que les décisions prises à ce sujet le mois dernier par le général Alamsyah, ministre des affaires religieuses, étaient inconstitutionnelles, car l'article 29 de la Constitution garantit « *à tout citoyen la liberté de religion et celle d'accomplir ses devoirs religieux* ».

Les chrétiens considèrent que les décisions ministérielles sont discriminatoires car elles interdisent le prosélytisme aux seuls fidèles d'une des cinq religions officiellement reconnues du pays, surtout si la propagande religieuse est accompagnée de *« moyens de persuasion »* tels que cadeaux, aliments ou médicaments.

La propagande religieuse au porte-à-porte est également interdite, ainsi que la distribution de tracts, livres et revues.

A TRAVERS LE MONDE

Chili

● LA DEMANDE D'EXTRADITION présentée par la justice américaine à l'encontre de trois officiers chiliens, dont le général Manuel Contreras, soupçonnés d'être impliqués dans l'assassinat de M. Orlando Letelier, ancien ministre de Salvador Allende, sera examinée à huis clos par la Cour suprême. L'avocat représentant le ministère de la justice américain, Me Alfredo Echeverry, avait demandé que la procédure soit publique. — *(A.F.P.)*

Chine

● M. MICHEL PONIATOWSKI, ancien ministre d'Etat, président d'honneur du parti républicain, arrivé dimanche 24 septembre à Pékin pour une visite privée, sera mardi l'hôte à déjeuner de M. Teng Hsiao-ping et pourrait rencontrer, mercredi, le président Hua Kuo-feng, indique notre envoyé spécial à Pékin, André Passeron. Cette arrivée coïncide avec le départ de M. Chirac qui a demandé que le contenu de ses entretiens avec les dirigeants chinois soit transmis à M. Giscard d'Estaing par l'intermédiaire du Quai d'Orsay.

● UN POETE CONTESTATAIRE chinois, victime d'une des premières grandes purges d'intellectuels survenues au sein du parti communiste, avant même la fondation de la République populaire, a été officiellement réhabilité.

Il s'agit d'Ai Ching, nom de plume de Chiang Hai-cheng, qui avait fait ses études en France et dont certaines œuvres ont franchi les frontières. Son nom est réapparu samedi 23 septembre dans la presse officielle, alors qu'on ignorait tout de lui depuis les toutes premières années du régime communiste. *Le Quotidien du peuple* l'a en effet cité parmi les membres d'une délégation d'écrivains visitant le champ pétrolier de Taching, une réalisation modèle de l'industrie chinoise. — *(A.F.P.)*

Espagne

● DEUX GARDES CIVILS ONT ETE TUES d'une rafale de mitraillette, ce lundi 25 septembre, dans la matinée, à Saint-Sebastien, au pays basque espagnol. Un policier a, d'autre part, été tué, et quatre autre blessés samedi par l'explosion d'une bombe, à proximité de Vitoria, dans la province basque d'Alava. Ces deux attentats n'ont pas été revendiqués. — *(A.F.P.)*

Kenya

● M. DANIEL ARAP MOI a été déclaré, samedi 23 septembre, seul candidat à la présidence de la Kenya African National Union (KANU), vacante depuis le décès de Jomo Kenyatta. Cette décision, annoncée par le comité exécutif du seul parti légal du Kenya, fait automatiquement du président intérimaire l'unique candidat « valable » à la présidence de la République. Le dépôt des candidatures à la présidence de la KANU avait été prévu samedi matin, au lendemain d'un deuil national de trente jours décrété à la suite de la disparition de Kenyatta. Entre-temps, l'ensemble du personnel politique s'étant rallié à sa candidature, M. Moi a été le seul à se présenter au centre de conférences Kenyatta, siège de la Kanu. Sa candidature, validée par le comité exécutif du parti, doit être soumise, le 6 octobre, à une conférence générale de la KANU. — *(Corresp.)*

Paraguay

● QUINZE PRISONNIERS POLITIQUES font une grève de la faim depuis six semaines, dans différents lieux de détention d'Asuncion, en vue d'obtenir leur libération, annonce le Comité français de solidarité avec le peuple du Paraguay. Deux d'entre eux, MM. Severo Acosta et Virgilio Bareiro sont privés de liberté depuis quatorze ans. Un mouvement semblable avait été déclenché en juin dernier. Les grévistes avaient alors obtenu que quelques détenus soient aussitôt libérés, et une promesse, à ce jour non tenue, d'élargissement pour tous les autres prisonniers politiques. L'archevêque de la capitale, Mgr Rolon, a été désigné par les grévistes pour servir de médiateur avec le gouvernement.

LES ÉLECTIONS

MEURTHE-ET-MOSELLE : M. Servan-Schreiber reconnaît son « éclatante » défaite face à M. Yves Tondon (P.S.)

L'ampleur de la défaite de M. Jean-Jacques Servan-Schreiber a de quoi surprendre quand on se souvient du succès qu'il avait rencontré en se lançant dans l'aventure lorraine. C'était en juin 1970, également à l'occasion d'un scrutin partiel rendu nécessaire par la démission de M. Roger Souchal (U.D.R.), en désaccord avec le gouvernement sur le tracé de l'autoroute Paris-Strasbourg.

Cette fois, c'est le Conseil constitutionnel qui a provoqué cette élection partielle en annulant le scrutin de mars dernier, et, contrairement à la tradition, M. Servan-Schreiber n'a pas bénéficié de la « prime » à l'invalidé : il est le cinquième des vingt-deux députés invalidés depuis le début de la Ve République qui, sollicitant la confirmation de leur mandat, ont été battus.

Au soir des résultats, dimanche 24 septembre, M. Servan-Schreiber a estimé que son *« éclatante »* défaite *« dépasse évidemment les questions de personne »*. Selon lui, la question des reports de voix est négligeable. Il a ajouté : *« La marée noire du chômage rend à juste titre sourd et aveugle. Les gens qui la subissent ou qui la redoutent, voilà le cri de la Lorraine, ce soir, qui concerne non seulement les Lorrains, mais tant et tant de Français. Mon seul devoir est de dire maintenant que si ce cri est entendu, — il le sera parce qu'il est éclatant, — il mérite de l'être, il mérite d'être compris. Il faut que tous les responsables, et personne ne sera dénoncé de ma part comme coupable de quoi que ce soit, sachent que le chômage tel que nous le connaissons ici et dans tant d'autres régions françaises rend révoltée et à juste titre chacune des familles qui le connaissent ou qui se sentent menacées. Voilà le sens de ce vote qui ne m'étonne pas. Et plus il est fort, ce cri, et plus à l'évidence il serait dérisoire de rentrer dans des calculs secondaires. Le chômage n'est pas supportable et il n'est pas supporté. Quand il atteint tant de jeunes — par conséquent eux-mêmes et leur famille, — il est un phénomène national. Si ce cri est entendu ce soir, il aura servi la Lorraine et le pays. »*

Pour M. Yvon Tondon, *« le résultat concrétise la volonté populaire dans l'union des forces de gauche »*. Il a souligné qu'au premier tour *« de nombreux électeurs avaient manifesté leur mécontentement »* mais qu'au second *« plus nombreux encore* (avaient été) *ceux qui ont voulu exprimer leur volonté de désavouer la politique menée par le gouvernement de M. Barre »*. Il a poursuivi : *« Ils affirment ainsi un désir d'aller vers un changement profond de politique, une politique qui donnerait à chacun le droit au travail, le droit à la concertation et à la réduction des inégalités. »*

Commentant le *« succès »* de M. Tondon, M. François Mitterrand a noté que la rencontre du socialisme avec le mouvement populaire, comme à Nancy, *« est une réalité politique qui n'est pas nouvelle mais accentuée depuis les dernières élections générales »*. Il a ajouté : *« Je ne suis pas sûr que les campagnes électorales dites à l'américaine soient le meilleur moyen de toucher nos populations qui souffrent beaucoup du chômage, de la hausse des prix et qui savent que le gouvernement gère mal les affaires du pays. Elles ont besoin de moins de spectacle et de plus de sérieux. Je n'ai aucun mot à prononcer sur le candidat qui n'a pas été élu, ce n'est pas mon genre. Mais je pense que ce succès socialiste est significatif d'un mouvement politique qui pourrait s'appeler bientôt un mouvement historique. »*

Quant à M. Eric Hintermann, secrétaire général du P.S.D. (parti socialiste-démocrate), il a noté que la victoire de M. Tondon *« a eu lieu dans un scrutin où l'on pouvait voter socialiste sans le moindre risque communiste »*. Il a expliqué : *« Le même candidat avait été battu en mars lorsque l'on ne pouvait élire un député socialiste sans voter dans le même temps pour des ministres communistes. La leçon est claire : de grandes perspectives s'ouvriraient au socialisme français s'il se dégageait de l'alliance communiste et s'orientait vers la social-démocratie. »*

De son côté, M. Roger Chinaud, président du groupe parlementaire de l'U.D.F. de l'Assemblée nationale, a relevé : *« Quand il y a une élection partielle pour un candidat de la majorité, il l'affronte dans une climat moins bon parce qu'il n'y a pas d'enjeu national. (...) Il y a une perte dans les reports de voix de l'électorat de la majorité. Pourquoi ? Il est temps d'y réfléchir. »*



(Dessin de KONK.)

M. Roger-Gérard Schwartzenberg, vice-président du M.R.G., en déclarant que l'élection de M. Tondon est une *« victoire de la clarté politique »*, apporte un élément de réponse. En refusant de donner, durant sa campagne, une dimension nationale au scrutin, M. Servan-Schreiber a, d'une certaine manière, favorisé l'expression du mécontentement, d'autant qu'il ne s'est pas privé de trouver des justifications au « ras-le-bol » des électeurs. En refusant de se lier au gouvernement, le président du parti radical a adopté une attitude d'autant plus paradoxale qu'il attendait de ce même gouvernement des actions positives pour sa circonscription. Par exemple, dans le cas de l'aciérie de Neuves-Maisons, dont l'achèvement a constitué l'un des thèmes principaux de sa campagne électorale, « J.-J. S.-S. » s'est félicité de l'adoption du plan sidérurgique. Le gouvernement a, selon lui, désormais la possibilité de poursuivre cette aciérie. Dans le même temps, M. Barre s'est contenté d'indiquer qu'il tenait compte des « atouts réels » de cette installation, tout en précisant qu'il n'était pas maître de cette décision. Comment les électeurs pouvaient-ils croire que M. Servan-Schreiber obtiendrait plus d'un gouvernement qu'il critique, et qui n'a pas semblé disposé à le soutenir, qu'un candidat socialiste ? A Chaligny, commune de la circonscription où vivent de nombreux ouvriers de Neuves-Maisons, M. Servan-Schreiber recueille 28,10 % des 1 455 suffrages exprimés, soit 1,25 points de moins qu'en mars, époque où aucune menace ne planait sur l'aciérie.

Pour les reports de voix, les désistements ont été à ce point nuancés — voire inexistants comme dans le cas de M. Claude Huriet qui s'est contenté de laisser les électeurs choisir « en leur âme et conscience », — que leur imperfection ne peut étonner. A Nomeny, chef-lieu du canton rural de la circonscription, le total des voix de M. Servan-Schreiber et de M. Huriet, était de 243. Au second tour, bien qu'il y ait eu 28 suffrages exprimés supplémentaires, J.-J. S.-S. n'en recueille que 212.

Dans le canton de Nancy-nord, dont M. Huriet est conseiller général, M. Servan-Schreiber aurait été en tête dans dix des quatorze bureaux de vote. Il perd cette première place dans les deux bureaux du quartier des Trois-Maisons où M. Huriet habite. Dans ce canton, M. Servan-Schreiber obtient 4 221 suffrages (48,21 % des 8 754 suffrages exprimés) alors qu'au premier tour, l'addition de ses voix et de celles de M. Huriet représentait 52,09 % des 7 615 suffrages exprimés.

Quant à l'abstention, il convient de noter qu'elle est près de 7 points inférieure à ce qu'elle était en 1970. Comme une étude effectuée par un groupe de l'université de Nancy l'avait montré (*le Monde* du 22 septembre), les électeurs abstentionnistes au premier tour, qui votent au second, sont plus favorables à la gauche qu'à la majorité.

M. Tondon, qui, après rectification des résultats par le Conseil constitutionnel, avait un retard de 4 voix sur le président du parti radical, gagne avec 8 906 suffrages d'avance, c'est-à-dire qu'il fait plus que doubler le « potentiel » de voix (4 009), dont il disposait à l'issue du premier tour. — A. Ch.

LE NOUVEL ÉLU

Né le 16 février 1922 à Pont-à-Mousson (Meurthe-et-Moselle), M. Yvon Tondon travaille aux fonderies de Pont-à-Mousson depuis quarante-deux ans. Ouvrier électricien, il a milité à la JOC (Jeunesse ouvrière chrétienne). Réfractaire au service du travail obligatoire (S.T.O.) pendant la guerre, il adhère, en 1948, à la C.F.T.C., puis à la C.F.D.T. Depuis 1960, M. Tondon est secrétaire du comité central d'entreprise de Pont-à-Mousson S.A. Membre de la commission exécutive de la fédération départementale du P.S., parti auquel il a adhéré en 1973, M. Tondon a été élu conseiller général en mars 1976 dans le canton de Pont-à-Mousson, commune dont il est conseiller municipal depuis mars 1977.

Recul de la majorité

(Suite de la première page.)

Ainsi s'efface de la scène politique ou du moins parlementaire, où il avait fait une fracassante entrée il y a huit ans et trois mois, un « empêcheur de tourner en rond » qui était parfois inspiré, mais s'était placé en posture inconfortable. Après qu'il eut refusé en 1970 de jouer son rôle au sein d'une gauche qui était pourtant alors en pleine décomposition, on le retrouvait en ce mois de septembre 1978 dans l'attitude d'un centriste « mal rallié », d'un « majoritaire » assez étrange qui se réclamait très fort du président de la République (le scrutin de Nancy n'a pas de quoi réjouir M. Giscard d'Estaing), mais ne laissait jamais passer l'occasion de critiquer M. Barre. Aussi bien n'a-t-il récupéré au second tour que 41,53 % des suffrages exprimés alors qu'au premier, lui-même, M. Huriet soutenu par le R.P.R. et par le Centre national des indépendants et paysans et M. Parra, gaulliste désavoué par le R.P.R. et exclu des rangs de cette formation en avaient totalisé 44,69 %.

La situation est symétrique de celle de Nancy dans la 16e circonscription de Paris (partie du quatorzième arrondissement), où M. de La Malène, R.P.R., candidat unique de la majorité, ne recueille au premier tour de scrutin que 39.20 % des suffrages exprimés alors que le 12 mars, lui-même et le candidat de l'U.D.F. en avaient totalisé 44.69 %. Le député invalidé, premier adjoint de M. Chirac à la mairie de Paris, est dans une position aussi difficile que M. Servan-Schreiber, au lendemain du premier tour de Nancy. Il arrive certes en tête du ballottage, mais les candidats de l'opposition (P.S., P.C., P.S.U., ex-M.R.G. et L.C.R.) obtiennent à eux cinq 53.94 % des suffrages exprimés. Rien ne permet de postuler que le dégel des abstentionnistes du premier tour, fort nombreux (46,16 % des inscrits), profitera plus à M. de La Malène à Paris qu'il n'a profité à M. Servan-Schreiber à Nancy.

Les cinq élections partielles rendues nécessaires par les décisions du Conseil constitutionnel se soldent par autant de succès pour l'opposition. Le double échec de MM. Servan-Schreiber et de La Malène mériterait d'autant plus de retenir l'attention que depuis le début de la Ve République dont on fêtera jeudi à l'Elysée le vingtième anniversaire, cinq seulement des vingt-quatre députés invalidés (y compris ceux de 1978) n'ont pas retrouvé leur siège. Le 12 mai 1963, Mme Roca (P.C.) avait été battue par M. Poudevigne (indépendant) dans la 2e circonscription du Gard. Le 28 avril 1968 M. Faggianelli (U.D. Ve) avait été battu par M. Zuccarelli (radical F.G.D.S.) dans la 2e circonscription de Corse. Le 16 septembre 1973 M. Duroure (P.S.) l'avait emporté sur M. Mirtin (U.D.R.) dans la 1re circonscription des Landes. Le 9 décembre 1973 M. Ibéné (apparenté au P.C.) avait battu M. Hélène (U.D.R.) dans la 2e de la Guadeloupe. M. Servan-Schreiber étant le cinquième invalidé malheureux, M. de La Malène pourrait fort bien être le sixième le 1er octobre.

Les parlementaires U.D.F. réunis dans le Var, puis ceux du R.P.R. qui siégeront à partir de mercredi à Biarritz, ont de quoi s'interroger non seulement sur l'avenir de M. Servan-Schreiber à la tête du parti radical et sur celui de M. de La Malène mais sur le bilan des quatre consultations partielles qui se sont déroulées depuis le 16 juillet. Si l'on « globalise » les résultats des seconds tours de la Seine-Saint-Denis, du Pas-de-Calais, de la Meurthe-et-Moselle et du tour unique du Gers, le bilan est fort décevant pour la majorité : elle recueille un nombre de suffrages qui ne représente que 29,64 % des électeurs inscrits (au lieu de 41,65 % le 19 mars) et 44,85 % des suffrages exprimés (au lieu de 49,78 %).

En présence d'une telle situation, la facilité est de prétendre qu'en l'absence d'« enjeu national » le corps électorale peut se défouler tout à son aise et prodiguer au pouvoir des avertissements sans frais. C'est ce que ne manque pas de faire M. Chinaud, président du groupe U.D.F. de l'Assemblée nationale mais son avis n'est guère partagé. M. Servan-Schreiber a raison de compter la *« marée noire du chômage »* parmi les facteurs qui ont causé sa perte et M. Guéna, conseiller politique du R.P.R., n'a pas tort de faire observer : *« Nul doute que l'opinion traduit son désappointement devant l'action menée depuis les élections. Chômage et vie chère ne sont pas seulement des statistiques, mais de terribles réalités, que les recettes appliquées depuis six mois ou depuis deux ans n'ont pu réduire. »*

Ces réflexions désabusées contrastent avec la joie justifiée que manifestent les leaders du P.S., qu'il s'agisse de M. Mitterrand, affirmant que *« le socialisme rencontre le mouvement populaire »*, de M. Poperen, député du Rhône, convaincu plus que jamais que ce n'est pas le moment de *« changer de route »*, ou de M. Delfau, membre du secrétariat national, constatant que *« le parti socialiste est bien devenu la principale force de rassemblement de tous ceux qui subissent la politique de la droite »*.

Il semble que bon nombre d'électeurs communistes le pensent eux aussi. Le P.C.F. colmate un peu à Paris ses brèches antérieures, puisque Mme Perlican ne perd, par rapport au 12 mars dernier, que 1,28 point de pourcentage, tandis que le recul avait été de 4,55 points le 17 septembre en Meurthe-et-Moselle et de 6,81 points le 3 septembre dans le Pas-de-Calais.

Le contraste est néanmoins saisissant avec la poussée constante générale et souvent spectaculaire du P.S. toujours par rapport au premier tour de mars : 17,27 points gagnés dans le Pas-de-Calais, 11,48 en Meurthe-et-Moselle et 10,71 à Paris. Que son candidat soit un « majoritaire » (MM. Wilquin dans le Pas-de-Calais et Tondon en Meurthe-et-Moselle) ou un « minoritaire » (Mme Avice bien placée pour l'emporter à Paris appartient au CERES) le P.S. apparaît plus que jamais comme un parti attrape tout.

Ce n'est peut-être pas une situation idéale ni très claire, mais le sort du P.C.F. n'en est pas plus enviable pour autant dans la mesure où il se confirme, scrutin après scrutin, que les attaques lancées contre les dirigeants socialistes laissent indifférents, pour ne pas dire plus, les électeurs.

Jean Le Lagadec explique tout cela, dans *l'Humanité* de ce lundi, par *« le développement d'une campagne anticommuniste très pesante »* et par le fait que *« la droite a pour stratégie de favoriser le parti socialiste contre le parti communiste français »*. On attend une analyse plus sérieuse et plus fine de la part du comité central du P.C.F. qui siégera mercredi et jeudi.

RAYMOND BARRILLON.

NATIONALISATION

Le plan de sauvetage de la sidérurgie a entraîné dimanche un premier licenciement. L'« Etat-U.D.R. » brisé, le « turlupin de la politique » doit beaucoup regretter que l'« Etat-U.D.F. » ne soit pas encore tout à fait établi. Mais on peut lui faire confiance pour tenter bientôt une reconversion radicale.

Le projet de loi limitant le cumul des mandats ne devrait pas l'empêcher, en effet, d'être candidat, après Michel Poniatowski, à l'Assemblée européenne. Celui qui se proclamait « député de Lorraine » quand il n'était qu'élu en Meurthe-et-Moselle, ne manquera pas à Strasbourg de se présenter comme « député de France ».

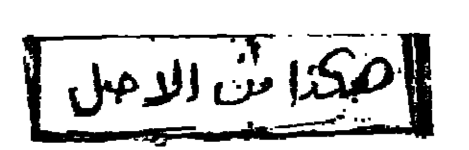
Les futurs chômeurs lorrains viennent ainsi de rendre à J.-J. S.-S. un immense service en lui offrant enfin ce qu'il était venu chercher à Nancy : la perspective d'un destin national.

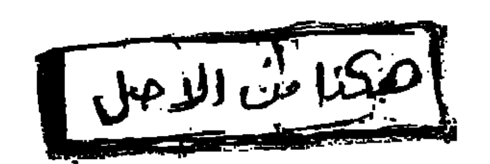
GRÉGOIRE DIREZ.

CANDIDATS et PARTIS	24 septembre 1978 Inscrits : 79 540 Suf. exp. : 52 608 Abst. : 31,97 %		17 septembre 1978 Inscrits : 79 532 Suf. exp. : 45 763 Abst. : 41,47 %		19 mars 1978 Inscrits : 80 306 Suf exp. : 65 644 Abst. : 16,51 %		12 mars 1978 Inscrits : 80 '07 Suf. exp. : 63 717 Abst. : 18.91 %		11 mars 1973 Inscrits : 70 070 Suf. exp. : 53 282 Abst. : 19.69 %		4 mars 1973 Inscrits : 70 094 Suf exp : 53 698 Abst. : 21.42 %		28 juin 1970 Inscrits : 67 536 Suf. exp. : 40 546 Abst. : 38,87 %		21 juin 1970 Inscrits : 67 538 Suf. exp. : 40 426 Abst. : 38,74 %		30 juin 1968 Inscrits : 65 577 Suf. exp. : 44 385 Abst. : 28,93 %		23 juin 1968 Inscrits : 65 578 Suf exp. : 50 757 Abst. : 21.25 %	
	Voix	%	Voix	%	Voix	%	Voix	%	Voix	%	Voix	%	Voix	%	Voix	%	Voix	%	Voix	%
MM. Tondon (P.S.)	30 757	58,46	17 152	37,48	32 820	49,39	16 571	26	—	—	5 056 (1)	9,41	—	—	953 (1)	2,35	—	—	4 895 (1)	9,64
Servan-Schreiber (U.D.F.-rad.)	21 851	41,53	13 253	28,96	32 824	50	16 292	25,56	23 335	42,21	16 188	30.14	22 414	55,28	18 352	45,39	—	—	—	—
Huriet (maj.)	—	—	6 822	14,90	—	—	14 240	22,34	14 026 (2)	25,37	10 138 (2)	18,87	10 075 (2)	24,84	10 836 (2)	26,80	28 119 (2)	63,35	24 489 (2)	48,24
M. Favaro (P.C.)	—	—	6 522	14,25	—	—	11 981	18,80	17 921 (3)	32,41	10 521 (3)	19,59	8 057 (3)	19,87	7 684 (3)	19	16 266 (3)	36,64	8 847 (3)	17,13
Mme Nimsgern (L.O.)	—	—	503	1,09	—	—	803 (6)	1,26	—	—	3 034 (4)	5,65	—	—	—	—	—	—	—	—
MM. Begorre (P.S.U.)	—	—	498	1,08	—	—	1 247	1,95	—	—	1 054 (6)	1,96	—	—	2 079 (4)	5,14	—	—	6 921 (4)	13,63
Parra (gaull.)	—	—	379	0,82	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Dupuy (P.F.N.)	—	—	300	0,65	—	—	1 000 (5)	1,56	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Mme Régis-Judicis (roy.)			211	0,46	—	—	279	0,43	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
M. Jeunet (A.D.E.R.*)			123	0,26	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
U.G.P. (*)	—	—			—	—	754 (7)	1,18	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
L.C.R. (*)	—	—			—	—	373 (8)	0,58	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
U.O.P.D.P. (*)	—	—			—	—	177 (9)	0,27	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Divers	—	—			—	—	—	—	—	—	7 707 (10)	14,35	—	—	522 (11)	1,29	—	—	5 605 (12)	11,04

(1) En 1968, M. Maurice Boutellle (F.G.D.S.) ; en 1970, M. Gérard Cureau (P.S.) ; en 1973, M. Patrice Gassenbach (U.G.S.D.-M.R.G.) ; (2) En 1968, 1970 et 1973, M. Roger Souchal (U.D.R.) ; (3) En 1968, 1970 et 1973, M. Michel Antoine, actuel suppléant de M. Favaro ; (4) En 1973 et mars 1978, Mlle Michèle Lanchon ; (5) En 1968, M. Antoine Troglic ; en 1970 et 1973, M. François Borella ; (6) En mars 1978, candidat de l'Union des Français de bon sens qui soutenait M. Huriet ; (7) M. Patrice Kelche ; (8) M. Bernard Thiéry ; (9) Mlle Marie-Thérèse Cleolelis ; (10) Mme Francine Henrich (U.R.P.-C.D.P.), MM. André Burlereaux (sans étiq.) et Marcel Deville (ex-rad.), respectivement 6 505, 644 et 558 voix, soit 12,11 %, 1,20 % et 1,04 % ; (11) M. Pierre-Marie Albrique (Centre lorrain) ; (12) M. Luc Bourcier de Carbon (P.D.M.).

(*) A.D.E.R. : Association pour le développement de l'expression régionale ; U.G.P. : Union des gaullistes de progrès ; L.C.R. : Ligue communiste révolutionnaire (trotskiste) ; U.O.P.D.P. : Union ouvrière et paysanne pour la démocratie prolétarienne (maoïste).





LÉGISLATIVES PARTIELLES

PARIS : la poussée socialiste au premier tour place M. de La Malène (R.P.R.) dans une posture difficile

Trois conclusions peuvent être tirées du scrutin qui s'est déroulé dimanche 24 septembre dans la seizième circonscription de Paris (14e arrondissement, partie, Plaisance).

La première est que la capitale n'a pas échappé à la poussée socialiste enregistrée à l'occasion des scrutins partiels du Pas-de-Calais et de Meurthe-et-Moselle, au point que Mme Edwige Avice paraît bien placée pour l'emporter au second tour. Les candidats se réclamant de la gauche et de l'extrême gauche obtiennent, en effet, 53,94 % des suffrages, soit un total de 11 023 voix et une avance de 3 012 voix sur M. Christian de La Malène.

Le 12 mars dernier, ce total était de 46,10 %. Si la progression de la gauche paraît importante le pourcentage des suffrages exprimés qu'elle a recueillis est comparable à celui qu'avait obtenu M. François Mitterrand en mai 1974 (52 %), ainsi qu'à celui de la liste d'union de la gauche aux élections municipales de mars 1977, soit 53,2 %. (Sur l'ensemble du secteur qui comprend la quinzième et la seizième circonscription, la liste de M. de La Malène avait été élue avec 50,9 % des suffrages.)

Ce résultat paraît donc de nature à assurer la *victoire de la* candidate socialiste, pour peu que les électeurs communistes reportent intégralement leurs suffrages sur son nom le 1er octobre prochain.

Toutefois, pour Mme Edwige Avice, cette victoire est loin d'être acquise car « *le fort taux d'abstention laisse peser un doute sur les résultats du second tour* ». Ce taux s'élève en effet à 46,16 %. Il est donc important à ses yeux de mobiliser pour le second tour l'électorat de toute la gauche. C'est pourquoi elle a proposé dès lundi matin 25 septembre à Mme Rolande Perlican l'organisation d'un « *meeting unitaire* ». De son côté, la candidate communiste avait indiqué avant le premier tour qu'elle se désisterait pour la candidate socialiste si celle-ci venait à la battre.

Sans doute le P.C. n'envisageait-il pas d'être ainsi distancé par le P.S. Traditionnellement mieux implantés, les communistes avaient *toujours* été, dans cette circonscription, la principale force d'opposition. Ils avaient attribué un caractère tout à fait conjoncturel à la percée de Mme Avice le 12 mars dernier et comptaient bien annuler leur retard de 514 voix à la faveur du scrutin du 24 septembre. Or le P.S. a confirmé sa prééminence de façon spectaculaire puisque l'écart est de 2 797 voix, Mme Avice passant de 22,3 % à 33,01 %.

P.C. : une réduction lente et progressive

Toutefois cette avancée socialiste ne paraît se faire que partiellement aux dépens du P.C. Ce dernier perd un point, tombant de 20,61 % à 19,33 %. Il est donc possible à Jean Le Lagadec d'affirmer, dans *l'Humanité* du 25 septembre, que « *les électeurs communistes ont tenu bon, la riposte* [à l'offensive anticommuniste] *des militants dans le quatorzième arrondissement a contenu l'offensive* ». Il n'en reste pas moins que ce résultat s'inscrit dans un mouvement qui marque la réduction, lente et progressive, de l'audience communiste dans la circonscription (le P.C. avait obtenu 28,7 % des suffrages en 1962, puis 25,3 % en 1968 et 22,16 % en 1973), au point que le rapport des forces avec le P.S. est désormais inversé. En nombre des voix, encore qu'une comparaison de cette nature soit rendue aléatoire par le nombre des abstentions, il convient de noter que Mme Avice retrouve à quarante-quatre voix près le nombre de suffrages qu'elle avait recueillis le 12 mars, tandis que Mme Perlican perd 2 327 voix. Autant de voix d'électeurs communistes qui paraissent avoir été tentés par l'abstention.

L'abstentionnisme a également, et plus massivement semble-t-il, touché l'électorat de M. de La Malène. La seconde conclusion que l'on peut en effet tirer de ce scrutin est que le premier adjoint au maire de Paris n'a pu mobiliser l'ensemble de l'électorat de la majorité. Non seulement il n'a pas profité de la bataille que se sont livrés avant le premier tour les candidates socialiste et communiste, mais il a également fait les frais des mauvaises relations qui existent entre le R.P.R. et l'U.D.F.

Le regroupement constitué autour de M. Jean Lecanuet n'avait manifesté aucun empressement ni aucune vigueur militante à l'endroit du candidat gaulliste pendant la campagne électorale, d'une part parce que les composantes parisiennes de l'U.D.F. avaient souhaité présenter leur propre candidat, d'autre part parce que les instances nationales de l'U.D.F. avaient manifesté une certaine irritation à la suite des positions prises par le R.P.R. dans le Pas-de-Calais et en Meurthe-et-Moselle.

Si bien que la progression en pourcentage de M. de La Malène, qui passe de 37,5 % le 12 mars à 39,2 % le 24 septembre, ne correspond pas au gain qu'il pouvait légitimement attendre du fait de sa désignation comme candidat unique de la majorité. Au mois de mars, le candidat de l'U.D.F. avait en effet obtenu 7,12 % des suffrages.

Tout l'effort de M. de La Malène se fera donc cette semaine en direction des abstentionnistes, pour tenter de retrouver les 3 429 voix qui ont fait défaut au candidat R.P.R. et les 2 168 voix qui s'étaient portées sur le candidat U.D.F. Aussi estime-t-on au R.P.R. que, « *si les chances de M. de La Malène sont ténues, elles demeurent* », les 17 700 abstentionnistes étant considérés comme un « réservoir » de la majorité.

Enfin, le troisième enseignement de ce premier tour concerne les petits partis, dont les électeurs paraissent avoir « *voté utile* » dès le premier tour. Il en est ainsi des écologistes : M. Henri Fabre-Luce perd près de trois points par rapport au résultat obtenu par Mme Reine Franchi en mars dernier. Il ne donnera aucune consigne de vote pour le second tour, mais le mouvement S.O.S.-Environnement a renouvelé son appel aux électeurs pour que, « *quelle que soit leur opinion politique* », ils fassent obstacle « *à la politique de priorité au béton et à l'automobile menée par la municipalité parisienne* ».

L'effacement des petits partis

De même, le P.S.U. et la L.C.R. chutent sensiblement, passant respectivement de 1,9 % à 0,7 %, et de 0,7 % à 0,5 %.

Enfin, M. Francis Szpiner, présenté par la fédération de Paris du M.R.G. et exclu du Mouvement par le bureau national, a totalement échoué, avec 66 voix, dans sa tentative de faire la preuve de la représentativité de la minorité du parti.

Seules progressent les candidates du Front national (de 0,8 % à 1, 09 %) et les candidats du RUC, tandis que M. Philippe Wargny, se réclamant du droit à la légitime défense et du maintien de la peine de mort, totalise 138 voix pour 20 434 suffrages exprimés. — J.-M. C.

CANDIDATS ET PARTIS	24 septembre 1978 — Inscrits : 38 344 — Suf. exp. : 20 434 — Abst. : 46,16 %		19 mars 1978 — Inscrits : 39 575 — Suf. exp. : 31 091 — Abst. : 19,84 %		12 mars 1978 — Inscrits : 39 429 — Suf. exp. : 30 446 — Abst. : 21,95 %		11 mars 1973 — Inscrits : 38 985 — Suf exp. : 28 848 — Abst. : 21,91 %		4 mars 1973 — Inscrits : 38 957 — Suf. exp. : 29 123 — Abst. : 22,35 %		30 juin 1968 — Inscrits : 41 768 — Suf. exp. : 29 490 — Abst. : 28,77 %		23 juin 1968 — Inscrits : 41 763 — Suf. exp. : 31 826 — Abst. : 22,80 %	
	Voix	%	Voix	%	Voix	%	Voix	%	Voix	%	Voix	%	Voix	%
M. de La Malène (R.P.R.)	8 011	39,20	15 574	50,09	11 440	37,57	15 182	52,62	10 958	37,62	16 726	56,71	15 425	48,46
Mmes Avice (P.S.)	6 747	33,01	15 517	49,90	6 791	22,30	—	—	5 691 (1)	19,54	—	—	3 713 (1)	11,66
Perlican (P.C.)	3 950	19,33	—	—	6 277	20,61	13 666	47,37	6 454	22,16	12 764 (2)	43,28	7 942 (2)	25,38
MM. Fabre-Luce (éc.)	614	3	—	—	1 811 (3)	5,94	—	—	—	—	—	—	—	—
Perrin (P.S.U.)	153	0,74	—	—	588 (4)	1,93	—	—	1 200 (4)	4,12	—	—	2 787 (4)	8,75
Szpiner (ex-M.R.G.)	66	0,32	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Mme Duprat (F.N.)	227	1,09	—	—	255 (5)	0,83	—	—	546 (5)	1,87	—	—	—	—
M. Freyche (L.C.R.)	107	0,52	—	—	234 (6)	0,76	—	—	—	—	—	—	—	—
Mme Ducoudun (P.F.N.)	44	0,20	—	—	200 (7)	0,65	—	—	—	—	—	—	—	—
MM. Dupont	151	0,73	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Roussel (rad. dém.)	153	0,74	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Albaret (R.U.C.)	73	0,33	—	—	1 (8)	0,003	—	—	—	—	—	—	—	—
Wargny (div. dr.)	138	0,67	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Lacrampe (div. g.)	0	0	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Beyzlat (div. écol.)	0	0	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
U.D.F.	—	—	—	—	2 168 (9)	7,12	—	—	3 343 (9)	11,47	—	—	1 959 (9)	6,15
L.O.	—	—	—	—	267 (10)	0,87	—	—	730 (10)	2,50	—	—	—	—
U.F.B.S. (*)	—	—	—	—	233 (11)	0,76	—	—	—	—	—	—	—	—
F.R.P. (*)	—	—	—	—	110 (12)	0,36	—	—	202 (12)	0,69	—	—	—	—
U.O.P.D.P. (*)	—	—	—	—	69 (13)	0,22	—	—	—	—	—	—	—	—
U.N.M.P. (*)	—	—	—	—	2 (14)	0,006	—	—	—	—	—	—	—	—

(1) En 1968, M. Dominique Stefanaggi, F.G.D.S. ; en 1973, M. Jacques Maillot, U.G.D.S.-P.S. ; (2) M. Pierre Albert ; (3) Mme Reine Franchi, Paris-Ecologie ; (4) En 1968, M. Marc Manganot ; en 1973, M. Olivier Delatour ; en mars 1978, Mme Léonie Morère, Front autogestionnaire ; (5) En 1973, M. Jean-Pierre Lussan ; en mars 1978, M. Pierre Durand ; (6) M. Yves Lacire ; (7) Mme Nicole Boure ; (8) M. Jean Lepinay ; (9) En 1968, M. André Granouillar, Mouvement pour la réforme ; en 1973, M. Adrien Bedossa, Mouvement réformateur ; en mars 1978, M. Joël Boillot, U.D.F.-collège pour une société de participation (gaulliste de gauche) ; (10) En 1973, M. Gérard Aknin ; en mars 1978, Mme Monique Godde ; (11) M. Louis Tardy ; (12) En 1973, M. Gilbert Cazeaux, Front progressiste ; en mars 1978, M. Jean-Jacques Lubrina ; (13) M. Sylvain Duverne ; (14) M. Yves Carton.

(*) U.F.B.S. : Union des Français de bon sens ; F.R.P. : Fédération des républicains de progrès ; U.O.P.D.P. : Union ouvrière et paysanne pour la démocratie prolétarienne (maoïste) ; U.N.M.P. : Union pour la nouvelle majorité présidentielle.

Cinq défaites, cinq leçons

(Suite de la première page.)

Pour le parti communiste, c'est une nouvelle et sérieuse déception. Les attaques, le plus souvent infondées, qu'il lance inlassablement depuis des mois contre les socialistes, à propos de tout et de rien, n'ont eu pour effet jusqu'à présent que d'affaiblir le P.C. et de renforcer le P.S. Quelles que soient les raisons — internationales, nationales ou partisanes — de la tactique que le parti communiste a adoptée avant, pendant et après les élections, elle a abouti au résultat contraire à celui qui était apparemment recherché. A la longue, elle risque d'être suicidaire. Tant de certitudes de sa part finissent paradoxalement par jeter le doute dans son corps électoral.

Pour le parti socialiste, la confirmation est apportée que la défaite de mars ne l'a pas affaibli, qu'il reste électoralement le premier parti de gauche, *qu'il* est bien le premier parti de France. Encore faut-il, pour qu'il le reste, qu'il règle au plus vite ses querelles internes et fixe clairement sa stratégie.

Pour les deux partis de gauche enfin, une confirmation est apportée : la base est insensible aux divisions du sommet. Enjeu national ou pas, le courant unitaire demeure. Mais le président a plus de deux ans devant lui, et la majorité plus de quatre. Et, s'il y a une leçon commune à tirer de l'année électorale, c'est bien que le triomphalisme est aussi funeste pour l'opposition que pour le pouvoir.

J. F.

UNE ÉLECTION CANTONALE...

HAUTE-SAONE : canton de Noroy-le-Bourg (1er tour).

Inscr., 2 539 ; vot., 1 733 ; suffr. expr., 1 703. MM. Marcellin Wicky, maire de Vallerois-le-Bois, R.P.R., 768 voix ; Michel Mussot, act. loc., 512 ; Philippe Perrin, P.S., 361 ; Frédéric Bernabé, P.C., 62. *Il y a ballottage.*

[Il s'agit de pourvoir au remplacement de Roger Loth, P.R., décédé le 4 juillet dernier, qui, conseiller général depuis 1949, avait été réélu au premier tour des élections cantonales de septembre 1973 avec 834 voix contre 341 à M. Arsène Vejux, div. g. et 164 à M. Gabriel Farey, P.C., sur 1 339 suffrages exprimés, 1 390 votants et 2 267 inscrits.

Par rapport au précédent scrutin, le candidat communiste perd 8,6 points en pourcentage.

La fédération départementale du M.R.G., que préside M. Jacques Maselli, lequel, candidat aux élections législatives de mars dernier, avait devancé dans ce canton le candidat du P.S., M. Jean-Pierre Michel, n'avait pas accordé son soutien au représentant socialiste, M. Perrin.

Dans ce canton rural où, au premier tour de mars dernier, M. Jean-Jacques Beucler (U.D.F.) avait recueilli 58,28 % des suffrages exprimés, la gauche ne sera pas présente au second tour de ce scrutin partiel. Elle soutiendra M. Mussot contre M. Wicky, appuyé par le R.P.R. et l'U.D.F.]

... ET UNE ÉLECTION MUNICIPALE

LA RÉUNION : Sainte-Suzanne (1er tour).

Inscr., 5 377 ; vot., 3 830 ; suffr. expr., 3 779. Liste d'union nationale, 1 952 voix, *élue* ; Liste du parti communiste réunionnais, 1 827.

[La liste d'union nationale conduite par M. Albert Paris (R.P.R.), dont l'élection à la mairie de Sainte-Suzanne (douze mille habitants) avait été annulée pour fraude par le Conseil d'Etat le 26 juillet, est réélue dès le premier tour en recueillant 51,65 % des suffrages exprimés. Soutenu par les élus de la majorité, et plus particulièrement par M. Michel Debré, député de la 1re circonscription, M. Paris l'emporte de 135 voix sur M. Lucet Langenier, qui conduisait la liste du parti communiste réunionnais (48,34 % des suffrages exprimés), bien que celle-ci ait bénéficié de l'apport de l'ensemble des suffrages socialistes. Faute d'être parvenu à un accord avec le P.C.R. sur la constitution d'une liste commune, le parti socialiste avait renoncé à présenter sa propre liste et demandé à ses électeurs de « tout faire pour battre le candidat de la majorité ». Aux élections de 1977, la liste de M. Paris avait obtenu dès le premier tour 53,17 % des suffrages exprimés, celle du P.C.R. 35,04 % et celle du P.S. 11,77 %.

Bien que la campagne ait été axée, dès le départ, par les élus de la majorité sur le thème de la lutte contre les « séparatistes », les électeurs socialistes, traditionnellement départementalistes, n'ont pas hésité à reporter leurs voix sur les candidats communistes, qui sont autonomistes. Ce scrutin traduit le mécontentement sensible d'une partie importante de la population.]

● *Manifestation à la Guadeloupe.* — Répondant au mot d'ordre des différentes organisations ndicales de la Guadeloupe, aviron trois mille personnes ont ianifesté sans incidents samedi septembre, dans les rues de ointe-à-Pitre, pour protester ontre l'arrestation de trois dirigeants syndicalistes guadeloupéens inculpés de coups et blessures et d'entrave à la liberté u travail. Cette affaire est liée des transformations agricoles ui visent à affecter des terres, isqu'ici cultivées en canne, à la ulture de la banane, sous la telle de la Compagnie fruitière, nt le siège est à Marseille. 'évêque de la Guadeloupe, gr Simeon Oualli, a publié un mmuniqué hostile à l'implantation de la Compagnie fruitière. demande s'il ne faudrait pas *consulter l'homme guadeloupéen chaque fois que son destin t en jeu* ».

● *Le parti socialiste démocrate*, dont le secrétaire général est M. Eric Hintermann, souhaite la mise en place d'un comité de coordination entre tous les socialistes qui refusent l'alliance avec le P.C.F. Le P.S.D. précise qu'« *il soutient la volonté de réforme et d'ouverture du président de la République, sans pour autant appartenir à la majorité gouvernementale actuelle* ».

POLITIQUE

M. COLPIN : les communistes ne veulent pas être des opposants perpétuels.

M. Jean Colpin, membre du secrétariat du parti communiste, a déclaré samedi 23 septembre à Oyonnax :

« Nous, communistes, ne voulons pas être des opposants perpétuels à une entrée éventuelle au gouvernement. Nous y avons participé naguère avec le général de Gaulle en infléchissant la politique de l'époque. Nous sommes prêts à prendre éventuellement nos responsabilités. Encore faut-il que les conditions le permettent. Ces conditions passent par le renforcement du parti communiste, en nombre et en influence, de manière qu'il recrée les conditions démocratiques du changement. »

● *Les radicaux de gauche de la région Lorraine* se sont réunis samedi 23 et dimanche 24 septembre, à La Bresse (Vosges), sous la présidence de M. Maroselli, maire de Luxeuil-les-Bains. Ils ont évoqué l'« affaire Fabre ». Ils souhaitent *« que le bureau national élabore des projets radicaux et ne se satisfasse pas de sanctions disciplinaires étonnamment rapides et violentes »*. Ils demandent en outre à M. Robert Fabre de venir présenter sa position lors du congrès national du M.R.G. — *(Corresp.)*

LE DÉBAT AU SEIN DU P.S.

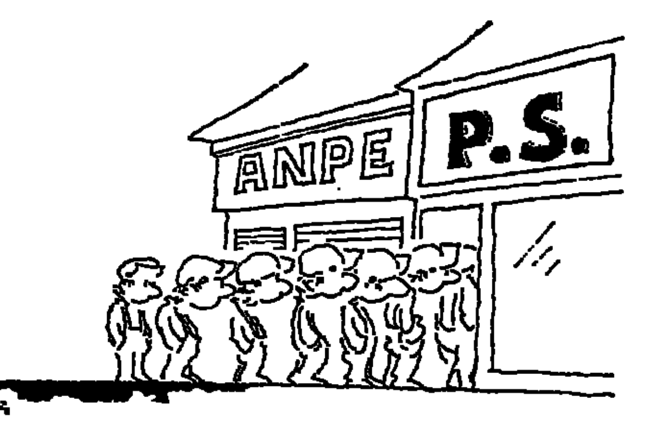
M. Mitterrand : nous serons le parti rassembleur envers et contre tous

M. François Mitterrand, premier secrétaire du P.S., a déclaré dimanche 24 septembre à Vesoul :

« Nous serons le parti rassembleur envers et contre tous. Il y aura des temps d'arrêt, des murs de mensonges et de calomnies : la collusion générale des forces qui considèrent le socialisme français comme le gêneur. »

« Pas de compromis avec le pouvoir, a-t-il ajouté, *sinon ce serait mentir à l'espérance. Ce qui ne veut pas dire que nous n'avons pas à l'égard des Français qui ne sont pas encore des nôtres un sentiment fraternel : il en est encore beaucoup qui devraient se sentir socialistes. »*

Le premier secrétaire a également souligné : *« Il est des milliers de gens qui votent communiste et qui perçoivent dans nos paroles l'écho de leur idéal, l'expression de leur volonté, qui se sentent proches de nous et qui commencent à éprouver pour nous un sentiment de fraternité. »*



(Dessin de CHENEZ.)

M. MERMAZ : respecter les schémas fondamentaux

(De notre correspondant.)

Grenoble. — M. Louis Mermaz, député de l'Isère et membre du secrétariat national du parti socialiste, a déclaré, samedi 23 septembre, à Chamrousse :

« Nous ne craignons pas le débat à l'intérieur du parti, à condition qu'il s'organise logiquement et avec cohésion. La quasi-totalité, pour ne pas dire la totalité des adhérents, sont pour la poursuite de la politique d'union de la gauche, qui est seule capable d'amener le parti communiste à revenir à l'union. (...) Il est bien entendu que l'unité des socialistes est plus que jamais nécessaire pour faire triompher la stratégie d'union de la gauche. Cette unité doit se réaliser dans la clarté. Nous sommes certains que personne, au parti socialiste, n'a l'intention de substituer à la querelle P.S.-P.C de l'automne dernier une querelle PP.S.-P.S. qui ne profiterait qu'à la droite. Nous sommes donc pour le débat dans le respect des schémas fondamentaux faits par le parti. »

M. HERNU : on juge selon les arrière-pensées.

M. Charles Hernu, député socialiste, maire de Villeurbanne, a déclaré samedi 23 septembre :

« Michel Rocard a dénoncé au Club de la presse un certain archaïsme politique. Aujourd'hui dans le Nouvel Observateur, *c'est Jacques Attali qui écrit :* « Il faut cesser de penser l'avenir à partir de représentations anachroniques. » *Anachroniques, c'est-à-dire non conformes aux mœurs de l'époque, donc archaïques.*

« Rocard et Attali disent la même chose. Mais nul ne voit dans l'écrit d'Attali une attaque contre François Mitterrand, alors que le propos de Rocard constituerait une mise en cause du premier secrétaire. Comme quoi, on juge non selon les mots mais selon les arrière-pensées. Que la droite pratique ce jeu, c'est normal, mais si au sein du parti socialiste quelques-uns s'y mettaient aussi, alors le parti socialiste s'altérerait très vite. »

Le parti républicain veut « mieux répondre aux interrogations des Français »

Le conseil national du parti républicain, réuni samedi 23 septembre à Paris, a conclu ses travaux en adoptant une motion dans laquelle il affirme son soutien *« à la politique courageuse du gouvernement »* et sa volonté d'y *« apporter une contribution encore plus active »* (*le Monde* daté 24-25 septembre).

Les dirigeants de la formation giscardienne ont décidé de *« renforcer leur propre argumentation pour mieux répondre à certaines interrogations des Français qui leur paraissent centrées sur six points essentiels : dynamique des entreprises, insertion des jeunes dans la vie active, aménagement du territoire et décentralisation, solidarité de l'impôt et adaptation de la fiscalité à la politique de l'emploi, devoirs réciproques du citoyen et de l'Etat. Et comme la vie des hommes n'est pas seulement faite d'arguments,* ajoutent-ils, *ils souhaitent pouvoir mieux répondre à cette dernière question des Français : et maintenant l'espoir ? Vers où, vers quoi, tout cet indispensable effort qui est demandé à la nation la conduit-elle ? »*

M. Jacques Blanc, secrétaire général du parti, a notamment déclaré, au terme de la réunion : *« Les électeurs ne suivent plus les états-majors des partis politiques de l'opposition. Ils posent clairement la question au P.S. : est-ce que va finir l'archaïsme, n'est-ce pas Michel Rocard ? Ces états-majors vont-ils enfin comprendre qu'il faut revoir totalement leur stratégie, s'engager définitivement dans la seule voie que les socialistes authentiques attendent : celle de la social-démocratie ? Il nous appartient de rester des hommes ouverts. »*

Evoquant implicitement l'attitude des dirigeants du R.P.R., M. Blanc a regretté qu'« *un certain nombre d'hommes politiques passent leur temps à envoyer des flèches* ». Il a ajouté : *« Je souhaite, pour ma part, que ceux qui se sont présentés devant les électeurs avec leur propre identité, mais dans une majorité unie pour soutenir l'action du président de la République, ne se livrent plus à ces petits jeux stériles et dangereux pour eux, et se serrent avec nous les coudes pour permettre à la France de gagner. »*

● *M. André Rossi, député, ancien ministre,* a déclaré, samedi 23 septembre, à Laon, à l'occasion du premier congrès de l'U.D.F. de l'Aisne : *« Les temps sont maintenant venus pour que les hommes de bonne volonté, de quelque camp qu'ils soient, décident d'ouvrir le dialogue. Les problèmes sont devenus trop sérieux pour que les hommes politiques continuent de refuser de discuter entre eux. Car c'est cela l'ouverture. L'ouverture, c'est un style. Ce n'est pas un changement de camp. Ce ne peut pas être le débauchage, ni la prime aux transfuges. Notre majorité est suffisamment large pour n'avoir pas besoin de quêter des voix. Mais elle ne se prétend pas infaillible et elle est prête à accueillir des avis, des suggestions, des propositions. »*

L'UNION POUR LA DÉFENSE DES LIBERTÉS SERA PRÉSIDÉE PAR M. GODIN

M. André-Jean Godin, ancien député, président de l'Alliance des hommes libres, a été désigné président de l'Union pour la défense des libertés (U.D.L.), dont l'assemblée constituante s'est tenue dimanche 24 septembre à Paris (*le Monde* du 23 septembre). Le secrétariat général de ce nouveau mouvement sera assuré par M. Pierre Poujade, président de l'Union de défense des commerçants et artisans (U.D.C.A.).

MM. Paul Vahé, ancien député, et Bernard Poindessault, secrétaire général du syndicat des citoyens, occuperont respectivement les fonctions de vice-président et délégué général.

La déclaration adoptée par l'assemblée souligne que *« la raison d'être de l'U.D.L., qui n'est ni de gauche ni de droite, est la défense des libertés : la liberté de penser, de déterminer ses croyances et de diriger sa vie »*. L'U.D.L. demande notamment *« l'allégement des structures étatiques et la réduction du poids des contrôles, la libération et l'encouragement de l'initiative individuelle, la reconnaissance de la représentativité proportionnelle de tous les courants de pensée »*.

POLITIQUE

Quarante ans après la fondation de la IVe Internationale

Les trotskistes s'efforcent d'exploiter la crise d'identité des P.C. occidentaux

C'est en septembre 1938, dans la région parisienne, qu'une trentaine de militants communistes, représentant onze pays, ont posé les bases de la IVe Internationale, l'Internationale trotskiste. Pendant vingt ans, soumis à la double répression des communistes engagés dans le processus stalinien et des forces hostiles aux marxistes, les trotskistes sont demeurés une secte isolée, déchirée par ses luttes internes. Le nombre de militants se réclamant de la IVe Internationale ne dépassait pas quelques milliers, répartis dans une trentaine de sections nationales.

Si le nombre de ces sections a légèrement augmenté après 1948, il aura fallu attendre la *fin* des années 60, et en *particulier* les lendemains de mai 1968, pour que le mouvement trotskiste fasse un bond en avant en *décuplant ses effectifs*. Il existe aujourd'hui environ une soixantaine de sections de la IVe Internationale, et elles revendiquent globalement entre trente mille et quarante mille adhérents. Sa presse tire, au niveau mondial, à 250 000 exemplaires. La section la plus importante se trouve en France. Il s'agit de la Ligue communiste révolutionnaire, animée par M. Alain Krivine.

Ces chiffres ont quelque chose de dérisoire, mais ils correspondent à ce que les trotskistes jugent être un deuxième âge de leur mouvement. Ils sont effectivement en passe de sortir de l'isolement dans lequel les confinaient les autres composantes du mouvement ouvrier et ils s'efforcent à présent d'exploiter la crise d'identité que les thèmes de l'eurocommunisme ont fait surgir au sein des P.C. occidentaux en relançant, dans leur direction, le débat théorique.

Le projet de résolution élaboré par le secrétariat unifié de la IVe Internationale en vue du XIe congrès mondial, prévu pour le printemps de 1979, est intitulé « Démocratie socialiste et dictature du prolétariat ». Les trotskistes entendent relancer et exploiter le débat sur la notion de « dictature du prolétariat », amorcé lorsque les P.C. ont abandonné ce concept qui se situe au cœur du schéma marxiste. En choisissant ce terrain pour interpeller les P.C., les trotskistes exploitent le fait qu'ils représentent, historiquement, la continuité avec les grandes idées du communisme initial : auto-organisation ouvrière, internationalisme, conseil des travailleurs, planification démocratique et centralisée. Ils peuvent, en outre, se targuer d'avoir été les premiers, au sein du mouvement communiste, à engager la lutte « antibureaucratique » et à avoir dénoncé Staline.

Pourtant, les trotskistes veulent échapper à cette image qui fait d'eux les gardiens d'un héritage historique. Ils croient possible d'être un pôle de référence pour ce qu'ils appellent « l'avant-garde des masses en lutte ». C'est d'ailleurs pour eux le seul moyen de pouvoir un jour créer le parti révolutionnaire dont ils rêvent et qui ne peut surgir d'une sorte de croissance continue de leurs organisations actuelles. Celles-ci demeurent trop faibles pour peser réellement sur le cours des événements et elles subissent la conjoncture.

Cette faiblesse est compensée par l'optimisme historique inébranlable des militants trotskistes. C'est sans doute aujourd'hui le seul courant de pensée, « politique », qui croit à la « bonne nouvelle », qui pense que, selon un mot de M. Ernest Mandel, membre du secrétariat de la IVe Internationale, « *tout reste possible* ». Cette sensibilité coexiste curieusement avec une conscience particulièrement aiguë des menaces qui pèsent, non seulement sur le mouvement ouvrier, mais aussi sur l'ensemble du genre humain.

Leur optimisme, les trotskistes le justifient par les crises qu'ils perçoivent aussi bien au sein des sociétés occidentales développées que dans les structures des pays socialistes d'Europe de l'Est, et même en Chine avec la « liquidation » du maoïsme. Il en résulte, expliquent-ils, un bouleversement de la scène internationale, mais aussi, en raison de la prolongation du ralentissement économique, des possibilités périodiques d'explosion pour des couches importantes des masses salariées. Des explosions « semi-spontanées » qui déborderont les appareils politiques et syndicats et qui provoqueront des situations de rupture. A l'appui de leur thèse, ils citent, bien sûr, les événements de mai-juin 1968 en France, mais aussi le « mai rampant » italien en 1969-1970 et l'ébranlement de l'Etat en 1974-1975. Certains conflits sociaux, au Brésil, au Japon, en Argentine, leur semblent être également des signes avant-coureurs.

En vue de ces échéances, les trotskistes s'efforcent d'obtenir une recomposition du mouvement ouvrier en posant à ses différentes composantes (sociaux-démocrates, P.C.) la question du pouvoir. Le thème de l'autogestion, qui est désormais repris aussi bien par les P.S. que par les P.C. et par l'extrême gauche révolutionnaire, leur paraît flou et imprécis tant qu'il n'est pas associé au « pouvoir ouvrier », c'est-à-dire à la dictature du prolétariat. Et ils citent comme exemple le cas du Portugal, où le discours sur l'autogestion a servi, soulignent-ils, de « diversion ». « *Tout le débat au sein des P.C. eurocommunistes et dans les ailes gauches des P.S. va devoir intégrer cet aspect de la question*, souligne M. Mandel. *Deux phénomènes se développent, en effet, simultanément. D'une part, le tournant à droite des directions des P.C. eurocommunistes et leur intégration dans les projets parlementaires bourgeois. D'autre part, la recherche, dans la classe ouvrière de tous les pays où elle est puissante, de formes d'auto-organisation dans les luttes.* »

En ce qui concerne l'analyse de la situation au sein des P.C. d'Europe occidentale, l'unanimité ne règne cependant pas chez les trotskistes. Si un certain nombre d'entre eux se contentent d'y voir la manifestation d'un processus de « social-démocratisation », d'autres — et notamment les dirigeants de la IVe Internationale — nuancent davantage et soulignent que tout dans l'évolution actuelle ne relève pas d'un « virage à droite » : en premier lieu la critique du stalinisme. Il en résulte, selon eux, une combinaison contradictoire, donc explosive, qu'il appartient à présent aux marxistes révolutionnaires d'exploiter en rouvrant le débat stratégique. Pour le mener à bien, souligne M. Mandel les trotskistes peuvent non seulement bénéficier de l'effritement de l'orthodoxie stalinienne mais aussi de la crise du maoïsme et du castrisme.

THIERRY PFISTER.

JUSTICE

L'AFFAIRE DE BROGLIE

Va-t-on assister à une relance de l'enquête sur le meurtre de l'ancien député de l'Eure ?

L'instruction sur l'assassinat de Jean de Broglie est pratiquement terminée. M. Guy Floch, magistrat chargé de l'enquête, occupe depuis le 20 septembre ses nouvelles fonctions de conseiller à la cour d'appel de Paris. Le dossier n'ayant pu encore être clos, un nouveau magistrat instructeur vient d'être nommé, Mlle Martine Anzani (« le Monde » daté 24-25 septembre).

Après vingt et un mois d'instruction, les mobiles pour lesquels le prince de Broglie a été tué le 24 décembre 1976 devant le n° 2 de la rue des Dardanelles, à Paris (17e), sont toujours obscurs. Dans une note remise à M. Floch, Mes Roland Dumas et Christian Erien, défenseurs de Guy Simoné, demandent au magistrat de reprendre ses investigations et notamment de répondre à treize questions précises concernant la vie, la personnalité et les activités de Jean de Broglie (« le Monde » des 16 et 17-18 septembre).

Les deux avocats dénoncent les insuffisances de l'enquête de police « qui a soigneusement mis de côté tout ce qui pouvait toucher à la nature des relations politiques et publiques du prince de Broglie et de son entourage ». Les véritables activités des sociétés bénéficiant de la signature de Jean de Broglie, et les raisons pour lesquelles ce dernier était à la recherche de capitaux au moment de sa mort, n'ont pas été mises à jour. Des lacunes qui en disent long sur la volonté de dissimuler l'affaire de Broglie derrière une vérité officiele avancée cinq jours après l'assassinat et à laquelle personne ne croit plus. Rappelons l'absence de plusieurs ministres aux obsèques du député de l'Eure, à Broglie, et, au mois de mai dernier, le refus de M. Michel Poniatowski, ancien ministre de l'intérieur, de déférer à la convocation que lui avait adressée le juge d'instruction, M. Floch. Qu'y aurait-il à cacher ?

Treize questions parmi d'autres

La première des questions posées par les avocats de Guy Simoné vise M. Charles Bignon, ancien député R.P.R. de la Somme, qui a toujours démenti être l'un des trois administrateurs de la société luxembourgeoise Sodetex avec MM. Robert Leclerc, un banquier de Genève, et Jean de Broglie. Les avocats se demandent pourquoi il n'a jamais été amené à s'expliquer sur l'utilisation de son nom par le député de l'Eure. La Sodetex, créée le 14 mai 1968, était l'une des soixante-quinze sociétés dépendant de la Matesa (Maquinarias Textiles del Norte de Espana), qui fut en 1969 au centre d'un vaste scandale politico-financier en Espagne.

La Matesa, dont faisaient partie quelques membres influents de l'Opus Dei, avait détourné, par des exportations fictives, près de 10 milliards de pesetas (environ 800 millions de francs). Une partie de cette somme aurait notamment servi à financer la campagne électorale du président Nixon et à alimenter les caisses d'un parti politique en France. M. Juan Vila Reyes, directeur de la Matesa, n'a jamais fait secret de ses relations avec M. Valéry Giscard d'Estaing, qu'il avait rencontré en 1967 ou en 1968 à Madrid, au restaurant El Coto, ni non plus avec Jean de Broglie, qu'il avait connu à Paris en 1967.

Il n'a pas été entendu par les enquêteurs et les investigations opérées aussi bien à Madrid qu'au révélé.

Trafics et fraude fiscale

M. Robert Leclerc, le banquier de Genève, administrateur de la Sodetex, qui se repose dans une clinique après un accident cardiaque, n'a pas non plus fait l'objet d'une audition. Sa banque a été fermée sur décision de la commission fédérale des banques suisses, le 9 mai 1977, et deux de ses dirigeants, Bertrand de Muralt et Charles Bouchard se sont suicidés. M. Robert Leclerc avait tenté par voie de justice, le 17 mai 1977, donc après l'assassinat du prince de Broglie, de faire reconnaître sa démission du conseil d'administration de la Sodetex « *depuis le 15 juin 1968, sinon depuis le jour où l'assemblée générale ordinaire de 1973 aurait dû se tenir...* ». Il était également désireux de « *faire annuler tous actes d'administration postérieurs à ces dates... et de s'entendre dire que le prince de Broglie n'a jamais eu la qualité d'administrateur délégué avec droit de signature unique, et partant voir prononcer la nullité de tous les actes posés par le susdit de Broglie* ».

Pourquoi cette volte-face ? Et pourquoi l'enquête des douanes sur un trafic d'œuvres d'art auquel a été mêlé M. Leclerc a-t-elle abouti, en 1972, à une époque où M. Valéry Giscard d'Estaing était ministre des finances, à une transaction jugée très favorable à M. Leclerc ? Les douaniers des brigades de Veigy-Foncenex et de Douvaine, en Haute-Savoie, pourraient s'en souvenir.

Il serait également intéressant de savoir pourquoi l'actuel président de la République a annulé, le 26 juin 1975, le décret du 25 février 1949 nommant au grade de chevalier de la Légion d'honneur, avec attribution de la croix de guerre, M. Raoul de Léon, fondé de pouvoir du prince de Broglie.

Les enquêtes dont cet homme a été l'objet (son nom avait également été prononcé à l'occasion de l'affaire du « Viager foncier ») devraient permettre de mieux cerner sa personnalité. Rappelons qu'il a été entendu au lendemain du meurtre de Jean de Broglie par les policiers de la brigade criminelle.

On le voit, bien des points restent obscurs dans cette affaire. Derrière quelques pierres solides à l'édifice de la vérité officielle, on découvre quelques secrets bien à l'abri, notamment le dossier des vérifications fiscales dont a fait l'objet le prince de Broglie. La police a établi que ce dernier devait au fisc la somme de 2 133 470,50 francs. Mais sur quelle intervention, alors que le prince se trouvait dans la circonscription de l'inspecteur Degas, son dossier ne fut-il pas étudié ? Comment le contrôle opéré, en 1973, à propos de l'affaire du Viager foncier tourna-t-il court ? C'est à peu près à la même époque que la présidence de la commission des finances échappa au prince de Broglie.

Une partie difficile

Autant de questions auxquelles l'enquête n'a pas apporté de réponses. Autant de personnages-clés, tels MM. de Léon et de Varga, dont le passé trouble n'a pas été suffisamment fouillé. Pierre de Varga, par exemple, semble avoir bénéficié dans le passé de sérieuses protections. Le juge Simon, de Lausanne, en Suisse, qui, chargé de l'instruction d'une affaire de trafic portant sur 175 millions de dinars algériens, avait demandé une commission rogatoire, pourrait être utilement entendu.

Les deux avocats de Guy Simoné posent enfin certaines questions sur le passé de quelques inculpés et sur les sociétés dans lesquelles figurait le prince de Broglie. Me Dumas et Me Erien demandent au magistrat instructeur de faire des recherches sur la Société normande d'abattage et de distribution, dont le gérant était Serge Tessèdre, lui aussi inculpé dans l'affaire de Broglie. Cette entreprise est à l'origine d'une opération de cavalerie portant sur un million de francs. Ils demandent également que soit « *versé au débat le dossier existant à la D.S.T. sur Akli Rahl et les ventes d'armes de M. de Broglie au travers de la société Brincom* ».

Cette société, à l'objet social mal défini, et qui n'aurait, selon les policiers, réalisé que deux affaires en quatre ans, avait été formée en 1969 par Jean de Broglie et M. Akli Rahl, un citoyen algérien. Le député de l'Eure réclama, le 10 juillet 1973, sa dissolution et la quitta sur les conseils de M. Raymond Marcellin, alors ministre de l'intérieur, qui n'ignorait pas que la D.S.T. s'intéressait de près aux activités de la Brincom.

Pour terminer, les défenseurs de Guy Simoné se demandent pourquoi M. René Tomasini est rentré de toute urgence de la Martinique en France lors de l'assassinat de son ami le prince de Broglie. Ce dernier dirigea de 1969 à 1972 la Sofradec (Société française d'expansion économique), spécialisée dans le négoce à l'étranger, dont l'un des actionnaires était M. Adrien Sani-Marchal, rédacteur en chef du *Messager*, le journal électoral de M. René Tomasini.

A ces questions, on pourrait ajouter toutes celles qui ont déjà été posées par M. Guy Floch, et qui n'ont jamais reçu de réponse. Quand, le 21 janvier 1977, le magistrat instructeur délivra une commission rogatoire pour qu'une enquête approfondie soit menée sur la personnalité et les activités de Jean de Broglie, il savait déjà que la partie ne serait pas facile. Le nouveau juge d'instruction, Mlle Anzani, pourra-t-il sortir le dossier de l'impasse où il se trouve ? La vérité y gagnerait, même si la famille de la victime semble peu se soucier du résultat. Elle ne s'est, en effet, pas déplacée quand M. Floch l'a convoquée pour lui notifier le dernier rapport d'expertise.

MICHEL BOLE-RICHARD.

Huit mille notaires en 1900 cinq mille deux cents en 1977

De notre correspondant

Valence. — Le nombre des notaires n'a cessé de diminuer depuis le dix-neuvième siècle. Il est passé de huit mille vers 1900 à cinq mille deux cent soixante-sept en 1977, qui établissent quatre millions et demi d'actes contre trois millions il y a dix ans. Ce n'est que cette année qu'on a enregistré une lente remontée avec la création de deux cents études.

Le Syndicat national des notaires, qui groupe plus de la moitié de la profession (et qu'il ne faut pas confondre avec le conseil supérieur du notariat), a réuni son vingt-neuvième congrès à Valence, du jeudi 21 au samedi 23 septembre, sur le thème de l'évolution du notariat, en vue de mieux répondre aux demandes du public et de s'adapter aux exigences du monde moderne. Il entend le faire avec rigueur et sérieux.

Démocratisation

Certaines réformes sont déjà acquises et bien accueillies comme la mise au point d'un plan de restructuration, qui a permis des créations, et le groupement d'études. D'autres suscitent des réserves, tels la nécessité de s'adapter à une comptabilité moderne, les nouveaux tarifs d'honoraires, la taxe professionnelle que les notaires qui emploient moins de cinq personnes et les jeunes installés depuis 1975 ressentent comme une injustice.

Le congrès a souligné la nécessité de revenir à une meilleure répartition des offices et Me Magnann, notaire à Paris, a suggéré la poursuite du développement d'un dynamisme sociétaire. Les jeunes pourraient accéder aux sociétés de notaires sans apport de capital au départ et devenir des associés à part entière avec signature de promesse réciproque de cession de parts et la création d'un plan d'épargne notarial. Cette formule démocratique a retenu l'attention du congrès.

La notion de société de notaires ne doit cependant pas, estime le syndicat, estomper la nécessité de la concurrence.

Enfin le président, Me Maubrey, de Paris, a particulièrement insisté sur trois impératifs : le libre choix du client, la personnalisation du service et le maintien d'études à dimension raisonnable. Il souhaite également que disparaisse la fâcheuse image de marque du « notaire opulent ». « *Nous ne touchons que 0,94 % d'honoraires contre 1,45 % il y a quinze ans, et il y a un abîme entre certaines grosses études urbaines et la majorité des études qui se trouvent dans de petites villes et à la campagne. Il faut arriver demain au chiffre de dix mille notaires, mais quels notaires ?* » demande-t-il. C'est le grand thème de réflexion de la profession qui veut absolument se moderniser, s'humaniser et se démocratiser.

PIERRE VALLIER.

Faits et jugements

Le tribunal de Créteil se déclare incompétent pour juger une affaire de viol.

La douzième chambre du tribunal correctionnel de Créteil (Val-de-Marne) s'est déclarée, vendredi 22 septembre, incompétente pour juger M. Georges Faure, chef de bassin à la piscine de Chennevières, poursuivi pour viol. Le 22 décembre 1977, après avoir déjeuné avec M. Georges Faure, Françoise, 21 ans, maître-nageuse dans cette piscine, accepte d'aller prendre un café chez lui. De retour à la piscine, la jeune fille se sent mal. M. Faure lui suggère de retourner chez lui où, dit Françoise, profitant de son état second, il la viole. La jeune fille porte plainte au commissariat de Chennevières, le lendemain, et tentera de se suicider.

M. Faure nie les faits, puis, confronté à Françoise, avoue avoir eu des relations sexuelles avec son consentement.

Le parquet a traité cette affaire avec légèreté constatent les avocats. En l'absence de toute instruction, avec seulement un rapport de police d'une demi-page, le parquet de Créteil engage, le 1er mars, contre M. Georges Faure, une procédure en citation directe pour coups et blessures volontaires avec préméditation. Mais du violeur, aucune trace : M. Faure ne se présente pas plus à l'audience du 16 juin qu'à celle du 22 septembre. Mes Josyane Moutet et Monique Antoine, défenseurs de Françoise, demandent au tribunal correctionnel de se déclarer incompétent. Le crime de viol doit être reconnu. Pour M. Jacques Tailiole, substitut, au contraire, il n'y a « *aucune trace de violence, de lésions ou d'ecchymoses* ». Me Moutet lui rétorque qu'« *on n'en est plus là pour prouver la réalité du viol* ». Le tribunal a préconisé finalement l'ouverture d'une instruction.

La disparition d'un DC-3 : une mission de quelques jours.

Presque neuf semaines après la mystérieuse disparition d'un DC-3 au large de l'Italie (*le Monde* des 30 et 31 août et des 1er, 2, 3, 4 et 14 septembre), l'enquête administrative des policiers français ne semble pas progresser sensiblement. Toutefois, il est aujourd'hui avéré que la « mission » de M. Michel Winter, quarante-huit ans, et de ses deux pilotes, MM. Roland Raucoules, quarante-trois ans, et Philippe Toutu, vingt-huit ans, ne devait durer que « *quelques jours* ». M. Raucoules avait confié à l'un de ses amis qu'il préparait un « *gros coup* ».

Dès le mois de juin dernier, M. Raucoules, pilote professionnel à l'Union aéronautique régionale (anciennement Air-Rouergue), se renseignait, en effet, sur le marché des avions d'occasion. Il recherchait indifféremment un DC-6 ou un DC-4. Ce n'est que plus tard que M. Pierre Teyssèdre, pilote professionnel basé à Rodez (Aveyron), se mit en quête d'un appareil DC-6, DC-4 ou DC-3, et put en fournir un à M. Winter.

● *Des militants communistes condamnés à Sochaux.* — Pour avoir distribué un tract dont les auteurs n'ont pas été identifiés, onze militants de la section communiste Peugeot de Sochaux ont été condamnés pour diffamation par le tribunal de grande instance de Montbéliard à 500 F d'amende chacun. Le plaignant, la société des automobiles Peugeot, obtient 11 F de dommages et intérêts, 1 F par prévenu. Le texte, jugé diffamatoire, relatait un hold-up de 250 millions de francs dont aurait été victime le ministère des finances et dont les auteurs auraient été de grandes entreprises comme Dassault, Michelin, Peugeot. — (*Corresp.*)

● *Après l'inculpation, le jeudi 21 septembre, d'un commerçant marseillais,* M. Olivier Dupont, pour escroquerie et infraction à la législation sur les courses, la Société des courses de la Côte d'Azur, qui gère les activités de l'hippodrome de Cagnes-sur-Mer (Alpes-Maritimes), a décidé de se constituer partie civile. Deux autres personnes — M. Antoine Artillan et son amie — ont déjà été inculpés par M. Raymond Garan-Vilar, juge d'instruction au tribunal de Grasse dans cette nouvelle affaire de courses truquées (*le Monde* du 22 septembre).

● *Overdose à Nice.* — Le corps de M. Paul Préfume, vingt-quatre ans, a été découvert, le samedi 23 septembre, vers 3 heures, gisant dans les toilettes d'un restaurant du centre de la ville. Les enquêteurs qui ont retrouvé sur les lieux une seringue hypodermique s'efforcent de déterminer la nature exacte de la drogue qui a vraisemblablement tué le jeune homme.

Permissions de sortir : « Justice pénale nouvelle » saisit les groupes parlementaires.

L'association Justice pénale nouvelle — qui regroupe le Syndicat de la magistrature, l'Union syndicale des magistrats, le Syndicat des avocats de France, la Fédération nationale des unions de jeunes avocats, l'Association professionnelle des avocats, la Confédération syndicale des avocats et la presse judiciaire — vient d'envoyer aux présidents des commissions des lois de l'Assemblée nationale et du Sénat, ainsi qu'aux présidents des groupes parlementaires, protestation contre le projet de réforme de l'exécution des peines « *qui ne fait aucune place à la défense et supprime en fait toutes garanties judiciaires* », « *qui va à rebours des réformes pénitentiaires entreprises depuis 1945, et notamment des mesures d'humanisation et d'individualisation de la peine, prises à la suite des révoltes survenues dans les prisons en 1974* ».

Pour le Syndicat national d'éducation et et de probation de l'administration pénitentaire (SNEPAP-FEN), « *l'administration veut nous faire croire que cette nouvelle loi garantira la sécurité des citoyens (...). Elle va permettre la mise en place de prisons de sûreté complètement fermées, secrètes, destructrices* ». Avec tout cela « *on prépare la violence de demain* ».

La criminalité et la délinquance sont de nouveau en augmentation (+ 15 % en un an).

Le nombre total des crimes et délits portés à la connaissance de la police et de la gendarmerie en 1977 a été de 2 097 919, marquant une progression de 15,02 % sur l'année précédente. Le *Bulletin d'information du ministère de l'intérieur*, qui publie cette statistique, constate que « *la criminalité qui avait régressé pour la première fois en 1976 a donc repris un mouvement ascendant* ».

C'est la grande criminalité qui a vu son volume augmenter le plus rapidement d'une année sur l'autre (+ 18,34 %) alors que la criminalité moyenne a augmenté de 11,69 % et la délinquance de 15,54 %. Le bulletin constate un accroissement sensible du taux de réussite des services de police et de gendarmerie dans leurs enquêtes : le nombre d'affaires élucidées par rapport à l'ensemble des crimes et délits commis est passé en un an de 35,54 % à 37,30 %.

Témoignage

DANS DIX MILLE ANS

Appelons-le Pierre. Il se dit lui-même « zonard », « tombé » à vingt-trois ans après une période, courte mais bien remplie, de banditisme. Il a été condamné à deux peines de cinq et quinze ans de réclusion, qui n'ont pas été confondues. Détenu depuis plus de six ans, cet ancien manœuvre non qualifié a passé son baccalauréat en prison. Il commence maintenant des études de philosophie. « Sortir », un mot qui, pour lui, n'a plus de sens, écrit-il à l'une de ses amies :

« Ici, c'est le train-train habituel : parfois je suis saisi d'une crainte, et même d'une angoisse devant le vide de notre vie. Vide autour de nous, vide dans nous. Notre crime est-il si lourd que cela ?... Oui, certainement, la sortie, le retour à la vie dite « libre » sera difficile, voire éprouvant. Je m'y attends, autant que je puisse m'attendre à quoi que ce soit. Mais pour être tout à fait sincère : je ne l'envisage pas concrètement. Je n'arrive pas/plus à me persuader de cette nécessité d'en sortir, de sortir. Quand je dis 1990, ça n'a pas en moi une résonance concrète ; je pourrais dire dans dix mille ans. C'est la ligne d'horizon. Vraiment, mais ne te l'ai-je déjà écrit, je ressens cette impression d'être né en prison et d'y vivre jusqu'à la fin des jours (de mes jours). L'extérieur ça semble fait pour les autres. Ensuite, peut-on ne pas être « traumatisé » ? Quand je sors, par exemple, pour l'hosto : que signifient les images qui défilent sous mes yeux ? Un autre univers. Car nous en sommes exclus : ça vit aussi bien sans nous (et sans moi !). »

A Tulle « LA CHIENNE » EST DE RETOUR

Le pharmacien du quartier de la gare, à Tulle (Corrèze), se demandait, vendredi matin 22 septembre, pourquoi une dame lui demandait des nouvelles de l'ancienne pharmacienne et d'un certain nombre de personnes de la ville. Quand elle partit, elle déclara s'appeler Paulette Geissler, surnommée « la chienne » *ou* « la tigresse ». « Vous savez, dit-elle, j'ai eu il y a longtemps les honneurs de la presse. »

Il y a, en effet, trente-quatre ans, le 9 juin 1944, cette femme d'origine allemande « paradait » en compagnie du lieutenant Walter, chef de la Gestapo locale et responsable de la désignation des quatre-vingt-dix-neuf otages qui furent pendus aux balcons de la ville.

La nouvelle provoqua une vive émotion dans la ville. Les associations de résistants ont protesté et une délégation conduite par M. Charles Montagnac, premier adjoint au maire, et président départemental de l'UFAC (Union française des associations de combattants), a été reçue à la préfecture. Une communication a été faite le soir même au conseil municipale.

Cette visite est considérée à Tulle comme une véritable provocation. Mme Paulette Geissler avait été condamnée à la Libération à trois ans de prison pour « non-assistance à personne en danger ». Elle a été libérée le 7 juin 1951.

Mme Geissler se rendait en Dordogne, à Sarlat, pour acheter des foies gras.

ÉCHECS

UNE PARTIE ANIMÉE AU CHAMPIONNAT DU MONDE

Il y eut de la poudre dans l'air à Baguio (Philippines) au cours de la vingt-cinquième partie du championnat du monde d'échecs. En jouant é-5 (Sicilienne inversée) au deuxième coup, le tenant du titre, Anatoly Karpov, manifestait, avec les Noirs, une humeur déjà agressive. Victor Kortchnoï, sortant sa Dame dès le quatrième coup, indiquait de son côté qu'il voulait vaincre ou périr. Mené par quatre victoires à deux, il lui fallait à tout prix profiter du léger avantage dont dispose le joueur qui débute avec les Blancs.

Aux échecs, comme dans la vie, on oublie vite le déroulement des batailles, et seul le résultat compte. Il aura fallu, samedi et dimanche, quatre-vingts coups à Karpov pour obtenir une partie nulle après avoir frôlé la défaite.

Pourtant, tout avait bien commencé pour le jeune champion du monde, et peu avant l'ajournement, samedi, les Noirs étaient en bonne position. Mais un sacrifice de qualité (Tour contre Fou), vite récupéré, et un pseudo-sacrifice de Cavalier permettaient à Kortchnoï de reprendre l'initiative.

Il restait pour Karpov à démontrer sa science des finales. C'est ce qui fut fait, et bien fait.

CHAMPIONNAT DU MONDE 1978
(vingt-cinquième partie)

Blancs : VICTOR KORTCHNOI
Noirs : ANATOLY KARPOV

1. ç4	Cf6		41. Cé7	Tç8ç4
2. Cç3	é5		42. F×ç4	T×ç4
3. g3	Fb4		43. D×d6	Tç3
4. Db3	Cç6		44. f4	D×d6
5. Cd5	Fç5		45. Cf5+	Rg6
6. é3	0-0		46. C×d6	Fb3
7. Fg2	C×d5		47. f5+	Rg7
8. ç×d5	Cé7		48. Cé8+	Rf8
9. Cé2	d6		49. Cf6	Rg7
10. 0-0	ç6		50. Ch5+	Rf8
11. d4	é×d4		51. Cf4	Fç4
12. é×d4	Fb6		52. Té5	Ta3
13. Fg5	Fd7		53. d6	Ta2+
14. a4	h6		54. Rf3	Td2
15. F×é7	D×é7		55. Té7	T×d6
16. Ff3	Tab8		56. T×b7	Ta6
17. a5	Fç7		57. Tb6	T×d5
18. Dç2	Tfç8		58. T×h6	b4
19. Cf4	Fd8		59. Tç6	Fb5
20. Tfé1	Df8		60. Tç1	b3
21. Db3	Fg5		61. Tb1	Fç4
22. Cé2	Ff6		62. Ré4	Ta2
23. Tad1	ç5		63. Rd4	Tç2
24. Fé4	Dd8		64. Cd3	F×d3
25. Da2	Fg4		65. R×d3	T×h2
26. d×ç5	T×ç5		66. T×b3	Rg7
27. b4	Tç7		67. Ré4	Ta2
28. Db3	Tbç8		68. Rf4	Ta4+
29. f3	Fd7		69. Rg5	Ta5
30. Dé3	a6		70. g4	Tç5
31. Fd3	Fb2		71. Rh5	Ta5
32. Rg2	Df6		72. Tf3	Tb5
33. Tb1	Fa4		73. g5	Tb1
34. Cf4	g6		74. f6+	Rh7
35. Té2	Fç1		75. Th3	Tg1
36. Dé4	Ff8		76. Th2	Tg3
37. b5	a×b5		77. Th1	Tg2
38. Db4	Tç5		78. Ta1	Th2+
39. T×ç1	T×ç1		79. Rg4	Rg6
40. C×g6+	Rg7		80. Ta8	Tg2+
			Nulle.	

ÉDUCATION

UNE ENQUÊTE DU GUIDE PRATIQUE « L'ÉTUDIANT »

Le lycéen d'aujourd'hui : un certain conformisme

Le guide pratique l'Etudiant *1978-1979 qui sera mis en vente à partir du 15 octobre va publier les résultats d'une enquête menée en mai dernier auprès des lycéens français* (1). *Plus de cinq mille élèves de seconde, première et terminale répartis dans deux cents lycées (publics et privés, classiques et techniques) ont répondu aux cent quatorze questions des enquêteurs qui les ont interrogés sur leur vie au lycée, leurs études, leurs professeur, leur famille, la politique, la drogue, le sexe, la religion, les loisirs et tout ce qui fait la vie quotidienne des quinze-vingt ans qui préparent aujourd'hui un baccalauréat.*

De cette enquête, dont le Monde de l'éducation *donnera une première analyse dans son numéro d'octobre* (2), *on peut tirer une foule d'enseignements, non seulement sur la sociologie des lycéens de 1978, mais aussi sur ce million de jeunes qui, en l'an 2000, formeront ce qu'on appelle les « cadres de la nation ». Voici donc le « portrait-robot » du lycéen d'aujourd'hui.*

Ce lycéen-type, qui a dix-sept ans et des frères et sœurs plus âgés que lui, reconnait qu'il a des relations *« plutôt bonnes »* avec ses parents, même s'il revendique souvent une plus large indépendance. Ce sont eux qui l'hébergent, le nourrissent et ce sont eux, aussi, qui l'ont décidé à choisir la section où il se trouve. D'une manière générale, ce lycéen — on devrait dire lycéenne, puisque les filles représentent plus de 56 % de l'effectif — est *« plutôt satisfait »* de ses études et apprécie le fait d' *« aller au lycée »*. Si on lui demande sa préférence par discipline, il place en tête l'éducation physique et aussitôt après les maths et le français, ce qui est une manière de joindre l'utile à l'agréable. Et il classe en dernier la géographie, conformément à la tradition qui veut que les Français l'ignorent.

Notre lycéen estime que les professeurs *« ne savent pas intéresser les élèves »*. C'est son premier reproche. D'autres *« restent trop près du programme »* ou *« ne sont pas assez disponibles pour les élèves »*. Certains *« ne s'intéressent qu'à leur carrière »*. Malgré cela, il pense avoir « probablement » le bac. Quant à sa carrière à lui, il a une idée précise de ce qu'il veut faire, il choisira un travail *« pour son attrait »* et aussi pour son salaire.

Contrairement à l'idée reçue, il est prêt à quitter sa région et même l'Hexagone pour trouver un emploi correspondant à sa formation. Il est persuadé qu'il trouvera cet emploi, mais difficilement. Car il sait, et cela le préoccupe au premier chef, que sévissent aujourd'hui l'inflation et le chômage.

La fin du ghetto

Pour se préparer un avenir, le lycéen de 1978 travaille en moyenne dix heures trente par semaine chez lui en dehors des cours. Pendant les vacances, il trouve un « job » pour gagner de l'argent de poche. Pendant l'année scolaire, il dépense en moyenne 52 F par semaine pour ses loisirs.

Il écoute la radio plusieurs fois par jour et regarde la télévision au moins une fois par semaine, mais il ne va jamais au concert ni au théâtre, et seulement *« de temps en temps »* au cinéma (au moins une fois par mois), comme dans les « boîtes » ou les « boums ». Il possède au moins un instrument de musique et achète souvent disques et cassettes. Mais il lit peu les journaux (3). Inscrit dans une association sportive, il pratique au moins un sport, ce qui lui prend entre une et quatre heures par semaine. Il est allé plusieurs fois aux sports d'hiver.

Le lycéen moyen ne fume *« jamais ou quasiment jamais »* et boit très peu d'alcool. Il pense que le « H » est dangereux et il n'en fume donc pas. Il ne s'est jamais « shooté » (« piqué ») et n'a jamais envisagé le suicide. Bien que beaucoup de ses camarades aient eu leur première expérience entre quinze et seize ans, il n'a jamais eu de relations sexuelles et s'en trouve *« plutôt satisfait »*. Il envisage de se marier *« pour la vie »* et souhaite avoir deux enfants.

Catholique, il croit en Dieu, mais a une opinion *« plutôt défavorable »* sur la religion et *« ne pratique plus depuis longtemps »*. S'il devait voter à une élection présidentielle, il voterait pour M. Giscard d'Estaing ou pour un écologiste. Il souhaite vivre à la campagne sans toucher à la terre (pas d'emploi agricole) et ne se sent pas attiré par la vie en communauté. Sa philosophie de l'existence se résume à *« s'adapter à la société parce qu'il le faut bien »*...

Mais où sont donc les lycéens de mai 1968 ? Dix ans après l'effervescence des *« comités d'action »* et les fiévreuses occupations de lycée, les élèves de mai 1978 semblent avoir perdu tout espoir de « changer la vie » et se contenter d'un avenir « petit-bourgeois ». Bien sûr, le lycéen-type n'existe pas. Une étude plus fouillée de l'enquête de *l'Etudiant* fait apparaître les distinctions entre Paris et province, entre établissements publics et privés, entre garçons et filles, entre l'enseignement général et l'enseignement technique, etc. Il se dégage, pourtant, des réponses de ces cinq mille lycéens (un sur deux cents) une sorte de consensus social, pour ne pas dire conformisme, qui étonnera les pourfendeurs de cette « jeunesse dévoyée » d'où nous viendrait tant de mal.

Non, les lycéens ne sont pas tous ces apprentis chômeurs qui ne pensent qu'au suicide et se réfugient dans le haschisch. Non, les lycéens ne sont pas tous des contestataires impénitents qui rejettent les études et la société. En fait, et c'est le grand mérite de cette enquête que de le montrer, on s'aperçoit que les lycéens restent, en 1978, des jeunes privilégiés qui reproduisent assez fidèlement les mentalités et les comportements de leurs aînés, privilégiés comme eux. On peut regretter ce conformisme de la « jeunesse cultivée ». On peut se réjouir de la voir enfin sortie du « ghetto » où beaucoup l'enferment un peu vite. Une chose est sûre : les lycéens décevront toujours ceux qui voient en eux l'image de la décadence ou le symbole du progrès. Ils ne sont après tout que nos héritiers... et nos élèves.

ROGER CANS.

(1) 500 pages, 16 F, 7, rue Thorez, 75002 Paris.
(2) En vente à partir du mardi 26 septembre.
(3) 51 % des lycéens interrogés lisent « régulièrement » ou de « temps en temps » *le Monde*, qui est le quotidien le plus cité par eux.

M. Giscard d'Estaing en tête

61,2 % des lycéens estiment que leurs relations avec les parents sont « plutôt bonnes » *;* *20,2 %* « excellentes » *; 14,8 %* « plutôt mauvaises » *et 3,4 %* « franchement mauvaises ».

59,1 % déclarent n'avoir jamais eu de relations sexuelles. Toutefois, un garçon sur deux déclare avoir déjà eu des relations sexuelles et seulement une lycéenne sur quatre. 15 % des filles utilisent régulièrement la pilule et 2,6 % « d'autres moyens » *contraceptifs.*

82,4 % n'ont jamais fumé d'« herbe » (marijuana), 8 % en ont fumé une fois (soit 81 800 lycéens), 7,6 % « de temps en temps » *(77 700) et 1,8 % en consomment* « régulièrement » *(18 400).*

Politiquement, 27 % des lycéens se placent dans le camp des abstentionnistes. En cas d'élection présidentielle, 27,8 % voteraient pour M. Giscard d'Estaing, 25,6 % écologiste, 17,1 % pour M. Mitterrand, 9,9 % pour M. Chirac, 8,7 % pour M. Marchais et 6,9 % pour l'extrême gauche. En dehors des quatre « grands », les noms les plus fréquemment avancés sont ceux de M. Raymond Barre, de Mme Simone Veil et de M. Michel Rocard.

Les problèmes qui préoccupent le plus les lycéens sont, dans l'ordre :

1) L'inflation, le chômage, la crise de l'emploi ;

2) Les atteintes à la liberté dans le monde ;

3) Les guerres, l'armée et la bombe atomique ;

4) L'écologie, la détérioration du cadre de vie.

5) La place de l'argent dans les rapports humains.

En cas de menace d'invasion sur la France, 31,2 % des garçons annoncent qu'ils se battront « parce qu'ils ne peuvent faire autrement » *; 30,3 % se battront* « parce que c'est le devoir de tous les Français » *: 25,7 % refusent de porter les armes et se défendront* « politiquement » *par une résistance collective et non violente, 11,9 % envisagent de déserter.*

13,5 % des lycéens déclarent qu'ils demanderont le statut d'objecteur de conscience.

Les enfants sourds ont-ils leur place à l'école ?

Le succès de l'intégration dépend du degré du handicap

De notre correspondant régional

Lyon. — Il y a peu de temps qu'en France les sourds *« moyens, sévères ou profonds »* — c'est ainsi qu'on les classe d'après le degré de leur handicap — ne sont plus exclusivement dirigés dans des instituts spécialisés pour acquérir, par le geste ou plus rarement par la technique orale, un moyen de communication. La scolarisation en milieu entendant, pratiquée dans certains pays européens à une large échelle, tend à se développer. Elle est encouragée par beaucoup de parents qui jugent efficace cette méthode d'intégration.

L'Association nationale des parents d'enfants déficients auditifs, qui y est favorable, déplore cependant l'insuffisance des moyens mis en œuvre pour accueillir ces enfants sourds dans les structures scolaires. Aussi demande-t-elle que les effectifs dans les classes recevant un handicapé auditif soient réduits (une vingtaine d'élèves au maximum), que des postes d'enseignants soient créés en plus grand nombre, que la stabilité des titulaires soit assurée.

En inscrivant cette question de *« la scolarisation des enfants sourds en milieu entendant »* au programme des journées d'études organisées récemment à Lyon (1), l'Association européenne des centres d'audiophonologie a permis de mieux cerner la question. Certes il est facile de tomber d'accord sur les conditions qui doivent être réunies pour que la scolarisation en milieu entendant puisse être tentée. Le docteur Jean-Pierre de Reynier (Genève) les a rappelées. Il faut, par exemple, que les fonctions linguistiques de l'enfant soient suffisamment développées : cela suppose un diagnostic de la surdité dans les vingt-quatre premiers mois de la vie et un appareillage, obligatoirement stéréophonique, tout aussi précoce.

Il faut également que le corps enseignant soit préparé à l'accueil des handicapés auditifs, c'est-à-dire informé sur les problèmes de la surdité, et soit disposé à avoir des contacts fréquents avec l'orthophoniste, l'audio-prothésiste, le médecin. A cet égard, plusieurs intervenants ont insisté sur la nécessité de recourir *« au volontariat des enseignants »*. Il faut encore que les parents — et l'enfant sourd — soient « motivés » et qu'ils sachent qu'un effort considérable est nécessaire. Un participant a cité le cas d'une adolescente entrant en seconde cette année, et à laquelle ses parents ont consacré sept heures par jour.

Ne pas entretenir d'illusion

Même si les meilleures conditions psychologiques et matérielles sont réunies, le succès n'est pas garanti. Les résultats dépendent largement du degré de surdité. Une étude réalisée à la demande de la Communauté économique européene et portant sur mille six cents enfants montre que si les chances d'intégration s'élèvent à 100 % en cas de surdité légère, si elles sont encore de 96 % pour les sourds « moyens », elles tombent à 30 % environ pour un sourd « profond ». Ces résultats paraissent confirmés par les premières statistiques — encore très partielles — rassemblées après les premières expériences françaises. Ce constat — que le docteur Courtoy (Bruxelles) résume ainsi : *« Nés sourds, ils mourront sourds »* — suppose que l'on n'entretienne pas trop d'illusions dans les familles ayant un enfant sourd profond. La scolarisation en milieu entendant n'est pas la panacée. Elle doit être proposée avec une *« grande souplesse »*, en quelque sorte *« à la carte »*. Les premières expériences montrent en effet qu'il faut être très prudent : *« Je n'ai eu affaire en vingt-cinq années de travail qu'à des cas particuliers »*, a indiqué M. Sadek (Paris). En cas de difficultés, survenant en général dans l'enseignement primaire — surtout au cours préparatoire, classe où les enfants apprennent à lire, il faut se réserver la possibilité de replacer les enfants en milieu spécialisé sans que cette mesure entraîne des troubles psychologiques chez l'enfant ou chez ses parents.

L'intégration partielle peut constituer une mesure appropriée, surtout lorsqu'elle est conduite dans des locaux abritant à la fois une école « normale » pour entendants et une école spécialisée. Plusieurs intervenants aux journées de Lyon ont montré à cet égard qu'ils restaient favorables au maintien des établissements spécialisés où sont appliquées les méthodes gestuelles. *« Il ne s'agit pas de condamner l'expression gestuelle ou de privilégier le langage oral. C'est aux parents, une fois avertis des avantages de l'une et de l'autre, de décider »*, plaide M. Alain Morgan, directeur de l'U.E.R. « Techniques de réadaptation » et du Centre audiophonologique de Lyon. Ce n'est pas pour autant que ce spécialiste et d'autres avec lui croient à une « culture des sourds ». Certes, remarque-t-il, *« les handicapés auditifs adultes ont tendance à mener des activités entre sourds et même à se marier entre eux »*. N'est-ce pas parce qu'ils sont victimes d'une discrimination — même inconsciente — dans la société ? *« Les entendants ne sont pas éduqués pour accueillir les sourds au milieu d'eux »*, a écrit l'un d'eux. N'est-ce pas au moins l'un des mérites de l'intégration de « dédramatiser » ce type de handicap chez les jeunes entendants et d'ouvrir des perspectives de relations meilleures dans l'avenir ?

BERNARD ÉLIE.

(1) Ces journées étaient organisées par le Centre audiophonologique de Lyon et l'U.E.R. « Techniques de réadaptation » de cette ville.

MÉDECINE

La mort du professeur Halpern

Une vie au service de l'allergologie

Le professeur Bernard Halpern est mort, samedi 23 septembre à Paris, à l'âge de soixante-quatorze ans.

par le professeur
PAUL MILLIEZ (*)

« Il apparaît de temps en temps sur la surface de la terre des hommes rares, exquis, qui brillent par leurs vertus et dont les qualités éminentes jettent un éclat prodigieux. » Bernard Halpern était de cette exceptionnelle lignée.

Si vie, qui vient de s'achever, fut marquée par une suite d'épreuves, de miracles et de triomphes. Né en 1904, dans une famille juive de huit enfants, au fond d'une bourgade ukrainienne de deux cents âmes, il connut misère et persécutions. Il trouva un refuge clandestin auprès d'un prêtre catholique uniate qui lui enseigna le latin, le grec, l'allemand et le français. Il savait déjà le yiddish, le russe, le polonais et l'hébreu ; il apprit l'anglais plus tard. Bernard était doué. En 1915, à onze ans, il est déporté avec les siens, en wagon à bestiaux, en Sibérie. En 1917, la révolution russe permet à sa famille de retourner dans son village ; il retrouve son curé, reprend ses leçons.

A quatorze ans, ne supportant plus l'ambiance résignée de son entourage, il s'échappe. Il ne reverra jamais ses parents (sa mère mourra dans un four crématoire à Bergen-Belsen). Il erre. Dans une gare, il monte dans un train de prisonniers allemands en voie de rapatriement. Il les quitte en Pologne où il vit cinq ans en donnant des leçons aux élèves avec lesquels il poursuit ses études secondaires, achevées en 1925.

Après de longues démarches, Bernard part pour le pays de ses rêves : la France. A Nancy, il obtient le baccalauréat, P.C.N. et première année de médecine. En 1928, il débarque à Paris ; boulevard Saint-Michel, il demande l'adresse d'un hôtel à une jeune Polonaise qu'il épouse quelques années plus tard. Il poursuit sa médecine, passe des licences de sciences, gagne sa vie comme frotteur de parquets, puis devient le garçon du laboratoire de médecine expérimentale de la faculté à 20 F la vacation. Il est reçu à l'externat ; il est nommé préparateur puis maître de conférences par son patron, le professeur Gautrelet. Halpern s'instruit auprès des physiologistes et pharmacologues parisiens et enseigne les techniques de médecine expérimentale à notre génération.

Il n'a pas encore cinq ans de nationalité française; l'agrégation lui est interdite par un décret-loi de Laval.

Remarqué pour sa thèse sur un venin de serpent par Tiffeneau et Fourneau, il entre chez Rhône-Poulenc ; il travaille avec Bovet et Mlle Staub, sous l'égide de Grillet et du professeur Delepine. C'est le début des études sur les anti-histaminiques de synthèse.

En 1940, Rhône-Poulenc se replie à Lyon qu'Halpern quittera en 1942 à l'arrivée des Allemands. Il exerce alors la médecine en montagne jusqu'au jour où Vichy lui interdit de pratiquer. M. Tiffeneau juge opportun de faire publier à ce moment l'important mémoire d'Halpern sur les anti-histaminiques, à Gand, par un prix Nobel, Heymans. Les Allemands l'apprenant, veulent arrêter Halpern. Il s'enfuit avec les siens en Suisse ; sa femme et ses enfants s'établissent à Genève sous la protection du professeur Bickel. Pendant huit mois, Halpern sera médecin d'un camp de réfugiés.

Tout a une fin, même le malheur. La France est libre. Charpentier a synthétisé le phénergan. Halpern revenu, bouleverse avec cette phénothiazine une partie de la thérapeutique et assure, dès le lendemain de la guerre, notre prestige médical.

En 1945, Halpern, veut entrer au C.N.R.S. Il voit Joliot qui lui demande ce qu'il gagne chez Rhône-Poulenc : 250 000 francs ; le C.N.R.S. lui propose 38 400 F ; Joliot conseille à ce père de famille de réfléchir. La décision est vite confirmée, mais le C.N.R.S. n'a ni locaux ni argent. M. Pasteur Vallery-Radot, qui désire un laboratoire de recherches, donne à Halpern un local et collecte les premiers fonds. Suivirent quinze années de travail fécond. Halpern voit affluer les élèves de partout ; certains deviendront célèbres. Il décrit avec eux les propriétés anti-histaminiques et anti-anaphylactiques des dérivés de la phénothiazine.

Halpern étudie, après sa pénétration respiratoire, le cheminement dans l'organisme d'une protéine marquée isotopiquement. Il démontre que tous les mammifères quoi que l'on ait dit, peuvent se sensibiliser. Il constate qu'un traumatisme ou une irritation favorise la fixation *in loco* d'un anticorps circulant. Il analyse l'anaphylaxie passive et précise les modifications vasculaires au cours du choc anaphylactique. Il montre que les gammaglobulines protègent contre la sensibilisation et qu'un excès d'antigène empêche la réaction anaphylactique. Halpern établit alors le rôle du système réticulo-endothélial dans la défense d'un organisme contre toutes les agressions. Il précise les lois auxquelles obéit la phagocytose des substances animées et inertes par les enzimes des cellules réticulo-endothéliales.

En 1963, Halpern note que les cellules cancéreuses *in vitro* s'agglutinent, différence notable de comportement par rapport aux cellules normales. Les cellules cancéreuses sont, dit-il, normales à 98 % : cela expliquerait pourquoi elles ne sont pas rejetées par l'organe parasité.

Halpern, stimulant le système réticulo-endothélial avec le B.C.G., augmente la résistance de l'organisme aux infections et freine le développement des cellules cancéreuses, mais le B.C.G. lui paraît dangereux. Halpern recourt au « Corynebacterium parvum » qui jouit des mêmes pouvoirs privilégiés que le B.C.G. sans ses inconvénients. Ces travaux durent depuis quinze ans : Halpern meurt, sûr de leur avenir.

Bernard était mon ami depuis quarante-cinq ans ; il possédait une foi inébranlable, une charité inépuisable, l'amour fervent des siens, de tous les hommes, de la France qu'il ne voulut jamais quitter malgré des offres américaines. Notre pays, le sien, fit de lui le successeur de Claude Bernard au Collège de France, un membre de l'académie des sciences, un commandeur de la Légion d'honneur. Toutes les nations civilisées l'ont honoré.

Né le 2 novembre 1904 à Tarnos-Rude (U.R.S.S.), Bernard Halpern est venu en France en 1919, où il a fait ses études aux facultés de médecine et des sciences de Paris.

Sa carrière scientifique est le fait d'un hasard : en 1929, alors qu'il était en troisième année de médecine, il apprend qu'un poste d'aide techhnique est vacant au laboratoire de biologie expérimentale, et l'obtient. Ce laboratoire était alors dirigé par le professeur Gautrelet, directeur par ailleurs de l'Ecole pratique des hautes études. En 1933, Bernard Halpern est chargé de cours à cette même école.

Il devient par la suite (1936) directeur des laboratoires de la société Rhône-Poulenc, puis directeur de recherches au Centre national de la recherchhe scientifique, en 1948. Il obtient en 1961 la chaire de médecine expérimentale au Collège de France, et c'est en 1964 qu'il est nommé directeur du Centre de recherches immuno-allergiques de l'hôpital Broussais, et membre de l'Institut (Académie des sciences).

Tout au long de sa carrière, il a poursuivi des travaux de pharmacodynamie et de physiologie expérimentale. Il a plus particulièrement étudié les causes, la nature et la thérapeutique des maladies allergiques, et mené des recherches sur les particularités des cellules cancéreuses.

Le professeur Halpern était l'auteur de multiples publications sur le thème des adjuvants de l'immunité. Il était membre de l'Académie nationale de médecine et de nombreuses sociétés savantes. Il avait obtenu, en 1971, la médaille d'or du C.N.R.S.

Le professeur Halpern était commandeur de la Légion d'honneur.

(*) Professeur de clinique médicale à la faculté de médecine de l'hôpital Broussais.

LES TRAITEMENTS CHIMIQUES DE LA DÉPRESSION DOIVENT ÊTRE UTILISÉS AVEC PRUDENCE

« La dépression est un dérèglement de l'humeur » : en donnant, lors d'une table ronde organisée aux Journées pharmaceutiques internationales de Paris, cette définition vague de la dépression, le professeur Pierre Deniker (Paris) a montré comment elle peut prendre les formes les plus variées, allant de la simple « tristesse » à l'état suicidaire.

Il a attiré ensuite l'attention sur le maniement délicat des « armes » chimiothérapiques à la disposition des médecins. Il a notamment insisté sur l'action du lithium, cet *« anti-maniaque très spécifique, qui n'est pas un anti-dépresseur »*. *« Beaucoup de déprimés,* a-t-il ajouté, *perdent du temps parce qu'ils sont traités avec des mauvais médicaments. »*

La prudence a aussi été l'un des thèmes de l'exposé du professeur Yves Pelicier (Paris) sur l'angoisse. S'adressant plus directement aux pharmaciens, « *qui font face à l'angoisse souvent avant les médecins* », il a rappelé les différents aspects de ce symptôme : l'angoisse panique, l'angoisse paroxystique, ou bien encore ce *« phénomène anxieux qui ternit toute l'existence. »* Le professeur Pélicier a conclu sur une « réhabilitation » de l'angoisse, parfois nécessaire à la création.

Le professeur Jacques Paccalin (Bordeaux) s'est présenté « en tant que généraliste » confronté de plus en plus souvent avec les problèmes de l'angoisse et de la dépression. Il a insisté sur la *« nécessité d'une bonne formation psychologique du médecin — même spécialiste, — qui doit s'évader du ghetto de sa discipline ». « Ce phénomène,* a-t-il ajouté, *se retrouve chez les pharmaciens, qui sont consultés, à ce propos, beaucoup plus souvent qu'on ne l'imagine. »* Concernant le traitement de l'angoisse et de la dépression, il a notamment rappelé que les tranquillisants anxiolytiques et anti-dépresseurs étaient à manier avec de grandes précautions par le généraliste, qui a, d'ailleurs, à sa disposition d'autres méthodes, telles que la psychothérapie, la relaxation, la diététique et la kinésithérapie, les unes n'excluant pas les autres.

● *La C.G.T. vient d'écrire au premier ministre et au ministre du travail et de la participation* pour protester contre les projets du gouvernement en matière de Sécurité sociale. Dans une lettre au ministre du travail et de la participation, la C.G.T. « *refuse* » la nouvelle formule de contrôle des malades telle qu'elle est envisagée par les services du ministère.

Dans la lettre adressée à M. Raymond Barre, le secrétaire général de la C.G.T., M. Georges Seguy, demande à être reçu à l'hôtel Matignon afin d'être informé des *« perspectives gouvernementales »* sur l'avenir de la Sécurité sociale.

RELIGION

LES FINANCES DU VATICAN

L'Église vit-elle au-dessus de ses moyens ?

Le budget du Vatican est déficitaire depuis 1973. Il s'élève à quelque 30 milliards de lires italiennes (1) par an (150 millions de francs) et accuse, chaque année, un déficit d'environ 10 milliards de lires, qui, cette année, atteindra quelque 12 milliards. Le cardinal Egidio Vagnozzi, préfet des affaires économiques du Saint-Siège, déclarait récemment : « A ce rythme, notre déficit atteindra 40 milliards en 1981. »

Selon la banque des règlements internationaux de Bâle, les dépôts du Vatican à l'étranger auraient diminué de 20 milliards de lires en deux ans. Quand on sait que le récent conclave a coûté environ 8 milliards de lires, qu'en cinq ans la somme globale dépensée pour payer les salaires du personnel du Vatican a plus que doublé — passant de 7 à 15 milliards de lires — et qu'une des sources de revenu importantes, le denier de Saint Pierre, connait une baisse alarmante — les 8 à 10 milliards de lires annuels sont tombés à 2 milliards. — on peut se demander si l'Eglise ne se verra pas menacée par la banqueroute.

Lorsque Jean Paul Ier était patriarche de Venise, il a vendu son crucifix en or, évalué à 14 millions de lires, pour aider une œuvre d'enfants handicapés mentaux. Devenu pape, sera-t-il amené à vendre les trésors du Vatican ?

La publication par la revue *Concilium* (numéro 137, Editions Beauchesne) d'un dessin sur les structures financières dans l'Eglise, auquel ont travaillé cinq auteurs, relance un vieux débat. Dans la presse on avance parfois que le capital productif du Vatican est de 50 à 65 milliards de francs suisses ou que le portefeuille en titres s'élève à 2 milliards de livres sterling.

Absurde ! ripostent les autorités de l'Eglise, ces chiffres sont des plus fantaisistes. Mais, aussi longtemps que toute la clarté n'aura pas été faite sur un des aspects les plus secrets de l'organisation ecclésiastique, il est inévitable — et légitime — que l'on s'interroge sur les ressources dont dispose l'Eglise, sur la manière dont elle gère son « patrimoine », composé pour une part de l'argent des fidèles, et sur la conformité ou non entre ses déclarations sur la pauvreté évangélique et la solidarité avec le tiers-monde et ses propres activités financières, étant donné qu'elle fait partie du système capitaliste.

Avec la création en 1970 par Paul VI d'une préfecture des affaires économiques du Saint-Siège, destinée à rationaliser, centraliser et exercer un certain contrôle sur les finances du Vatican — il existe cinq budgets distincts, — un coin du voile qui recouvre ce domaine mystérieux a été levé. C'est ainsi que Giancarlo Zizola, journaliste et vaticanologue romain, a pu, dans un livre paru en 1977, *Quale papa ?* (Quel pape ?) et qui paraîtra bientôt en français, dresser le premier bilan tant soit peu sérieux sur ce « serpent de mer » insaisissable.

D'emblée, Giancarlo Zizola avoue ne pouvoir prétendre, tout au plus, qu'à « *une certaine dose de probabilité* » dans une recherche qui se fonde seulement sur « *quelques rapports officiels très généraux publiés ces dernières années dans les* Attività della Santa Sede *et sur quelques déclarations autorisées des responsables du Vatican, tendant à réduire l'importance du trésor du pape indiquée à travers des chiffres présumés, calculés par certains* écrivains *et journalistes, dans des livres ou des articles* ».

Notant que l'empire financier du Vatican fut longtemps secret pour le pape lui-même, l'auteur rappelle les « énormes efforts » déployés par Paul VI pour convaincre les diverses administrations du Vatican, et notamment des congrégations de la Curie très puissantes comme le Saint-Office, d'accepter d'être coordonnées dans une politique économique d'ensemble.

Ce qui scandalise l'opinion publique, constate l'auteur, ce n'est pas que l'Eglise ait des ressources, mais qu'elle en cache l'origine et l'utilisation. « *Le secret, écrit-il, fait supposer que, derrière les coulisses, il y a d'immenses richesses d'origine douteuse, ou encore des trafics profitant à des particuliers, à qui le Vatican ou l'un de ses mandataires prête un titre de convenance. Il est notoire qu'à la banque du Vatican — l'Institut des œuvres de religion — ont accès non seulement les citoyens du Vatican et les ordres religieux, mais aussi, souvent par l'intermédiaire de prête-noms, un certain nombre de personnes qui confient aux guichets leur propre patrimoine afin de le soustraire au fisc italien. Personne n'a pu nier que l'une des voies préférées pour faire fuir les capitaux hors d'Italie, lors de la nationalisation de l'énergie électrique en 1962 ou au cours des périodes de crise successives, passait par les coffres-forts du Vatican, grâce à des prête-noms complaisants qui avaient le droit d'y accéder.* »

Le secret comme instrument politique

Cela dit, la fraude fiscale n'est qu'exceptionnelle et ne touche qu'une minorité. Plus grave est l'utilisation du secret comme instrument politique. « *Le secret financier du Vatican,* écrit Zizola, *nous apparaît ainsi comme se rattachant organiquement aux solidarités idéologiques d'une Eglise de pouvoir, installée parmi les pouvoirs de ce monde et, partant, en état de schizophrénie par rapport à ses fins et à sa réalité sociologique : celle d'une Eglise dont la majorité des fidèles se trouve de plus en plus dans l'hémisphère Sud, sur les parties les plus pauvres de la terre. Quelles conséquences aurait, dans ces zones du globe, la connaissance du fait que l'Eglise catholique trouve les sources de sa vie matérielle auprès des centres financiers et en conformité avec les logiques économiques responsables de l'oppression des peuples ?* »

Paul VI a été le premier conscient du problème. Il a déclaré à plusieurs reprises que non seulement « *l'Eglise doit être pauvre* » pour être fidèle à l'Evangile, mais qu' « *on doit voir qu'elle est pauvre* ». En 1965, peu de semaines après que l'*Economist* eut écrit que le pape est « *le plus gros actionnaire du monde avec un portefeuille en titres représentant l'équivalent de plus de 2 milliards* de livres sterling » (16 *milliards de francs)*, Paul VI avouait aux cardinaux qu'il ressentait « *la gêne bénie de nos ressources financières limitées* ».

Et, dans un discours de juin 1970, il développait cette affirmation en ces termes : « *On pourrait facilement démontrer que les richesses fabuleuses que, de temps en temps, une certaine opinion publique attribue à l'Eglise sont d'importance bien différente et souvent insuffisantes pour les besoins modestes et légitimes de la vie ordinaire tant de nombreux ecclésiastiques et religieux que d'institutions de bienfaisance ou de pastorale.* » Cependant, il affirmait « *accepter la demande que font les hommes d'aujourd'hui, spécialement ceux qui regardent l'Eglise du dehors, afin que l'Eglise se manifeste comme elle doit être, qu'elle ne soit certainement pas une puissance économique, qu'elle ne revête pas d'apparences de richesse, qu'elle ne s'adonne pas à des spéculations financières, qu'elle ne soit pas insensible aux besoins des personnes, des groupes sociaux, des nations dans l'indigence* ».

Alors, « gêne bénie » ou richesses fabuleuses ? G. Zizola rappelle, avec raison, que le Vatican n'échappe pas à la crise économique et que la curie, notamment, « *vit au-dessus de ses moyens* », à la suite d'une centralisation et d'une bureaucratisation accrues. De mille trois cent vingt-deux personnes en 1961, les effectifs de la curie sont passés à trois mille aujourd'hui, auxquels s'ajoutent mille membres du personnel à la retraite. La moyenne des rétributions s'élève à 720 000 lires (3 600 francs environ) par mois, et un cardinal de curie peut gagner 6 000 francs. De 1970 à 1975, les traitements annuels ont doublé et les dépenses annuelles du Saint-Siège atteignent aujourd'hui 30 milliards de lires.

Les budgets du Vatican ont également été grevés ces derniers temps par des constructions importantes, comme la nouvelle salle des audiences (environ 12 milliards de lires).

Un patrimoine de 600 milliards ?

Même si les dépenses courantes ont tellement augmenté au Vatican que, face à une situation gravement déficitaire, le cardinal secrétaire d'Etat, Jean Villot, a été amené en 1975 à refuser le budget prévisionnel de la curie, cela ne nous dit rien sur le montant du patrimoine du Saint-Siège. Peut-on évaluer celui-ci ?

Selon G. Zizola, il provient en grande partie de la convention financière conclue avec Mussolini en 1929, comme indemnité pour les biens perdus : soit 1 milliard de lires sous forme de rente (bons du Trésor) et 740 millions versés comptant. Gérés très habilement par le financier Bernardino Nogara, ces fonds atteindraient 350 milliards aujourd'hui, estime M. Massimo Spada, ex-banquier du Vatican. Des porte-parole officiels, en revanche, se montrent beaucoup plus prudents. Dans une interview, le cardinal Egidio Vagnozzi, par exemple, a laissé entendre que la somme ne dépasse pas 10 milliards de lires.

Quoi qu'il en soit, le Saint-Siège cherche un meilleur rendement pour ses investissements, surtout après le krach du banquier Michel Sindona, qui aurait fait perdre au Vatican la somme de 200 milliards de lires. Le cardinal Vagnozzi et le nouveau directeur de l'Institut des œuvres de religion, Mgr Paul Marcinkus, un Américain de cinquante-six ans, ont adopté une nouvelle politique qui consiste à ne prendre que des participations minoritaires dans les entreprises et surtout à vendre des actions italiennes, frappées d'un lourd impôt pour investir de préférence aux Etats-Unis et au Canada.

L'autre source de revenus est représentée par le denier de Saint-Pierre, collecte qui remonte aux initiatives des catholiques français en faveur de la papauté après la « prise de Rome » en 1870. Ces offrandes — en baisse constante (2) — sont recueillies et envoyées par les épiscopats nationaux à l'occasion des « fêtes du pape ». D'autres ressources, enfin, proviennent des magasins de la cité du Vatican, de la vente des timbres (bénéfice de 2 milliards de lires par an) (3), etc.

Pour tenter une synthèse, pourtant risquée, conclut Giancarlo Zizola, disons qu'en additionnant les ressources financières à la disposition, comme patrimoine productif, des centres les plus importants (préfecture des affaires économiques, administration du patrimoine du Siège apostolique, institut pour les œuvres de religion, denier de Saint-Pierre, gouvernorat, sanctuaires), on pourrait approcher d'un ensemble total de 600 milliards de lires.

Cela peut paraître un « magot » confortable, mais le problème c'est que, depuis cinq ans, le Vatican n'arrive plus à boucler son budget. Il se voit obliger, pour équilibrer ses comptes, de mordre sur son capital. En d'autres termes, le Vatican vit au-dessus de ses moyens.

ALAIN WOODROW.

(1) 1 FF : 200 lires.

(2) La contribution du diocèse de Paris ne dépasse par 70 000 francs par an.

(3) On évalue à 3 milliards de lires le bénéfice rapporté par la vente des timbres *Sede vacante* pendant l'interrègne, qui sont très prisés par les philatélistes.

Les institutions et les hommes

Dans le cadre de la réforme de la curie, réalisée par Paul VI en 1967, voici les principaux organismes qui s'occupent des questions financières :

● PREFECTURE DES AFFAIRES ECONOMIQUES DU SAINT-SIEGE, présidée par le cardinal Egidio Vagnozzi, soixante-douze ans. Cet ancien délégué apostolique aux Nations unies et habile gestionnaire est le véritable « ministre des finances » de Jean Paul Ier.

● ADMINISTRATION DU SAINT-SIEGE, présidée par le cardinal Jean Villot, secrétaire d'Etat. Cet organisme, créé par Paul VI, est en fait dirigé par son secrétaire, Mgr Lorenzo Antonetti, cinquante-six ans, ancien pro-nonce au Zaïre. De lui dépendent la section ordinaire de l'administration (qui s'occupe des salaires du personnel du Vatican, des biens immobiliers, etc.) et la section extraordinaire (qui s'occupe des investissements du Saint-Siège et du patrimoine provenant essentiellement des accords du Latran), dirigée par M. Benedetto Argentieri, cinquante ans, successeur de Bernardino Nogara et véritable éminence grise des finances vaticanes. Il a travaillé au Crédit belge de Bruxelles et est un ami du cardinal Benelli.

● INSTITUT POUR LES ŒUVRES DE RELIGION, présidé par Mgr Paul Marcinkus, un Américain de cinquante-six ans, envoyé à Rome il y a une quinzaine d'années par le cardinal Spellman. Cet organisme est, en fait, la banque privée du Saint-Siège. Sous une commission cardinalice de surveillance présidée par le cardinal Villot, l'Institut comporte une direction administrative de cinq personnes, dont trois ecclésiastiques seulement, plus deux caissiers, un chef de rayon et six comptables, tous laïcs. Cette banque administre les dépôts de mille trois cent quatre-vingt-quatorze ordres religieux, institutions et associations dépendant de l'autorité ecclésiastique, cardinaux, évêques, prélats de la curie, citoyens de l'Etat du Vatican, et même de la République italienne s'ils ont les relations nécessaires.

Selon « le Nouvel Economiste » (21 août 1978), la banque gérerait dix mille cinq cents comptes numérotés (celui de Paul VI était le compte 16-16).

De son côté, le quotidien romain « la Repubblica » vient de révéler que le ministre italien du commerce extérieur a récemment informé la Banque d'Italie et l'Office des changes que l'Institut pour les œuvres de religion a désormais le même statut sur le marché italien que d'autres banques étrangères. Cela signifie d'une part qu'elle sera soumise à toutes les obligations fiscales liées aux opérations bancaires prescrites par la loi italienne, d'autre part qu'elle pourra ouvrir une succursale en territoire italien.

En plus de ces trois instances officielles, il y a le conseil pontifical Cor unum, présidé par le cardinal Gantin, qui coordonne l'activité des différentes organisations caritatives et sociales du Saint-Siège : l'Œuvre de la propagation de la foi, l'Œuvre de saint Pierre apôtre et des missions pontificales, Justice et Paix, le Conseil des laïcs, etc. On ignore les dimensions financières de l'ensemble des interventions coordonnées par Cor unum, mais on estime à quinze millions le nombre de personnes à travers le monde assistées par les institutions catholiques.

RELIGION

Jean Paul Ier a «pris possession» de la basilique Saint-Jean-de-Latran

Rome. — Pour la première fois depuis son élection, Jean Paul Ier a quitté le Vatican, samedi après-midi 23 septembre, pour se rendre... à Rome. Un voyage qui n'en est pas un, puisque des deux côtés de la frontière le pape est chez lui : chef spirituel de l'Eglise catholique, il occupe aussi la charge d'évêque de Rome. C'est d'ailleurs ce dernier titre qui fait de lui le souverain pontife (et non l'inverse), comme il devait le rappeler lui-même en « prenant possession » de la basilique Saint-Jean-de-Latran, « sa » cathédrale.

La coutume remonte au Moyen Age. Ce voyage d'une dizaine de kilomètres donnait lieu jadis à des cortèges grandioses : le pape était en carrosse ou sur la sedia, parfois à cheval ou juché sur une mule blanche, et il jetait à la foule des pièces d'argent. Interrompue après la chute de Rome (1870), la « prise de possession » devait être rétablie par la suite mais de manière moins voyante.

De notre correspondant

Jean Paul Ier a choisi la simplicité, comme ses prédécesseurs immédiats. On a seulement sorti pour l'occasion la Mercedes découverte, immatriculée au Vatican et portant le numéro un. Face au « *pape qui sourit* » étaient assis les cardinaux Villot, secrétaire d'Etat et Confalonieri, doyen du Sacré Collège. Quelques agents en motocyclette précédaient le cortège, réduit à quelques automobiles.

Suivant l'exemple de Paul VI, le pape n'a pas voulu que la municipalité de Rome vienne lui rendre hommage à Saint-Jean-de-Latran ; il a fait lui-même une escale au Capitole, qui est sur la route. Retour à une ancienne tradition ? Sans doute. Mais il se trouve que Rome est « rouge » depuis l'été 1976 et que son maire, M. Guilio Carlo Argan, a été élu (comme « indépendant ») sur une liste communiste.

L'escale de Jean Paul Ier n'avait aucune visée politique. On aurait tort d'y voir un quelconque geste en faveur du P.C.I. Rome s'est librement donné une municipalité de gauche et le Vatican en a pris son parti. En tant que premier citoyen de la ville, M. Argan, qui est un éminent historien de l'art, avait rencontré plusieurs fois Paul VI. Et il aura d'autres occasions de s'entretenir avec Jean Paul Ier. En s'arrêtant à la mairie, celui-ci a simplement voulu témoigner aux Romains qu'il s'intéressait à leur ville devenue la sienne.

M. Argan, entouré des édiles municipaux, attendait le pape au pied du Capitole. Les deux hommes ont échangé une chaleureuse poignée de mains. Puis, avec sa courtoisie habituelle, le maire a prononcé un bref discours, plein de déférence envers le « *souverain pontife de l'œcuménique catholicité* ». Les citadins, a-t-il dit, et notamment les travailleurs, « *ne seront pas — ils n'ont jamais été — insensibles aux appels de l'évêque de Rome* » en faveur de la paix, de la justice et de la liberté. L'exquise politesse du maire ne l'a pas empêché d'attirer l'attention du pape sur les injustices qui règnent à Rome.

Jean Paul Ier s'est montré, pour sa part, cordial et chaleureux. Il a souhaité « *que Rome reste fidèle, dans les faits, à ces idéaux particulièrement chrétiens qui s'appellent faim et soif de justice, active contribution à la paix, dignité supérieure du travail humain, respect et amour pour les frères, solidarité à tout prix avec les plus faibles* ». Une nouvelle poignée de main, quelques phrases échangées à l'écart du micro, d'autres sourires, et le pape est remonté dans sa Mercedes, applaudi par les personnes présentes.

A Saint-Jean-de-Latran, où l'attentait une foule enthousiaste, Jean Paul Ier est monté sur la sedia. Cet antique moyen de locomotion, que l'on croyait abandonné, a refait son apparition depuis quelques semaines. Pour des raisons pratiques : les fidèles veulent voir le pape. Et celui-ci semble prendre autant de plaisir à les regarder, agitant sa main droite d'une façon particulière, demi-salut, demi-bénédiction.

Une vingtaine de cardinaux étaient présents dans la basilique, ainsi que le corps diplomatique et le président du conseil italien, M. Guilio Andreotti. Jean Paul Ier s'est assis sur le siège de marbre orné d'or, qui symbolise la charge épiscopale. Son vicaire, le cardinal Ugo Poletti, qui administrait déjà le diocèse du temps de Paul VI, a prononcé les paroles de bienvenue. Avant de remettre au pape les clés de la basilique, il lui a symboliquement offert quelque 600 000 francs, recueillis parmi les diocésains pour permettre d'édifier une église dans l'un des quartiers les plus pauvres de la périphérie, Castel Jiubileo.

Jean Paul Ier n'a pas improvisé son homélie. Mais il s'est exprimé à la première personne du singulier, sans le « *nous* » pontifical. Rome, a-t-il dit, doit montrer l'exemple en étant « *un modèle de vraie communauté chrétienne* ». Et pour l'être, il faut « *que Dieu y soit honoré* », non seulement par l'affluence des fidèles dans les églises et une vie privée exemplaire, mais par « *l'amour des pauvres* ».

Cette homélie a donné au nouveau pape l'occasion de prendre position, pour la première fois, de manière très nette, presque polémique. Depuis son élection, il s'était déjà prononcé sur quelques thèmes — l'obéissance, le mariage, le respect de la vie, — mais pas aussi vigoureusement qu'il l'a fait le 23 septembre pour la liturgie. « *Je voudrais aussi*, a dit Jean Paul Ier, *que Rome donnât le bon exemple en matière de liturgie, célébrée pieusement, sans fausse « créativité ». Certains abus en matière liturgique ont pu favoriser par réaction des attitudes ayant elles-mêmes conduit à des prises de position insoutenables, en contraste avec l'Evangile. En faisant appel, avec affection et espérance, au sens des responsabilités de chacun devant Dieu et l'Eglise, je voudrais pouvoir assurer que toute irrégularité liturgique sera soigneusement évitée.* »

L'allusion à Mgr Lefebvre est claire. Le nouveau pape ne veut pas que le progressisme des uns affecte l'intégrisme des autres. Paul VI disait la même chose, autrement. On commence à connaître le style de Jean Paul Ier — simple, direct, assez vieillot et souvent plus adapté à une église de campagne qu'à des centaines de millions de téléspectateurs, — mais il est encore trop tôt pour saisir les orientations de son pontificat.

ROBERT SOLÉ.

SCIENCES

UNE ORGANISATION INTERNATIONALE PRIVÉE ATTIRE L'ATTENTION SUR LES CHUTES D'ENGINS SPATIAUX

Genève (*A.F.P.*). — L'Organisation internationale de protection civile (O.I.P.C.), association privée dont le siège est à Genève, vient de lancer une mise en garde contre un « *danger nouveau* » : la chute d'objets lancés par l'homme dans l'espace.

L'O.I.P.C. redoute « *des accidents voire des catastrophes* » provoquées par la chute des quelque quatre mille six cents objets qui tournent actuellement autour du globe. Elle attire particulièrement l'attention sur le cas des satellites porteurs de réacteurs nucléaires ou de générateurs isotopiques, et demande que soient précisées les responsabilités des puissances spatiales.

[Le risque d'accidents existe, mais il est faible, et celui de catastrophe est infinitésimal. Les chutes de fragments de satellites sont bien moins nombreuses que les chutes de météorites : quatre météorites de 1 tonne, donc plus lourdes et surtout plus denses que la majorité des satellites, pénètrent chaque jour dans l'atmosphère terrestre ; en général, des fragments atteignent le sol, et des météorites bien plus lourdes ne sont pas rares : le 19 mai 1976, une pluie de fragments, dont le plus gros pesait 1 770 kilogrammes, a « arrosé » 500 kilomètres carrés de la Chine du Nord-Est. Or, en deux siècles, d'après une étude de la NASA, les météorites ont blessé six personnes et n'en ont tué aucune, et l'on n'a encore recensé aucune blessure humaine imputable à la chute d'un satellite.

Le cas des engins porteurs de systèmes radioactifs est un risque plus important. Quatre chutes sont connues : Cosmos-954 au nord du Canada, au début de cette année ; un satellite américain tombé dans l'océan Indien en 1974 ; le module lunaire d'Apollo-13, retombé dans le Pacifique en 1970, et un satellite Nimbus, dont le lancement échoua en 1968. Dans ce cas, cependant, le générateur à isotopes put être récupéré intact. Là encore, ces chutes n'ont pas eu de conséquences dommageables, mais elles auraient pu en avoir. Un sous-comité de l'ONU étudie actuellement l'interdiction ou du moins la réglementation des lancements d'engins porteurs de matériaux radioactifs.]

S'ILS NE VEULENT PAS AGGRAVER LEUR RETARD

Les États-Unis doivent mettre au point très vite un programme de développement des utilisations de la télématique

Washington (*A.F.P.*). — L'utilisation rationnelle des technologies avancées des télécommunications jouera un rôle croissant dans l'information, l'éducation et la protection des populations urbaines au cours de la prochaine décennie, affirme un rapport rédigé par le Conseil national de la recherche à l'intention de plusieurs départements ministériels américains.

Le rapport souligne que les Etats-Unis sont en retard sur des pays comme l'Allemagne de l'Ouest, la Suède, l'Italie, le Japon, la France et la Grande-Bretagne, notamment dans l'élaboration d'un programme de longue haleine de développement de ces technologies. A moins que le gouvernement ne décide de faire faire à cette industrie des pas de géant, lit-on dans ce rapport, les Etats-Unis seraient bientôt largement dépassés dans la conception de ces technologies.

Aussi les auteurs du rapport prônent-ils le lancement d'un programme pluridisciplinaire s'étendant sur plusieurs années, destiné à démontrer les utilisations possibles du téléphone, de la télévision, de la radio, des ordinateurs et des transmissions par câble, pour fournir au public des services de communication d'une conception toute nouvelle.

« *Il n'est pas insensé de prévoir que les technologies avancées des télécommunications seront utilisées d'abord au Japon, en Europe et au Proche-Orient, avant d'être importées aux Etats-Unis* », affirme le rapport, qui ajoute : « *Qui peut prédire l'effet que cela aura sur notre industrie des communications ?* »

L'utilisation de l'ensemble de ces technologies intégrées, indique le rapport, devrait permettre de fournir au public la possibilité de s'instruire chez lui grâce à des terminaux d'ordinateurs relativement peu coûteux, de placer sous surveillance constante les cardiaques, dont des électrocardiogrammes seraient automatiquement envoyés aux hôpitaux, de fournir aux contribuables instantanément tous renseignements sur les programmes de sécurité sociale, les impôts ; grâce à des terminaux installés à des endroits précis dans les divers quartiers des villes, de protéger chez elles ou dans les rues les personnes âgées des attaques des rôdeurs, de réduire le coût d'utilisation de différents appareils en prévenant les usagers des périodes où les prix sont les plus élevés, d'économiser de l'énergie en substituant les télécommunications aux voyages non essentiels, etc.

DÉFENSE

Témoignages sur l'insoumission et le service national : Patrick, Stéphane et les autres

Comment connaître une loi dont la diffusion est interdite ?

De M. André Bruyère, professeur d'anglais et président du Mouvement d'action non violente de Saint-Quentin (Aisne) :

Stéphane Cusseneers a vingt-deux ans. Un peu plus jeune que moi, il a peut-être, de ce fait, des idées moins déterminées. Certes, il ne voulait pas porter les armes. Mais — disons-le franchement — il était plus ou moins convaincu de s'en tirer par la petite porte ! De se faire réformer. Quand il a su qu'il n'était pas réformé, il a plus ou moins inconsciemment refusé de réfléchir au problème. A tort, il l'a reporté à plus tard et est parti en vacances en Allemagne de l'Est pendant un mois... au cours duquel est arrivée la lettre fatidique que sa fiancée, pour ne pas l'inquiéter, lui a cachée jusqu'au dernier moment.

L'irrémédiable

De retour d'Allemagne, il a dû se rendre précipitamment à Verdun. Et, là, il a été brutalement confronté au problème. Il devait prendre une décision. Ce qui était sûr, c'est qu'il ne pouvait pas aller contre sa conscience. Fonçant dans le noir, il dit à son officier : *« Où faut-il s'adresser quand on ne veut pas porter l'uniforme ? »* On le mène devant le colonel, auquel il déclare : *« Je demande le statut d'objecteur de conscience »*. Le colonel est courtois, il va se renseigner (!). Pendant ce temps, Stéphane est mis aux arrêts. Il espère, il croit en la bienveillance des hommes qui s'occupent de son cas. Peu de temps après, la réponse arrive : *« C'est impossible, il fallait demander votre statut il y a un mois. Accepteriez-vous un service non armé dans l'armée ? »* Stéphane concède : *« Oui, j'accepte »*. Il signe les formalités ; tout va sans doute s'arranger.

Mais le général dit non. Il faut qu'il porte les armes. Pour lui, en effet, Stéphane doit se soumettre à l'armée — comme autrefois à l'empereur romain, — sinon son service ne sera pas valable.

L'irrémédiable commence. Stéphane entame une grève de la faim le 18 août, qu'il continue encore dans sa chambre 30 du service médecine de l'hôpital des armées Legouest, à Metz. Il en informe sa fiancée, qui, par une mauvaise transmission de courrier, ne le saura que onze jours plus tard.

Jusqu'à quand vont-ils le garder ? Je ne crois pas que les militaires le pousseront jusqu'à sa dernière extrémité. Stéphane est sérieux, poli, sincère, intelligent. Et les militaires, j'en suis sûr, s'en sont rendu compte. Ils l'ont d'ailleurs sorti de sa prison pour le mener à l'hôpital militaire, ce qui, paraît-il, n'est pas la règle générale. Mais combien vont-ils prendre plaisir à le voir s'affaiblir ? Combien de kilos doit-il perdre ? Le relâcheront-ils à 50, 40, 30 ou à 27 kilos, comme ce prisonnier mort de faim dans sa prison il y a quelques années ?

Cette affaire soulève plusieurs questions :

1) Stéphane ne connaissait pas les délais pour demander son statut. Mais comment exiger qu'un jeune sache les dates pour demander son statut, alors que toute diffusion de la loi est interdite et que les dates sont tenues aussi secrètes que possible ?

2) Quand va-t-on enfin respecter les objecteurs de conscience ? Et notamment accorder le droit à tout homme de devenir objecteur à n'importe quel moment de sa vie. Pour ma part, par exemple, je suis parti à l'armée en y croyant ferme. Ce n'est qu'au cours de mon service, et après une longue réflexion qui a duré plus de deux ans, que je suis devenu un pacifiste intégral.

3) Comment l'armée française peut-elle prétendre défendre un peuple libre alors qu'elle est la seule institution qui interdise au citoyen d'avoir des divergences ? Elle enferme en effet les objecteurs qu'Amnesty International n'a pas hésité à reconnaître comme prisonniers d'opinion.

4) Tous ces événements ont commencé à Verdun, ville où a été élu Bigeard.

On lira ci-dessous trois témoignages sur les rapports que de jeunes Français entretiennent avec l'institution militaire en 1978.

Il ne s'agit, bien entendu, que d'instantanés pris sur le vif, de « choses vécues » ou « subies » par les intéressés. Même si ces témoignages partiels et, peut-être, partiaux ne reflètent pas ceux de la majorité des jeunes Français qui accomplissent leurs obligations militaires sans regimber, il importe de connaître les sentiments de ceux qui ont choisi de s'interroger sur leur propre expérience.

« Ils ne trichent pas ! »

De Mlle Adrienne Cazeilles, institutrice retraitée à Thuir (Pyrénées-Orientales), dont le neveu, objecteur de conscience, sera jugé le mois prochain à Vesoul (Haute-Saône) pour insoumission à l'Office national des forêts :

Il n'a pas tué, il n'a pas volé. Il n'a ni incendié une forêt ni violé une petite fille.

Il va pourtant comparaître devant la justice et il risque plusieurs mois de prison. De plus, cette peine, une fois accomplie, ne lui servira de rien, et inlassablement la justice le poursuivra. Quel est ce crime inexpiable dont même le châtiment ne peut tenir quitte ?

Ce crime, c'est d'être objecteur de conscience.

Ils sont peu nombreux comme lui. Car il faut avoir la vocation du martyre pour sacrifier à l'idée que la guerre est l'essence même du mal et que rien ne peut la justifier, pour sacrifier donc à cette idée une carrière qui aurait généralement pu être facile, et même brillante.

Ils sont marginalisés, traqués, déconsidérés, injuriés, quelquefois, incompris toujours.

Certains se réfèrent à Dieu « *Bienheureux les pauvres, les doux, les pacifiques...* », d'autres à une certaine idée qu'ils se font de l'humanité. Mais ils pensent tous que la non-violence peut être un remède à la violence généralisée, cette violence que tous les citoyens de toutes tendances considèrent comme un des plus grands problèmes de notre temps.

Ils ne trichent pas, dans ce monde où le système D, cette tricherie généralisée, est considéré comme un des piliers de notre société. Car ils ne sont pas les seuls à refuser le service militaire ou, du moins, à ne pas le faire. Ils sont même une infime minorité, même pas un sur mille des 30 % ou 40 % de jeunes qui en sont légalement dispensés. Ceux-ci sont-ils tous bancroches ou rachitiques ? Le spectacle de la rue ne le laisserait pas penser.

Mais les objecteurs de conscience expriment leurs idées généreuses d'une façon abrupte et sans nuances. Ils n'ont pas appris à biaiser et à composer avec les forces auxquelles ils sont confrontés.

L'odeur du sang

Celui que je connais a un père ancien combattant de 1945 pour « le monde libre », et deux grands-pères morts depuis quelques années assez désespérés, qui étaient revenus de la guerre en 1918, pensant que les générations à venir ne verraient plus jamais ça. Il est d'origine très modeste, et pouvait espérer, après des études réussies, devenir un « Monsieur », en suivant la norme. Ses camarades viennent de bien d'autres milieux, et ont suivi d'autres chemins.

Mais pourquoi leur choix doit-il être, pour toute leur famille, un sujet de préoccupation, d'inquiétude et d'angoisse ?

Braves gens, si prompts à demander qu'on tue (puisqu'il paraît que vous êtes 65 % en faveur de la peine de mort), quelle peine demandez-vous pour celui qui prêche qu'il ne faut pas aller vers l'autre une arme à la main, mais au contraire cette main tendue, et l'oreille attentive à ses paroles ?

L'odeur du sang affole les bêtes. Sommes-nous si loin de notre animalité originelle pour qu'elle ne fasse pas craquer aussi notre vernis de civilisé, plus mince et plus fragile qu'on ne le croit souvent ? Et n'est-il pas grave que la différence entre l'homme et la bête ne soit que de savoir qu'il peut tuer, et le faire délibérément ?

La longue marche des hommes vers le progrès n'est-elle pas de trouver une voie pour sortir de ce dilemme fondamental : tuer ou être tué ?

« On fera de vous des hommes ! »

De Patrick C..., un appelé des forces françaises en République fédérale d'Allemagne :

« On fera de vous des hommes... » Je les ai vus arriver, mes compagnons, de cette tranche d'âge de dix-huit à vingt ans, la plupart résumant en eux les acquis et les tares de notre système éducatif et de la société française contemporaine. Ils portaient en eux plus de possible que de définitif. Le service national ne tenait déjà que partiellement ses promesses. Qui étaient-ils ? Ouvriers, paysans, artisans, ma naïveté découvrait que l'univers des facultés et autres grandes écoles n'était qu'un microcosme.

Mais laissons là la surprise initiale. Ils en savaient long, ou plutôt, leur esprit, loin d'être clos comme celui de tant de leurs parents, interrogeait, dès l'abord, la diversité de l'autre. Ce sont ces questions que l'on crucifie ici. Car on n'y répondra pas, faute d'interlocuteurs : si on laisse de côté l'encadrement militaire, il n'y a personne ou presque en dehors de quelques élèves officiers de réserve (E.O.R.) isolés des autres appelés par le grade et les avantages qui s'y attachent (chambre individuelle, repas au mess, etc.). Par ailleurs, la coopération et l'exemption pure et simple, l'affectation privilégiée (Paris, le Sud-Est, etc.) éliminent des cours carrées les intellectuels ou soi-disant, fils de la bourgeoisie régnante ou appelée à régner.

Ceux qui, de toute évidence, conduiront la plupart, le feront sans connaissance de ceux que l'on ne va pas tarder à traiter de « bœufs ». Car les questions que le désarroi des premiers jours suscite, cette curiosité vis-à-vis des autres, métiers, pays, origines, traditions différentes, vont s'éteindre. Il faut le citer : c'est un mythe que de croire à l'idée d'un service national éclairant et briseur de carcans. Il ne fait que substituer une ignorance à une autre. Entre les deux, il y eut un temps où tout était possible. Mais l'institution ne fonctionne pas dans ce but. Le fameux *« on fera de vous des hommes »* perd son sens supposé : l'entreprise est de nivellement, non d'élévation. Dès lors, quels « hommes » seront-ils ceux qui ne peuvent résister ? A quelle idée de l'homme l'Etat sacrifie-t-il son avenir, incorporation après incorporation ? Pour quel abattoir, ces moutons et ces bœufs ?...

Des lapins en temps de guerre

Les éléments du drame pris séparément font sourire : la vie privée réduite d'un coup à la profondeur d'un tiroir-caisse dans une armoire de fer, le vêtement fanfreluche, la coupe de cheveux, les corvées baptisées « servitudes », mais effectuées dans les mêmes conditions qu'il y a un siècle. Autour, le fil de fer barbelé, dedans le gris où ne pousse fleur qu'à l'endroit prévu. Des horaires, le premier mois, pour ne pas penser, pour le sommeil des abrutis. La science de l'ordre serré (O.S.) qui étend l'uniformité aux gestes et le « combat », admettons que ce soit l'essentiel de la vocation du service national, réduit au dérisoire. Qu'est-ce qu'un soldat ? Un combattant ? Plus aujourd'hui, en dehors de quelques volontaires et engagés des « armes d'élite ». Françaises, vos enfants, en cas de guerre, ce seront des lapins. En temps de paix, des hommes de ménage, tout au plus.

Le cadre mis en place, les mois vont se suivre, uniformes. La révolte de quelques-uns, les premiers temps, s'éteint d'elle-même. Oh ! aucun ralliement d'enthousiasme, mais l'insécurité qu'on devine, l'amitié, la fraternité des chambrées font qu'on s'y fait. *« On s'y fait », « Ce n'est pas si terrible... »*. Et surtout, lié au décompte du temps que l'on commence, que l'on va bientôt fêter, et de quelle façon ! le sautillement du bidasse de perm' en perm'. Entre-temps, on fait durer, on traîne, on attend, bière en main, cigarette au coin des lèvres, en évitant de s'énerver inutilement, car si l'on déplaît, si l'on marche de travers, si la casquette se perd, si le « coup de raquette » (salut) s'oublie, si le « travail » ne dit plus rein, si l'on rentre en retard, si, si... « on plonge ». Refrain résumé des journées mornes. Est-ce cela « vivre » ?

Bien sûr, à 17 h 30, la caserne se vide de ses officiers. Ils rentrent chez eux retrouver femmes et enfants. Ne reste qu'un encadrement de sous-officiers engagés. Leur tâche serait primordiale, le règlement et les textes en vigueur leur reconnaissant un rôle essentiel de charnière entre les hommes de rang et les officiers. Mais qui sont-ils pour assumer une telle tâche ? Interrogés, ils surprennent notre naïveté : se fichant à l'envi du fait militaire, ils ont pour la plupart fui le chômage, l'ennui, le manque d'argent.

A présent, en contrepartie d'une présence clignotante et de la perspective de rester caporaux-chefs ou sergents à vie, ils ont bonne solde et bonne soupe, la voiture de sport à l'attirail voyant, la chaîne Hi-Fi achetée aux économats, l'essence à 1 franc et quelque le litre de super, et l'autorité qu'ils souhaitaient parfois exercer sur les autres. On leur dit *« vous »*. Ils n'ont souvent guère plus que dix-huit ou vingt ans... tenant à la différence, ces *« rampouilles »* (1) ont une présence inexistante dans le meilleur des cas.

Du rigolo à l'immonde

Ailleurs, on eût sans doute mis plutôt l'accent sur la tristesse par vagues, sur l'éloignement, qui fait des temps de permission un antidote efficace au cafard, dérisoire marchandage, sur l'isolement sexuel... Toutes causes de dérèglement progressif, de dénaturations passagères ou définitives dont on ne rend que rarement compte. Ici, aussi, notons l'affliction des officiers, ils sont vraiment *« navrés, ennuyés »*... A tel point que l'on hésite : ne le savent-ils donc pas, qu'attendent-ils ? On n'obtient que réponses dilatoires, hypocrisie ou impuissance. Les faits montrent la duplicité ambiante.

Nous avons évoqué le règne de Monseigneur le Temps. Décompté, chaque jour qui passe grossit sa majuscule jusqu'à donner à celui qui le clame, qui le hurle à longueur de journée, à celui qui le « pète », une autorité grandissante sur les autres, plus jeunes incorporés, « bleus ». En compagnie, en batterie, en escadron, la hiérarchie apparemment *sui generis* se traduit par des bizutages variant du rigolo à l'immonde. En lisant ce témoignage, beaucoup se diront : *« C'est connu. », « Ça s'est toujours fait. »* Je ne le savais pas. Il ne s'est pas agi pour nous autres de perte d'illusions à laquelle répondrait le sourire amusé des « adultes » qui sont passés par là. Plus simplement, une grande tristesse. (...).

Mais la formation du citoyen, du patriote, est-elle pour autant accomplie ici ?... Avec ce qui précède, un doute initial est autorisé. Quel citoyen obtiendra-t-on en érigeant la suspicion en système, en faisant de la méfiance la pierre angulaire de tout l'édifice ? Un peu plus de confiance susciterait à coup sûr plus de « mur » franchi, plus de « tir au flanc »... Le croit-on vraiment ? Faire confiance est rendre responsable, à court ou à moyen terme, par sa propre impulsion ou sous la pression des autres. Paradoxalement — mais c'est bien connu — les systèmes les plus rigides sont les plus susceptibles de rompre. Un encadrement draconien n'a jamais empêché les planqués, les embusqués, les indisciplinés. La seule différence est que, dans ce système, l'écart, la faute, se font « en douce », furtivement, la conscience brouillée. *« On balise »* — mot-clé — les supérieurs hiérarchiques *« balisent »*, et, au-dessus d'eux, de même. Un pays où le citoyen est d'abord un trouillard peut-il compter sur une défense éventuelle efficace ?

(1) Les *« rampouilles »* sont les petits gradés. (N.d.l.r.)



SPORTS

TENNIS

Le National à Toulouse
CAUJOLLE champion de France

De notre envoyé spécial

Toulouse. — Qui aurait misé un liard au début du National 1978 sur les chances de Jean-François Caujolle? C'est pourtant lui qui a remporté dimanche 24 septembre, par une chaude et belle journée au Stade toulousain, le titre de champion de France. Cette victoire aux dépens de l'autre outsider, Pascal Portes, ne fut pas acquise sans hauts et bas ainsi que le score l'atteste : 0-6, 6-0, 6-3, 2-6, 6-3. Le match fut en effet fort décousu comme très souvent les finales, en tout cas inférieur en qualité aux demi-finales. Ce qui n'enlève rien au mérite du vainqueur.

Le cas de Caujolle est à mettre à part dans le jeune tennis français, qui vient d'éclater de si plaisante façon. Découvert et entraîné à Marseille par le « sorcier » hongrois Joseph Stolpa, c'était le plus grand espoir de l'année 1974 — à vingt et un ans. Puis des accidents musculaires, une nervosité excessive semblaient l'avoir éteint. Le voici revenu au premier plan du classement national — où il figure avec le numéro 4 — et totalement transformé. Toujours aussi photogénique sur le court avec ses longues jambes et une jolie petite gueule, aux cheveux qu'on imaginerait sur un boutre de pêcheurs en mer Rouge, il mène maintenant ses parties avec calme et détermination. Au lieu de se précipiter au filet selon le penchant naturel des gauchers, il pratique la régularité du jeu de fond, particulièrement mise en évidence dans sa demi-finale de samedi contre le géant lyonnais Gilles Moretton, qu'il ne terrassa que par 7-5 au cinquième set.

Dernier ou premier atout au bénéfice de Caujolle : sa tenue exemplaire sur le court, qui lui attira d'un bout à l'autre de la finale la sympathie du public (4 000 spectateurs bien tassés).

On ne saurait en dire autant de son adversaire Pascal Portes, malgré les immenses qualités qu'il a révélées.

Portes est un joueur curieux. D'abord au physique. Extrêmement mince, plus grand qu'il ne paraît, son visage fermé à tout sourire évoque les terreurs blêmes des films de Losey. Au moral, c'est à la fois un dur qui casse la baraque et un caractériel qui brusquement jette sa raquette par terre, flanque des coups de pied dans le vide ou conteste des décisions indiscutables. Mais surtout Portes est une curiosité athlétique : sa morphologie délicate recèle en effet l'étincelle des supercostauds. Son service percutant, son smash définitif, sa volée croisée, son grand revers qui fuse comme un pétard, ses accélérations foudroyantes, sans parler d'un déplacement de sprinter : cet apanage de puncheur maigre, nous l'avons observé il y a dix ans chez Tom Okker, le Hollandais volant.

Une équipe de Coupe Davis qui présente bien

Agé de vingt et un ans, né à Monflanquin, près de Villeneuve-sur-Lot, produit du lycée-tennis de Talence, pensionnaire à Roland-Garros, vingt-deuxième joueur français au classement de cette année, voici Pascal Portes qui s'affirme lui aussi d'une manière surprenante au premier rang. Car pour parvenir en finale il avait fallu que notre jeune homme batte Patrice Dominguez numéro deux français, et le batte deux fois. Sa demi-finale avait été interrompue par l'obscurité samedi alors qu'il menait par 3-6, 2-6, 6-3, 6-2 et 2-0.

Le match avait reprit dimanche matin à 11 heures, montrant Dominguez revenu dans sa meilleure forme à l'issue d'une saison sans cesse stoppée. Or Portes ne se laissa pas démonter et boucla le match par 6-4.

Les cinq sets sont, à l'évidence, la distance de vérité du championnat national. Mais, à cette époque-ci de l'année, l'interruption prématurée des matchs par la nuit ajoutée à la pause du troisième set peut couper les pattes ou éprouver les nerfs des concurrents : à preuve, en dehors de Portes-Dominguez, les parties Moretton-Proisy et Dominguez-Noah.

Mais ne boudons pas notre plaisir. Grâce aux dirigeants de la Ligue des Pyrénées, dont l'organisation fut parfaite, le nouveau visage du tennis français a éclos en pleine lumière : Noah, Portes, Moretton (avec Dominguez en chef de file et Caujolle à la rescousse), notre équipe de Coupe Davis présente bien. Le tout est maintenant de les tremper dans le grand bain de la compétition internationale où ils naviguent encore à des rangs confidentiels.

OLIVIER MERLIN.

ATHLÉTISME

LES SOVIÉTIQUES DOMINENT LES ÉPREUVES COMBINÉES DE TALENCE

La fièvre du décathlon

Bordeaux. — Un petit stade de campagne, un temps des plus cléments, un public de connaisseurs, tel était l'environnement de la réunion internationale d'épreuves combinées organisées samedi 23 et dimanche 24 septembre à Talence, dans la banlieue bordelaise. Le Soviétique Valery Katchanov a remporté à l'arraché un décathlon âprement disputé. Sa compatriote Yekaterina Smirnova s'est adjugé le pentathlon, épreuve où un athlète junior de la République fédérale d'Allemagne, Ina Losch, a révélé un grand talent.

De notre envoyé spécial

Le décathlon, c'est la légende mythique des travaux d'Hercule transposée, adaptée pour l'athlétisme moderne. Vitesse, détente, puissance, endurance, alliées à une condition physique irréprochable, sont indispensables pour réaliser pareille débauche d'énergie dans l'ordonnancement des épreuves immuables depuis un demi-siècle : 100 mètres, longueur, poids, hauteur, 400 mètres le premier jour ; 110 mètres haies, disque, perche, javelot, 1 500 mètres, le deuxième jour. Depuis quelques années, depuis le fabuleux décathlon olympique de l'Américain Bruce Jenner, cette discipline rencontre de plus en plus la ferveur du public qui retrouve dans ces champions l'image de l'athlète idéal, parfait et équilibré.

Pourtant, on a trop réduit le décathlon à un travail arithmétique. De l'exploit de Jenner on a trop tendance à retenir une simple série de chiffres : 10 sec. 44 ; 7,22 m. ; 15, 35 m. ; 2,03 m. ; 47 sec. 51 ; 14 sec. 34 ; 50,04 m. ; 4,80 m. ; 68,52 m. ; 4 min. 12 sec. 52 — qui donne pour la table de conversions le total de 8 618 points. Seuls les chiffres donnent leur véritable signification à un résultat dans une épreuve de décathlon. La situation « dramatique » née de la confrontation des concurrents a finalement moins d'importance qu'une suite de calculs codifiés. L'émotion ne vient plus du spectacle. On passe par le filtre d'une grille de cotations serrées, elles montent avec le nombre de points attribués en fonction de la valeur des performances et, à l'approche des 8 000 points, c'est la fièvre.

Une fièvre qui, peu à peu, a gagné les deux à trois mille spectateurs venus assister à la réunion de Talence. Une fièvre pareille à celle de 1976 lorsque, tout auréolé de ses lauriers olympiques, Guy Drut était venu se frotter aux dix épreuves et à ceux qui sont devenus maîtres européens de la spécialité, le Soviétique Alexandre Grebeniuk et le Britannique Daley Thompson.

Une fièvre donc, parce que Thierry Dubois, un grand « binoclard » est sur le point de gagner, sur le point de franchir les huit mille points fatidiques. Il y a un mois, on l'a vu battu, malheureux comme un chat mouillé aux championnats d'Europe à Prague. Ici, l'air est léger, le ciel propice aux exploits, et l'on croyait Dubois en état de grâce. Samedi, il améliore ses records de saut en longueur et en hauteur. Il moissonne tellement de points qu'à la fin de la journée il a de l'avance sur « le tableau de marche » du record de France et précède à la marque le Soviétique Valery Katchanov, colosse tranquille, déjà parmi les favoris des prochains Jeux de Moscou.

Dimanche, il continue sur sa lancée, confortant son avance sur le Soviétique après le 110 mètres haies et le lancer du disque. Puis c'est le saut à la perche, sa bête noire. Il attend pourtant et barre à 4 mètres. Il s'élance une fois « ch ! », deux fois « ch ! », trois fois « oh ! non ! ». Il a échoué. Il ne marquera aucun point. On enrage dans les tribunes. Pourquoi n'a-t-il pas sauté ? Pourquoi...

« *Si c'était à refaire, je recommencerais*, répond-il. Mais c'est fini. La fièvre est tombée d'un coup. Adieu la victoire, adieu les 8 000 points, il est relégué dans les tréfonds du classement. Il continue tout de même. Il y a d'autres épreuves à disputer. D'autres calculs à faire.

Arithmétique et petits drames

Mais, masqués par cette arithmétique trop glacée, que de petits drames se sont déroulés : la douleur au genou d'Yves Le Roy, le champion de France poursuivi par la malchance, qui peine, qui doit changer de style pour franchir une méchante barre de 1,95 mètres ; la rage de l'Américain Mike Hill, un John Travolta avec des biceps plein les manches, qui a égaré ses bagages dans un aéroport et qui doit batailler avec des affaires empruntées, et une perche surtout qui lui sera fatale ; les doigts brisés du Soviétique Youri Kucenko, puissant comme une locomotive qui a laissé échapper le poids.

Et que d'instants forts aussi. Ce bouquet final, le 1 500 mètres par exemple. Ils ne sont plus que huit sur la ligne de départ, déçus, meurtris. Les six autres concurrents ont préféré rester sur la touche. Fritz Mehl, se paie le luxe d'un faux départ, puis l'Allemand s'élance. Il est sûr de lui ; il a été crédité du meilleur temps des concurrents, en lice sur cette distance, et de très loin. Son compatriote Wolfang Muders, grand et dégingandé, s'accroche à lui. Tous deux, foulée après foulée, creusent l'écart, avec le Soviétique Katchanov suivi d'Yves Le Roy, bien décidé à préserver son avantage. 300 mètres, 700 mètres, 1 000 mètres, méthodiquement les athlètes déroulent leur foulée : 1 100 mètres ; Le Roy décroche, la bouche ouverte, comme un poisson hors de l'eau.

Il est dépassé une fois, deux fois Et Fritz Mehl ahane encore en tête. Encore quelques mètres Muders le double dans le dernier virage, inexorablement. Il vole vers la victoire. Fritz Mehl jette ses dernières forces dans la ligne droite, mais il n'a pas vu derrière lui Katchanov qui débouche en trombe du virage. 100 mètres, à bout de souffle, et le Soviétique arrache sur le fil la deuxième place. Loin derrière, très loin, Le Roy, les jambes lourdes, la poitrine creuse, voit s'évanouir ses chances pour la victoire finale. Mais la foule scande encore son nom comme pour limiter les dégâts, pour calmer son angoisse. Les chiffres vont d'ailleurs reprendre leurs droits pour remettre les choses en ordre. Au classement général, Yves Le Roy sera finalement quatrième, derrière Katchanov, premier, Muders, deuxième, et Anissimov, Union soviétique, troisième.

Le soleil s'est maintenant couché sur le petit stade de Talence, noyé dans les chênes et les châtaigniers. Christian Dubois, l'entraîneur national, peut quitter ses fonctions, tranquille, et s'intéresser au sport universitaire. Il a su faire du décathlon une oasis dans le désert de l'athlétisme français.

ALAIN GIRAUDO.

ATHLÉTISME

Guy Drut réintégré ?

Radié « à vie » en 1976, peu après sa victoire dans le 110 mètres haies des Jeux olympiques de Montréal, pour avoir tenu des propos peu en rapport avec ce que doit être le statut des athlètes amateurs, Guy Drut a de fortes chances d'être réintégré par la Fédération française d'athlétisme, qui doit se prononcer ce lundi 25 septembre.

Réunis en séance plénière le 23 septembre, les membres du comité directeur de la F.F.A. semblent s'être mis d'accord sur ce point à l'exception de Michel Bernard, qui avait d'ailleurs, et à plusieurs reprises, déclaré qu'il démissionnerait si Guy Drut était réintégré. Or, samedi, Michel Bernard a effectué une sortie « spectaculaire » de la séance plénière, marquant ainsi son hostilité au projet que l'on prête au comité directeur de la F.F.A.

Guy Drut, une fois réintégré par la F.F.A., devra encore être requalifié par la Fédération internationale d'athlétisme, qui avait pris la décision de radiation, le 14 novembre 1976 à Amsterdam. Le champion olympique du 110 mètres haies, qui est âgé de vingt-huit ans, n'aurait pas l'intention de reprendre une carrière sportive internationale. Son dessein est plutôt d'apporter le concours de son expérience à son club, le Stade français, et il n'est pas impossible, s'il obtient son « pardon », que le nouveau directeur national de l'athlétisme français, Jean Poczobut, fasse appel à ses services.

AUTOMOBILISME

Jean-Pierre Jarier chez Lotus

Après la mort de Ronnie Peterson, le constructeur britannique Colin Chapman (Lotus) a fait appel au pilote français Jean-Pierre Jarier pour les deux dernières épreuves de formule 1 de l'année, le Grand Prix des Etats-Unis, côte est (Watkins-Glen, 1er octobre) et du Canada (Montréal, 8 octobre).

Jean-Pierre Jarier devient ainsi, pour un temps, le coéquipier de l'Américain Mario Andretti, champion du monde en 1978, et il aura l'occasion de conduire à Watkins-Glen et à Montréal la fameuse Lotus 79 qui passe, à juste titre, pour être la meilleure voiture du monde.

L'accord conclu entre Colin Chapman et Jean-Pierre Jarier ne porte en principe que sur les Grands Prix des Etats-Unis et du Canada. Pour 1979, l'équipe Lotus doit en effet être composée de Mario Andretti et de Carlos Reutemann, transfuge de Ferrari.

Le fait que Chapman ait retenu ses services est ce qui pouvait arriver de mieux à Jean-Pierre Jarier. Il avait décidé de se tenir à l'écart des courses de formule 1 depuis plus d'un an faute de pouvoir disposer d'une monoplace compétitive, et l'occasion lui est ainsi donnée de montrer de quoi il est capable à ceux qui l'avaient peut-être oublié. Ce retour au premier plan vient d'autant plus à point nommé pour se rappeler au bon souvenir des constructeurs que trois places de choix sont encore libres pour 1979. L'une chez Mac Laren, qui avait engagé Ronnie Peterson bien avant le Grand Prix d'Italie, l'autre chez Tyrrell, qui cherche à remplacer Patrick Depailler, passé chez Ligier, la dernière chez Williams, dont le projet est d'engager deux voitures au lieu d'une la prochaine saison.

Dans l'hypothèse où le transfert de Reutemann chez Lotus serait tout à fait officialisé pour 1979, Jean-Pierre Jarier devrait faire son possible pour attirer, aux Etats-Unis et au Canada, l'attention de Mac Laren, de Tyrrell ou de Williams.

FRANÇOIS JANIN.

OMNISPORTS

M. Jacques Perrilliat chargé de la préparation olympique

M. Jacques Perrilliat, directeur des sports au ministère de la jeunesse, des sports et des loisirs, doit être chargé prochainement de la préparation olympique par M. Jean-Pierre Soisson.

Cette décision, encore officieuse, intervient à moins de deux ans des Jeux olympiques de Moscou. Elle s'inscrit dans un projet du ministre tendant à une nouvelle organisation du sport d'élite en France.

Des crédits supplémentaires dans le projet de budget pour 1979, une structure administrative plus légère, une sélection plus rigoureuse des champions engagés dans les grandes compétitions, un effort particulier pour l'insertion sociale des athlètes de haute compétition, l'appel ou le rappel d'animateurs ayant fait leurs preuves en sont les axes principaux devant être présentés à un prochain conseil des ministres. Jusqu'à présent, M. Soisson s'en était tenu à une politique de contrat avec les fédérations, qui avaient l'essentiel des responsabilités et des pouvoirs. Dorénavant, les pouvoirs publics prendraient donc en charge directement la préparation de l'élite, en liaison avec les mouvements sportifs.

CYCLISME

LE GRAND PRIX DES NATIONS

Hinault, de mieux en mieux

De notre envoyé spécial

Cannes. — Autrefois, le Grand Prix des Nations sillonnait la vallée de Chevreuse pour se terminer sur la célèbre piste du Parc des Princes. C'était le Grand Prix des Nations d'Antonin Magne et de Jacques Anquetil. Celui de Coppi, de Bobet, de Poulidor.

Les temps ont changé et le visage des compétitions cyclistes également. Les Nations n'échappent pas à la règle. Depuis quelques années, cette épreuve, considérée comme un authentique championnat du monde de la course contre la montre, cherchait sa voie à travers la France. Elle a fini par la trouver dans la région de Cannes.

Ce festival du vélo a attiré la grande foule, dimanche 24 septembre, tant sur la Croisette ensoleillée comme aux plus beaux jours de l'été que sur le circuit de Valbonne. Il faut dire que l'affiche était alléchante et l'enjeu d'importance puisque le Grand Prix des Nations opposait principalement les deux meilleurs routiers de saison : Bernard Hinault et Francesco Moser. Ce match de prestige s'est achevé, comme prévu, par la victoire du Français. Sur un parcours difficile — deux boucles de 45 kilomètres hérissées de rampes sévères, — Hinault a distancé son rival de 56 sec., renouvelant le succès qu'il avait déjà obtenu ici même l'an passé.

Appliquant la méthode qui est celle des hommes forts et convaincus de leur supériorité, le récent vainqueur du Tour de France s'efforça de prendre un départ rapide dans le but d'éprouver l'adversaire d'entrée. Au trentième kilomètre, il possédait une avance de quarante-six secondes sur Moser et, à la fin du premier tour, il avait porté son avantage à 1 min 4. Servi par sa puissance et par sa fraîcheur athlétique remarquable, Hinault accentuait sa pression et gagnait dans les secteurs où s'expriment les qualités athlétiques. Il s'orientait donc vers une victoire à peu près certaine. Pourtant, l'Italien sut réagir et, s'il fut contraint de subir la course en permanence, il réussi à faire jeu égal avec le vainqueur au cours des 32 derniers kilomètres.

Les pointages intermédiaires indiquent qu'au cinquante-huitième kilomètre l'écart entre les deux hommes était, comme sur la ligne d'arrivée, de 56 secondes très exactement.

Comme Anquetil

L'explcit d'Hinault — un de plus — marque de toute évidence une étape importante de sa carrière. En 1977, il avait couvert les 90 kilomètres du Grand Prix des Nations à 41,754 km/h de moyenne et distancé Zoetemelk (deuxième) de 3 min. 15 sec. Cette fois, il a porté la moyenne à 42,665 km/h et il a battu Zoetemelk (quatrième) de 4 min. 05. Il a donc effectivement amélioré sa précédente performance, d'autant qu'il a triomphé d'une opposition plus forte. La signification des chiffres, qui n'a souvent qu'une valeur relative, se trouve ici confirmée, au demeurant, par l'impression visuelle. Le coureur de Cyrille Guimard a affirmé son style et rectifié la position après avoir procédé à des études en soufflerie, ce qui lui assure une plus grande efficacité.

Un détail : il a rejoint non seulement le Néerlandais Roy Schulten, mais aussi Bernard Vallet... partis un quart d'heure avant lui. Ce qui a fait dire qu'il avait gagné à la manière de Jacques Anquetil.

Une dernière précision. L'Anglais Graham Jones, vainqueur chez les amateurs, a réalisé pour sa part une moyenne de 41,093 km/h. Il a roulé moins vite sur 45 kilomètres que les meilleurs professionnels sur une distance double. L'abîme qui sépare les deux catégories exclut l'hypothèse d'un Grand Prix des Nations « open ». A moins que les Soviétiques ne fassent acte de candidature.

JACQUES AUGENDRE.

LES RÉSULTATS

Football

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE DEUXIEME DIVISION (septième journée)

GROUPE A

*Gueugnon b. Béziers	3-1
*Besançon b. Avignon	2-0
*Montluçon b. Montpellier	2-1
*Auxerre et Troyes	0-0
*Saint-Dié b. Toulouse	3-0
*Chaumont et Cannes	0-0
*Ajaccio b. Epinal	2-0
Martigues b. *Toulon	3-1
Alès b. *Arles	2-0

Classement. — 1. Gueugnon, 11 pts; 2. Béziers, 10 ; 3. Troyes, 10 ; 4. Avignon, 10 ; 5. Montpel., 9 ; 6. Auxerre, 9 ; 7. Besançon, 8 ; 8. Montluçon, 8 ; 9. Toulouse, 8 ; 10. Chaumont, 7 ; 11. Saint-Dié, 7 ; 12. Martigues, 6 ; 13. Epinal, 6 ; 14. Ajaccio, 6 ; 15. Cannes, 4 ; 16. Alès, 4 ; 17. Arles, 2 ; 18. Toulon, 1.

GROUPE B

*Angoulême et Lens	2-2
*Mulhouse et Châteauroux	0-0
Brest b. *Amiens	3-0
Rouen b. Dunkerque	2-0
*Guingamp b. Rennes	2-0
Limoges b. *Melun	1-0
*Tours b. Lucé	2-1
*Quimper et Blois	3-3
*Orléans et Boulogne	0-0

Classement. — 1. Lens, 11 points ; 2. Brest, 11 ; 3. Rouen, 10 ; 4. Châteauroux, 10 ; 5 Limoges, 10 ; 6. Mulhouse, 9 ; 7. Tours, 8 ; 8. Rennes, 8 ; 9. Lucé, Blois, 7 ; 11. Quimper, Guingamp, 6 ; 13. Orléans, 5 ; 14. Dunkerque, 5 ; 15. Angoulême, 5 ; 16. Melun, 4 ; 17. Amiens, 2 ; 18. Boulogne, 2.

Tennis

NATIONAL A TOULOUSE (demi-finales)

SIMPLE MESSIEURS

Caujolle b. Moretton, 7-6, 6-7, 3-6, 6-3, 7-5 ; Portes b. Dominguez, 3-6, 2-6, 6-3, 6-2, 6-4.

Finale

Caujolle b. Portes, 0-6, 6-0, 6-3, 2-6, 6-3.

SIMPLE DAMES

Brigitte Simon b. Gail Lovera, 6-4, 6-3.

Cyclisme

GRAND PRIX DES NATIONS A CANNES

1. Bernard Hinault, 2 h. 6 min. 35 sec. ; 2. Moser (It.), à 56 sec. ; 3. Kuiper (P.-B.), à 1 min. 29 sec. ; 4. Zoetemelk (P.-B.), à 4 min. 5 sec. ; 5. Knudsen (Norv.), à 5 min. 43 sec. ; 6. Gisiger (Suisse), à 6 min. 2 sec. ; 7. Vandenbrouck (Belg.), à 6 min. 29 sec. ; 8. Luberding (P.-B.), à 7 min. 52 sec. ; 9. Marcussen (Dan.), à 9 min. 43 sec. ; 10. Fraccaro (It.), à 9 min. 58 sec. ; 11. Den Hertog (P.-B.), à 10 min. 45 ; 12. Braun (R. F. A.), à 12 min. 41 sec. ; 13. Schuiten (P.-B.), à 12 min. 54 sec., etc.

Judo

Le Japon a gagné le tournoi international de Vienne (Autriche) en battant, en finale, la R.D.A. par 4 victoires à 1. Le Japon s'était qualifié pour la finale aux dépens de l'Autriche, de la Belgique, des Pays-Bas et de la France (5 à 1) ; la R.D.A., de son côté, a battu la Suisse, l'Italie, la Hongrie et l'Autriche. La troisième place du tournoi est revenue à la France.

Rugby

Devant trente mille spectateurs, le quinze de France de Jean-Pierre Bastiat a remporté, au stade olympique de Tokyo, le test match qui l'opposait à l'équipe du Japon. Le score de 55 à 16 indique éloquemment la différence de classe des deux teams, encore que les petits joueurs nippons se soient montrés insaisissables dans les dernières minutes, parvenant à marquer coup sur coup trois essais.

Volley-ball

L'équipe de France n'a pu atteindre les poules demi-finales du championnat du monde : à Udine, les Brésiliens l'ont battue par 3 sets à 1 (15-11, 15-13, 15-17, 15-7).

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23

ABONNEMENTS

3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.			
115 F	210 F	305 F	400 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE			
205 F	390 F	575 F	760 F
ETRANGER (par messageries)			
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE			
143 F	265 F	388 F	510 F
II. — TUNISIE			
180 F	340 F	500 F	660 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

CARNET

Mariages

— On nous prie d'annoncer le mariage de

M. Claude BERNHEIM
avec
Mlle Pierrette NGOUADEDE,

qui a eu lieu le 23 septembre à Saint-Nom-la-Bretèche, dans la plus stricte intimité.

La Baule.
Bambari-Bangui.

Décès

— Mme Eftalia Al Hassani,
Mlle Lamiss Al Hassani,
M. et Mme Nabil Al Hassani,
M. et Mme Najati Safati et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

CHAMSI TAGEDDINE AL HASSANI,

son mari, leur père et oncle, survenu à Paris, le 22 septembre 1978. 64, rue Emeriau, tour Panorama, Paris (15e).

Les obsèques auront lieu à Damas (Syrie).

Jisr Elabiad, rue Alhijaze.
Immeuble Dr-Baddoura.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

— On nous prie d'annoncer le décès, le 10 septembre 1978, à l'âge de vingt-huit ans, de

Christine BARTHET,

auditeur à la Cour des comptes.

De la part du commandant (E.R.) et Mme Louis Barthet, de leurs enfants, petits-enfants et de leurs amis.

Le Belvédère,
Résidence des Trois-Moulins,
13100 Aix-en-Provence.

— Renée Halpern,
Georges et Emiko Halpern,
Emmanuelle et Emilie,
Françoise et Georges Weil,
Patrick, Anne et Antoine,
Marie-Christine et Jean-Claude Zylberstein, Nicolas,
ont la douleur de faire part du décès de leur époux, père et grand-père,

Bernard N. HALPERN,

docteur en médecine,
commandeur
de la Légion d'honneur,
membre de l'Académie des sciences,
membre de l'Académie de médecine,
professeur honoraire
au Collège de France,

survenu subitement le samedi 23 septembre 1978.

Les obsèques auront lieu dans la plus stricte intimité.

La famille s'excuse de ne pas recevoir.

Cet avis tient lieu de faire-part.

197, boulevard Saint-Germain,
75007 Paris.

La famille remercie tout particulièrement l'équipe du professeur J.-F. Monsallier de l'hôpital Cochin.

(Lire page 15.)

— Mme René Lagrange, son épouse,
M. et Mme Jean-Yves Lagrange,
M. et Mme Jacques Lucas,
M. et Mme Henri Lagrange,
M. et Mme Etienne Lagrange,
ses enfants,
Pierre, Olivier, François, Odile, Yves, Antoine, Anne-Elisabeth, Charles-Henri, Philippe, Vianney, Louis, Claire, Clément et Rémy, ses petits-enfants,
Gilles et Marion, ses arrière-petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

René LAGRANGE,

ancien élève
de l'Ecole polytechnique,
officier de la Légion d'honneur
à titre militaire,
croix de guerre 1914-1918 et 1939-1945,
survenu à Paris, dans sa quatre-vingt-cinquième année, le 20 septembre 1978, muni des sacrements de l'Eglise.

L'inhumation a eu lieu en l'église de Saint-Secondin, à Molineuf (Loir-et-Cher).

Cet avis tient lieu de faire-part.
38, rue du Bac, Paris (7e).

— On nous prie d'annoncer le décès, survenu le 16 septembre 1978, à soixante-dix-sept ans, de

M. Maurice MOINE.

De la part de :
Mme Maurice Moine, son épouse,
M. et Mme Serge Azario,
M. Denis Moine,
ses enfants,
Jean-Pierre Azario, son petit-fils,
Toute la famille, à laquelle se joignent les présidents et membres du conseil de surveillance et du directoire, les collaborateurs et collaboratrices de la Société fiduciaire de France et du conseil de surveillance.
Le comité d'entreprise,
qui rappellent les titres du défunt :
chevalier de la Légion d'honneur,
ancien président
de la Fiduciaire de France,
président d'honneur
de la Société des experts comptables français,
président d'honneur
de l'Union européenne
des experts économiques
comptables et financiers,
membre correspondant
de l'Académie des sciences,
arts et lettres de Rouen.

Les obsèques ont eu lieu dans une stricte intimité à Bonsecours (Seine-Maritime).

8, avenue Gourgaud, Paris (17e).
7, Vieille-Côte-du-Calvaire,
Bonsecours (Seine-Maritime).
7, rue Verniquet, Paris (17e).
La Fiduciaire de France,
2, rue de Villiers, 92309 Levallois.

Mme Moine regrette de ne pouvoir recevoir.

— Annick Molinié (née Boissel), Vincent, Sophie, ses parents, ses amis, se réuniront une dernière fois autour de

René MOLINIÉ,

le mardi 26 septembre, à 10 h. 45, en la collégiale Saint-Martin de Montmorency.

— M. et Mme Joseph Viallet, leurs enfants et leur petit-fils,
M. et Mme Pierre Viallet, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Pierre Ruby, leurs enfants et leurs petits-fils,
Mlle Anne Ruby,
M. et Mme Maurice Chipon et leurs enfants,
Mme François Laugel, ses enfants et sa petite-fille,
M. et Mme Michel Ruby et leurs enfants,
M. et Mme Francis Burckard et leurs fils,
Les familles Lafuma, Jacomet, Ricard, Ruby, Millon, Tardy,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de

Mme Henri RUBY,

née Marie-Madeleine Lafuma,
endormie dans la paix du Seigneur le 15 septembre 1978, dans sa quatre-vingt-quatrième année.

Les obsèques ont eu lieu le lundi 18 septembre à l'église du Rosaire à La Tronche (Isère), et l'inhumation à Lyon-Caluire, dans le caveau de famille, le mardi 19 septembre.

Cet avis tient lieu de faire-part.
30, boulevard du Nord,
93340 Le Raincy.

Anniversaires

— Le 26 septembre sera le vingt-cinquième anniversaire de la mort prématurée et tragique du

professeur Jean ANDRIEU,

disciple et ami des professeurs Marouzeau, Dain et Perrot.

Que ses anciens collègues, élèves et amis aient, en ce jour, une pensée pour cet être exceptionnel.

Alain FARÇAT

nous quittait, il y a cinq ans, dans sa vingt-cinquième année.

En ce jour anniversaire, il est demandé à ceux qui l'ont connu d'avoir une pensée pour lui.

— Le 25 septembre 1973,

André SCHEIMANN
(X 1953),

était victime d'un accident. Une pieuse pensée est demandée.

Messes anniversaires

— Pour le deuxième anniversaire de la disparition de

Roman FAJANS,

on demande une pensée, une prière.

Une messe sera dite en l'église polonaise, rue Saint-Honoré, le 26 septembre, à 18 heures.

Soutenances de thèses

Doctorat d'Etat

— Université de Paris-I, vendredi 29 septembre, à 14 heures, salle Louis-Liard, M. Jean-Michel Spieser : « Recherches sur Thessalonique, de la Tétrarchie à l'iconoclasme ».

— Université de Paris-IV, samedi 30 septembre, à 14 heures, salle Louis-Liard, M. Ronald, Henri Hubscher : « L'agriculture et la société rurale dans le Pas-de-Calais, du milieu du dix-neuvième siècle à 1914 ».

Visites et conférences

MARDI 26 SEPTEMBRE

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 15 h., 17, quai d'Anjou, Mme Aliza : « Hôtel de Lauzun en l'île Saint-Louis ».

15 h., devant Saint-Pierre à Montmartre, Mme Colin : « Promenade à Montmartre ».

15 h., métro Saint-Paul, Mme Pennec, « Traditions israélites dans la rue des Rosiers ».

15 h., métro Cité-Universitaire, Mme Zujovic : « Le parc Montsouris et son quartier » (Caisse nationale des monuments historiques).

15 h., pont Neuf, statue de Henri IV : « De la place Dauphine jusque chez Procope » (Mme Hager).

15 h., 2, rue de Sévigné « Ruelles inconnues et caves du Marais » (A travers Paris).

15 h., 12, rue Daru : « La cathédrale russe, histoire de l'orthodoxie » (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

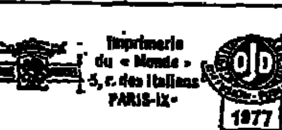
15 h. 15, 1, place des Deux-Ecus : « Les Halles, ravissantes demeures anciennes » (Mme Barbier).

15 h., place du Puits-de-l'Ermite : « La mosquée de Paris » (Anne Ferrand).

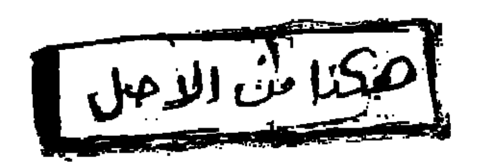
15 h., 44, rue de la Victoire : « Synagogue de la Victoire » (Paris et son histoire).

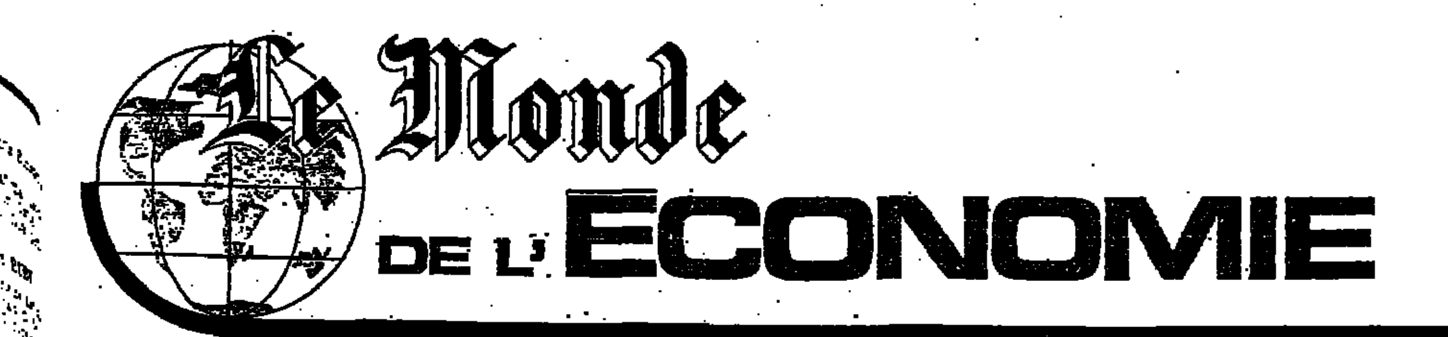
CONFERENCES. — 21 h., 147, avenue de Malakof : « Le mont Saint-Michel » (Nouvelle Acropole).

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Commission paritaire des journaux et publications : n° 57437.





L'aggravation de la pression fiscale en France s'accompagne d'une restructuration du système des impôts

Les taux des trois principaux impôts français — qui assurent ensemble les trois quarts des recettes de l'Etat — resteront inchangés en 1979, a souligné M. Barre mercredi dernier à la télévision ; ce qu'il avait promis le 7 janvier à Blois. Mais, compte tenu de l'élargissement de l'assiette de ces impôts, ils prélèveront une part du produit national supérieure à celle des dernières années.

Cette évolution, d'ailleurs moins rapide depuis trois ans qu'auparavant, s'accompagne d'une modification de la structure de la fiscalité d'Etat. Avec des hauts et des bas selon les années, les impôts d'Etat tendent peu à peu à s'alourdir sur les revenus et à s'alléger sur la consommation. Ce qui rapproche progressivement la fiscalité française des systèmes étrangers, la différence majeure demeurant la faible imposition du capital en France (elle ne procure à l'Etat que 5,6 % de ses ressources).

L'AGGRAVATION progressive de la pression fiscale en France est peu contestable. Celle de la fiscalité communale ou départementale est bien connue ; sous-alimentées financièrement, les collectivités locales cherchent avec constance à assouvir leur soif d'équipement en majorant — souvent au maximum de ce qu'autorise la loi — les taxes qu'elles peuvent relever. L'alourdissement de la fiscalité d'Etat est moins connu.

On peut le vérifier de trois façons :

1) En comparant l'ensemble des recettes que prélève chaque année l'Etat au montant du produit national correspondant. C'est ce que nous avons fait dans le tableau ci-dessous, où le rendement — prévu ou constaté — des impôts d'Etat est comparé au PIB (marchand). En sept ans, la pression fiscale d'Etat passe de 22,24 % à 23,98 % du produit intérieur, l'aggravation du poids de l'impôt s'étant fait sentir beaucoup plus avant 1976 que depuis.

2) Une autre méthode consiste à suivre l'évolution des prélèvements fiscaux tels que les récapitulent les comptes de la nation.

On constate alors (1) que la ponction globale de l'Etat, qui avait fléchi en 1973 (18,7 % seulement du produit intérieur brut, marchand ou non) s'est gonflée depuis, pour atteindre 20 % en 1976 et 19,6 % en 1977. Rapportée au PIB marchand, cela donnerait 21 % en 1973, 22,8 % trois ans plus tard et 22,4 % l'an dernier.

GILBERT MATHIEU.

(Lire la suite page 24.)

(1) Comptes de la nation pour l'année 1977, volume 2, page 145.

	1972	1976	1977		1978		1979 (prévis.)
			(prévis.)	(résultats)	(prévis.)	(révision)	
B. — Produit antérieur brut (marchand) : en milliards en francs	194,7	348,1	383,3	384,8	441,5	437,8	593,6
C. — Pression fiscale d'Etat (A : B) : en %	875,2	1466,6	1648,9	1637	1846	1860	2190
A. — Recettes totales de l'Etat : en milliards de francs	22,24	23,74	23,24	23,51	23,99	23,55	23,98

Malaise à Genève

LA tension qui a surgi entre la C.E.E. et les Etats-Unis en marge des négociations commerciales multilatérales (N.C.M.) rappelle à point nommé que libéraliser les échanges internationaux en période de crise n'est pas une opération évidente. Le 14 juillet, faute de pouvoir conclure, les principaux pays participant aux N.C.M. signèrent un rapport-inventaire décrivant les progrès réalisés. Cependant les Français, craignant d'être entraînés au-delà de ce qu'ils souhaitaient, firent immédiatement savoir qu'ils ne se considéraient pas comme engagés (c'est la Commission de Bruxelles qui avait approuvé le document au nom des Neuf). La volonté manifestée lors du sommet de Bonn de terminer les N.C.M. le 15 décembre ne suffit pas pour dissiper le malaise qui caractérise les pourparlers genevois.

Les Français trouvaient le document du 14 juillet trop astreignant. Les Américains estimaient, au contraire, insuffisantes les concessions faites par la C.E.E. M. Strauss, leur principal négociateur, jugea qu'il fallait faire monter les enchères. Jamais le Congrès n'acceptera, écrivait-il à Bruxelles, de proroger au-delà du 4 janvier la dérogation *(waiver)* qui permet à l'exécutif de ne pas appliquer, comme le voudrait la législation américaine, des droits compensateurs sur des produits importés ayant bénéficié de subventions. Sauf peut-être si nous progressions de façon significative au début de l'automne... Entendez, sauf si la C.E.E. sait enfin faire preuve de compréhension.

Le *waiver* supprimé, la législation américaine normalement appliquée, c'est une large partie des exportations européennes vers les Etats-Unis, industrielles comme agricoles, qui se trouverait en péril. « *Pas question de conclure les négociations tant que cette menace n'est pas écartée* », répondit M. Haferkamp, le vice-président de la Commission européenne, avec l'appui unanime des ministres des affaires étrangères des Neuf. La Communauté entend que la législation américaine sur les droits compensateurs soit modifiée, ou, en attendant, que la dérogation qui permet de ne pas l'appliquer soit prorogée.

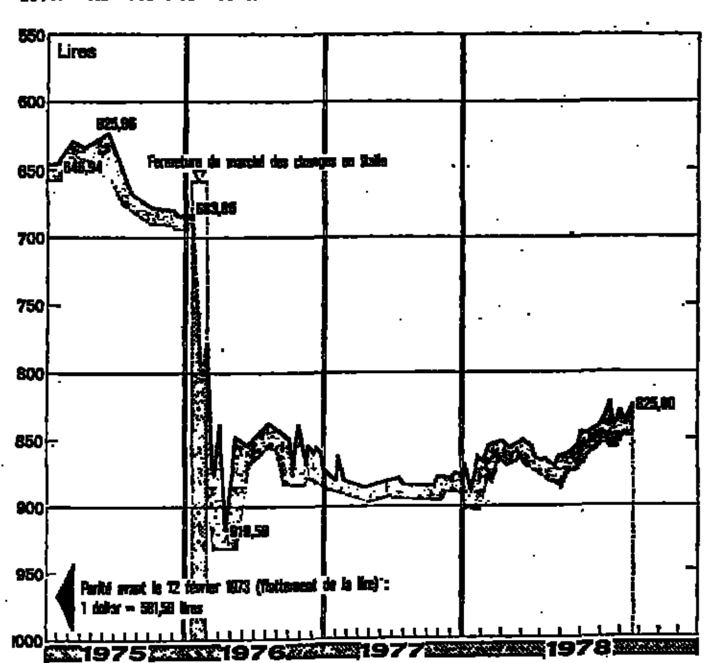
Cette affaire n'est pas le seul point de blocage. Sans s'appesantir sur les problèmes qui opposent les pays industrialisés aux pays sous-développés — ceux-ci sont hostiles à l'idée que désormais les mesures de sauvegarde pourront être prises de manière sélective, — les positions des pays de l'O.C.D.E. sont encore éloignées. Les Américains sont loin d'avoir obtenu ce qu'ils veulent en matière de « *police des subventions* ». C'est vrai en particulier pour ce qui est des subventions agricoles : la C.E.E., sous l'influence des Français, ne tient guère à aliéner sa liberté d'action. Sur le plan tarifaire, le Japon a soumis des offres globalement insuffisantes et les Etats-Unis n'ont fait aucun effort sur les produits qui intéressent le plus la Communauté (chimie, textile, acier, céramique, etc.).

Bref, parvenir à un accord complet le 15 décembre semble hors de portée. Mais avouer l'échec ou renvoyer encore une fois la négociation pourrait être politiquement catastrophique. Ne se contentera-t-on pas alors d'une conclusion modeste, quitte à la maquiller en succès important ? Serait-ce d'ailleurs là un sort étonnant pour une négociation aussi paradoxale ?

Les Italiens estiment encore leur redressement très fragile

De notre correspondant

ROME. — N'en déplaise aux amateurs de clichés, l'Italie n'a jamais été « au bord du gouffre ». Souple et réaliste, elle s'est toujours adaptée aux circonstances. Et elle s'est gardée d'aller trop loin, tout en dramatisant un peu sa situation. Mais il est vrai que cette économie déroutante a traversé une très mauvaise passe après la hausse du prix du pétrole et surtout en 1976. En est-elle sortie ? Plusieurs chiffres encourageants le laissent croire. Ils sont loin d'être négligeables, mais ne trompent personne à Rome : ce malade n'est pas encore convalescent. Il est seulement en état de se soigner.



Dans le graphique ci-dessus, dont l'échelle des ordonnées est inversée, la forte montée du dollar pendant le premier trimestre de 1976 se traduit par une baisse de la courbe. La hausse de la devise américaine enregistrée alors sur les marchés italiens signifiait en réalité la chute de la lire. Depuis lors, celle-ci a « collé » au dollar, ou à peu près. Cependant la légère remontée de la devise italienne constatée depuis le milieu de 1977 aurait été beaucoup plus forte si la Banque d'Italie n'avait pas racheté sur le marché de considérables quantités de dollars dans le double but de stabiliser le cours et de reconstituer ses réserves de changes.

Première évidence : la lire est stable (1 000 lires valent aujourd'hui environ 5,88 francs), après avoir dangereusement dégringolé en 1976. Elle « colle » au dollar (dont le cours oscille entre 825 et 830 lires), sans suivre complètement la devise américaine dans sa baisse puisque, par rapport aux principales monnaies européennes, on assiste depuis deux ans à une légère dépréciation progressive et contrôlée, qui arrange les industriels sans détraquer la machine. Même pendant l'affaire Moro, où l'on pouvait craindre le pire, la lire n'a pratiquement pas bronché.

Les autorités italiennes — et c'est nouveau — ont désormais les moyens d'influencer le change. Les réserves en devises convertibles ont augmenté considérablement, passant de 1,6 milliard de dollars (août 1974) à 10,7 milliards (août 1978). Pour sa part, l'or italien n'a pas grossi en quantité pendant la même période, mais son évaluation a presque quadruplé : il représentait 12,8 milliards de dollars à la fin du mois d'août.

Un autre résultat spectaculaire a été obtenu dans la balance des paiements. Compte tenu des emprunts extérieurs, elle avait enregistré en 1973 — avant la hausse du prix du pétrole — un déficit de 2 777,8 milliards de lires. L'année suivante, le trou était quasiment doublé (4 930,2 milliards). Retournement de situation en 1977 : la balance penche du bon côté, avec un excédent de 2 672 milliards. De quoi dépasser toutes les espérances du Fonds monétaire international, qui escomptait un résultat quatre fois moins élevé et pour plus tard (mars 1978). Apparemment, le miracle continue, puisque les sept premiers mois de cette année sont sans comparaison avec la période correspondante de 1977 : d'un déficit de 750 millions de dollars, on est passé à un excédent de 3 milliards. Les prix, enfin, ne flambent plus comme avant. Certes, l'Italie est encore loin d'avoir rejoint les pays à faible inflation comme la République fédérale d'Allemagne. Elle n'a pas répondu non plus aux souhaits du F.M.I., qui voulait limiter à 8 % la hausse du coût de la vie dans la Péninsule. Mais le renchérissement est tout de même passé de plus de 19 % en 1974 à moins de 13 % cette année selon les prévisions.

De tels résultats ont été obtenus par des manœuvres classiques, plus sévères que d'habitude : restrictions monétaires, limitation du crédit, mesures fiscales et tarifaires. Chacune d'elles a entraîné les inconvénients que l'on pouvait imaginer. L'Etat italien est arrivé au seuil du protectionnisme, il a pris le risque d'asphyxier de nombreuses entreprises et de diminuer les revenus, tout en sachant que les prix augmenteraient malgré tout. Mais le redressement financier a également d'autres causes, plus positives, comme les économies d'énergie — mieux réalisées qu'ailleurs, — la poussée de certaines exportations, l'élasticité des petites et moyennes entreprises et le « boom » du tourisme.

A Rome, on évite de crier victoire. Malgré la stabilité de la lire, le gonflement des réserves, le redressement des comptes extérieurs et le freinage de l'inflation, d'autres déséquilibres, tout aussi graves, demeurent ou s'accentuent.

ROBERT SOLÉ.

(Suite page 22.)

Trois poids, trois mesures

L'industrie serait-elle aujourd'hui « réhabilitée » ? Officiellement, du moins, on l'invite à jouer le jeu de l'économie de marché, et diverses mesures ont déjà illustré ce changement d'attitude.

Un esprit logique en déduirait que les Français sont d'accord pour appliquer désormais les règles du calcul économique classique. A l'allemande. Ou à la japonaise. En fait, nous en sommes loin, si l'on en juge par l'enracinement, dans les milieux les plus divers, de réflexes intellectuels erronés et souvent rétrogrades.

par ALBERT MERLIN (*)

LE chemin du sous-développement est souvent long, jamais sûr. Mais il ne manque pas d'esprits pour détecter les raccourcis.

Premier exemple : celui de l'emploi. Le chômage augmente, le chômage est intolérable : alors nombreux sont ceux qui recommandent de relâcher quelque peu les contraintes liées aux calculs de rentabilité et de donner à l'emploi la priorité absolue dans les décisions politiques et industrielles. Comment ne voit-on pas que c'est là le plus sûr moyen d'augmenter le chômage à terme ?

Il ne s'agit pas de « caser » des chômeurs

Ainsi propose-t-on fréquemment d'augmenter le recrutement dans la fonction publique et les services sociaux. On croyait pourtant les expériences britanniques et scandinaves assez connues : sans méconnaître l'utilité possible de quelques embauches ici ou là, il est clair qu'une politique de recrutement massif dans les services publics ne pourrait conduire, à terme, qu'à une surcharge venant peser durablement sur le système productif. Le problème n'est pas de « caser » des chômeurs de façon plus ou moins artificielle ; il est de faire de bons investissements, compétitifs et créateurs d'emplois.

Mais si l'on tient vraiment à affaiblir l'efficacité de l'économie française, on peut aller plus vite encore. A condition d'avoir une vision purement arithmétique du problème de l'emploi, les remèdes ne manquent pas : c'est ainsi que l'on suggère tantôt la réduction massive et rapide de la durée du travail, tantôt le développement privilégié des industries de main-d'œuvre. Mais pourquoi ne pas aller jusqu'au bout du raisonnement : freinons l'expansion des secteurs à haute productivité, asphyxions ces industries « destructrices d'emplois » !

Et franchissons enfin l'ultime étape : le retour à l'artisanat. Revenons à l'échoppe et nous multiplierons le nombre de postes de travail au fur et à mesure. Il suffit de reprendre les manuels spécialisés dans l'« histoire » de la productivité (cf. notamment J. Fourastié) et de faire le compte à rebours ! Ajoutons que pour guider nos premiers pas sur ce chemin, nous pourrions peut-être gagner du temps en demandant quelques recettes à certains de nos amis européens : par exemple, comment fait-on, outre-Manche, pour que la production d'une automobile nécessite deux fois plus d'ouvriers que sur le continent ?

Caricature ? C'est bien pourtant ce que nous proposent — inconsciemment, certes, — divers apôtres à la vue étonnamment courte. Pourtant, la myopie — c'est-à-dire l'incapacité de voir loin — n'est plus une excuse de nos jours. Elle a été soignée depuis longtemps par d'illustres docteurs : tel Alfred Sauvy, dont on croyait les enseignements connus et assimilés. Est-il si difficile de comprendre qu'à long terme le développement de l'emploi est lié à l'efficacité de l'économie, donc à son niveau de productivité globale ? Que cela implique des choix d'investissements judicieux, mûrement calculés, et non la recherche d'une augmentation immédiate du nombre d'emplois par abaissement de la productivité ?

Le vieux « truc »

Deuxième exemple de « déviation » par rapport aux critères d'efficacité et de rentabilité à long terme : la référence à la notion de « consommation d'énergie », présentée parfois comme le nouvel étalon, en fonction duquel devraient être recalées les décisions de politique industrielle. Ici nous ne saurions mieux faire que de nous reporter à une brillante analyse de M. Marcel Boiteux (1), directeur général de l'E.D.F. : évoquant l'exemple souvent cité de la culture du maïs, « coupable » d'avoir augmenté sa consommation unitaire d'énergie de 25 % en vingt-cinq ans, M. Boiteux met en regard la hausse du rendement à l'hectare (doublé) et la production par homme (multipliée par sept). Il fait remarquer que l'ingrédient le plus rare en ce monde n'est pas l'énergie, mais l'« homme capable », puis la surface de terre arable, et ensuite certaines ressources minérales : ainsi la probabilité d'un manque de cuivre est-elle supérieure, à ses yeux, à celle d'un manque d'énergie.

« *Il est donc tout à fait déraisonnable de se limiter à l'analyse énergétique : il faut aussi faire des bilans consolidés, en remontant toutes les chaînes amont, pour la main-d'œuvre qualifiée, les terres arables, le cuivre, le phosphore, le béton et, plus généralement, pour toutes les ressources peu ou pas reproductibles que nous mobilisons* », écrit M. Boiteux.

Ce qui devient très compliqué. « *Pourtant, il y a, pour ce faire, un vieux « truc » que l'on utilise depuis des siècles et qui ne marche pas si mal. Cela consiste à affecter à chaque ressource élémentaire un coefficient plus ou moins élevé suivant sa rareté et donc la difficulté qu'on éprouve à se la procurer... coefficient que l'on appelle un prix. En multipliant par ce coefficient-prix la quantité de telle ressource rare que l'on mobilise, on obtient un coût ; ces coûts se cumulent tout le long des processus de fabrication pour aboutir au prix de revient du produit final... et la solution la meilleure, celle qui épargne au mieux les raretés élémentaires pondérées par leur importance relative, c'est celle qui coûte le moins cher !* »

(Lire la suite page 24.)

(*) Président de l'APEDE (Association française des économistes d'entreprise).

(1) Cf. M. Boiteux : « Mérites et limites de l'analyse énergétique », in *Revue de l'énergie*, mars 1978.

LE REDRESSEMENT FRAGILE DE L'ITALIE

(Suite de la page 21.)

On a fait baisser la fièvre du malade, mais on n'a rien résolu. Pas même dans les domaines où l'intervention a été la plus vigoureuse. En regardant de près la balance commerciale, on s'aperçoit, par exemple, que les exportations qui « tirent » concernent les produits de faible niveau technologique, ceux qui sont de plus en plus concurrencés par les industries du tiers-monde. Les autres non seulement n'augmentent pas mais régressent. L'Italie continue, en outre, à importer de plus en plus de viande et à déséquilibrer sa balance alimentaire, alors qu'elle pourrait être un merveilleux jardin. Même les mesures qui ont été prises n'ont rien changé aux défauts du système d'imposition : l'État s'alimente pour l'essentiel par des impôts indirects, la fraude dépassant 10 000 milliards de lires par an.

Le « mal italien » n'est pas dû à la conjoncture. La première alerte grave s'est manifestée en 1973, alors que le prix du pétrole n'avait pas encore augmenté. Depuis cette date, on assiste chaque fois au même scénarios : les produits locaux sont moins compétitifs, la lire se déprécie, faisant flamber les prix. Les autorités interviennent alors pour réduire la demande interne et les importations. Le système s'adapte à cette phase nouvelle. Pendant quelque temps, l'inflation interne n'excède pas beaucoup celle des autres pays. On revient au point de départ, avec un revenu diminué, des emplois réduits, moins d'investissements. Et le cycle recommence.

Les méfaits de l'échelle mobile

Le déficit du secteur public (qui comprend les comptes de l'État, mais aussi les entreprises parapubliques, les municipalités et la santé) est le plus voyant. Au début de l'année, on l'évaluait à 29 000 milliards de lires, et on envisageait de le ramener à 24 000 milliards. Mais on apprenait au printemps qu'il dépassait 35 000 milliards. C'est dire qu'on n'est même pas en mesure de prévoir son évolution. Le trou grossit à vue d'œil et pourrait devenir catastrophique si des choix n'étaient pas rapidement opérés. L'État n'a pas assez de recettes, il subventionne des secteurs improductifs, fait de l'assistance et entretient des clientèles politiques. Fortement endetté, le secteur public paie en intérêts une somme supérieure aux traitement de tous les fonctionnaires d'Italie. Cette situation se répercute naturellement sur la distribution des dépenses : les investissements publics sont réduits à leur plus simple expression.

Un autre point noir est constitué par le coût du travail par unité de produit. Depuis 1969 — l'époque des grandes conquêtes sociales, — il ne cesse de grimper. L'industrie italienne ne peut plus se fonder, comme jadis, sur de faibles salaires : en termes réels, ceux-ci ont augmenté de plus de 20 % entre 1973 et 1977. Sans compter les grèves et l'absentéisme (plus forts qu'ailleurs), la durée du travail (plus faible), la mauvaise utilisation des hommes (difficilement déplaçables d'un poste à un autre) et des équipements. Malgré le ralentissement de la hausse des prix, le coût du travail continue son ascension : il progresse deux fois plus vite que dans la moyenne des autres pays industrialisés. « *Conçue de manière à suivre presque automatiquement l'inflation, l'échelle mobile tend à en fixer le niveau et à en propager les effets* », constatait récemment le ministre du Trésor, M. Filippo Maria Pandolfi.

L'industrie italienne tourne donc au ralenti et le chômage ne se résorbe pas. La production a diminué de 2,8 % au cours du premier semestre par rapport à la période correspondante de 1977. La « mini-reprise » qui se manifeste est aussi partielle qu'incertaine. En proie à des difficultés financières, les entreprises ne songent ni à investir ni à embaucher. Elles licencieraient volontiers si les salariés italiens n'étaient fortement défendus par la législation et les syndicats. Chaque année, deux cent mille jeunes arrivent sur le marché du travail et trouvent portes closes. Selon les statistiques officielles, le nombre de personnes à la recherche d'un emploi atteint près d'un million sept cent mille et représente plus de 7 % de la population active. Les trois quarts d'entre elles ont moins de trente ans. Cette « autre Italie » marginalisée, livrée à elle-même, est une source de tension politique et sociale, parfois de violences. En 1977, on a voté d'urgence une loi sur l'emploi des jeunes avec l'appui des syndicats. Elle a été un échec complet.

Le chômage ne peut être mis sur le compte de l'assainissement financier. Ce n'est pas ce qui a été fait depuis deux ans qui a dégradé l'emploi, mais précisément ce qui manquait à cette thérapie.

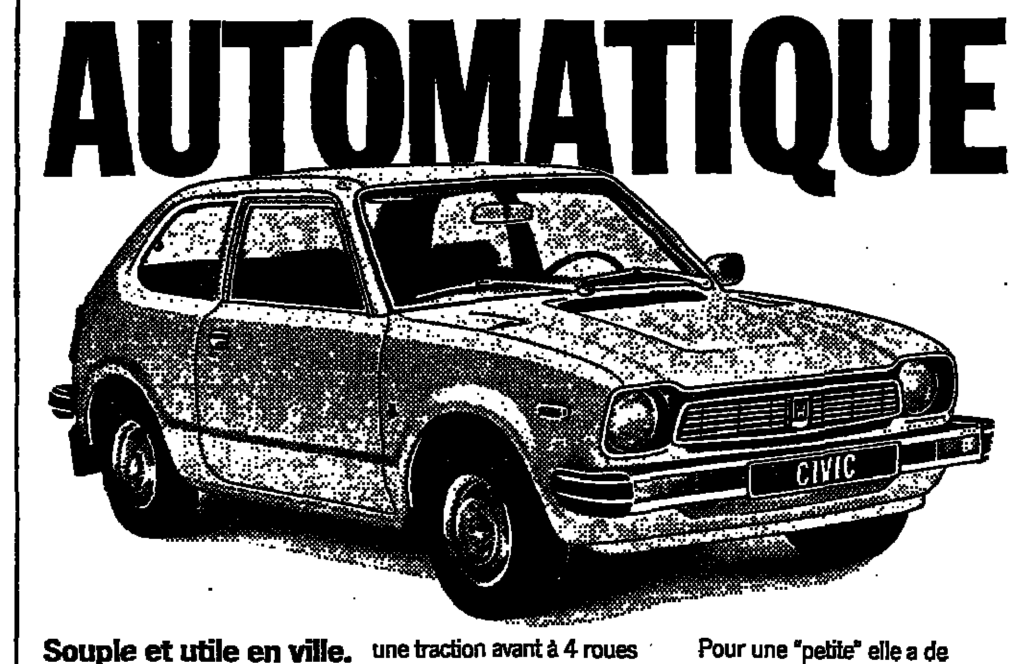
L'Italie se trouve dans une situation paradoxale, accumulant les bons points et les mauvais. Elle ne peut y demeurer longtemps. De deux choses l'une : où elle cède à ses vieux démons et s'éloigne lentement des « locomotives » de l'Europe ; où elle profite de la conjoncture actuelle pour vraiment mettre de l'ordre dans ses affaires. Seules des réformes profondes peuvent restructurer l'industrie, développer l'agriculture, combler le fossé grandissant qui sépare le Sud du Nord et rendre un peu de compétitivité à une économie aux ressorts insoupçonnés.

La Péninsule est aujourd'hui bien placée pour prendre le taureau par les cornes. Sur le plan des finances extérieures, sa situation n'a jamais été aussi bonne. Politiquement, elle peut profiter de l'absence d'une opposition consistante puisque les principaux partis — P.C. en tête — appartiennent à la majorité parlementaire. Sur le plan social, les syndicats se sont ralliés à l'austérité, en échange de réformes structurelles et d'une lutte résolue contre le chômage. Enfin, l'Italie peut compter sur une aide étrangère et négocier la tête haute avec ses bailleurs de fonds. Ne va-t-elle pas jusqu'à anticiper le remboursement de certains prêts (quitte, il est vrai, à en demander d'autres à la Communauté européenne et au Fonds monétaire international) ? Elle n'est plus *le* malade de l'Europe. Mais elle n'a pas encore les moyens de participer à part entière à une zone de stabilité monétaire et d'être un membre actif du Marché commun.

ROBERT SOLÉ.

LA BALANCE DES PAIEMENTS EST REVENUE A L'ÉQUILIBRE DE L'ANNÉE DERNIÈRE

ANNÉES	SOLDE apparent	EMPRUNTS extérieurs	REMBOURSEMENTS des emprunts extérieurs	SOLDE réel
1973	— 207,8	2 570	—	— 2 777,8
1974	— 3 588,2	1 342	—	— 4 930,2
1975	1 341,7	—	609,5	— 732,2
1976	— 1 027,08	—	283	— 744,3
1977	2 129	—	543	2 672



A PROPOS

Libération des prix industriels, affirmations répétées de la prééminence du marché, volonté de « gagner » grâce à une compétitivité supérieure, nouvelle tentative pour créer en Europe occidentale une zone de stabilité monétaire en liant derechef le franc au DM, voilà autant de décisions prises par le président de la République et son premier ministre, et autant de thèmes proposés par eux aux Français, qui visent à organiser l'économie française sur le modèle allemand. Ce modèle est en réalité multiface, même si, comme le montre Jean Roussel, cor-

De Ludwig Erhard à Helmut Schmidt...

Bonn. — « *Nous avons confiance dans la politique économique pratiquée par la France et nous savons qu'elle sera poursuivie...* ». Cette affirmation proclamée par le chancelier Schmidt une première fois lors du déjeuner offert par le président Giscard d'Estaing, le chef du gouvernement allemand y est revenu à plusieurs reprises lors du récent sommet franco-allemand d'Aix-la-Chapelle. Les observateurs ont été frappés par l'insistance avec laquelle le chancelier a souligné sa conviction de voir la France persévérer dans la voie — celle du libéralisme économique — que son parti, la social-démocratie, a fini par adopter après des années d'hostilité.

De Ludwig Erhard, père de l'économie sociale de marché, à Karl Schiller (S.P.D.), promoteur de la loi dite « loi de stabilité et de croissance » (instaurant en même temps la fameuse « action concertée » le 8 juin 1967) puis imposant le mark flottant le 9 mai 1971, jusqu'à Helmut Schmidt, résolu à aider les pays s'engageant à leur tour sur la route du libéralisme, où la R.F.A. les a précédés il y a quelque vingt-cinq ans, quelle continuité !...

Si l'on doit se référer à la *République fédérale d'Allemagne* comme à une sorte de modèle, il n'est pas inintéressant d'examiner ce que fut, en réalité, l'action menée par Erhard, et qui diffère sensiblement de l'image qu'on en donne bien souvent depuis des années.

Inciter, intervenir mais ne jamais contraindre

Lorsque, le 15 septembre 1949, Conrad Adenauer est élu au poste de chancelier (qu'il occupera quatorze ans), il dirige un gouvernement de coalition qui dispose d'une majorité parlementaire de 46,9 % des suffrages, alors que son rival, la S.P.D., n'en réunit que 31 %.

A l'époque, on est déjà bien loin du programme dit de « Ahlen », qui prévoyait entre autres « la socialisation des moyens de production » ; le 15 juillet 1949 on a officiellement adopté l'économie sociale de marché prônée (bientôt on pourra presque dire « incarnée ») par Ludwig Erhard.

Dès lors, les choses sérieuses peuvent commencer.

L'action poursuivie par Erhard de 1949 à 1951 — années décisives — se divise en trois grands chapitres :

a) Décisions d'inspiration réellement libérale, celles qui, bruyamment célébrées par les mass media, plus tard par la Fondation Erhard, le « Prix Erhard », etc., ont définitivement lié le nom de Erhard au néo-libéralisme au point de faire oublier la partie nettement moins libérale de la politique erhardienne ; il s'agit, bien entendu, essentiellement fondation de des frontières et de la libéralisation des prix ;

b) Mesures purement conjoncturelles — et rapidement rapportées — nécessaires pour redresser une situation gravement compromise ;

c) Enfin, des résolutions étrangères à l'esprit du libéralisme économique et qui visaient uniquement à rendre l'économie allemande forte avant de la lancer dans l'aventure libérale, essentiellement fondation de banques d'État ayant à leur tête des ministres en exercice.

Deux constatations s'imposent. La première, c'est la remarquable convergence de toutes ces mesures. Qu'il s'agisse de la politique fiscale, monétaire, de la politique budgétaire ou de l'utilisation de la réforme monétaire, une seule et unique cible : faire de l'Allemagne — ou, plus précisément, de cette étroite bande de territoire ne dépassant pas 450 kilomètres dans son endroit le plus large qu'est la R.F.A. — une grande puissance économique.

La deuxième constatation concerne la « philosophie » économique telle que l'a élaborée puis appliquée Erhard et telle que l'ont reprise ses successeurs. Il s'agit, pour l'État, de s'abstenir scrupuleusement de toute mesure contraignante. Le néo-libéralisme erhardien ne consiste pas seulement à ouvrir les frontières et à imposer la liberté des prix, comme on le dépeint bien souvent ; l'État peut et doit intervenir.

Erhard s'en est expliqué, répétant avec insistance que son système n'interdisait nullement l'intervention de l'État :

« *Je ne l'ai jamais caché, je l'ai répété des dizaines de fois, ma conception de l'économie de marché n'exclut absolument pas, si nécessaire, l'intervention de l'État dans le processus économique sous forme de mesures de planification ou d'orientation... L'important, ce sont les moyens utilisés et les buts visés...* »

(Réunion publique et contradictoire du 8 décembre 1951 à Düsseldorf.)

On pourrait multiplier ce genre de citations.

Erhard a toujours opposé son système, l'économie sociale de marché, beaucoup moins au dirigisme, ou même à la planification, mais surtout à toutes les formes de l'« économie de contrainte » (en allemand : Zwangswirtschaft, un mot qui revient très souvent dans les discours et les écrits de Ludwig Erhard). Il condamne sans appel toute mesure autoritaire et contraignante.

Telle est la clé de voûte de l'économie sociale de marché « made in Germany ». Aujourd'hui encore, c'est sur elle que repose toute la politique économique de Bonn.

Cette absence de mesures autoritaires qui caractérise la plupart des grands secteurs de l'économie allemande a permis la naissance puis le développement de ce fameux « marché » dont on parle si souvent et qui fait l'objet d'un véritable consensus national.

Le mot revient sans cesse en Allemagne : respect du marché, conforme au marché (Marktkonform), mécanisme du marché, lois du marché... En fonction de ce qui se passe en Allemagne, on peut définir le marché comme étant le lieu privilégié — et plus ou moins fragile — où se réalise cet harmonieux équilibre qui résulte de la réconciliation d'intérêts réputés antagonistes : employeurs/salariés (marché du travail), emprunteur/prêteur (marché des capitaux), producteurs/consommateurs, etc.

Les successeurs de Ludwig Erhard ont toujours soigneusement veillé à ne pas porter atteinte au mécanisme précieux et délicat du *marché*. Ce mécanisme, ce n'est rien d'autre que la conviction subjective (et souvent illusoire, prétendent certains) des divers agents écono-

L'entrée des travailleurs dans les conseils

DEPUIS le mois de juillet, la loi sur la cogestion votée en mars 1976 par le Parlement de Bonn est entrée en vigueur.

Réclamée par les syndicats depuis de longues années et destinée à améliorer les relations entre les travailleurs et les employeurs, ce dispositif de participation ne semble satisfaire personne pour le moment. Le recours introduit devant la Cour suprême par le patronat est surtout interprété par les salariés comme une opération politique lancée contre M. Veter, président du D.G.B. (sept millions et demi d'adhérents).

Naguère citée en exemple pour l'équilibre des relations entre les travailleurs et les employeurs, l'Allemagne de l'Ouest, depuis trois ou quatre ans, connaît, avec la chute de l'essor économique, une certaine détérioration du climat social.

A l'exception de quelques secteurs toujours en expansion comme la construction automobile, le ralentissement de la production fait peser sur les travailleurs la diffuse menace du chômage, dans un pays qui compte neuf cent trente mille demandeurs d'emploi (pour une population active supérieure à celle de la France).

De plus, la crise, l'amenuisement des marges bénéficiaires, et aussi l'apparition d'un volant de main-d'œuvre disponible ont conduit les employeurs à resserrer la marge des discussions avec les syndicats.

Les négociations sur les salaires, celles qui ont eu trait aux compressions d'effectifs dues aux restructurations et aux technologies nouvelles, sont devenues plus tendues. Elles ont parfois entraîné des grèves dans la métallurgie, les ports, les imprimeries et ailleurs. Il y a eu aussi des débrayages plus ou moins sauvages. Ces mouvements ont été d'autant plus remarqués qu'ils tranchaient sur les traditions de concertation.

Cela dit, ces traditions constituent toujours la trame sociale et syndicale, dans un pays où les représentants des travailleurs ont un appréciable pouvoir d'intervention, grâce à la compétence étendue attribuée aux comités d'entreprise, sur les conditions de travail. Dans l'ensemble, le niveau de vie ouest-allemand est l'un des plus confortables parmi les nations industrielles.

Cependant, devant cette toile de fond, la loi de 1976, sur la *Mitbestimmug* (la codétermination), au lieu d'adoucir le climat social, a, au contraire, apporté un nouvel élément de tension.

La plainte des patrons devant la Cour suprême

De quoi s'agit-il ?

Il a fallu deux ans pour mettre au point l'application d'un dispositif dont les ambiguïtés ne satisfont personne. C'était prévisible dans la mesure où le texte voté par les socialistes et les libéraux était le fruit d'un compromis qui ne vaudra — le fait n'est évidemment pas unique — que dans la mesure où des hommes de bonne volonté et des animateurs dynamiques sauront et voudront en tirer parti.

Incontestablement, la nouvelle législation est en retrait par rapport au régime de cogestion paritaire, institué en Allemagne fédérale dans les mines et la sidérurgie, en 1951. Il englobait vingt-cinq sociétés employant plusieurs centaines de milliers de personnes.

Mais la loi de 1976 a un champ beaucoup plus vaste, puisqu'elle doit s'appliquer à toutes les entreprises comptant plus de deux mille salariés.

Directement concernée, la grande masse du patronat, après avoir si longtemps pratiqué le dialogue et prôné la communauté d'intérêt entre le capital et le travail, assure que la nouvelle législation va trop loin. Le D.B.A. fait maintenant valoir qu'il peut y avoir des objectifs contraires entre les deux grandes composantes.

L'entrée des travailleurs dans les conseils de surveillance, disent les patrons, constitue non seulement une atteinte au droit de propriété, mais encore un risque pour la bonne gestion. En effet, selon cette argumentation, les directeurs de l'entreprise, dont le mandat serait soumis, tous les cinq ans, à la confirmation du conseil de surveillance, seront enclins à ménager les représentants des travailleurs qui y siègent. Il serait dangereux que ces directeurs perdent leur liberté dans la discussion des revendications ou d'autres décisions à prendre, nous a déclaré le porte-parole du B.D.A. (organisation du patronat).

Lorsque les syndicats font valoir l'efficacité de la cogestion

DU « MODÈLE » ALLEMAND

respondant en Allemagne depuis une vingtaine d'années de divers journaux français, la R.F.A. applique effectivement, avec une remarquable continuité, les règles de l'économie sociale de marché qu'elle s'est, au départ, fixées.

Un long chemin reste à parcourir avant que l'économie française ne ressemble à l'économie allemande. Ce qui se passe actuellement de ce côté-ci du Rhin, dans la sidérurgie, est un exemple frappant du retard pris par la France. De l'autre côté, il y a déjà plusieurs années qu'a commencé la restructuration de la sidérurgie. Beaucoup plus souvent que les Français, les Allemands font ce qu'il faut quand il le faut...

Depuis le temps de l'occupation alliée et de la grande réforme monétaire de juin 1948, bien des choses ont changé en Allemagne, et de nouvelles réformes introduites, notamment dans le domaine social. Joanine Roy vient de mener une enquête sur la fameuse loi sur la « mitbestimmung » (codétermination) qui continue, en R.F.A., à alimenter les controverses.

économie sociale de marché ou « national libéralisme » ?

miques que, dans un cadre souple, ils jouissent de leur libre arbitre, c'est-à-dire que, en dernier ressort, ils décident librement.

Encore fallait-il que les partenaires en présence fussent de force à peu près égale. Il était donc nécessaire de créer un marché puissant et libéré aussi bien de la domination de l'Etat que de l'emprise des monopoles privés. Il fallait aussi doter au préalable les entreprises d'une capacité compétitive leur permettant d'affronter les grands marchés internationaux.

C'est ce à quoi s'employa Ludwig Erhard.

Pour ce faire, il utilisa à fond toutes les possibilités de l'époque. Certaines étaient spécifiques de l'Allemagne vaincue de 1948 ; c'était le cas, par exemple, de la réforme du 21 juin 1948.

L'irrésistible ascension du DM

La monnaie et les banques ont joué un rôle souvent décisif dans l'histoire de l'Allemagne. Dans son remarquable ouvrage, indispensable à tous ceux qui s'intéressent aux relations franco-allemandes (1), l'historien Jacques Bariety analyse en détail la période au cours de laquelle, secondée par le gouvernement travailliste MacDonald, la République de Weimar obtient d'importants crédits internationaux pour financer le paiement de ses réparations. Le « Rentenmark », lancé par le gouvernement allemand le 15 novembre 1923, anéantit les projets de république rhénane indépendante poursuivis par les Français et par Conrad Adenauer.

En 1948 aussi, la réforme monétaire fut une opération chirurgicale extrêmement brutale : elle ne laissait subsister qu'un dixième seulement des avoirs privés.

Ce chapitre de l'histoire de la R.F.A. est trop connu pour y revenir ; en revanche, on ignore souvent le traitement infligé aux dettes et en particulier aux dettes hypothécaires. Une législation très complexe partait du principe qu'il fallait éviter que le débiteur d'une créance immobilière ne réalisât un gain à la faveur de la conversion du montant nominal de sa dette sur la base de 10 reichsmarks (l'ancienne monnaie) contre 1 deutschemark (la nouvelle monnaie). Ce système devait donner naissance à un fonds spécial, le Fonds de péréquation des charges. Il est impossible d'exposer, même succinctement, le mécanisme de ce système. Bornons-nous à souligner qu'il permit de faire bénéficier l'économie renaissante d'énormes injections d'argent frais. Dans le cadre de la mobilisation du crédit des années 1949-1952, les titres de créance spéciaux appelés « créances de péréquation », véritables titres de dette publique, offrirent aux banques privées les liquidités nécessaires pour qu'elles puissent faire face aux demandes de crédits émanant de l'économie. Ce prélèvement, qui vient s'ajouter à l'impôt sur la fortune, est une sorte d'impôt de solidarité toujours en vigueur puisqu'il prendra fin le 31 mars prochain, de sorte que, aujourd'hui encore, les sociétés le comptabilisent au compte profits et pertes et constituent des « provisions » figurant à leur bilan afin de faire face à ce chapitre de dépenses ; grâce à lui, des milliards de DM ont été mis à la disposition de l'économie sous forme de prêts. La gestion et la distribution de ces ressources ont été confiées à la banque spécialement créée à cet effet à la fin de la guerre, la Lastenausgleichsbank, entièrement contrôlée par l'Etat fédéral, et dont le total de bilan atteignait 10 milliards de DM au 31 décembre 1975 (aujourd'hui, l'activité de cette banque d'Etat porte de plus en plus sur l'administration et la redistribution des fonds de contrepartie provenant du plan Marshall, fonds qui ont joué et jouent encore un rôle important en Allemagne).

Evidemment, il ne suffisait pas de mobiliser le crédit et de créer des liquidités, encore fallait-il veiller à ce que ces prêts fussent utilisés comme on l'entendait, c'est-à-dire à des fins d'investissements bénéfiques pour l'ensemble du pays. En outre, la réalisation technique exigeait un appareil approprié.

Les banques fondées par le gouvernement allemand à la fin de la guerre répondaient à ce double objectif. Créations d'autant plus significatives que l'Allemagne disposait déjà d'un appareil bancaire tout à fait remarquable par son étendue, sa puissance et sa souplesse (il est regrettable que le public français ne dispose pas d'étude un peu approfondie sur les banques allemandes, qui représentent une puissance considérable). Mais, outre-Rhin, on n'hésite pas à constituer de nouvelles banques en fonction des besoins ; c'est ainsi que les médecins et les pharmaciens possèdent leur propre banque, même les Eglises ont aussi la leur, la Bank fuer Kirche und Diakonie eG, et quand, vers les années 60, Bonn se décida à pratiquer une réelle politique d'aide au développement, fut créée une banque *ad hoc*, la Deutsche Gesellschaf fuer Wirtschaftliche Zusammenarbeit dont le capital social vient d'être porté à 1 milliard de DM (entièrement contrôlé par les pouvoirs publics).

En plus de la banque du fonds de péréquation citée plus haut, vit également le jour le Kreditanstal fuer Wiederaufbau dont le capital social de 1 milliard de DM est détenu dans la proportion de 71 % par l'Etat fédéral et qui, pour la seule année 1975, a distribué, au total, 9,4 milliards de DM de crédits, dont 3 milliards pour les exportations, son conseil d'administration a pour président et vice-président le ministre des finances et celui de l'économie.

Signalons encore la banque de crédits aux transports, la Deutsche Verkehrskreditbank A.G., qui est une filiale à 100 % des chemins de fer fédéraux allemands.

Les sociétés d'Etat racontent l'histoire économique de l'Allemagne

Chaque régime, chaque gouvernement même, aura ajouté un chapitre à l'histoire de l'Allemagne sous la forme de sociétés d'Etat. Consulter la liste de ces sociétés (nombreuses et souvent puissantes), c'est retrouver les grandes étapes de l'histoire de l'économie allemande.

Il y eut d'abord la Prusse et la République de Weimar avec les sociétés du groupe Preussische Elektrizitaets A.G., aujourd'hui rattaché au holding d'Etat Veba A.G. ; elles témoignent de l'intérêt que portaient les dirigeants d'alors à l'exploitation minière, qu'ils tentaient de développer grâce à des participations de l'Etat.

Ensuite, vint le III[e] Reich hitlérien avec Volkswagen (dénationalisé partiellement par Erhard) et la société sidérurgique Reichswerke Hermann Göring, pudiquement rebaptisée Salzgitter A.G. après la guerre ; restructuré, élargi, c'est maintenant un très important groupe contrôlé par l'Etat. Le III[e] Reich voulait vivre en autarcie : c'est pourquoi il avait décidé d'exploiter ce gisement de minerai au mépris de sa très faible teneur en fer.

A la fin de la guerre, le gouvernement Adenauer-Erhard avait adopté le libéralisme comme politique économique tout en fondant le redémarrage sur la mobilisation du crédit, c'est pourquoi il créa des banques d'Etat.

Enfin, la plus récente étape pour ces apports successifs, qui sont un peu comme des strates déposées par les divers régimes, a commencé à partir d'octobre 1969, avec le remplacement d'un gouvernement à direction chrétienne-démocrate par un gouvernement dirigé par Willy Brandt. Elle est marquée par la création de sociétés d'Etat dans le secteur du pétrole et surtout dans celui de la recherche nucléaire.

Ainsi, au fil du temps, chaque gouvernement aura laissé des traces de ses préoccupations, de ses ambitions.

Signalons que, bien entendu, cette énumération de sociétés d'Etat est très loin d'être complète. Signalons aussi que ces sociétés, gérées exactement comme des entreprises privées, avec le même souci de rentabilité et la même impitoyable rigueur (comme en témoigne le brutal « dégraissage » des effectifs de Volkswagen en 1973-1974), ne sont en rien comparables aux sociétés nationalisées françaises.

Après avoir frôlé l'échec, Erhard a mené une action qui défie les années et dépasse les frontières. Dans son rapport du mois d'octobre 1950, la Banque centrale (qui ne se nomme pas encore la Bundesbank) parle d'une « tumultueuse expansion du crédit » et reconnaît que cette opération équivaut à une « création de monnaie par les banques ». De 2 590 millions de deutschemarks en décembre 1949, les crédits à moyen et à long terme octroyés par les banques au secteur privé passent à 9 273 millions de deutschemarks en juillet 1951 ; quant aux crédits bancaires à court terme (qui, en Allemagne, vont jusqu'à quatre-vingt-dix jours), ils présentent un accroissement plus rapide encore.

On a parlé, à juste titre, d'une « inflation par le crédit ».

Le « péché mortel »

Fin 1950 début 1951, la jeune R.F.A. connaît une crise très grave. Il lui faut suspendre la libéralisation des échanges, recourir au contrôle des devises, faire appel à l'Union européenne des paiements, dont elle obtient un crédit de 320 millions de dollars. En avril 1951, la crise devient aiguë. Erhard, complètement seul, est attaqué par tout le monde y compris par les autres membres du gouvernement. Puis, sa politique commence à porter ses fruits. La guerre de Corée, qui a éclaté le 26 avril 1950, déclenche une gigantesque demande. Brusquement, en avril 1951, tout change. Comme l'aiguille qui oscille, hésite et, finalement, s'arrête sur le bon numéro, en avril 1951, pour la première fois, les importations de la R.F.A. fléchissent et ses exportations augmentent. Pour la première fois, la balance commerciale allemande devient excédentaire. Elle ne cessera jamais plus de l'être.

On ne saurait surestimer la portée de l'œuvre accomplie par Erhard.

A l'intérieur d'abord. Les gouvernements sociaux-démocrates ont recueilli son héritage et, tout en apportant les adaptations nécessaires, en respectent soigneusement les principes de base, dont le plus sacré est le refus des contraintes, la préservation du « marché ». Plus tard, les gouvernements S.P.D. y ajouteront la politique budgétaire et les grands programmes de dépenses publiques. Mais jamais, au grand jamais, aucun gouvernement n'osera envisager un seul instant de « descendre plus bas, plus en aval » dans le processus économique, par exemple de toucher aux prix ou aux salaires. Le blocage des tarifs, au niveau du consommateur ou du salarié, voilà le *péché mortel*, le manquement impardonnable à l'esprit « économie sociale de marché ». Aucun gouvernement allemand ne s'en est rendu coupable. Le 20 octobre 1973, dans le discours qu'il prononça lors du congrès des syndicats allemands, le chancelier Schmidt confirma son hostilité irréductible à l'égard de tout blocage et de toute forme de contrôle des prix.

Les interventions de tous les gouvernements allemands, quels qu'ils soient, se situent toujours très haut, en amont. Il s'agit des instruments classiques : taux d'escompte, modification des réserves minima obligatoires des banques, fiscalité, crédit... On décèle même très clairement des traces d'économie de marché jusque dans la gestion de grands services publics comme par exemple les P.T.T.

Le blocage porte atteinte au mécanisme du marché, qui est avant tout libre choix de décision. Tel est l'enseignement essentiel de l'œuvre laissée par Erhard.

Il a franchi les frontières.

Depuis le dernier sommet franco-allemand d'Aix-la-Chapelle, un mot revient fréquemment dans les milieux français, celui de « convergence ». Sans doute, dit-on en parlant notamment du taux d'inflation respectif dans les deux pays, nous sommes encore assez loin en France du niveau (environ 2,3 %) atteint par l'Allemagne dans sa lutte contre l'inflation, mais il y a *convergence*, donc, rapprochement.

En R.F.A. on se félicite sincèrement de voir que, cette convergence, la France y parvient en adoptant les méthodes qu'elle pratique depuis plus d'un quart de siècle.

Cela ne doit cependant pas empêcher de voir les différences profondes qui existent entre l'époque actuelle et celle où Erhard opta pour le néo-libéralisme.

JEAN ROUSSEL.

(1) *Les Relations franco-allemandes après la première guerre mondiale*, Editions Pédone, 13, rue Soufflot, Paris.

de surveillance ne satisfait ni les patrons ni les syndicats

dans le charbon et l'acier, où des centaines de milliers d'emplois ont été supprimés sans licenciements, ils oublient que l'Etat a plus ou moins assumé les incidences financières, poursuit-on. Cette aide n'existera pas pour les autres entreprises, dont les charges sociales, déjà en forte progression depuis 1969, vont encore augmenter, tandis que leurs prix devront rester compétitifs. Les employeurs ont porté plainte pour faire la lumière sans attendre.

D'ailleurs, dit-on encore au patronat, la cosurveillance est plutôt le désir des fonctionnaires syndicaux que celui des travailleurs. Un sondage, en 1976, a montré que seulement 16 % de la population jugeait le problème très important, alors que c'est l'opinion de 21 % des travailleurs et de 37 % des syndiqués.

Et l'on ajoute qu'il y a, dans les conseils de surveillance, un bon nombre de représentants des syndicats *« qui sont des politiciens du S.P.D. »*.

C'est dans cet état d'esprit, l'ensemble du B.D.A. (patronat allemand) n'étant pas unanime, que plusieurs associations d'employeurs ouest-allemandes et quelques grandes firmes ont porté plainte devant la cour suprême de Karlsruhe. Selon elles, l'objectif de la loi est incompatible avec la Constitution, qui garantit le droit de propriété. En prenant à la tête de l'organisation patronale la succession de M. Schleyer, assassiné il y a un an par les terroristes de la R.F.A., M. Otto Esser a confirmé que le recours était maintenu. La cour l'examinera le 20 novembre prochain mais ne se prononcera qu'au printemps.

Cette démarche a fait naître les soupçons des syndicats. Leur mécontentement est d'autant plus vif qu'à leurs yeux, comme à ceux des experts gouvernementaux, la nouvelle législation est loin de donner aux travailleurs des pouvoirs qui menacent l'ordre établi, ni dans la possession des biens ni dans les prérogatives de décision. *« C'est un pas en arrière »*, déclare, pour sa part, l'I.G. Metall, la puissante organisation de « métallos ». Et la démarche patronale est interprétée comme un acte d'hostilité à l'égard du D.G.B., le puissant syndicat des travailleurs.

« Nous attendons la véritable parité »

Du côté syndical, en Souabe ou en Bavière, à Berlin-Ouest ou dans la Ruhr, la réprobation soulevée par la nouvelle loi ne varie que par son intensité, quelques exceptions mises à part.

« La codétermination n'est pas paritaire, elle est simplement élargie, nous attendons la véritable parité, déclare, par exemple, M. Bode, président du conseil d'entreprise de l'établissement Bosch à Stuttgart (construction électrique et électronique). *Le président, toujours un patron, dispose d'une double voix. Et le siège réservé aux cadres à côté des employés et des ouvriers sera toujours acquis aux employeurs.»*

De l'autre côté du Rhin, parler des cadres, c'est désigner les cadres supérieurs, dont les tribunaux ont donné une définition selon laquelle il s'agit de ceux qui exercent une activité très importante de gestion ou une mission élevée auprès de la direction. Ce qui représente environ 1 % des effectifs. S'ils peuvent appartenir à des associations professionnelles, il leur est interdit de se syndiquer. Un syndicat, selon la loi, n'existe que s'il est capable de formuler des revendications et de faire grève pour les faire aboutir, hypothèse qui ne saurait être évoquée sans provoquer les rires : *« Quelqu'un peut-il se mettre en grève contre lui-même ? »*

Il est vain de faire observer aux militants ouvriers que les cadres ont, eux aussi, des intérêts à défendre au comité de surveillance. La conviction est bien ancrée que leur voix rejoindra toujours le chœur patronal. *« La loi actuelle*, poursuit M. Bode, *ne nous apporte qu'une chose : de meilleures informations sur la gestion. Peut-être aurons-nous une influence sur les propositions faites au conseil de surveillance. Celui-ci ne doit pas perdre de vue qu'il faut garantir l'emploi. »* Et d'évoquer les sept cents licenciements prononcés à l'usine Bosch de Roetlingen. *« Certains de ces ouvriers sont toujours chômeurs. Comme la loi le veut, un « plan social » a été élaboré entre la direction et le comité d'entreprise : reclassement, chômage partiel, etc. A la longue, il faut accepter les licenciements »*, constate, désabusé, M. Mayer, secrétaire général du comité central d'entreprise et membre du conseil de surveillance.

Parmi d'autres, l'opinion des syndicats du Hanovre, durement éprouvés par la récession (en particulier dans le textile et la chimie), est pessimiste. La cosurveillance formule 1976 est sans intérêt, estiment-ils. *« Ce n'est pas un moyen de lutter contre les patrons, au contraire. »* Car ceux-ci, qui ne sont plus en peine pour trouver de la main-d'œuvre, ne ménagent pas leurs interlocuteurs salariés. *« Déjà la peur de perdre un emploi si difficile à retrouver limite l'application de la codétermination qui joue dans les comités d'entreprise. » « Ça va si les syndicats sont forts »*, dit laconiquement M. Habicht, dirigeant des ouvrières des filatures.

L'appréciation est encore plus hostile parmi les syndicats de la sidérurgie, qui, on l'a vu plus haut, jouissent d'une cogestion véritablement paritaire. Ce statut, s'il n'est pas sans défaut, a été largement porteur de progrès social, notamment lors des compressions d'effectifs dans le charbon et l'acier.

Aux laminoirs géants Thyssen, à Duisberg-Hamborn, MM. Weymann et Willing, vice-présidents du comité d'entreprise, estiment que le mobile réel de la plainte des employeurs est de faire abolir la loi de 1951. *« Mais*, disent-ils, *nous ne laisserons pas faire. Déjà à l'époque, le vote avait eu lieu sous la menace d'une grève générale. Il en serait de même aujourd'hui, devant le danger. »*

Néanmoins, dans certaines sociétés, la nouvelle loi est bien accueillie et tout paraît « baigner dans l'huile ». Il s'agit, il est vrai, d'entreprises en pleine expansion. Elles pratiquent déjà une large codétermination. Celle-ci a permis, par exemple, aux syndicats d'obtenir que l'implantation d'une usine B.M.W. aux Etats-Unis se fasse avec maintien de l'emploi en Allemagne, étant entendu que l'unité américaine n'exportera pas ses fabrications en Europe. Chez Volkswagen, les métallos affectés à de nouvelles fabrications n'ont subi aucune perte de ressources.

Chez B.M.W., à Munich, le conseil de surveillance existe de façon informelle depuis 1976. Mais M. Golda, président du comité d'entreprise, considère que cela n'a rien changé, car il n'y avait jamais eu de désaccord auparavant. A l'usine berlinoise de motos de la même marque, M. Herrmann, vice-président du comité d'entreprise, estime que *« l'influence du comité d'entreprise sera plus grande. On essayera d'en tirer partie sans risque de rupture avec les employeurs »*.

Aux usines Volkswagen du Hanovre (avec cinquante-cinq mille travailleurs, elles sont l'établissement qui, au monde, rassemble le plus nombreux personnel sur une même aire), le premier directeur du travail, M. Bryand, est déjà nommé.

Les optimistes, dans leur ensemble, espèrent que la cosurveillance ne doit pas être seulement un tampon pour amortir les chocs. Elle doit devenir une véritable participation des travailleurs dans la prise des décisions.

Le rapport de forces n'est pas équilibré

A Bonn, le ministère du travail se déclare convaincu de la « constitutionnalité » de la loi de 1976, en convenant, de plus, qu'elle donne toujours le dernier mot aux actionnaires, et que le rapport de forces n'est pas équilibré. Fidèle à la conception des relations industrielles outre-Rhin, le porte-parole officiel ajoute : *« A l'inverse, les patrons ne peuvent aller trop loin dans l'escalade. Si leur prépondérance était trop fréquente dans les conseils de surveillance, les employeurs risqueraient des représailles à l'atelier. Or, pour les chefs d'entreprise, obtenir la caution des syndicats, c'est assurer une meilleure marche de la production. »*

Cependant, une question d'un autre ordre se pose au D.G.B. : n'est-il pas dangereux de gérer ce qu'il faudrait critiquer ? Non, tant que le syndicat sera conscient de ce qu'il veut, répondent les membres des comités d'entreprise en soulignant que les responsabilités de ces organismes et celles du conseil de surveillance sont différentes. Pour les premiers, il ne s'agit que de questions sociales, de l'organisation du travail, des problèmes du personnel. *« Le conseil de surveillance, pour sa part, est plus axé sur les questions économiques. Lorsqu'il s'agira des investissements, nous pouvons espérer que, au lieu de les destiner à la seule rationalisation, on songera aussi à la pollution, à l'emploi, à des avantages sociaux, à la réduction de la durée du travail. »* Comment obtenir ce résultat puisque le capital restera maître des décisions ? Tel syndicaliste pense à l'efficacité d'une initiative inter-entreprise, tel autre à l'action politique.

Il est vrai, que souvent, les responsables syndicaux sans le cacher le moins du monde portent deux casquettes, celle du D.G.B. et celle du S.P.D., où ils occupent un bon nombre de postes au niveau national ou dans les assemblées locales. Depuis 1949, le D.G.B. demande la cogestion, élément d'un ensemble de mesures pour réaliser l'économie socialiste. Les syndicalistes le rappellent en disant, à leur façon, que les travailleurs, lors des élections, doivent faire *« le bon choix »*. Ils disent aussi que la cogestion n'est pas réalisable seulement par la loi, mais par la volonté commune des patrons et des travailleurs.

JOANINE ROY.

Les formes de participation

● *Mitbestimmung* : signifie : prendre part dans un processus de décision. Plutôt que « cogestion », il convient de le traduire par cosurveillance ou participation ou codétermination.

● *Cogestion dans les entreprises sidérurgiques et minières* (loi de 1951). Dans l'organisme de surveillance, le nombre des représentants du capital est égal à celui des représentants des travailleurs, parmi lesquels siègent des représentants de l'appareil syndical, extérieurs à l'entreprise. S'y ajoute un « onzième homme », membre neutre. Un membre du comité est nommé directeur du travail. Il ne peut l'être contre la majorité des travailleurs.

● *Cogestion dans les entreprises de plus de deux mille salariés* (loi de 1976). Egal au nombre des représentants du capital, celui des représentants des travailleurs comporte les représentants de l'organisation syndicale extérieure à l'entreprise et un représentant des cadres supérieurs. Le président du conseil de surveillance est toujours l'employeur, sa voix compte double. Le directeur du travail est nommé à la majorité simple.

● *L'organisation des autres entreprises industrielles* (celles qui emploient moins de deux mille personnes, loi de 1952) comporte deux fois plus de sièges pour le capital que pour les travailleurs. Il n'existe pas de directeur du travail.

● *La codétermination* instituée par la loi de 1972 donne aux comités d'entreprise, élus par les travailleurs, des pouvoirs étendus d'intervention dans les affaires du personnel, sociales et économiques.

L'aggravation de la pression fiscale en France

(Suite de la page 21.)

3) Pour actualiser ces chiffres, on peut enfin se référer au rapport économique que vient de publier le gouvernement, en annexe au projet de budget. Ce document montre qu'en deux ans, (de 1977 à 1979), les recettes fiscales auront augmenté (en francs courants) de 29,8 %, alors que le produit intérieur brut (marchand ou non) n'aura progressé que de 28,5 %. Pour 1979, l'écart est plus net : 15,3 % de progrès de l'impôt, 14,3 % seulement pour le PIB.

Peut-être la lettre du programme de Blois n'est-elle pas ainsi violée, puisque, en janvier 1978, M. Barre avait parlé de « geler » les taux de la T.V.A. de l'impôt sur le revenu et de l'impôt sur les sociétés. Mais bien des Français penseront que l'esprit de la promesse faite par M. Barre n'est guère respecté, puisque la pression fiscale se trouvera accrue.

L'alourdissement prévu pour 1979

Par rapport aux rendements constatés cette année, le projet de budget pour 1979 prévoit 12,2 milliards d'impôt supplémentaire sur le revenu (+ 14 %), 8 milliards d'impôt complémentaire sur les sociétés (+ 19 %), 27,4 milliards supplémentaires de T.V.A. (+ 14 %), une « rallonge » de 11 milliards des taxes sur les produits pétroliers (+ 37 %)... Les taux des trois principaux impôts restent certes inchangés ; mais leur assiette est à ce point élargie — en particulier pour l'impôt sur le revenu, dont le barème n'est ajusté que de 9 % (et même de 5 % pour les deux tranches les plus élevées) alors que le coût de la vie se sera élevé en un an de près de 11 % — que le prélèvement fiscal s'accroît sensiblement.

Sans doute pourrait-on objecter que, dans le projet de budget pour 1978 soumis il y a un an au Parlement, la pression fiscale apparaissait aussi forte que cette année. Mais ce résultat s'expliquait simplement par une présentation fallacieuse — et préélectorale — des comptes de la nation (2). Pour calculer le produit national probable en 1978, on avait tablé sur une hypothèse de hausse des prix parfaitement illusoire : 6,5 % en cours d'année ! Si le gouvernement avait adopté — ce qui eût été plus vraisemblable — une hypothèse de hausse de 8 % (sans rajustement des tarifs publics) ou une hypothèse de 10 % (impliquant ce rajustement), la pression fiscale probable en 1978 serait apparue il y a un an beaucoup moins forte ; de 23,63 % dans le premier cas, de 23,17 % dans le second cas (ou un tout petit peu plus, car la hausse accrue des prix aurait rapporté davantage de T.V.A.) ; au lieu des 23,93 % du projet pour 1979 qui vient d'être présenté. Ce qui confirme bien la tendance signalée plus haut à l'alourdissement de la pression fiscale d'Etat.

Celle-ci n'a cependant pas été tout à fait régulière ces dernières années. En 1977, par exemple, la fiscalité d'Etat s'est, comme en 1973, légèrement atténuée. Sous l'effet de la réduction de 2,4 points du taux normal de la T.V.A. (17,6 % au lieu de 20 %). Sans doute l'impôt sur le revenu a-t-il rapporté cette année-là 5 milliards de plus que prévu et l'impôt sur les sociétés deux autres milliards. Mais comme, dans le même temps, le ralentissement de l'activité — la crise persistant — amputait de huit milliards les recettes de T.V.A. escomptées au départ, le taux de la fiscalité d'Etat n'a pu rattraper son niveau de l'année précédente.

On notera d'ailleurs avec intérêt qu'en cours d'année la réalité fiscale déjoue souvent les pronostics. Tantôt — comme en 1978 — parce que le rendement des impôts n'atteint pas les niveaux prévus : 4,7 milliards de francs de T.V.A. en moins cette année, ainsi que 3,2 milliards de francs d'impôt sur les sociétés. Tantôt — comme en 1977 et 1978 — parce que le produit national (auquel on compare les recettes fiscales, pour mesurer le poids du prélèvement fiscal) ne varie pas comme il était prévu : en 1977, la baisse d'activité le fait faiblir, augmentant d'autant le taux global de l'imposition ; inversement, en 1978, la hausse des prix, beaucoup plus forte que prévu, majore la valeur du produit national, ce qui réduit le poids de la pression fiscale.

La structure change

L'alourdissement du poids de l'impôt s'est accompagné, en France, d'une modification de la structure fiscale.

1) *Les impôts sur la consommation*, particulièrement lourds — donc spécialement injustes, puisque ces impôts ne sont généralement pas progressifs en fonction des moyens des contribuables, — ont eu tendance à jouer un moindre rôle : 62 % de la fiscalité globale en 1972, 57 % en 1976, 55 à 56 % désormais. Cela s'explique par la baisse du taux normal de la T.V.A., la diminution relative des droits sur le tabac et la réduction des droits de douane. Seule exception à cette tendance : la forte poussée, prévue cette année, des taxes sur le pétrole ; leur rendement devrait passer, selon le gouvernement, de 30,6 milliards de francs à 41,6 milliards de francs, soit de 7 % à 8,3 % du total des recettes fiscales d'Etat.

2) *Symétriquement, les impôts directs* voient leur part augmenter. L'impôt progressif sur le revenu rapporte désormais plus de 20 % de la fiscalité d'Etat, contre 15 % seulement il y a six ans. L'explication est simple : il y a davantage de contribuables et l'on demande à ceux-ci un effort fiscal accru. En revanche, l'impôt sur les bénéfices des sociétés rapporte moins, conséquence logique du marasme de nombreuses branches.

3) *Les impôts sur la fortune* continuent à jouer un rôle très modeste dans la fiscalité française. Sans rapport, en tout cas, avec le flot d'éloquence déployé pour ou contre leur augmentation. Depuis 1976, leur poids n'a guère fléchi : 5,6 % à 5,8 % de la fiscalité totale ; mais il avait diminué durant les quatre années précédentes (il était encore de 6,3 % en 1972).

Cette évolution de la fiscalité française la rapproche lentement des fiscalités étrangères, notamment européennes. A cette cadence, cependant, il faudra encore des décennies pour que le système d'impôt français ressemble vraiment à ceux de nos principaux partenaires.

GILBERT MATHIEU.

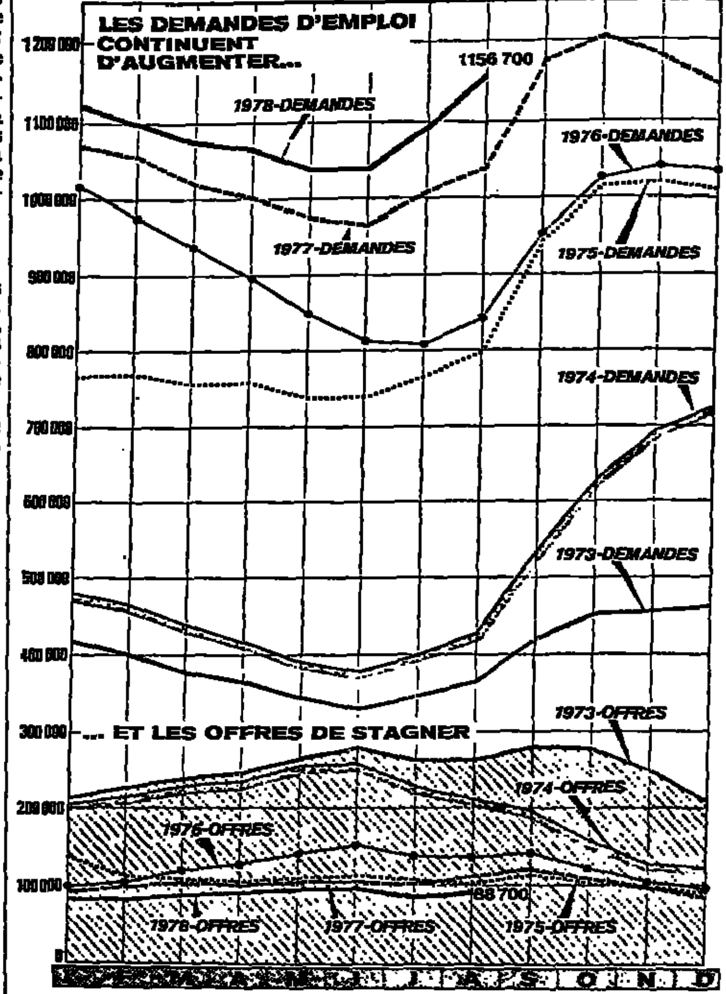
(2) « Les comptes des mille et une nuits » (*le Monde* du 8 novembre 1977).

LA PART DES IMPOTS SUR LA CONSOMMATION A DIMINUÉ DEPUIS SIX ANS

	1972	1976	1977 Loi de finances initiale	1977 Résultat	1978 Loi de finances initiale	1978 Résultat (prévis.)	1979 Projet de loi de finances
● Impôts directs :							
— Impôt sur le revenu (et autres impôts perçus par voie de rôles)	17,3	20,5	20,9	22,3	21,7	22,6	22,1
— Impôt sur les sociétés	10,3	11,1	10,5	11	10,3	9,5	9,8
— Prélèvements sur les revenus de capitaux mobiliers et retenue à la source	1,8	2,8	2,9	2,8	3,1	2,8	2,8
— Taxe sur les salaires	2	2,4	2,5	2,7	2,6	2,7	2,6
— Autres impôts directs	0,3	0,3	0,4	0,5	0,6	0,9	0,6
Total	31,7	37,1	37,2	39,3	38,3	38,4	37,9
● Impôts sur la consommation :							
— Taxes sur le chiffre d'affaires	48,9	47,1	46,5	44,2	45,2	44,5	44
Dont T.V.A.	48,7	46,9	44,1	44,1	45	44,3	44
— Droits de douane et taxe sur les produits pétroliers	8,3	6,2	7,2	7,3	7,8	8,2	9,5
— Contributions indirectes	4,8	3,7	3,3	3,3	3	3,1	3
Dont impôt sur les tabacs	2,5	1,9	1,4	1,4	1,4	1,4	1,3
Total	62	57,1	57,1	54,8	56	55,8	56,5
● Impôts sur la fortune :							
— Enregistrement	4,4	3,9	3,9	4,1	3,7	3,9	3,9
— Timbre et impôt sur les opérations de Bourse	1,9	1,9	1,8	1,8	2	1,9	1,7
Total	6,3	5,8	5,7	5,9	5,7	5,8	5,6

Nouvelle dégradation de l'emploi

Le nombre des bénéficiaires de l'ASA a augmenté de 35 % en un an



Source : ministère du travail. Données brutes avant correction des variations saisonnières.

LES difficultés que rencontrent les jeunes à la recherche d'un emploi n'expliquent pas, à elles seules, la nouvelle aggravation du chômage, observée au mois d'août. Les licenciements continuent à peser lourdement sur la population plus âgée.

Le total des demandes d'emploi non satisfaites, en données brutes — avant correction des variations saisonnières — s'est accru en un mois de 5,7 % (1 156 700 au lieu de 1 094 200 en juillet) et de 8,7 % en un an. En données désaisonnalisées, l'augmentation mensuelle — la septième consécutive — est de 2,9 % (1 276 500 au lieu de 1 241 100) et de 8,7 % en un an.

Les statistiques détaillées que le ministère du travail publie désormais, en même temps que les données globales, montrent que la crise économique n'épargne pas les « anciens » et les salariés qualifiés.

Certes, les jeunes — et surtout les jeunes femmes — représentent une part croissante des demandes (40,5 % en août au lieu de 38 % en juillet, et 35,9 % en juin), mais l'augmentation des demandes enregistrées au cours du mois de juillet, pour la recherche d'un premier emploi, a fait place à une diminution en août : 53 400 en août au lieu de 62 400 en juillet (— 14,4 %). Est-ce encore l'effet du pacte national 1977 pour l'emploi comme l'explique le patronat ? Sans doute. Mais au ministère du travail on s'attendait à une évolution plus favorable, espérant que le deuxième pacte pour 1978 ajoute ses effets au premier.

Et le commentaire des services de M. Boulin est sévère pour le patronat : « Le comportement des employeurs qui attendent le retour des congés d'été pour bénéficier des dispositions de la loi du 6 juillet 1978 en faveur de l'emploi des jeunes a, en effet, compliqué les mouvements plus défavorables qui affectent le marché du travail depuis quelques mois. » *Et d'ajouter :* « Le niveau des offres d'emploi enregistrées à l'Agence reste très faible. » *Effectivement, si les offres sont en augmentation de 1,4 % par rapport à juillet dernier, ce qui peut être assimilé à une stagnation à cette époque, elles se situent à 21,3 % en dessous du niveau de celles observées il y a un an.*

Cette importante diminution annuelle reflète bien les difficultés des entreprises dont certaines stoppent l'embauche tandis que d'autres licencient. L'évolution du chômage, selon les motifs d'inscription à l'Agence, est significative : 46,4 % des demandes d'emploi enregistrées en août au lieu de 42,8 % il y a un an, s'expliquent par la perte d'un emploi ; l'accroissement des personnes qui reçoivent l'allocation supplémentaire d'attente, en raison de licenciements économiques, constitue un autre indicateur inquiétant : 175 100 en août au lieu de 172 000 en juillet (+ 1,8 %) et de 128 800 il y a un an (+ 35,9 %). Autres indices défavorables : en un an, les augmentations les plus fortes du chômage sont celles qui touchent les ouvriers qualifiés (+ 16,9 %), les employés qualifiés (+ 10,1 %) et les cadres (+ 8,3 %) ; quant à l'ancienneté des demandes non satisfaites, en légère régression par rapport à juillet dernier, elle atteint 229 jours au lieu de 213 en août 1978 (236 en juillet 1978).

La situation va-t-elle s'améliorer ? Le ministère du travail ne le pense pas, du moins à court terme. Tout en continuant à fonder des espoirs sur le deuxième pacte pour les jeunes (alors que le C.N.P.F. persiste à dénoncer l'insuffisance de ce pacte), M. Robert Boulin craint que la situation globale de l'emploi « ne continue à s'alourdir au cours des prochains mois ». *Après l'amélioration saisonnière qui sera enregistrée en début de 1979, un véritable changement de tendance pourrait, affirme-t-on, intervenir dans un an... Une prévision qui n'apporte aucun réconfort à tous ceux qui cherchent aujourd'hui du travail.*

TROIS POIDS, TROIS MESURES

(Suite de la page 21.)

D'où résulte le principe du calcul de rentabilité, englobant *tous* les coûts, dûment pondérés, que l'on compare ensuite aux « avantages » attendus de l'investissement projeté : rappel banal d'une procédure universelle à laquelle personne n'a encore trouvé de substitut.

Certes, en régime libéral, l'avantage se nomme revenu, bénéfice, profit, termes honnis s'il en est. En réalité, une fois débarrassée de son contenu mythologique, la rentabilité n'est rien d'autre que le *signe* d'un bon *ajustement* de l'offre à la demande. Là est sa vertu fondamentale. Et irremplaçable. Que l'on soit libéral ou marxiste, croyant ou agnostique, Chinois ou Lapon, qui peut se permettre de gaspiller ses investissements ? Et n'est-il pas significatif que la théorie du revenu actualisé ait été mise au point, en France, dans une entreprise nationalisée, dégagée de la préoccupation « capitaliste » ?

Un thème rabâché : l'économie de devises

Mais voici un troisième thème, aussi rabâché que celui de l'emploi et de l'énergie : l'économie de devises. Certains accusent des déficits extérieurs jugés anormaux, parfois « scandaleux ». La tendance spontanée conduit immanquablement à prôner pour ces secteurs gourmands en devises une politique d'investissements massive et rapide, qui permette de réduire leurs importations.

Mais que donnent les calculs de rentabilité ? Le cas de la pâte à papier est typique : on presse l'industrie d'y investir mais les structures forestières (qualités de bois inadaptées et coûts d'exploitation prohibitifs) sont telles que l'espoir de rémunérer et d'amortir le capital investi en un tel secteur apparaît, dans les conditions actuelles, largement hypothétique. Voilà donc un cas où le marché émet un « signal » qui mérite l'attention ! Ne devrait-on pas au moins s'interroger, examiner la plausibilité — ou non — d'une amélioration de la rentabilité ? A quelles conditions ? Dans quels délais ?

Pourtant — pourquoi se le cacher — la séduction du critère « économie de devises », apparaissant comme prioritaire, est à l'heure actuelle indéniable. De sorte que fréquemment le signal négatif donné par le calcul économique pèse peu, quand il n'est pas totalement ignoré.

Conception attrayante, il est vrai : à partir du moment où l'on néglige le coût du capital, les décisions deviennent d'un coup plus faciles ! Mais il est également évident que l'on entre dans l'arbitraire. Un jour on donnera la priorité à l'économie en devises, le lendemain à l'emploi, le troisième jour à l'énergie ou à un autre critère. Trois poids, trois mesures.

Est-ce ainsi que l'on parviendra à une « allocation de ressources » conforme à l'impératif de compétitivité à long terme qui nous est désormais imposé au plan international ?

Combler progressivement le déficit extérieur de certains secteurs industriels est sûrement souhaitable ; mais investir dans des industries susceptibles de gagner des devises par l'exportation ne l'est pas moins. Cela relève du calcul des avantages comparatifs. C'est-à-dire d'un calcul économique en bonne et due forme, intégrant et pondérant tous les paramètres, et non du simple recours à tel ou tel critère partiel, considéré *a priori* comme prépondérant.

En ce monde où chaque nation, chaque firme, est aux aguets, gare aux choix erronés ! Ecoutons la sentence, prononcée il y a deux cents ans : « *Les effets d'une mauvaise stratégie sont souvent identiques à ceux de la prodigalité. Chaque projet déraisonnable et inefficace dans les domaines de l'agriculture, des mines, de la pêche, du commerce ou de l'industrie tend invariablement à diminuer les fonds disponibles pour le travail productif. Dans chacun de ces projets, du fait du mauvais usage qui est fait du capital national — même s'il s'agit de secteurs productifs — le rendement social est inférieur à ce que le pays eût été en droit d'attendre.* » (2).

Les auteurs réputés « rétro » ont parfois des accents étonnamment modernes.

ALBERT MERLIN.

(2) Adam Smith (*The Wealth of Nations*), cité par Bacon et Eltis, in *Too few Producers*, Macmillan 1977.



DIRECTEUR FINANCIER — Paris

Une entreprise de services, employant 2.200 personnes, réalisant un chiffre d'affaires de l'ordre de 60 millions de francs, recherche son Directeur Financier. Dépendant du Directeur Général, il aura la responsabilité de l'ensemble des problèmes financiers, fiscaux, comptables, sociaux et administratifs. Assisté de deux Chefs Comptables et d'un responsable informatique, il aura autorité sur 25 à 30 personnes environ. Ce poste conviendrait à un candidat âgé d'au moins 35 ans, de formation supérieure, titulaire du DECS, possédant une bonne expérience de la comptabilité anglo-saxonne, acquise soit en cabinet, soit en entreprise. Il devra être familiarisé avec l'informatique. La parfaite connaissance de l'anglais est indispensable. Le poste est basé à Paris. Écrire à J.-A. DENNINGER à Paris.
Réf. A/2728M

RESPONSABLE CONTROLE QUALITÉ — 160.000 F

TRAILOR — Constructeur de véhicules industriels de taille internationale et leader de sa spécialité en France, recherche pour son usine de Lunéville (effectif : 1.400 personnes), située à 30 kilomètres de Nancy, le Responsable de son département Contrôle Qualité. Rendant compte au Directeur de l'Usine et en étroite liaison avec l'ensemble des unités d'études de fabrication et d'approvisionnements de l'usine et avec le service « garantie » du groupe, il aura pour principale mission de donner une impulsion nouvelle à cette fonction, en restructurant son département dont l'effectif devrait atteindre rapidement 30 personnes. Ses responsabilités couvriront la définition des différents critères et niveaux de qualité en tenant compte de la destination géographique des produits ainsi que de la mise en place des procédures de contrôle. Ce poste ne peut convenir qu'à un ingénieur diplômé d'une grande école, âgé d'au moins 32 ans et possédant des qualités hors pair d'organisation et de diplomatie. Il aura à justifier d'une très solide expérience en matière de contrôle qualité et d'une grande culture technique acquise dans le secteur industriel de la mécanique. Une bonne connaissance de l'anglais est souhaitable. La rémunération annuelle de départ sera de l'ordre de 160.000 francs. Pour un candidat de tout premier plan, cette position devrait déboucher sur une Direction d'unité. Écrire à G. RAYNAUD à Paris.
Réf. A/2669BM

RESPONSABLE ACHATS — 140.000 F

TRAILOR recherche également pour son usine de Lunéville son Responsable des Achats. Rendant compte à la Direction de l'usine, il aura à animer et contrôler une équipe d'une vingtaine de personnes et sera responsable de la gestion et de la négociation de l'ensemble des achats : matières premières, composants et contrats de sous-traitance, représentant un chiffre d'affaires d'environ 300 millions de francs. Une de ses principales missions consistera à améliorer le « sourcing » et les méthodes afin d'optimiser la rentabilité de son service. Ce poste ne peut convenir qu'à un cadre, âgé d'au moins 30 ans, de formation économique supérieure et pouvant justifier d'une expérience des achats acquise à un poste de responsabilité au sein d'une société industrielle appartenant de préférence aux secteurs : automobile, engins T.P. et poids lourds... La pratique de la langue anglaise est impérative et celle de l'allemand fortement souhaitée. La rémunération annuelle de départ, de l'ordre de 140.000 francs, sera fonction du niveau de compétence atteint. En cas de réussite de sa part, le candidat retenu pourra évoluer rapidement vers des responsabilités plus importantes. Écrire à G. RAYNAUD à Paris. Réf. A/2726M

INGÉNIEUR D'AFFAIRES — Lyon

Installations électriques — Une société française occupant une place de choix dans la conception et la réalisation d'installations électriques (industries, tertiaire, logement) en France comme à l'exportation (chiffre d'affaires : 70 millions de francs hors taxes dont 20 % à l'étranger), recherche un Ingénieur d'Affaires. Rattaché au Directeur du bureau d'études (engineering et devis) il sera responsable des activités commerciales et techniques concernant la France. Il devra personnellement développer ses relations avec les donneurs d'ouvrages, et, aidé d'une petite équipe, leur proposer des devis appropriés. Conseiller technique de sa clientèle, il peut être conduit à diriger l'exécution de contrats importants. Ce poste, qui devrait évoluer rapidement vers une direction d'agence, convient à un technicien confirmé en électricité d'installation; âgé de 30 ans minimum, ingénieur diplômé (AM, Centrale, IEG) il aura exercé des activités commerciales et techniques similaires. Ou bien, responsable travaux neufs et entretien (dominante : électricité), il cherche à actualiser un potentiel commercial réel. La rémunération annuelle de départ, de l'ordre de 120.000 francs, sera liée à l'expérience réelle du candidat retenu. Écrire à G. ANDRIEUX à Lyon. Réf. A/3471M

INGÉNIEUR CHIMISTE — 110.000 F

Production de polymères — Notre client est l'un des grands de la chimie européenne. Il recherche pour sa filiale de production de polymères implantée dans le Nord-Pas-de-Calais, un jeune Ingénieur Chimiste, afin de lui confier la responsabilité des fabrications. Sous l'autorité du Directeur d'exploitation, il aura à assurer la réalisation des programmes de fabrication en respectant les objectifs de quantité, qualité et prix de revient. Pour cela, il aura à gérer une équipe d'une petite centaine d'agents de maîtrise et ouvriers postés, et à veiller au bon fonctionnement et au bon entretien d'installations largement automatisées. Nous recherchons un jeune Ingénieur Chimiste, spécialisé si possible en pétrochimie, ayant acquis une première expérience de la conduite d'ateliers de production. La connaissance de la langue anglaise serait appréciée. L'aptitude à entretenir des relations humaines harmonieuses tant avec l'encadrement, qu'avec le personnel ouvrier est indispensable. La rémunération annuelle de départ sera négociée en fonction de l'acquis autour de 110.000 francs. Les projets de développement du groupe dans les polymères alliés à sa politique sociale laissent envisager de réelles perspectives de promotion pour un candidat de fort potentiel. Écrire à S. BOSSUT à Croix. Réf. A/4423M

INGÉNIEUR MÉTHODES - ENTRETIEN — 100.000 F

Un important groupe industriel crée pour l'un de ses établissements situé en métropole Nord, un poste d'ingénieur pour prendre en charge les services Méthodes et Entretien d'une unité spécialisée dans la tôlerie et le traitement de surfaces. D'une manière générale, il aura pour mission de promouvoir la réduction des coûts ainsi qu'un niveau élevé de productivité. Sa fonction englobera en particulier la mise au point des moyens d'industrialisation, la détermination des gammes optimales de fabrication, l'étude des postes de travail ainsi que la maintenance des outillages. Pour cela il dirigera une équipe d'une quinzaine de personnes. Ce poste convient à un ingénieur diplômé possédant une expérience industrielle de plusieurs années en production ou aux méthodes. La connaissance des problèmes d'emboutissage serait un avantage. La rémunération annuelle de départ pourra atteindre 100.000 francs si l'acquis le justifie. D'intéressantes perspectives d'évolution sont envisagées. Écrire à D. LANDEAU à Croix. Réf. A/4424M

DIRECTEUR DES VENTES — 170.000 F

Equipements électriques — Une société française affiliée à un groupe international, et spécialisée dans la commercialisation d'équipements électriques, recherche son Directeur des Ventes. Basé à Paris, il sera responsable du développement des ventes sur le marché français. Il dirigera une équipe commerciale qualifiée, définira les objectifs, animera un réseau de distributeurs et assurera les contacts avec les clients les plus importants. Le candidat retenu, ingénieur diplômé (électrique ou électro-mécanique), âgé de 35 ans au moins, sera en mesure d'apporter une expérience réussie de la vente et du marketing de produits électriques ainsi que de l'animation d'équipe. Une expérience préalable en laboratoire ou bureau d'études serait appréciée. La connaissance des marchés d'état constitue un atout supplémentaire. Les contacts internationaux impliquent une bonne pratique de l'anglais. La rémunération annuelle initiale pourra atteindre 170.000 francs. De bonnes perspectives sont à envisager. Écrire à J.-P. CHABAUD à Paris.
Réf. A/2727M

CONSULTANTS HAUT NIVEAU

PACTEL FRANCE S.A., membre du groupe PA INTERNATIONAL, spécialisé dans la conception, l'étude et la réalisation de systèmes informatiques et de télécommunications, recherche des Consultants de haut niveau pour son développement en France et pays limitrophes. Les candidats retenus seront diplômés d'une école d'ingénieurs ou de niveau identique et auront une très large expérience en : grands systèmes en temps réel, communications et télécommunications, mini-ordinateurs, bases de données. Des qualités de contact humain et la pratique courante de l'anglais sont requises. Les rémunérations offertes seront fonction de l'expérience, du profil et des possibilités de développement de chaque candidat. Écrire à Paris. Réf. A/063M

RESPONSABLE EXPORT — 130.000 F

Un important constructeur français de machines agricoles, leader européen dans sa branche et situé au Sud-Est de la région parisienne, recherche, dans le cadre de son expansion rapide à l'exportation, un Responsable de Zone. Sous l'autorité du Directeur Commercial, il participera à l'élaboration de la politique commerciale à l'exportation et sera chargé d'animer une partie du réseau d'importateurs existant en Europe. Il se verra d'autre part confier une zone de grande exportation dans laquelle il recherchera et organisera de nouveaux marchés. Ce poste conviendrait à un candidat âgé d'au moins 30 ans, diplômé d'enseignement supérieur commercial (HEC, ESSEC, Sup de Co...) ou d'une École Supérieure d'Agriculture, possédant une première expérience réussie de la vente à l'exportation et susceptible d'évoluer à brève échéance vers de plus larges responsabilités. La pratique de l'anglais est indispensable, celle de l'allemand et/ou de l'espagnol est vivement souhaitée. La rémunération annuelle de départ, de l'ordre de 130.000 francs, sera fonction de l'expérience et du potentiel du candidat. Écrire à P. POUGNET à Paris.
Réf. A/2683BM

ADJOINT DIRECTION MARKETING — 120.000 F

MB MILTON BRADLEY FRANCE, filiale française d'un groupe américain commercialisant des jeux de société et de premier âge, crée, pour faire face à un développement très important le poste d'Adjoint au Directeur du Marketing. Basé en Savoie, il assistera celui-ci dans la définition et la mise en œuvre de la politique marketing de la société. Animant une petite équipe, il sera responsable du développement des produits nouveaux et du suivi des produits existants : approche des marchés, suivi des ventes, études de rentabilité, gestion des budgets publicitaires, etc... Ce poste devant évoluer à court terme convient à un candidat diplômé de l'enseignement supérieur (HEC, ESSEC, ESCP) âgé de 30 ans minimum. Il pourra justifier d'une expérience réussie d'au moins 3 ans dans la fonction marketing d'une société commercialisant des biens de consommation à un poste de Chef de Produit ou d'administration des ventes. La pratique des méthodes de gestion américaines constituera un atout supplémentaire. La rémunération annuelle de départ, de l'ordre de 120.000 francs reposera sur l'expérience du candidat retenu. Il s'y ajoutera une voiture de fonction. Les réponses seront traitées confidentiellement par A. RICHARD à Lyon.
Réf. A/3470M

RESPONSABLE ADMINISTRATIF ET FINANCIER — 110.000 F

La filiale française d'un important groupe international, spécialisé dans le matériel de travaux publics et leader mondial sur le marché du compactage vibrant, recherche un Responsable Administratif et Financier. Basé dans la banlieue Sud-Est de Paris, il sera le collaborateur immédiat du Directeur Général et assurera l'ensemble de la gestion comptable, administrative et financière de cette société. Assisté d'une petite équipe, il sera notamment chargé de l'établissement des bilans et comptes d'exploitation, des budgets, des problèmes de financement et de personnel. Il sera également l'interlocuteur direct de la maison-mère dans le cadre d'un système global de reporting. Ce poste s'adresse à un jeune candidat, âgé de 28 ans minimum, de formation supérieure (ESC + DECS, ou équivalent), et pouvant justifier d'une expérience concrète d'au moins trois années acquise dans les services financiers d'une entreprise. Le contexte international implique la connaissance des méthodes de comptabilité anglo-saxonnes et une bonne pratique de la langue anglaise. La rémunération annuelle de départ, de l'ordre de 110.000 francs, sera fonction de l'expérience acquise. Écrire à J.-P. ROUGIER à Paris. Réf. A/2725M

CHEF DE FABRICATION — 100.000 F

Un groupe industriel français, 1.500 personnes, chiffre d'affaires 300 millions de francs hors taxes, fabriquant et commercialisant des biens d'équipement et des automatismes, filiale d'un important groupe international, recherche pour sa principale usine, son Chef de Fabrication. Dans un esprit de très étroite collaboration avec le Chef de Production et le Directeur de l'usine, il sera responsable humainement et techniquement d'un ensemble de 250 personnes, fabriquant des produits mécaniques très diversifiés en moyenne série. Ce poste conviendrait à un candidat âgé d'au moins 28 ans, ingénieur type Arts et Métiers, et disposant d'une première expérience de commandement en fabrication. Il devra faire preuve, avant tout, de qualités humaines et de gestionnaire. Le salaire de départ, de l'ordre de 100.000 francs par an, sera, en fait, essentiellement fonction de l'expérience. Le poste est situé dans une région agréable à 40 km au Nord de Paris. Écrire à J.-A. DENNINGER à Paris.
Réf. A/2729M

CHEF DE PRODUIT — 100.000 F

Une société française, spécialisée dans la fabrication et la distribution d'articles ménagers, réalisant un chiffre d'affaires de l'ordre de 100 millions de francs hors taxes, leader sur le plan national, crée le poste de Chef de Produit. Sa préoccupation essentielle sera le développement des produits, la recherche de produits nouveaux, l'amélioration des produits existants, leur adaptation aux exigences du marché. Très proche des usines, il contrôlera l'action d'un petit bureau d'études techniques. Il sera en liaison avec l'ensemble des services techniques et commerciaux, ainsi qu'avec les principaux fournisseurs. Ce poste conviendrait à un candidat imaginatif, doté d'un sens esthétique certain, allié à une bonne ouverture sur les problèmes techniques. L'implantation des usines et du siège en trois endroits différents suppose une grande mobilité, et une résidence dans la Haute-Marne de préférence. La rémunération de départ, de l'ordre de 100.000 francs par an, sera surtout fonction de l'expérience. Écrire à J.-A. DENNINGER à Paris. Réf. A/2730M

Aucun renseignement ne sera transmis sans l'accord préalable des candidats. Adresser C.V. en rappelant la référence à :

PA Conseiller de Direction S.A.

8, rue Bellini, 75782 PARIS - Cedex 16 - Tél. 505-14-30 — **19, Résidence Flandre, 59170 CROIX - Tél. (20) 72-52-25**

9, rue Jacques-Moyron, 69006 LYON - Tél. (78) 52-90-63 — **1, rue Duguesclin, 44000 NANTES - Tél. (40) 48-48-82**

Amsterdam - Barcelone - Bruxelles - Copenhague - Dusseldorf - Francfort - Hambourg - Lille - Londres - Lyon - Madrid - Milan - Nantes - New York - Oslo - Rome - Stockholm - Stuttgart - Turin - Zurich

Le Monde

culture

LE JOUR — DE LA MUSIQUE

Anecdotes et idées reçues

Depuis quatre ans, chaque dimanche à Europe 1, Eric Lipmann s'emploie à sortir la « grande musique » de son « ghetto culturel ». Un livre vient de paraître qui se veut une « introduction au plaisir de la vraie musique » et tente la même aventure. On peut avoir de la vraie musique une conception moins restrictive, mais le souci de vulgarisation est toujours honorable et, comme l'enfer, pavé de bonnes intentions.

Pourtant, comment excuser une telle avalanche d'idées reçues, d'anecdotes dont la plupart sont fausses ? Comment rire de ces résumés d'opéras qui, en voulant amuser à tout prix, ne savent pas renoncer aux tentations de la vulgarité ?

Tout cela, au fond, est plus bête que méchant, et les ennemis de la vulgarisation se réjouiront qu'une fois de plus l'incompétence vienne au secours de l'ignorance ; les autres se mettront en colère, non pas contre l'auteur, qui n'y peut rien, mais contre eux-mêmes, et, sans savoir pourquoi, ils iront tout droit se jeter dans un puits. — G. C.

★ *Concerto pour transistors*, éd. Stock, 220 pages.

Jusqu'à trente ans

Comme chaque année, les Jeunesses musicales se préparent à reprendre, avec le soutien moral sinon très actif des pouvoirs publics, l'action exemplaire et un peu folle qu'elles mènent à travers toute la France depuis plus de trente ans : près de deux mille concerts (dont mille cinq cents, réservés aux scolaires, spécialement conçus pour eux), soit environ soixante tournées confiées aussi souvent que possible à de jeunes artistes français et étrangers — musiciens classiques, de jazz ou traditionnels — mais toujours d'une qualité éprouvée ; en mai des tournées spéciales sont prévues pour les lauréats des concours internationaux.

A Paris, les Jeunesses musicales organisent en outre un club lyrique, des concerts-rencontres, et proposent à des tarifs préférentiels des abonnements ou des places pour certaines représentations de l'Opéra et des concerts de l'Orchestre de Paris ou de Radio-France.

En province, comme à Paris, la seule condition requise c'est d'avoir moins de trente ans ; pour beaucoup de gens, ce n'est pas très difficile.

★ Bureau des Jeunesses musicales de France, 14, rue François-Miron, 75004 Paris. Tél. : 278-19-54 ou 887-64-81.

Le piano qui chante

Glenn Gould vient d'enregistrer trois sonatines de Sibelius... On se dit « pourquoi pas ? » en pensant à autre chose, et puis on n'y pense plus. Mais un jour, pour en avoir le cœur net, on met le disque en fond sonore et, au fur et à mesure qu'on se détourne du reste pour écouter, il devient évident que le drame des œuvres « mineures » ce n'est pas d'être trop rarement jouées, mais de l'être bien souvent si mal : lorsque Glenn Gould aborde ces pages délaissées — un « à-côté » dans l'œuvre du compositeur finlandais — c'est avec la même curiosité attentive que s'il s'agissait des Variations Goldberg *ou de la* Suite opus 25 *de Schoenberg, et la musique vient à lui tout naturellement.*

C'est peut-être pour cela qu'il chante en jouant (on l'entend très bien dans certains passages) d'une voix sourde, comme le trop-plein qui déborde. On se sent tout près du piano, dans l'intimité de l'interprète, et cela correspond justement au caractère de la musique. Pourquoi tous les pianistes ne chantent-ils pas ?

★ Sibelius : *Sonatines op. 67, Kyllikki op. 41*, disque C.B.S. 76874.

■ Le grand prix d'interprétation du concours d'orgue de Chartres a été décerné dimanche à un Américain de trente-trois ans, Todd Wilson. Le grand prix d'improvisation n'a donné lieu à aucune récompense.

■ Le pianiste français Michel Dalberto, déjà grand prix du concours Clara-Haskil, vient de remporter le premier prix du concours de Leeds (Grande-Bretagne).

Musique

Une grange autour d'un orgue

(Suite de la première page.)

Mais il y a un troisième orgue, dont l'histoire tient du conte de fées. Il était une fois un orgue du siècle d'or espagnol de la région de Burgos, qui fut capturé par les troupes de Napoléon, mis en caisses, envoyé en France... et oublié. Claude Bernard en entendit parler par un frère de Boris Vian qui était antiquaire. L'orgue, toujours empaqueté, fut mis aux enchères et n'intéressa personne, sinon notre collectionneur qui l'acheta sans mettre sa fortune à mal.

Que faire de cet orgue, de la taille d'un autel de cathédrale, joyau d'architecture baroque avec son large buffet luisant comme les vieilles reliures brunes et dorées d'une bibliothèque, et sa « montre » en triptyque élancé où quatre anges jouent de la trompette, assis sur des volutes ioniques ? Sviatoslav Richter avait lancé la mode des granges musiciennes avec Meslay tout proche. Qu'à cela ne tienne, on construirait à La Besnardières une grange qui épouserait la forme de l'orgue.

Ce qui fut dit fut accompli, et la grange de La Besnardière, s'il lui manque encore l'odeur du foin et de la poussière, fait bonne figure (plus encore que le patio mauresque) de « monument historique » avec ses vastes polyphonies de poutres enchevêtrées, ses trois nefs et ses larges balcons courant autour comme ceux des églises basques. L'orgue de Burgos avait trouvé son écrin.

Une seule fausse note dans ce conte : les tuyaux d'origine avaient disparu et, au lieu de copier les jeux antiques dans qelque instrument d'Espagne, on dota celui-ci de jeux modernes souvent passablement anachroniques.

La gloire de l'orgue avait exigé une vaste grange qui se révéla riche de mille deux cents places ; il fallait les remplir. Et comme John Christie pour l'amour de sa femme, cantatrice, inventa Glyndebourne, Claude Bernard pour l'amour de son orgue, inauguré par Jean Guillou, invita d'abord les spectateurs de la Grange de Meslay, et, cette année, rêvant d'un Glyndebourne français, convia un public assez argenté à la création en France de « Giulio Cesare » (1724), de Haendel, entouré de deux concerts donnés par Marie-Claire Alain, Rafaël Puyana et la formation de chambre du Nouvel Orchestre philarmonique.

Moments admirables

On imagine les tourments d'une telle entreprise dans des conditions aussi difficiles, car il fallait tout inventer (du logement des artistes à l'éclairage). C'est miracle que sur une si petite scène ait pu revivre un opéra aussi long et difficile. Certes, la succession de ces vingt et un arias (huit étant heureusement coupés), plus quelques ensembles, a paru quelque peu monotone, mais on n'en a pas moins découvert d'admirables moments où le génie de Haendel tout à coup acquiert la présence dramatique intense qu'il aura dans les oratorios et s'égale à certains grands airs de Bach, voire de Monteverdi, ou déjà de Gluck.

Pourtant, en se référant à l'exemple d' « Alcina », à Aix-en-Provence (« le Monde » du 18 juillet), on a pu se rendre compte à quel point les opéras de Haendel ont besoin d'être soutenus par le spectacle et aussi peut-être par une remise en cause du style d'interprétation. Le directeur artistique, Jacques Bourgeois, avait, à bon droit, joué la sécurité en faisant appel à des spécialistes : Charles Farncombe, directeur de la Haendel Opera Society et chef du théâtre de Drottningholm en Suède, haut-lieu des « reconstitutions d'époque », d'où venait également le metteur en scène Bengt Peterson. Mais Farncombe, chef savant et vigoureux, n'est pas un sourcier comme Leppard et Harnoncourt, et les gestes mièvres et compassés des personnages, pour historiques qu'ils puissent être, sont dépourvus de toute vertu, alors que dans ce genre, naguère Drottningholm nous avait offert, à Versailles, un admirable « Orphée », de Gluck et l'English Opera Group un suave « Acis et Galatée », de Haendel.

Dans une troupe honorable, on retiendra surtout l'émouvante Cornelia de Mira Zakai, la Cléopâtre à la voix brillante mais dure d'Emyko Maruyama, le Sextus de Wendy Eathorne pour sa fraîcheur et son élan, malgré des poses frisant le ridicule. Anne Wilkens avait le désavantage d'incarner Jules César (rôle de castrat) en travesti (ce que Harnoncourt lui-même n'a pas osé faire dans sa récente et superbe réalisation de Francfort). La belle basse, rude et savoureuse, de Robert Amis El Hage (Achillas) redonnait quelque équilibre à l'ensemble des voix, les autres hommes étant des hautes-contres : John York Skinner (Ptolémée), qui chante en un excellent style, tout en battant des paupières à chaque vocalise difficile, et le charmant Keith Davis. L'Orchestre Philarmonique de Radio-France se tirait à son honneur de cette partition d'ailleurs brillante, pittoresque et plus richement orchestrée que de coutume.

JACQUES LONCHAMPT.

« TRISTAN ET ISOLDE » à Genève

Les grandes œuvres comme Tristan et Isolde *sont souvent le rendez-vous de souvenirs, de voix et de visions ineffaçables auxquels on craint de porter atteinte. Mais le temps passe, la roue tourne et d'autres acteurs, d'autres mises en scène ont la charge de faire vivre le drame et la musique, de les ressusciter en nous. La nouvelle production qui ouvre la saison du Grand-Théâtre de Genève est parfaitement digne de cet immense chant d'amour qui s'épanouit dans les profondeurs métaphysiques de la nuit. Elle est due une fois encore à l'alliance de Jean-Claude Riber, pour la mise en scène, et Josef Svoboda, pour les décors, avec Horst Stein comme chef d'orchestre.*

On ne peut plus guère parler de décors d'ailleurs, mais d'un environnement de couleurs et de visions d'une magnifique intensité lyrique. Comme dans sa Tétralogie de Genève, *Svoboda joue presque uniquement de la lumière et de vastes projections cinématographiques avec quelques motifs figuratifs (voile, nuages, oiseaux de mer, au premier acte, branchages d'une forêt, au deuxième acte) pour introduire tout au long de l'œuvre une sorte de grand contrepoint visuel très libre à la musique. Un mât et un rideau au premier acte, un grand candélabre au deuxième acte donnent seuls quelques indications du lieu dramatique. Pourtant, au dernier acte, Tristan se meurt en attendant Isolde dans un étrange espace clos comme l'intérieur d'un œuf où se projette l'ombre d'un arbre immense et décharné, avec une ouverture sur le large.*

La mise en scène de Jean-Claude Riber est proche de cette conception très ouverte, très lyrique du spectacle ; point d'expressionnisme forcené ni d'agitation pour occuper le plateau, mais des gestes, des expressions très sobres qui font corps avec la musique et un placement harmonieux des acteurs qui rappelle parfois les figures géométriques immobiles de Wieland Wagner.

Il n'y a guère de monstres sacrés dans le domaine wagnérien, mais Jean-Claude Riber a réuni une très bonne distribution dominée par Hans Sotin, roi Marke impressionnant, avec cette voix noble et chargée d'émotion qui fait penser au grand Hans Hotter. Roberta Knie s'affirme comme une véritable Isolde : la voix a pris une belle fermeté, même si le timbre n'est pas exceptionnel, et elle commence à déployer l'étoffe de l'immense personnage. Le Finlandais Pentii Perksalo est un nouveau Tristan encore timide et un peu gauche ; on le verrait mieux dans Lohengrin *ou* Parsifal, *car le timbre assez chatoyant, avec des couleurs sombres, ne semble pas avoir l'éclat d'un Heldentenor. Mais il s'est affirmé davantage et fut émouvant au dernier acte.*

Autour d'eux on remarquait trois excellents chanteurs : Ruza Baldani, magnifique Brangaene, Leif Roar en Kurwenal et Heribert Steinbach en Melot.

L'Orchestre de la Suisse romande a semblé parfois un peu maigre et acide pour une œuvre d'une telle plénitude, bien qu'il fut dirigé par Horst Stein, un des chefs wagnériens les plus réputés d'aujourd'hui ; mais celui-ci manque souvent de souplesse dans le phrasé, le subtil enchevêtrement thématique des pages les plus concentrées, tout en déployant de magnifiques et envoûtantes progressions dynamiques qui assurent la continuité et l'intensité musicale du drame.

J. L.

★ Dernière représentation le 26 septembre.

Semaine Cage à l'Athénée

LE SILENCE COMME MIROIR

Quelqu'un qui voulait comprendre ce que c'est que cette dévotion dont parle John Cage (le Monde du 19 septembre) était venu un soir au théâtre de l'Athénée ; comme il était pressé, il est reparti sans savoir... La « dévotion » que suscitent les œuvres de Cage, ce n'est pas seulement la patience, plutôt la patience attentive ; c'est être capable, si on est interprète, de produire des sons ou, si on se trouve dans la salle, d'en écouter, sans intention a priori, *sans désir de se les approprier ni de les réduire à sa propre perception ; c'est accorder à toute chose, même sans importance, la plus grande qualité d'attention.*

Il faut avoir vu et entendu les dix-sept musiciens de l'ensemble Musique vivante jouer Atlas eclipticalis *et* Winter Music *(deux fois une heure vingt) sans jamais manifester la moindre impatience alors qu'ils n'ont à faire que des sons isolés, séparés par de longs silences, ni oublier qu'on leur demande de la musique et pas seulement des notes, pour avoir une idée assez précise de la dévotion selon John Cage. Dévotion aussi, quand Grete Sultan résout, à force de travail et de concentration les difficultés techniques des seize premières* Etudes australes *pour le piano, ou quand le violoniste Paul Zukofsky se mesure avec les* Freeman etudes. *Les notes ont été, pour toutes ces œuvres, déterminées presque au hasard, en décalquant une carte du ciel austral, mais il faut pouvoir les faire toutes, justes si possible...*

Pourquoi tant de fidélité à ce qui n'a pas été inventé par le compositeur mais seulement « adopté » ? Peut-être parce que le modèle choisi par Cage — la disposition des astres dans le ciel — correspond plus qu'on ne croit à une démarche de musicien : cet éparpillement des sons, le caractère imprévisible de la succession des notes, l'absence de centre de gravité ou de constantes, n'est-ce pas dans son expression la plus radicale, l'atonalisme a-thématique tel qu'il s'est développé au lendemain de la guerre ? La démarche n'a pas résisté bien longtemps au besoin de se justifier par des structures complexes tantôt inefficaces, tantôt de plus en plus apparentes.

Cage, au contraire, pour qui cette esthétique ennemie du discours univoque et des relations obligées reflète, en outre, une attitude spirituelle, a su se donner les moyens de mieux s'y tenir : le hasard fournira la matière et la durée sera déterminée à l'avance afin que, n'étant pas, comme dans la conception traditionnelle, liée à l'évolution du matériau, elle devienne un élément de liberté et non le symbole d'un aboutissement.

L'autre raison d'apporter à ces partitions si peu astreignantes un soin extrême et la plus grande musicalité, c'est qu'elles ne sauraient produire d'autre musique que celle qu'y introduit l'interprète : c'est elle que le compositeur suscite, exactement comme on se recule doucement pour faire faire un pas de plus à l'enfant qui apprend à marcher. Lorsque c'est Cage lui-même qui, pendant deux heures et demie lit Empty Words, *un mélange de syllabes et de lettres obtenu en soumettant le journal de Thoreau à une série d'opérations de hasard (certains mots font l'objet d'une vocalisation), c'est à l'auditeur qu'il fait faire quelques pas, qui seront toujours les premiers, vers une attitude différente : « La musique, disait Thoreau, est continue, seule l'écoute est intermittente. »*

Au cours de cette semaine on a pu entendre également Gérard Frémy jouer l'intégrale des Sonates et interludes *pour piano préparé (il faut quatre heures pour préparer un piano) et Demetrio Stratos accomplir dans* Mesostics *des prouesses vocales tout à fait inouïes.*

Il y avait quelque chose de volontairement austère dans cette série de cinq concerts avec, entre les sons épars, le silence toujours suspendu comme un miroir, mais quelque chose de drôle aussi : le terrible ennui de ceux qui étaient venus pour rire.

GÉRARD CONDÉ.

Ventes

La IXe Biennale des antiquaires

I. — Art décoratif

par JEAN-MARIE GUILHAUME

La 9e Biennale internationale des antiquaires s'est installée jusqu'au 8 octobre sous les voûtes du Grand-Palais. Nous présentons dans une série de trois articles les principaux aspects de cette importante manifestation en étudiant successivement les mobiliers des dix-septième et dix-huitième siècles, les objets d'art et, en dernier lieu, les peintures et les dessins.

Paris, qui n'occupe pas la première place pour les ventes publiques, a la chance d'accueillir tous les deux ans une exposition d'antiquaires qui est aujourd'hui, de l'avis de la plupart des professionnels français ou étrangers, la plus importante dans le monde. Grâce aux commissions d'experts, qui ont examiné tous les objets présentés, on ne voit guère ici de pièces douteuses, comme c'est, hélas ! souvent le cas dans ce genre de manifestation. Cela ne veut pas dire, comme le souhaiteraient naïvement des acheteurs peu habitués aux incertitudes de l'art, que toutes les attributions de tableaux ou de dessins anciens sont justes : on peut seulement assurer ces inquiets qu'il est aussi difficile de prouver leur fausseté que, souvent, leur exactitude ; il ne devrait pas y avoir de faux grossiers ni de copies tardives.

La qualité moyenne est donc bonne, même si l'on regrette que la IXe Biennale soit plus européenne qu'internationale — avec la très belle exception de la galerie Kekko, désormais canadienne, mais dirigée par un réfugié hongrois, — et que, parmi les Européens, l'Italie soit si médiocrement représentée, l'Allemagne absente. Malgré ces lacunes, la biennale est sans doute ce qu'on peut faire de mieux en 1978, compte tenu de la disparition progressive des objets de premier plan sur le marché. Ils sont encore là, les bronzes de la Renaissance, les meubles royaux, les tableaux de grands maîtres, baignés dans une lumière orangée que filtrent de légères toiles couleur de sable flottant sous les hautes charpentes métalliques du Grand Palais. Ce mirage, imaginé par les architectes Milliès-Lacroix et Balhadere est doux, apaisant, un peu trop luxueux peut-être. La vraie beauté est quelque fois plus brutale. Mais comment demander à une biennale qui est aussi celle des décorateurs de n'être pas décorative ? Il n'est pourtant pas si sûr qu'art et décoration fassent toujours bon ménage.

Du côté de l'art « décoratif », un bureau Mazarin, une armoire Boulle (chez Jacques Perrin), deux commodes Boulle (chez Fabre et chez Aaron), impressionent par l'extraordinaire richesse des matières employées : ébène, cuir, écaille, amarante, palissandre. Mais ces meubles parfaitement astiqués, polis, brillent trop comme les capots des voitures de leurs acquéreurs éventuels. Ils paraissent avoir traversé les siècles sans jamais se crotter, et on le regrette un peu pour eux. La qualité peut cependant tout sauver. Les bronzes d'une commode présentée par Etienne Levy — qui semble directement inspirée par un dessin du Musée des arts décoratifs attribué à Boulle — échappent à la lourdeur parvenue de tant de meubles Louis XIV et servent le dessin abstrait du palissandre au lieu de l'écraser. Chez le même antiquaire, quatre fauteuils, dont les bois très minces et incisés au dos ont conservé une partie de leurs dorures d'origine, montrent ce que la Régence a donné de meilleur, liberté que discipline la fidélité, dignité sans raideur.

Au même moment, Cressent inventait un nouvel art du bronze, et c'est la fierté de Jean Lupu de présenter deux meubles qu'on peut attribuer avec une quasi-certitude au célèbre ébéniste du Régent : une vitrine et surtout un commode où l'éclat des chimères ailées qui, à chaque angle, happent le visiteur soit trouver un accord avec les motifs plus sages de pagode et de bouquet des entrées de serrure. Pour la première fois depuis longtemps, on a l'impression que l'artiste s'amuse, et on respire. Du dix-huitième encore et toujours chez Lupu, un curieux présentoir, dont les placages en ronce de tuya évoquent Riesener, intrigue par son caractère inhabituel.

Tout cela est à la fois beau et décoratif, et l'on comprend que quelques-unes des plus grands antiquaires de Paris se soient spécialisés dans cet art conciliant dont la Cour de Varennes montre toutes les possibilités d'adaptation en mettant côte à côte des fauteuils cannés Régence et une commode en galuchat d'un élève de Ruhlmann et Charmaux. De la même manière, deux magnifiques bergères de Tillard en bois naturel (chez Fabre) font penser à ces personnes de vieille éducation qui savent être à l'aise en tous lieux.

Prochain article :

L'OBJET D'ABORD

★ Grand Palais, de 11 heures à 23 heures ; dimanche, de 10 heures à 20 heures. Jusqu'au 8 octobre.

Notes

Jazz

Andrew Cyrille et Maono

Maono est le nom du quartette formé autour du batteur Andrew Cyrille, en France pour la première fois. Tous les membres du quartette sont de New-York et des environs. Le bassiste Nick de Geronimo, qui obtient de son instrument un son très sourd, donnant l'impression qu'il souffle plus qu'il ne vibre, et le trompettiste Ted Daniel, qui dirige son propre orchestre, sont des habitués d'Ali's Alley, le « loft » du batteur Raschied Ali. Avec le saxophoniste David Ware, au jeu très empreint de « rythm and blues », ils laissent finalement le plus large espace au chef de bord, Andrew Cyrille.

Véritable force de la nature, celui-ci se plaît à superposer une multitude de rythmes. Alors que ses comparses jouent le thème, il en propose successivement des approches différentes, abandonnées aussitôt que suggérées. Ses aptitudes exceptionnelles lui permettent de jouer sur une grande variété de timbre et de créer les contrastes violents qui font bouger sa musique.

PAUL-ETIENNE RAZOU.

★ Maono, ce lundi 25 septembre, à 20 h. 30, à la Chapelle des Lombards.

★ Ted Daniel, le 4 octobre, au Totem.

Photo

Inauguration à Lyon

En présence de M. Jean-Philippe Lecat, ministre de la culture et de la communication ; de M. Francisque Collomb, sénateur (non-inscrit), maire de Lyon, et de quatre cents invités, M. Raymond Barre a inauguré à Lyon, le 22 septembre, les salles d'exposition de la Fondation nationale de la photographie. Le premier ministre a déclaré : « C'est parce que la profession photographique a fait preuve de dynamisme que l'action de l'Etat se justifie pour la soutenir. Cette fondation étendra son activité à toutes les régions. Elle aidera notamment les Rencontres internationales de la photographie, créées par Lucien Clergue en Arles dès 1970, qui constituent à l'heure actuelle la seule manifestation française de portée internationale.

Créée sur une idée de Michel Guy, puis décentralisée à Lyon au château Lumière (« le Monde » du 7 décembre 1977) et dotée cette année d'un budget de 1 300 000 francs assuré à 70 % par l'État et à 30 % par la ville, la Fondation ne se contentera pas d'organiser des expositions de photographies et de les faire tourner en France et à l'étranger. A plusieurs reprises, M. Bernard Chardère, délégué général, et Mme Gisèle Freund, conseillère de l'administration, ont défini une politique de sauvegarde du patrimoine photographique et d'aide à la création : des bourses seront attribuées à de jeunes photographes sur des sujets donnés.

L'exposition d'inauguration, qui ne sera ouverte au public que le 2 octobre, est consacrée au procédé autochrome, première photographie en couleur qu'Auguste et Louis Lumière mirent au point il y a soixante-quinze ans. Elle sera suivie de la rétrospective Kertész, montrée à Beaubourg l'hiver dernier, et d'une exposition inédite sur William Klein.

H. G.

MORT DU CHANSONNIER RENÉ PAUL

Le chansonnier René Paul est mort à Grasse dans la nuit du 22 au 23 septembre. Il était âgé de soixante-dix-neuf ans. René Paul, pseudonyme de René Voloter, avait participé à la grande époque de Montmartre. A partir de 1920, on avait pu l'entendre dans de nombreux cabarets parisiens comme la Lune-Rousse, le Théâtre de Dix-Heures, les Deux-Ânes, etc., où il avait acquis une grande célébrité. Il avait été l'animateur de l'émission de Radio-Luxembourg, le « Club des chansonniers ». En 1947 et 1948, il avait présidé le Syndicat des chansonniers.

SPECTACLES

Les salles subventionnées

Comédie-Française, 20 h. 30 : le Renard et la Grenouille ; Doit-on le dire ?

Les autres salles

Aire libre, 20 h. 30 : Sidi-Ciné.
Bouffes-du-Nord, 20 h. 30 : Prends bien garde aux zeppelins.
Comédie Caumartin, 21 h. 10 : Boeing-Boeing.
Daunou, 21 h. : les Bâtards.
Essaïon, 20 h. 30 : Sonate pour deux femmes seules et une H.L.M. ; 22 h. 15 : L'empereur s'appelle Dromadaire.
Fontaine, 21 h. : Je te le dis, Jeanne, c'est pas une vie la vie qu'on vit.
Gymnase, 21 h. : Coluche.
Huchette, 20 h. 30 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
Le Lucernaire, 18 h. 30 : Théâtre de chambre ; 20 h. 30 : Punk et punk et colegram ; 22 h. : C'est pas moi qui ai commencé. — Théâtre rouge, 18 h. 30 : le Fauteuil ; 20 h. 30 : Lady Pénélope ; 22 h. : la Musica.
Michodière, 18 h. 30 : Au niveau du chou.
Nouveautés, 21 h. : Apprends-moi, Céline.
Péniche, 20 h. 20 : la Dernière Bande ; Fragment de théâtre 2 ; 22 h. 30 : Teca et Ricardo.
Saint-Georges, 20 h. 45 : Patate.
Théâtre d'Edgar, 20 h. 45 : Il était la Belgique... une fois.
Théâtre du Marais, 20 h. 30 : les Chaises ; 22 h. 15 : Jeanne d'Arc et ses copines.
Théâtre Marie-Stuart, 20 h. 30 : la Nuit du 13 ; 22 h. 30 : Monnaie, camping, caravaning.

Les chansonniers

Caveau de la République, 21 h. : Y a du va-et-vient dans l'ouverture.
Deux-Anes, 21 h. : Madame Rose est au parfum.
Dix-Heures, 22 h. : J. Rigaud, B. Dimey, les Belges et Corbier.

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés).

Lundi 25 septembre

Les concerts

Lucernaire, 19 h. : S. Marendaz, soprano ; G. Kern, piano (Schubert, Schumann, Strauss).
Point-Virgule, 21 h. : J. Estournet, violon (Telemann, Biber, Geminiani, Paganini, Bach).

Jazz, pop', rock et folk

Caveau de la Huchette, 21 h. : Maxime Saury, fanfare.
Chapelle des Lombards, 22 h. 30 : Maono, Featuring Andrew Cyril, Ted Daniel.
Campagne-Première, 18 h. : Vortex ; 20 h. 30 : Sergio Ortega.
Théâtre Marie-Stuart, 18 h. 30 : Intercommunal et Free Dance Orchestra.
Mogador, 20 h. 30 : Al di Meola.
Petit-Journal, 21 h. 30 : Jazz Bandar.

Festival d'automne

(278-10-60)

THEATRE

Centre Pompidou, 20 h. 30 : Mori El Merma.

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans
(**) aux moins de dix-huit ans

La cinémathèque

Chaillot, relâche.
Beaubourg, 15 h. : Wild Bill Hickock, de C. Smith ; 17 h. : le Brigand bien-aimé, d'H. King ; 19 h. : le Retour de Frank James, de F. Lang.

Les exclusivités

L'ANGOISSE DU GARDIEN DE BUT AU MOMENT DU PENALTY (All.), v.o. : Racine, 6e (633-43-71) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Olympic, 14e (542-67-42).
ANNIE HALL (A.), v.o. : La Clef, 5e (337-90-90).
L'ARGENT DE LA VIEILLE (It.), v.o. : Marais, 4e (278-47-86).
AROUND THE STONES (A.), v.o. : Vidéostone, 6e.
LE BOIS DE BOULEAUX (Pol.), v.o. : Cinoche St-Germain, 6e (633-10-82).
BRIGADE MONDAINE (Fr., **) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Mistral, 14e (539-52-43).
UN CANDIDAT AU POIL (A.), v.f. : La Royale, 8e (265-82-66) ; Elysées-Point Show, 8e (225-67-29) ; Diderot, 12e (343-19-29).
LE CONVOI (A.), v.o. : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43).
CRI DE FEMMES (A.), v.o. : Quintette, 5e (033-35-40) ; France-Elysées, 8e (723-71-11) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; v.f : Madeleine, 8e (073-56-03) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16).
DAMIEN, LA MALEDICTION 2 (A., *), v.o. : Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Lumière, 9e (770-84-64) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
DIEU MERCI, C'EST VENDREDI (A.), v.o. : Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59).
DOSSIER 51, (Fr.) : Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Grands-Augustins, 6e (633-22-13) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; P.L.M.-St-Jacques, 14e (589-68-42) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Murat, 16e (288-99-75).
DRIVER (A., *), v.o. : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; v.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Les Tourelles, 20e (636-51-98) (sf mardi).
L'EMPIRE DE LA PASSION (Jap., **), v.o. : Omnia, 2e (233-39-36) ; Vendôme, 2e (073-97-52) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Bonaparte, 6e (326-12-12) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Balzac, 8e (359-52-70).
FEDORA (A.), v.o : U.G.C Odéon, 6e (325-71-08) ; Paris, 8e (359-53-99) ; v.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64).
LA FEMME LIBRE (A.), v.o. : Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-47-19) ; v.f : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
LA FIEVRE DU SAMEDI SOIR (A.) (*), v.o. : Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-47-19) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64).
LES GLADIATEURS DE L'AN 3000 (A.), v.o. : Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Bastille, 11e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Maillot, 17e (753-24-24) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
GOOD BYE EMMANUELLE (Fr.) (**) : Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).

Les films nouveaux

LE TEMOIN, film français de Jean-Pierre Mocky : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), Studio de la Harpe, 5e (033-34-83), Luxembourg, 6e (633-97-77), Montparnasse-83, 6e (544-14-27), Biarritz, 8e (723-69-23), U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19), Richelieu, 2e (233-56-70), Colisée, 8e (359-29-46), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
DESPAIR, film allemand de Rainer Werner Fassbinder (v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Parnassien, 14e (329-83-11), (v.f.) : Saint-Lazare-Pasquier 8e (387-35-43), Nation, 12e (343-04-67).
LES FAUX DURS, film américain de Michael Ritchie (v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97), Paramount-Elysées, 8e (359-49-34), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17).
LE MONDE DES MORTS-VIVANTS, film allemand de A. de Ossorio (v.f.) (*), Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90), Publicis-Matignon, 8e (359-31-97), Max-Linder, 9e (770-40-04), Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
DEUX IDIOTS A MONTE-CARLO, film italien de M. Severino (v.f.) : Mercury, 8e (225-75-90), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Moulin-Rouge, 18e (606-34-25).

GREASE (A.), v. o. : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Saint-Germain Huchette, 5e (633-87-59) ; Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; v.f. : Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Helder, 9e (770-11-24) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Napoléon, 17e (380-41-46) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
HITLER, UN FILM D'ALLEMAGNE (All.) (4 parties), v.o. : Pagode, 7e (705-12-15).
L'INCOMPRIS (It.), v.o. : Marais, 4e (278-47-86) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62).
L'INEVITABLE CATASTROPHE (A.), v.o. : Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43).
INTERIEUR D'UN COUVENT (It.) (**), v.o. : Studio Alpha, 5e (033-39-47) ; v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17).
LE JEU DE LA MORT (A), (**), v.o. : Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
LE JEU DE LA POMME (Tch.), v.o. : Studio Cujas, 5e (033-89-22).
JEUNE ET INNOCENT (A.), v.o. : Quintette, 5e (033-35-40)
JE SUIS TIMIDE, MAIS JE ME SOIGNE (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64).
JULIA (A., v.o.) : Les Templiers, 3e (272-94-56).
LAST WALTZ (A., v.o.) : Studio Jean-Cocteau, 5e (033-47-62) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
LES MAINS DANS LES POCHES (A., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
LE MATAMORE (It., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassien, 14e (329-83-11).
MELODIE POUR UN TUEUR (A., v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).
LE MERDIER (A., v.f.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90).
MESDAMES ET MESSIEURS, BONSOIR (It., v.o.) : Contrescarpe, 5e (325-78-37), lundi.
MIDNIGHT-EXPRESS (A., v.o.) (**) : Saint-Germain-Studio, 5e (033-42-72) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; v.f. : A.B.C., 2e (236-55-54) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; George-V, 8e (225-41-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
MOLIERE (Fr.) (2 parties) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Gaumont-Rive-Gauche, 6e (548-26-36) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16).
MON PREMIER AMOUR (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Concorde, 8e (359-92-84)
NOS HEROS REUSSIRONT-ILS ? (It., v.o.) : Palais des arts, 3e (272-62-98).

(Lire la suite page 28.)



SPECTACLES

(Suite de la page 27.)

LES NOUVEAUX MONSTRES (It., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).

L'ORDRE ET LA SECURITE DU MONDE (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. - Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02).

LA PETITE (A., v.o.) (**) : Biarritz, 8e (723-69-23).

LA PETITE FILLE EN VELOURS BLEU (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90).

RETOUR (A., v.o.) : Studio Logos, 5e (033-26-42).

REVE DE SINGE (It., v. angl.) (**) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).

ROBERT ET ROBERT (Fr.), Balzac, 8e (359-52-70).

SOLEIL DES HYENES (Tun., v.o.) : Bilboquet, 6e (222-87-23).

LE SOURIRE AUX LARMES (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Marignan, 8e (359-92-82) V.f. : U.G C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Gramont, 2e (742-95-82) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-72) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Cambronne, 15e (734-42-96).

TROCADERO, BLEU CITRON (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Elysées Point Show, 8e (225-67-29) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13).

UNE NUIT TRES MORALE (Hong., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).

UN SECOND SOUFFLE (Fr.) (*) : La Clef, 5e (337-90-90) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723 - 69 - 23) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; Français, 9e (770-33-88) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).

VAS-Y MAMAN (Fr.) - Impérial, 2e (742 - 72 - 52) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41)

XICA DA SILVA (Brés., v.o.) : Studio Raspail, 14e (320-38-98).

Les grandes reprises

ADIEU PHILIPPINE (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) 14-Juillet - Bastille, 11e (357-90-81).

AFFREUX, SALES ET MECHANTS (It., v.o.) : Cinoche St-Germain, 6e (633-10-82).

AU FIL DU TEMPS (All., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86)

LES AVENTURES DE RABBI JACOB (Fr.) : Studio Rivoli, 4e (272-95-27).

LE BAL DES VAURIENS (A., v.o.) : Palace, 15e (734-52-21)

LA CARRIERE D'UNE FEMME DE CHAMBRE (It., v.o.) : A.-Bazin, 13e (337-74-39).

LES CONTES DE LA LUNE VAGUE APRES LA PLUIE (Jap., v.o.) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81), Olympic, 14e (542-67-42), Mac-Mahon, 17e (380-24-81).

LE COUTEAU DANS L'EAU (Pol., (v.o.) : Panthéon, 5e (033-15-04)

LES DAMNES (It.-All., v.o.) : Boul' Mich, 5e (033-48-29).

LE DECAMERON (It., v.o.) : Champollion, 5e (033-51-60).

2001, ODYSSEE DE L'ESPACE (A., v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55).

DOCTEUR FOLAMOUR (A., v.o.) : Daumesnil, 12e (343-52-97).

DOCTEUR JIVAGO (A., v.o.) : Elysées Point Show, 8e (225-67-29) ; v.f : Madeleine, 8e (073-56-03).

LA GRANDE BOUFFE (It., v.o.) : Cinoche St-Germain, 6e.

IL ETAIT UNE FOIS DANS L'OUEST (A., v.f.) : Denfert, 14e (033-00-11).

JEREMIAH JOHNSON (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).

JONATHAN LIVINGSTON LE GOELAND (A., v.f.) : Dominique, 7e (705-04-55), en matinée.

LE LAUREAT (A., v.o.) : St-Ambroise, 11e (700-89-16).

LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Noctambules, 5e (033-42-34).

M.A.S.H. (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66), Daumesnil, 12e.

LA MARQUISE D'O (All., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

MEURTRE DANS LA 110e RUE (A., v. f.) : Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41)

MON ONCLE (Fr.) : Passy, 16e (288-62-34).

MONTY PYTHON (A., v.o.) : Daumesnil, 12e.

NOUS NOUS SOMMES TANT AIMES (It., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12).

OH AMERICA (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).

OMAR GATLATO (Alg., v. o.) : Gaîté-Rochechouart, 9e (878-81-77).

ORANGE MECANIQUE (A., **, v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; v.f. : Haussmann, 9e (770-47-55); Mistral, 14e (539-52-43).

PAIN ET CHOCOLAT (It., v.o.) : Lucernaire, 6e.

LA PASSION DE JEANNE D'ARC (Dan.) : 14 - Juillet - Parnasse, 6e (326-58-00).

LES PETITES MARGUERITES (Tch., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).

PLUMES DE CHEVAL (A., v. o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), New-Yorker, 9e (770-63-40).

ROSEMARY'S BABY (A., *, v.o.) : Studio Dominique, 7e (705-04-55) (sauf mardi).

LE SHERIF EST EN PRISON (A., v.o.) : Styx, 5e (633-08-40) ; v.f. : Paramount-Gaîté, 14e (326-99-34).

LE TROISIEME HOMME (Ang., v. o.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).

TOMBE LES FILLES ET TAIS-TOI (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77)

UN ETE 42 (A., v.f.) : Gramont, 2e 742 - 95 - 82), Saint - Ambroise, 11e (700-89-16).

UNE FEMME SOUS INFLUENCE (A., v.o.) . Palace, 15e.

UN TAXI MAUVE (Fr.) : Convention St-Charles, 15e (579-33-00).

LES VALSEUSES (Fr., **) : Omnia, 2e (233-39-36), Escurial, 13e (707-28-04).

LA VENGEANCE AUX DEUX VISAGES (A., v.o.) : Action-Ecoles, 5e (325-72-07).

Les festivals

MIZOGUCHI (v.o.), Action Christine, 6e (325-85-78) : la Vie d'O'Haru, femme galante. — Action République, 11e (805-51-33) : les Amants crucifiés.

CHEFS-D'ŒUVRES DU CINEMA DE L'EST (v.o.), Olympic, 14e (542-67-42) : le Premier Maître.

CHARLIE CHAPLIN, Acacias, 17e (754-97-83), 13 h. : la Ruée vers l'or ; 14 h. 30 : la Revue de Charlot ; 16 h : le Kid ; 17 h. 30 : les Feux de la rampe ; 20 h. : le Dictateur ; 22 h. : les Temps modernes.

H.-BOGART (v.o.), Action-Ecoles, 5e (325-72-07) : le Faucon maltais. — Action La Fayette, 9e (878-80-50) : les Fantastiques Années 20.

MARX BROTHERS (v.o.), Nickel-Ecoles, 5e (325-72-07) : les Marx au grand magasin.

JACQUES TATI, Champollion, 5e (033-51-60) : Jour de fête.

I. BERGMAN (v.o.), Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25) : Sourires d'une nuit d'été.

M. MONROE (v.o.), Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93), 14 h. : Marilyn ; 15 h. 30 : la Rivière sans retour ; 17 h. : Sept Ans de réflexion ; 19 h. : Niagara ; 20 h. 30 : Troublez-moi ce soir ; 22 h. : les Misfits.

COMEDIES MUSICALES (v.o.), Action-La Fayette, 9e (878-80-50) : Ziegfield Follies.

STUDIO GALANDE, 5e (033-72-71) (v.o.) : Satyricon ; Délivrance ; la Ballade de Bruno ; Un tramway nommé Désir ; Chiens de paille.

CHATELET-VICTORIA, 1er (v.o.) (508-94-14). — I. les Hauts de Hurlevent ; le Dernier Tango à Paris ; Lola Montes ; Cabaret ; le Droit du plus fort. — II. L'Année dernière à Marienbad ; l'Enigme de Kaspar Hauser ; Citizen Kane ; Providence ; Aguirre, la colère de Dieu.

Les séances spéciales

AMERICAN GRAFITTI (A., v.o.) (*) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h., 24 h.

LES COMPLEXES (It., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34), 12 h., 24 h.

LES DIABLES (A., v.o.) (**) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), Mardi, 21 h.

EN ROUTE POUR LA GLOIRE (A., v.o.) : Lucernaire, 6e, 12 h., 23 h. 45.

L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 12 h., 24 h. ; Balzac, 8e (359-52-70), perm.

FELLINI-ROMA (It., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sauf sam., D.).

HAROLD ET MAUDE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e, 10 h., 12 h., 24 h.

INDIA SONG (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99), 12 h. 20 (sauf D.).

NATHALIE GRANGER (Fr.) : Olympic, 14e, 18 h. (sauf S., D.).

PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e, 10 h., 12 h., 24 h ; Daumesnil, 12e (343-52-97).

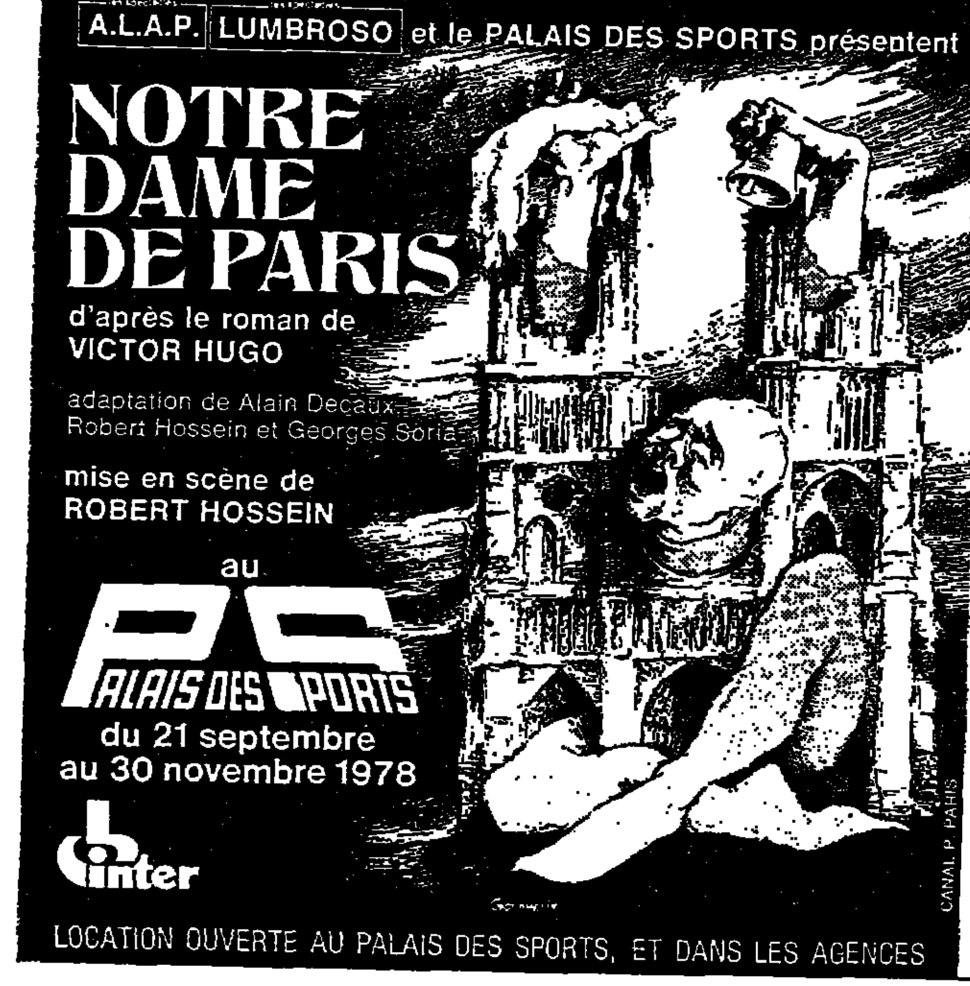
PIERROT LE FOU (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e, 12 h., 24 h.

PORTRAIT D'ENFANCE (Ang. v.o.) : Olympic, 14e, 18 h. (sauf sam., D.).

THE ROCKY HORROR PICTURE SHOW (Ang., v.o.) : Acacias, 17e 754-97-83), V., S., 24 h.

WOMEN (A., v.o.) : Olympic, 14e, 18 h. (sauf S., D.).







LA TORTUE SUR LE DOS

un film de luc béraud

PRIME PAR LA FONDATION PHILIP MORRIS



RADIO-TÉLÉVISION

VU

Le secret du génie

Ce planiste légendaire qui nous avait fait franchir l'océan en mai dernier, Vladimir Horowitz, était dimanche chez des milliers de téléspectateurs, en direct de New-York, avec tout ce que cette présence immédiate de l'événement comporte de force et d'émotion. Tout nous était livré comme le secret du génie : le jeu phénoménal de ces vieilles mains rompues par tant d'années d'exercices et de conquêtes, courbées, aplaties, parfois comme retournées, mains de fer d'une violence incroyable, mains de velours créant une sonorité si claire où tant d'âme se mire ; et ce visage reflétant, sinon les pensées, du moins les nuances intérieures de l'artiste, de l'artisan aux prises avec les difficultés diaboliques du 3e Concerto de Rachmaninov, dont l'élan fantastique, insatiable, lui arrachait parfois des gestes magnifiquement emportés.

Et l'on éprouvait comme physiquement la communication intense, toute attention dehors, qui s'était établie entre le soliste, les musiciens de la Philharmonique de New-York et leur chef, Zubin Mehta, au visage tendu par l'émotion, se coulant dans le rythme de bronze d'Horowitz avec une rigueur absolue, édifiant avec lui ce chef-d'œuvre de plénitude que fut cette heure de télévision. Aves eux, nous étions, littéralement, « hors de nous ». — J. L.

Plus ça change...

Nous vous avons souvent parlé dans ces colonnes de « TV World », ce magazine d'audience internationale, destiné aux professionnels du monde entier. Son numéro de septembre est en partie consacré aux nouvelles émissions de la rentrée dans les pays du Marché commun. La B.B.C. donne, avec Roméo et Juliette, *le départ d'une formidable série de prestige, encore une ; tout Shakespeare, les trente-sept pièces, six par an, interprétées par les meilleurs acteurs britanniques. Félicités pour la maturité de leur programmation, les Belges et les Hollandais ont acheté, paraît-il, ce qu'il y a de meilleur à l'étranger, y compris* Holocauste, *également diffusé cette année par les Allemands. Outre-Rhin, on s'efforce également de garnir les écrans de vitres pare-balles : interdiction de tirer un seul coup de feu pendant le week-end, et « Kojak » devra désormais attendre 21 h. 45 avant de montrer sa bille à l'antenne.*

Chez nous, il a plus de chance, on lui a réservé la case d'honneur, le dimanche à 20 h. 30, sur Antenne 2, histoire de concurrencer le film de TF 1. Sur ce chapitre, celui de la France, notre confrère n'est pas tendre : plus ça change, et plus c'est pareil, (je le cite). On ne saurait mieux dire. Ainsi, à une exception près, « En savoir plus », le nouveau jeu d'Antenne 2 (dimanche, 5 h. 20), à la fois instructif et divertissant, les innovations de nos fins de semaine sont décevantes, sinon regrettables.

Inutile d'insister sur la complaisance du nouveau magazine de télévision (TF 1-TF 1) censé nous donner un aperçu, attractif et critique, sur l'envers du décor. En fait, un dépliant publicitaire, une tribune offerte aux différents chefs de service de la chaîne et une enfilade de bandes-annonces, ce que vous verrez cette semaine sur notre antenne.

Du côté de FR 3, on fait preuve, le samedi soir, avec « Les grandes conjurations » de plus d'ambition. Trop. Le connétable de Bourbon, Pavie, François Ier, 1515, Marignan, c'est quand même un peu vieux tout ça, un peu loin. Les règles strictes de la féodalité, la vassalité de l'homme-lige, on aurait dit un documentaire sur la vie des insectes. C'était il y a 100 000 années-lumière, c'était une autre planète. D'où l'intérêt, le lendemain, d'un retour en arrière, d'une plongée au cœur du pays profond, de ses racines, de ses traditions, avec l'invité du dimanche, pardon « L'invité de FR 3 », c'est exactement la même formule. En pire.

Sans avoir lu le bouquin d'Henri Vincenot, un best-seller, la Billebaude, *on croit difficilement que ce Bourguignon, ce « Gaulois de Commarin », au parler dru, à la moustache en croc, ait lui-même choisi de convier au micro M. Jean-Philippe Lecat, ministre de la culture et de la communication, sous prétexte qu'il est élu de Beaune. On ne voyait, on n'entendait que lui, et ses ronds de phrase ronronnants et ronflants berçaient, au point de l'endormir, notre attention fortement sollicitée, autant l'avouer, par la reprise sur la chaîne voisine d'« Inutile envoyer photo », un petit chef-d'œuvre, à l'ancienne hélas.*

Soyons justes, en vingt-quatre heures, on a eu droit à trois grandes minutes de télévision : l'interview du président Sadate, samedi soir sur TF 1, au journal de 20 heures, présenté par Jean-Claude Bourret, un scoop cité par toutes les radios étrangères le lendemain.

CLAUDE SARRAUTE.

LUNDI 25 SEPTEMBRE

CHAINE I : TF 1

20 h. 30, FILM : LES YEUX SANS VISAGE, de G. Franju (1959), avec P. Brasseur, A. Valli, J. Mayniel, E. Scob, F. Guérin, B. Altariba, A. Rignault.

Un chirurgien, spécialiste de l'hétéro-greffe se livre à des opérations monstrueuses pour rendre la beauté à sa fille défigurée.

Fantastique social et réalisme poétique. Un film tendre et cruel, la fascination expressionniste d'images en noir et blanc.

22 h., Débat : La chirurgie réparatrice en l'an 2000.

23 h., Journal.

CHAINE II : A 2



20 h. 30, Variétés : Maxime Le Forestier, réal. D. Juliani ; 21 h. 35, Magazine : Question de temps : l'informatique et notre avenir.



MM. Simon Nora, inspecteur des finances, et Alain Minc, co-auteurs d'un rapport sur l'informatique et la société, sont interrogés par Olivier Chevrillon, directeur du Point, et Jean Daniel, rédacteur en chef du Nouvel Observateur. Avec la participation de MM. Michel Pinton (U.D.F.), Alain Devaquet (R.P.R.), Laurent Fabius (P.S.) et Anicet Le Pors (P.C.).

22 h. 35, Document de création : L'Europe des industries et l'Europe des cerveaux.

23 h. 5, Journal.

CHAINE III : FR 3

20 h. 30, FILM (cinéma public) : CHOBIZENESSE, de J. Yanne (1975), avec J. Yanne, R. Hirsch, C. Rouvel, L. Montevecchi, P. Le Person, R. Deschamps.

Les malheurs d'un directeur de music-hall parisien, qui cherche à monter un spectacle et devient victime de ses commanditaires.

Comédie grinçante — et ratée — sur les coulisses du « show-business » français.

22 h. 15, Journal.

FRANCE-CULTURE

20 h., « La Fissure », de Jean Yvane. Réalisation B. Horowicz. Avec M. Bozzuffi, J. Topart, J.-J. Steen (rediffusion) ; 21 h., L'autre scène ou les vivants et les dieux ; 22 h. 30, Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

20 h., Les grandes voix ; 20 h. 30, Soirée Betsy Jolas... « Rondes de printemps » (Debussy) ; « Stances » (Jolas) ; « Khouang » (Scherchenhsiao) ; « Symphonie n° 104 en ut majeur » (Haydn), par le Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France. Direction : M. Constant. Avec C. Helffer, piano ; 22 h. 30, Cafés de Paris ; 23 h., Renaissance des orgues ; 0 h. 5, France-Musique la nuit.

MARDI 26 SEPTEMBRE

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h., Journal ; 13 h. 45, Le regard des femmes ; 16 h. 20, Dramatique : L'étrange visite.

Enquête sur une grossesse inexplicable. La femme peintre qui disparaît de chez elle serait-elle en relation avec un au-delà mystérieux ?

18 h., A la bonne heure ; 18 h. 25, Pour les petits ; 18 h. 30, L'île aux enfants ; 18 h. 55, Feuilleton : Christine (n° 12) ; 19 h. 15, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Jeu : L'inconnu de 19 h. 45 ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Série documentaire : L'aventure des pôles (1er épisode), de P.-E. Victor, réalisation J.-M. Meurice.

21 h. 20, Émission littéraire : Livres en fête, par J. d'Ormesson et J. Paugam.

Numéro un d'une nouvelle émission littéraire, informations, commentaires d'ouvrages sont ponctués par des variétés et de la musique : pas d' « Apostrophes ».

22 h. 35, Les grandes expositions : Jules Romain (l'histoire de Scipion).

23 h. 5, Journal.

CHAINE II : A 2

13 h. 50, Feuilleton : Le provocateur ; 14 h., Aujourd'hui madame ; 15 h., Série : Cannon ; 15 h. 55, Magazine : Découvrir (les insectes ; les télécommunications : le Canada) ; 17 h. 25, Fenêtre sur... Louis Seigner ; 17 h. 55, Récré A 2 ; 18 h. 35, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top-club (J. Clerc) ; 20 h., Journal.

20 h. 35, Les dossiers de l'écran : Le temps d'une République (Un hussard noir en pays blanc), réalisation A. Boudet, avec G. Aubert, G. Roussel, M. Cerda.

Vers 21 h. 30, Débat : L'école laïque.

La révolution de la communale vue par Mme Fresnette Pisani-Ferry, petite-nièce de Jules Ferry, M. Antoine Prost, auteur d'une Histoire de l'enseignement en France, M. Pierre Miquel, historien, le Révérend-Père Jacques Couturier, M. Louis Legrand directeur de recherches à l'I.N.R.D.P., auteur d'un livre sur Jules Ferry, et M. Michel Winock, historien de la IIIe République.

23 h. 30, Journal.

CHAINE III : FR 3

18 h. 30, Pour les jeunes ; 18 h. 55, Tribune libre : l'Église réformée de France ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 55, Dessin animé : Il était une fois l'homme ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (cinéma pour tous) : VAQUERO, de J. Farrow (1952), avec R. Taylor, A. Gardner, H. Keel, A. Quinn, K. Kasznar, T. de Corsia, Charlita. (Redif.)

Dans le sud du Texas, un bandit ravage les exploitations agricoles. Pour l'amour d'une femme, son second passe dans le camp des fermiers.

Action bien conduite et conflit psychologique. La présence troublante d'Ava Gardner.

22 h., Journal.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : P.-A. Gette (et à 14 h., 19 h. 55 et 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... La diaspora des Indo-Européens : à 8 h. 32, L'éclusier : le gardien des eaux ; à 8 h. 50, Sagesse d'ailleurs, sagesse des autres ; 9 h. 7, la Matinée des autres : aux sources du chant indien et la légende d'Isis, musiques en Anatolie ; 10 h. 45, Etranger, mon ami ; 11 h. 2, Semaines de musique contemporaine à Romans ; 12 h. 5, Ainsi va le monde... Agora ; 12 h. 45, Panorama ;

14 h. 5, Un livre, des voix : « L'itinéraire de Parhan au château d'Alamut et au-delà », de D. Bromberger ; 14 h. 47, Géométrie variable ; 16 h., Match : J. Foyer-R. Forni ; 16 h. 25, Ne quittez pas l'écoute ; 17 h. 15, Les Français s'interrogent ; 17 h. 32, Semaines de musique contemporaine à Romans ; 18 h. 30, Feuilleton : « le Grand Livre des aventures de Bretagne... Le tournoi de Galore » ; 19 h. 25, Sciences : la France minérale ;

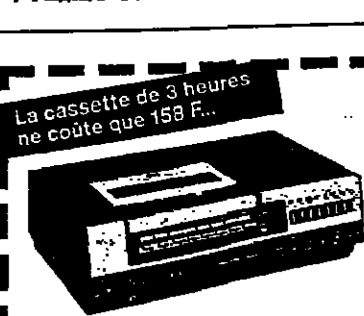
20 h., Dialogues : « Jules Verne : le héros et son double » ; 21 h. 15, Musique de notre temps ; 22 h. 30, Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Le matin des musiciens ; 12 h., Interférences ; 12 h. 40, Jazz classique : Fats Waller revisité ;

14 h., Divertimento : Lehar, Kalman, Sandauer, Strauss ; 14 h. 30, Triptyque : Ravel, Tchaïkovski, Stravinski ; 15 h. 32, Musiques d'autrefois : Banchieri, Pignolet de Monteclair, Bach ; 17 h., Postlude : Brahms, Hindemith ; 18 h. 2, Musiques magazine : musique folklorique, ethnique, non écrite, et extra-européenne ; 19 h., Jazz time : les défricheurs ; 19 h. 35, Kiosque ; 19 h. 45, Thèmes variés ;

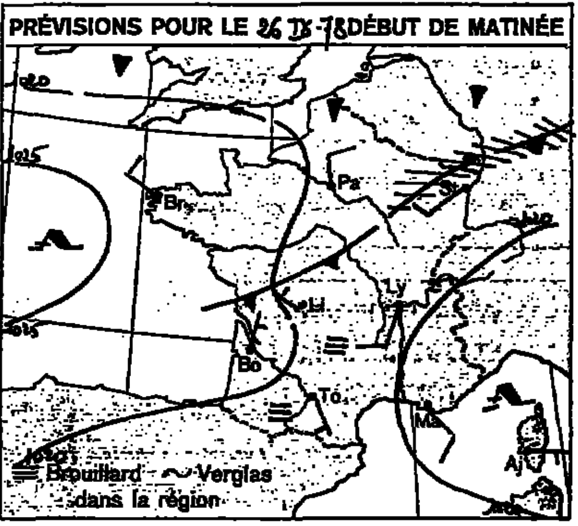
20 h. 30, Concert donné à l'Auditorium 105 de Radio-France... « Monuments musicaux » (Schubert) ; « Sonate n° 3 » (Chopin) ; « Voix dans un vaisseau » (Levinas), par l'Ensemble instrumental Akira Tamba. Direction B. de Vinogradov. Avec C. Petkova, mezzo-soprano, J. Le Trocquer, flûte, A. Fournier, cor ; 22 h. 30, Nuits sans voix ; 23 h., Jour « J » de la musique ; 23 h. 15, Nouveaux talents, premiers sillons ; 0 h. 5, France-Musique la nuit.



AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE





Lignes d'égale hauteur de baromètre cotées en millibars (le mb vaut environ ¾ de mm)
Zone de pluie ou neige ▽ averses orages ▶ Sens de la marche des fronts
Front chaud ▲▲ Front froid Front occlus

Evolution probable du temps en France entre le lundi 25 septembre à 0 heure et le mardi 26 septembre à 24 heures :

Les hautes pressions qui couvrent le continent européen occidental s'affaibliront temporairement. La bordure méridionale des masses d'air plus frais et plus humide circulant sur le nord de l'Atlantique pourra ainsi pénétrer lentement sur la France, mais sans manifestation pluvieuse importante. Une zone de temps très nuageux, avec de faibles pluies, traversera le nord-ouest et le nord de notre pays au cours de l'après-midi de lundi et de la nuit de lundi à mardi.

Mardi 26 septembre, cette zone nuageuse atteindra les régions s'étendant de la Loire au Bassin parisien et à l'Alsace ; de faibles pluies pourront se produire, notamment sur le Nord-Est. L'après-midi, la zone nuageuse touchera le Massif Central, le Jura et les Alpes, où elle deviendra un peu plus active ; quelques foyers orageux pourront se développer en donnant des averses modérées.

A l'avant et à l'arrière de cette zone nuageuse, les éclaircies prédomineront, à l'exception de quelques formations brumeuses en début de matinée.

Les températures diurnes baisseront sensiblement, sauf dans le Midi où elles resteront élevées.

Lundi 25 septembre, à 8 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 021,4 millibars, soit 766,1 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 24 septembre ; le second, le minimum de la nuit du 24 au 25) : Ajaccio, 24 et 13 degrés ; Biarritz, 26 et 13 ; Bordeaux, 28 et 9 ; Brest, 21 et 11 ; Caen, 24 et 8 ; Cherbourg, 20 et 12 ; Clermont-Ferrand, 26 et 10 ; Dijon, 27 et 8 ; Grenoble, 26 et 11 ; Lille, 23 et 10 ; Lyon, 24 et 9 ; Marseille, 26 et 16 ; Nancy, 26 et 5 ; Nantes, 27 et 8 ; Nice, 23 et 16 ; Paris - Le Bourget, 26 et 7 ; Pau, 27 et 11 ; Perpignan, 29 et 15 ; Rennes, 2? et 7 ; Strasbourg, 24 et 7 ; Tours, 26 et 7 ; Toulouse, 29 et 12 ; Pointe-à-Pitre, 28 et 24.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 27 et 12 degrés ; Amsterdam, 19 et 16 ; Athènes, 25 et 16 ; Berlin, 17 et 15 ; Bonn, 23 et 6 ; Bruxelles, 21 et 13 ; Le Caire, 28 (max.) ; îles Canaries, 26 et 22 ; Copenhague, 15 et 11 ; Genève, 22 et 7 ; Lisbonne, 35 et 19 ; Londres, 21 et 14 ; Madrid, 31 et 10 ; Moscou, 6 et 3 ; New-York, 19 et 14 ; Palma-de-Majorque, 30 et 15 ; Rome, 25 et 13 ; Stockholm, 8 et 4.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 24 septembre 1978 :

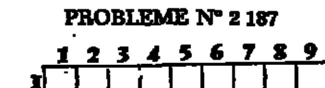
● DES DECRETS

— Portant promotion, nomination, conférant les rang et prérogative de général de division avec appellation de médecins général de brigade avec appellation de médecin général et de pharmacien chimiste général, affectation et admission dans les cadres d'officiers généraux (active et réserve).

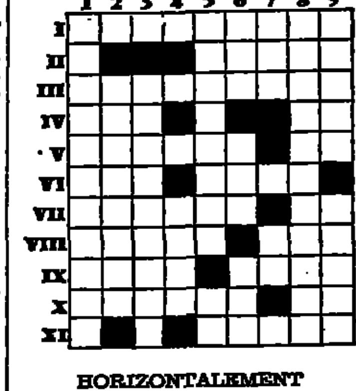
● UN ARRETE

— Relatif à l'ouverture du concours d'admission des élèves de l'école normale supérieure et de l'école normale supérieure de jeunes filles en qualité d'ingénieur élève des mines.

● *Le commerce international des espèces de la faune et de la flore sauvage.* — Le décret du 30 août portant publication de la convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction est paru au *Journal officiel* du 17 septembre. La France a participé à l'élaboration de cette convention, dite de Washington, en 1973. Elle l'a signée le 9 août dernier. Cette convention complète sur le plan international la loi française sur la protection de la nature du 13 juillet 1976.



PROBLEME N° 2 187



HORIZONTALEMENT

I. Qui peuvent se poser sur une nappe. — II. Tranche quand on parle d'une vieille. — III. Qui ont l'habitude de frapper fort. — IV. Unité d'insulaires ; Symbole chimique. — V. Qui préféreraient être ailleurs ; Article. — VI. Passe par le centre ; Etait évoqué quand il y avait de l'agitation dans l'air. — VII. La dernière accélération ; Article étranger. — VIII. Un seul vaut mieux que deux promesses ; Ne conserva pas. — IX. Ville de Catalogne ; Blanchit quand il est étendu. — X. Utiles pour filer ; Quand ils sont cassés, on peut avoir droit à une réduction. — XI. Pas gâtée.

VERTICALEMENT

1. De celui qui en est atteint, on peut dire qu'il ne manque pas d'air. — 2. Pas payés. — 3. Qui ne regarde pas. — 4. Dans une locution qui marque l'ignorance. — 5. Descendants d'Esaü ; Préposition. — 6. Peut être préféré à une grande perche ; Pas fin ; Roi de Juda. — 7. La rage autrefois ; Pronom. — 8. Opération qui peut se faire à l'œil. — 9. Qui n'est donc pas comme un ange ; Pas en forme.

Solution du problème n° 2 186

Horizontalement

I. Ecœurant. — II. Paroles. — III. Or ; Néméen. — IV. Uni ; Mardi. — V. Sa ; Gal ; If. — VI. SVP ; Loti. — VII. Eau ; Eliée. — VIII. Tlemcen. — IX. Arts. — X. Epier ; Eut. — XI. Sol ; Tissu.

Verticalement

1. Epoussettes. — 2. Carnaval ; Pô. — 3. Or ; Puéril. — 4. Eon. — 5. Uléma ; Ecart. — 6. Remailler. — 7. Aser ; Ointes. — 8. Edite ; Sus. — 9. Tonifier ; Tu.

GUY BROUTY.

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	46,00	52,62
DEMANDES D'EMPLOI	11,00	12,58
IMMOBILIER	32,00	36,61
AUTOMOBILES	32,00	36,61
AGENDA	32,00	36,61
PROP. COMM. CAPITAUX	85,00	97,24

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	27,00	30,89
DEMANDES D'EMPLOIS	6,00	6,86
IMMOBILIER	21,00	24,02
AUTOMOBILES	21,00	24,02
AGENDA	21,00	24,02



emplois internationaux emplois internationaux emplois internationaux

Si, dans le contexte de l'entreprise où vous travaillez actuellement, vos possibilités sont trop réduites et ralenties par des circonstances qui n'ont rien à voir avec vos connaissances et vos performances, vous devriez immédiatement saisir une plume et du papier et nous écrire. Nous sommes une des plus grandes firmes américaines de conseil en management, active dans le monde entier, et nous recherchons actuellement pour l'Europe plusieurs Junior Consultants et

MANAGEMENT TRAINEES

Chez nous, la progression de votre carrière dépend uniquement de vos connaissances. Il ne s'agit pas d'une activité de vente. Chez nous vous ne connaîtrez pas de routine étant donné que les tâches incluent la production, la distribution, la vente, le marketing et la formation du personnel, et nos clients sont d'importantes sociétés actives dans des branches très diverses. Comme nos projets se répartissent dans toute l'Europe, il faut être prêt à voyager chaque semaine. Chez nous de jeunes licenciés en économie, gestion d'affaires, sociologie, psychologie, etc., entre vingt-quatre et trente-quatre ans ont les meilleures chances. Mais, même si vous n'êtes pas diplômés, vous n'êtes pas exclus d'avance si vous pouvez prouver une solide expérience dans les relations humaines. Une connaissance approfondie de l'anglais ou de l'allemand est nécessaire. Pour les éléments les plus valables, une rémunération très élevée est prévue après la période de formation.

Ecrivez-nous immédiatement en indiquant de préférence votre numéro de téléphone, car les premiers entretiens auront lieu dans les semaines à venir.

Ecrire sous numéro de référence M 78 45 à INSIGHT PUBLICATIONS S.A.
boulevard de la Cambre, 42 - Bte 13 - 1050 BRUXELLES - BELGIQUE.

LABORATOIRE EUROPÉEN DE BIOLOGIE MOLÉCULAIRE

L.E.B.M.

Nous sommes une organisation internationale de recherche dans le domaine de la biologie moléculaire, créée par 10 Etats membres (Autriche, Danemark, France, République Fédérale d'Allemagne, Israël, Italie, Pays-Bas, Suède, Suisse, Royaume Uni) avec un laboratoire central à Heidelberg (R.F.A.) et deux antennes à Grenoble (France) et Hamburg (R.F.A.).

Pour notre administration nous recherchons notre

DIRECTEUR D'ADMINISTRATION

Les postulants devront être âgés de 45 à 55 ans, avoir une sérieuse expérience de gestion administrative de haut niveau et de préférence dans le domaine de l'administration scientifique. Une expérience professionnelle dans une organisation inter ou supranationale serait un atout supplémentaire. Les postulants devront maîtriser parfaitement (verbe et écriture) deux des trois langues officielles du L.E.B.M. (Français, Anglais, Allemand) et posséder de sérieuses connaissances de la troisième langue.

Le poste de directeur est localisé à Heidelberg et nous offrons pour ce poste un salaire annuel net d'au moins 75.000 deutschemarks et qui sera fonction des qualifications professionnelles du candidat retenu. Comme il est d'usage dans les organisations internationales, des allocations supplémentaires seront versées selon les situations personnelles.

Les candidatures sont à adresser à :

Sir John Kendrew, EMBL, Postfach 10.2209, D-6900 Heidelberg (R.F.A.).

ENTREPRISE BATIMENT

recherche
pour JEDDAH (Arabie Saoudite)

UN CHEF DE PROJETS

- Ingénieur T.C.E. ayant expérience minimum 10 ans et une solide expérience des projets « CLEFS-EN-MAIN » à l'étranger ;
- Connaissance parfaite de l'ANGLAIS PARLE ET ECRIT INDISPENSABLE, arabe souhaité ;
- Poste à pourvoir sous UN MOIS.

Prière adresser lettre manuscrite, curriculum vitae, photo et prétentions à REGIE - PRESSE, n° T 008.260 M, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS, qui transmettra.

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC A TROIS-RIVIÈRES
recherche

PROFESSEUR DE SCIENCES ÉCONOMIQUES

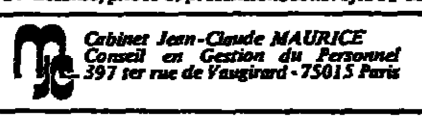
Fonction : Enseignement (théorie économique) recherche, encadrement.
Exigence : Doctorat et expérience pertinente.
Résidence : Trois-Rivières (120 km de Montréal).
Contrat : Un an renouvelable.
Entrée en fonction : 1er janvier 1979.

Envoyer C.V. détaillé à M. le Directeur Département d'Administration et d'Economique U.Q.T.R., C.P. 500, Trois-Rivières, CANADA G.9A. 5 H.7.

Pour l'un de ses importants chantiers pétroliers, situé en IRAN, Entreprise Générale recherche

directeur de projet

responsable de la coordination des différents lots techniques, animateur des négociations et des relations commerciales avec le maître d'ouvrage, ses représentants et les administrations locales.
Ce poste, de haut niveau, conviendrait à une personnalité ayant l'expérience des gros chantiers à l'exportation (stations de pompage, ingénierie pétrolière) ainsi que les aptitudes et le caractère nécessaire aux contacts de haut niveau.
Connaissance de l'anglais indispensable.
Envoyer CV détaillé, photo et prétentions sous réf. 501 M au :



Cabinet Jean-Claude MAURICE
Conseil en Gestion du Personnel
397 ter rue de Vaugirard - 75015 Paris

POUR CONNAITRE TOUTES LES POSSIBILITÉS D'EMPLOIS

OUTRE-MER, ÉTRANGER

Amérique du Nord et du Sud, Australie, Afrique, Europe, avoir des offres d'emplois cadres, ingénieurs, techniciens, demandez une documentation sur notre revue spécialisée : MIGRATIONS (T. 40) 3, rue de Montyon - 75439 PARIS CEDEX 09.

---

offres premier emploi

Jeunes demandeurs d'emploi de 18 à 26 ans

l'Institut de Gestion Sociale ouvrira au mois d'octobre 78 un stage spécialisé de formation préparant aux fonctions de :

GESTION - ANIMATION DE SURFACES DE VENTE

orientations • les différents aspects de la gestion des points de vente ;
• l'animation des hommes.

6 mois de préparation professionnelle, comprenant une formation théorique et un stage d'application en entreprise,

conçue en étroite liaison avec les entreprises de distribution,

réservée aux demandeurs d'emploi de moins de 26 ans ayant le niveau du baccalauréat.

Les candidats sélectionnés recevront une indemnité mensuelle égale à 75 % du SMIC.

Les demandes de candidature doivent être adressées dans les plus brefs délais à :

INSTITUT DE GESTION SOCIALE
11, rue Viète, 75017 PARIS.
Tél. 766.23.80

DANS LE CADRE DES LOIS DE JUILLET 1978

2 CYCLES DE 6 MOIS GRATUITS ET RÉMUNÉRÉS POUR LES :

- **JEUNES DE 18 à 26 ans**
- **FEMMES** EN VUE DE LEUR REINSERTION PROFESSIONNELLE (veuves, divorcées, célibataires, chefs de famille).

PRÉPARANT AUX POSTES STABLES DE :

CADRES DE GESTION FINANC. COMPTAB. ET ADMINISTRAT.
CADRES DE PRODUCTION FABRICATION APPROVISIONN.

Pour lesquels existent actuellem. de NOMBREUSES OFFRES D'EMPLOI
Niveau demandé : BAC + 2 à 3 ans études sup.
Début des cours le 6 nov. RESTE 60 PLACES
TEL A.F.R.A.M.P. : 874-70-87 285-38-51
Lieu du stage : Quartier Saint-Lazare.

ANNEE SCOLAIRE 1978 - 1979 pour établissement enseignement supérieur algérien :

INGÉNIEURS DIPLOMÉS
ou
docteur ès sciences pour postes PROFESSEURS

âge minimum 28 ans, expérience 3 ans dont 1 an enseignement.

Technologie atelier mécanique, entretien, énergétique.

Nationalité française.

Conditions intéress., avant. div. Envoyer C.V. + photo à : n° T 08 244 M REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

INGINEERIE INTERNATION. recrute pour l'Algérie

7 INTERPRÈTES

ANGLAIS - FRANÇAIS
Formation ingénieur T.P., I.F.P., C.F.P., Arts et Métiers ou équivalent.
Libres de suite. Se présenter **EU-SELEC** 63, av. F.-Roosevelt Paris-8e
Téléph. 225-61-10, 256-37-20.

En Australie, Canada, Afrique, Moyen-Orient, Amérique, Asie, Europe, des EMPLOIS vous attendent. Demandez le mensuel spécial. MONDEMPLOIS (Serv. M. 72), 14, r. Clauzel, Paris-9e

---

OFFRES d'EMPLOIS outre-mer, étranger par répertoires hebdomadaires. Ecr. Outre-Mer Mutations, 47, r. Richer, Paris (9e)

L'ECOLE POLYTECHNIQUE FEDERALE DE LAUSANNE met au concours un poste de

Professeur de mécanique des fluides

pr son départ. de mécanique. Délai d'inscript. : 15 déc. 1978. Les personnes intéressées voudront bien demander le dossier relatif à ce poste à la : Direct. Adm École Polytechnique fédér. de Lausanne, 33, av. de Cour - 1007 Lausanne (Suisse)

Importante société para-publique PARIS recherche pour participer à la formation du personnel africain un

CHEF CENTRAL BITUME

Ce technicien connaissant bien la mise en œuvre des matériels (petite centrale et usine à émulsion) doit être disponible sous peu pour effectuer un séjour dans un pays d'Afrique noire francophone. Merci de votre lettre (et de votre C.V. précisant vos prétentions que vous voudrez bien adresser sans retard) sous la référ. no 15182, à MEDIA P.A., 9, bd des Italiens, 75002 PARIS, qui transmettra

---

Pour une intervention de longue durée Outre-Mer, un Bureau d'Étude Français recherche un

ÉCONOMISTE-STATISTICIEN

Diplômé, ayant une expérience professionnelle d'environ 4 ans acquise de préférence pour partie dans un pays en développement. Contrat d'expatrié. Congés annuels. - Ayez l'obligeance d'envoyer lettre manuscrite (joindre C.V. et indiquer dernière rémunération) sous référence no 1280, à MEDIA P.A., 9, bd des Italiens, 75002 PARIS, qui transmettra.

---

informaticiens DAKAR

La plus importante société privée sénégalaise de services en informatique recrute pour DAKAR :

DIRECTEUR COMMERCIAL

Grandes Ecoles ou DUT informatique. Avec expérience technico-commerciale acquise de préférence dans une société d'informatique. Il rédigera les études d'opportunité des systèmes informatiques et aura la responsabilité du développement commercial de la société. (Réf 4460-M)

CHEFS DE PROJET

Ingénieur ou DUT informatique ; ils auront conduit et mis en place des systèmes informatiques de gestion. (Réf. 4461-M)

Pour ces deux types de fonction
- contrats à durée indéterminée.
- rémunération très motivante assortie des avantages et garanties "expatriés"

ANALYSTES-PROGRAMMEURS

(Sénégalais, Maliens ou Ivoiriens exclusivement).
Bac informatique ou IUT informatique, avec de préférence 1 à 2 ans d'expérience (Réf 4462-M)

Adresser C.V. détaillé avec prétentions sous référence correspondante à I.C.A. qui transmettra

I.C.A. International Classified Advertising 3, RUE D'HAUTEVILLE - 75010 - PARIS

IMPORTANTE COMPAGNIE MINIÈRE AFRIQUE NOIRE FRANCOPHONE

recherche pour son SERVICE FORMATION PROFESSIONNELLE

UN TECHNICIEN SUPÉRIEUR ÉLECTROMÉCANICIEN

LE CANDIDAT RETENU :

— sera chargé de la formation du personnel (ouvriers et maîtrise) du service entretien.

— devra être titulaire d'un B.T.S. ou D.U.T. et posséder une expérience minimum de 7 années dans une entreprise minière.

Le poste qui se situe en bordure de mer non loin de la capitale implique un séjour de longue durée : il pourra déboucher sur une embauche dans une entreprise française.

Envoyer C.V. + photo sous référence n° 1.023 à SPERAR, 12, rue Jean-Jaurès, 92807 PUTEAUX

ENTREPRISE BATIMENT
REGION PARISIENNE SUD
recherche pour ses activités à l'étranger

INGÉNIEUR BATIMENT T.C.E.

ayant
— Parfaite connaissance de l'ANGLAIS PARLE ET ECRIT ;
— 10 ans minimum d'expérience, dont 5 ans direction chantiers.

Lieu de travail : siège de la société.
Poste à pourvoir sous UN MOIS.

Prière adresser lettre manuscrite, curriculum vitae, photo et prétentions à REGIE - PRESSE, n° T 008.218 M, 85 b.s, rue Réaumur, 75002 PARIS, qui transmettra.

Pour la Côte-d'Ivoire, société PARIS recherche, libre sous peu

CHEF D'ATELIER ENGINS TRAVAUX PUBLICS

Le candidat retenu se verra confier la responsabilité d'un important atelier qu'il aura à organiser, faire fonctionner et gérer. Les fonctions comportent un important aspect formation du personnel local. Ce poste ne peut convenir qu'à un technicien ayant déjà une expérience de l'Afrique noire. Merci d'adresser rapidement votre lettre (joindre C.V. et indiquer prétentions) en spécifiant la référ. no 8269, à MEDIA P.A. 9, boulevard des Italiens, 75002 PARIS, qui transmettra.

DEPARTEMENT ORGANISATION INFORMATIQUE DE SYSTEMES COMPTABLES D'UNE SOCIETE D'EXPERTISE COMPTABLE recherche

POUR DETACHEMENT CHEZ UN CLIENT

AFRIQUE FRANCOPHONE (18 à 24 mois)

1 ANALYSTE FONCTIONNEL EXPÉRIMENTÉ

Chargé des relations avec un sous-traitant et de l'assistance aux services utilisateurs.
PARTICULARITES DU POSTE : ténacité, méthode et sens de l'organisation, qualités d'animation, connaissances matériel CII HB 62/40 utiles, DECS apprécié.
LIBRE RAPIDEMENT.
Adresser C.V. et prétentions sous référ. OISC 42 à R. BONNAULT, 2, avenue Hoche, 75008 PARIS.

LES EMPLOIS INTERNATIONAUX

Cette classification permet aux sociétés nationales ou internationales de faire publier pour leur siège ou leurs établissements situés hors de France leurs appels d'offres d'emplois.

Pour participer au développement de ses activités à l'étranger (Afrique du Nord, Amérique latine, Afrique Noire...) Société para-publique recherche disponibles sous peu DE JEUNES

INGÉNIEURS DIPLOMÉS

ayant une bonne expérience et en

ROUTE ET VOIRIE URBAINE

Age minimum 30 ans, de préférence célibataires, attirés par des postes en séjour Outre-Mer. Il sera répondu, après examen confidentiel, à toute candidature. Vous voudrez bien écrire (joindre C.V. et préciser votre dernière rémunération) en indiquant sur l'enveloppe la référence n° 51 918 à MEDIA P.A., 9, boulevard des Italiens, PARIS, qui transmettra.



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

Est

Jeune Ingénieur

Centrale, A.M,...
ayant 2 à 3 ans d'expérience « fabrication »

PMI DYNAMIQUE - 200 personnes - fabrication d'articles de sport, ayant d'excellents résultats de par la rigueur de sa gestion et la souplesse de son outil de production, souhaite intégrer un jeune ingénieur ayant une première expérience de la fabrication.

Après formation dans nos ateliers et services, il sera responsable de la fabrication, et, à terme, DIRECTEUR DE PRODUCTION.

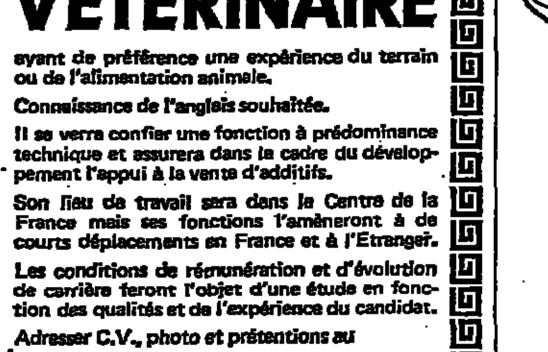
En tant que tel, il sera l'un des membres actifs de l'équipe de Direction.

Résidence ville de l'Est.

sélé CEGOS — Adresser lettre manuscrite, CV détaillé, photo et rémunération souhaitée, sous référence 71489/M à R. VERDET - Sélé CEGOS - 33 Quai Gallieni 92152 SURESNES.

Dans le cadre du développement de son département alimentation animale, nous recherchons pour l'une de nos filiales un

VETERINAIRE



ayant de préférence une expérience du terrain ou de l'alimentation animale.

Connaissance de l'anglais souhaitée.

Il se verra confier une fonction à prédominance technique et assurera dans le cadre du développement l'appui à la vente d'additifs.

Son lieu de travail sera dans le Centre de la France mais ses fonctions l'amèneront à de courts déplacements en France et à l'Etranger.

Les conditions de rémunération et d'évolution de carrière feront l'objet d'une étude en fonction des qualités et de l'expérience du candidat.

Adresser C.V., photo et prétentions au

GANIDE
GESTION ANIMATION DEVELOPPEMENT
19, rue de Montmorency
PARIS 3ème
chargé du recrutement

---

groupe pierre fabre :
4 usines de production dans le sud-ouest de la France ;
1 en Espagne ;
5 établissements dans la ville de Castres ;
2 grands projets d'implantation : une unité de production pharmaceutique, un centre d'immunologie.

ingénieur adjoint

service travaux neufs et entretien

Pour répondre aux besoins croissants du groupe, pour faire face aux études et au suivi de programmes, de plus en plus importants, de constructions, d'aménagements et d'entretien, le responsable de notre service travaux neufs, cherche son Ingénieur Adjoint.

- vous êtes diplômé d'une école d'ingénieurs, option génie mécanique (ENSI, INSA, ARTS ET MÉTIERS...) ;
- vous avez au minimum 30 ans ;
- vous avez fait vos premières armes dans un cabinet d'engineering ou vous avez occupé un poste similaire à celui que nous proposons, dans l'industrie pharmaceutique ou alimentaire ;
- il ne vous déplaît pas de vivre dans une région calme et pittoresque : CASTRES dans le Tarn ;
- vous ne craignez pas les déplacements fréquents de courte durée.

Vous êtes, peut-être, celui qui secondera notre chef de service, qui pourra même le remplacer dans certaines missions et qui sera susceptible de se voir confier, après avoir fait ses preuves, la responsabilité de l'entretien d'une nouvelle unité.

Envoyer lettre manuscrite, photo, C.V. et rémunération souhaitée, sous référence 146 LM à M. Claude PECH.

jacques tixier s.a.
Conseil en recherche de cadres et dirigeants
125, rue de la Faisanderie, 75116 PARIS

Emplois et Carrières

---

ingénieur ou technicien d'études et de développement - Annecy

pour le BE chaussures de SALOMON, leader mondial de la fixation de ski. Ce poste convient à un ingénieur ou à un technicien de 28 ans environ qui prend en charge l'étude d'un produit, du prototype à la pré-série. Il a nécessairement une expérience de BE dans une entreprise développant des produits de grande série de préférence en matières plastiques. Il pratique activement un ou plusieurs sports et, si possible, le ski.

Ecrire à Mme G. DILL réf. 474 LM

ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE DE LA REPUBLIQUE - 69001 LYON
PARIS - LILLE - BRUXELLES - GENÈVE - LONDRES

Important organisme bancaire de l'EST
cherche

ACTUAIRE FINANCIER

— Ce poste conviendrait à un diplômé de l'Institut de PARIS ou de LYON, ayant le sens de l'organisation, des capacités de rédaction, une expérience d'au moins un an dans une banque ou dans une compagnie d'assurances.
— La connaissance des langues allemande et anglaise sera appréciée.

Envoyer C.V. manuscrit et photo à n° T. 8.250 M. REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris.

Ingénieurs Grandes Ecoles

Pour l'étude de systèmes électroniques dans le domaine des transports publics.

Filiale en pleine expansion d'un groupe international, travaillant en liaison avec de grandes administrations françaises et étrangères sur des projets complexes nécessitant l'utilisation de techniques électroniques de pointe, recherche des ingénieurs.

Mission :
Chacun devra assumer la responsabilité de la définition et de la garantie des performances d'un système de transport public, intégrant les aspects : contrôle, régulation, sécurité, fiabilité. Il jouira d'une relative autonomie au sein d'une équipe jeune de haute technicité.

La réussite dans ces postes suppose :
- Une formation supérieure de base : Supaéro spécialisation système ou automatique, Supélec option asservissement ou électronique industrielle ou automatisme.... ou équivalent.
- Une expérience de quelques années dans le domaine de l'électronique analogique et digitale.
- Une imagination créative, orientée vers des réalisations concrètes.
- Logique, rigueur intellectuelle, esprit d'analyse et bonne aptitude à la synthèse.

Lieu de travail : Lyon.

sélé CEGOS — Adresser lettre manuscrite + C.V. détaillé, photo et rémunération souhaitée, sous référence 73459/M à Madame CLERE - Sélé CEGOS - 33 quai Gallieni, 92152 SURESNES.



emplois internationaux



state university of groningen

associate professor of monetary theory
(vac. nr. 780818/2507)

Applications are invited for appointment to Associate Professor of Economics in the Department of Economics. The Associate Professor to be appointed will be expected to teach monetary theory and money and banking in close collaboration with the Professor and the staff-members of the subdepartment of macro-economics. The applicant is also expected to carry out, stimulate and supervise research in the field of monetary theory, including monetary theory of open economics. The Associate Professor should have a thorough knowledge of and an open attitude towards the different approaches within the field of monetary theory. The applicant should preferably have a PhD degree in economics, must be able to lecture in English, and prepared to learn Dutch. Experience in the field concerned, gained outside the university would be an advantage and an interest in the broader social context of one's own subjects of study is appreciated. The Associate Professor should be able and prepared to participate in managerial tasks in the department and in the faculty.

The salary (gross-amount) will be at least Nfl. 5.909,– a month and at most Nfl. 8.474,– a month.

Those wishing to bring suitable candidates to the Department's notice are requested to write to the Chairman of the Appointment Committee, Professor S.K. Kuipers, Department of Economics, University of Groningen, Postbus 800, 9700 AV Groningen, The Netherlands, who will also answer queries.
Applications should include a curriculum vitae and a complete list of publications as well as names of referees. Offprints of publications would be appreciated.

Closing date: November 15th, 1978.

applications:

Those wishing to apply are requested to write to the Director of the Personnel Department, University of Groningen, Postbus 72, 9700 AB Groningen, The Netherlands.

Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIÉES » de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du « Monde Publicité » ou d'une agence.

---

ingénieur ESTP, TPE — ZAIRE

L'Office des Routes du Zaire est un Organisme d'Etat qui comprend environ 6.000 personnes.

Dans le cadre de programmes d'investissements internationaux, son Délégué Général, Monsieur BAUDOIN, X 51, recherche un expert : Conseiller d'une Direction Régionale décentralisée, il aura pour mission de concevoir, d'organiser et de contrôler le fonctionnement des services de travaux d'entretien et de construction des routes, ouvrages d'art, bacs...

Le poste conviendrait à un Ingénieur, âgé d'au moins 32 ans, ayant une expérience confirmée des travaux publics, notamment dans la direction et le contrôle de grands travaux, acquise en entreprise (société d'engineering, T.P.,...) ou dans l'Administration.

Le travail et les conditions de vie seront difficiles mais la tâche est passionnante. Le logement est fourni, un véhicule tous terrains mis à disposition. La rémunération (dont la partie en devises est financée par un Organisme International) est intéressante.

Pour des Ingénieurs de l'Etat, le détachement pourra être sollicité.

Ecrivez rapidement sous référence 40.69-M aux Conseils du Département Recrutement d'EUREQUIP que nous avons chargé de l'examen des candidatures.



EUREQUIP
DÉPARTEMENT RECRUTEMENT
B.P. 30 - 92420 Vaucresson

GROUPE INTERNATIONAL
recherche pour sa filiale pharmaceutique
MAROCAINE

1 Directeur d'Usine

Ce pharmacien se verra confier :
- la prise en charge et le fonctionnement de l'unité (gestion de la production et du personnel, gestion administrative et financière),
- le contrôle de la qualité
- la supervision des services entretien et sécurité.

Ce poste nécessite des compétences techniques et professionnelles en matière de pharmacie industrielle.

Une expérience similaire de plusieurs années dans la conduite d'un établissement de plus de 100 personnes est indispensable.

Les conditions de rémunération feront l'objet d'une étude avec le candidat dont le contrat de collaboration sera français avec régime expatrié.

Adresser C.V., photo et prétentions au



GESTION ANIMATION DEVELOPPEMENT
19, rue de Montmorency
PARIS 3ème
chargé du recrutement

Centre de Recherches Toxicologiques, 100 km Ouest de Paris, recherche

UN TOXICOLOGUE DOCTEUR VÉTÉRINAIRE
de préférence ayant expérience.
UN ANATOMO-PATHOLOGISTE
docteur vétérinaire ou similaire ayant expérience.

Ecrire avec C.V. et prétentions à SEP, n° 251 - B.P. 72 27002 EVREUX, qui transmettra.

S.A. PIERRE ET BERTRAND
FOURMIES (Nord)
Constructeur DUMPERS
MATERIELS pour fabrication
Produits béton
recherche

DIRECTEUR COMMERCIAL
Formation ingénieur. Anglais courant. Expérience Export.
Ecr. n° 8055 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

---

CABINET MARKETING
grande ville de province
recherche

COLLABORATEUR (TRICE)
futur partenaire, 27 a. environ, esprit ouvert, expér. vente niv. Direction Générale indispensab., expér. conseil ou service souh. Adr. C.V. et photo sous référ. n° T 08241 M Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e

---

BANQUE PRIVÉE DE DÉPOTS
recherche
pour sa DIRECTION REGIONALE du SUD-OUEST
A BORDEAUX

CADRE CLASSE V ou VI

Mission :
seconder le Directeur régional dans :
— la création de l'Agence de Bordeaux ;
— l'animation d'un réseau d'Agences dans le Sud-Ouest.

Profil :
— 30 ans minimum ;
— 10 ans d'expérience bancaire et/ou diplôme d'Enseignement supérieur ;
— connaissances approfondies de toutes les opérations de banque ;
— bonne présentation, excellents contacts humains, sens des relations publiques ;
— Homme de terrain, il devra connaître la clientèle industrielle et commerciale de la région bordelaise et du Sud-Ouest si possible ;
— Rémunération sera fonction de la valeur et de l'expérience du candidat.

Ecrire avec C.V. + photo, sous référ. D 068 à ARCHAT, 24, boulevard Haussmann, 75009 PARIS, qui transmettra.

LE CENTRE DE PROMOTION DU COMMERCE INTERNATIONAL DE NANTES
sélectionne

15 futurs chargés de mission

pour sa cinquième promotion « 79 »
(janvier à décembre)

Ingénieurs, Techniciens, Commerciaux, Administratifs et linguistes seront formés aux techniques du commerce international. Cycle d'études au Centre de NANTES pendant 1 AN en alternance avec une fonction de mission dans une entreprise régionale.
— Rémunération par la Direction départementale du travail en fonction de la situation antérieure.
— Conditions requises :
- être inscrit à l'« A.N.P.E. » en recherche d'un premier emploi ou licencié économique depuis moins d'un an au 1er janvier 1979 ;
- niveau de formation : Bac + 4 ou expérience professionnelle ;
- très bonne maîtrise de la langue anglaise ;
- forte motivation personnelle pour l'exportation et aptitude à voyager ;
- sens du contact et de la vente.

Adresser avant le 14 octobre 1978 :
lettre manuscrite de candidature et C.V. accompagné de 3 photos au : C.P.C.I. - Chambre de Commerce et d'Industrie de NANTES. Palais de la Bourse, 18 X - 44040 NANTES.

POUR AUGMENTER SA FORCE DE VENTE
TEKELEC AIRTRONIC
recherche
-pour son Agence de STRASBOURG (Réf. 1313)
-pour son Agence d'AIX EN PROVENCE (Réf. 1335)

INGENIEURS - TECHNICO COMMERCIAUX

pour vente de composants périphériques et systèmes à base de microprocesseurs et automatismes.

Bon salaire - Voiture société fournie

Envoyer C.V. en précisant la référence du poste à TEKELEC-AIRTRONIC, service du Personnel B.P. N.2 - 92310 SEVRES



LA CAISSE RÉGIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE MUTUEL DE LA SARTHE
recherche le

Responsable de son département INFORMATIQUE

Chargé de l'animation et de la coordination des services sous sa responsabilité, il devra, en outre, en fonction de la politique de l'entreprise et des besoins des départements utilisateurs, proposer et mettre en œuvre le plan informatique.
Le candidat retenu aura une formation supérieure, le sens de l'animation, du travail en groupe, et l'expérience d'une configuration grand système. La rémunération sera fonction de l'expérience et de la qualification du candidat.
Les candidatures, accompagnées d'un curriculum vitae détaillé et d'une photo, sont à adresser à :

Monsieur le Directeur,
Caisse Régionale de Crédit Agricole,
Mutuel de la Sarthe,
40, rue Prémartine,
72000 LE MANS.

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	46,00	52,62
DEMANDES D'EMPLOI	11,00	12,58
IMMOBILIER	32,00	36,61
AUTOMOBILES	32,00	36,61
AGENDA	32,00	36,61
PROP. COMM. CAPITAUX	85,00	97,24

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	27,00	30,89
DEMANDES D'EMPLOIS	6,00	6,86
IMMOBILIER	21,00	24,02
AUTOMOBILES	21,00	24,02
AGENDA	21,00	24,02



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

LE GROUPE DES FORGES DE STRASBOURG

Activités : mobilier et aménagement espace bureaux, biens d'équipements industriels - 5.000 personnes - Caht plus de 800 millions de francs.

Dans le cadre de la réalisation d'un important projet mettant en œuvre télétraitement et bases de données, son service organisation et informatique recrute

UN CONCEPTEUR DE SYSTÈMES

— Attiré par la résolution des problèmes d'organisation en assistance des responsables opérationnels ;
— De formation supérieure.

UN INGÉNIEUR ANALYSTE

— Intéressé par les problèmes techniques et la recherche de solutions avec les utilisateurs pour réaliser des applications ;
— De formation supérieure.

UN HOMME SYSTÈME

— Ayant un goût prononcé pour l'étude des ressources matériel et logiciel avec un objectif de meilleur emploi ;
— Ayant une bonne connaissance du DOS/VS IBM.

Une formation complémentaire adaptée au niveau des compétences techniques et à l'expérience acquise est possible.

Postes à pourvoir à Strasbourg, ville universitaire située dans une région agréable.

Adresser un curriculum vitae manuscrit détaillé avec prétentions et photo aux

FORGES DE STRASBOURG
ORGANISATION ET INFORMATIQUE
56, rue Jean-Giraudoux - B.P. 6 K
67035 STRASBOURG CEDEX.

Laboratoires **Pfizer** *recherchent*

délégués médicaux

POUR LES SECTEURS SUIVANTS :
- Calvados partiel, Manche, Orne
- Charente, Charente maritime partiel, Vienne
- Nord partiel

et ITINERANTS

FONCTIONS :
- Vous serez responsable de l'information thérapeutique du Corps Médical :
  - sur les spécialités de PFIZER, l'un des premiers laboratoires mondiaux,
  - et à court terme, sur de nouveaux produits majeurs, issus de sa recherche.

AVANTAGES et CONDITIONS :
- Postes accessibles aux candidats avec ou sans expérience antérieure,
- Formation technique permanente assurée,
- Niveau d'études supérieures souhaité,
- Sens des relations humaines.
- Résidence s/secteur et voiture personnelle indispensables.

STAGE DE FORMATION REMUNERE A COMPTER DU LUNDI 6 NOVEMBRE 1978.

Adresser C.V. manuscrit, photo et numéro de téléphone à : **Service commercial**
Laboratoires PFIZER B.P. 60
86, rue de Paris - 91400 ORSAY a.m.p.

GROUPE INDUSTRIEL SPÉCIALISÉ DANS L'APPAREILLAGE ÉLECTRIQUE

recherche

LE CHEF DE SON SERVICE EXPORT

Il sera basé au siège de la Société dans l'Isère.

Nombreux déplacements à l'étranger.
Ce poste conviendrait à un homme ayant acquis une bonne expérience dans une activité similaire.
La connaissance de l'anglais est indispensable.

Envoyer par lettre manuscrite C.V., photo et niveau de rémunération souhaité sous n° 46722 B à BLEU Publicité.
17, rue Lebel - 94300 Vincennes,
qui transmettra.

GROUPE IMPORTANT DE L'EST DE LA FRANCE
3033 - 370/158 - 370/148
BURROUGHS 3700
recherche

INFORMATICIENS DE BON NIVEAU

Hommes Systèmes - Chefs de Projet
Rémunération en conséquence.
Généralistes n'ayant jamais réellement programmé s'abstenir.

Curr. vitae au n° 8.062, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS (9e).

IMPORTANT GROUPE ÉCLAIRAGE
recherche un

DIRECTEUR D'USINE

(500 personnes)
Région Lyonnaise

Il aura sous sa responsabilité :
Achats de Production - Personnel - Informatique - Etudes et Recherches - Gestion de Production - Fabrication Logistique Commerciale

Expérience de la fonction exigée dans l'industrie mécanique ou électrique.

Adr. lettre manus. avec C.V. et photo à n° 80305 Contesse Publicité, 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris, cedex 01 qui transmettra.

SOCIÉTÉ DE DISTRIBUTION DE COMBUSTIBLES
(C.A. environ 1.000.000 de francs)
recherche pour ses organisations régionales de l'EST et du NORD DE LA FRANCE

2 cadres commerciaux

pour coordonner, animer, gérer les diverses activités de la Société sur le plan local.
Une forte personnalité est requise pour chacun de ces postes qui nécessitent, outre une expérience commerciale acquise sur le terrain, des capacités certaines de gestion et des qualités confirmées en matière de commandement et d'animation de personnel.
Des évolutions ultérieures dans le cadre de la branche concernée ou dans les branches de diversification de la société sont certaines pour des hommes disponibles et de valeur.

Ecrire avec curriculum vitae + photo à HAVAS CONTACT, 156, Bd Haussmann, 75008 PARIS, sous référence 30463

HAVAS CONTACT

LA CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL DE LA MAYENNE

recherche

1 ANALYSTE ORGANIQUE

Expérience effective de l'encadrement de programmeurs.
Utilisation de méthodes et de techniques évoluées d'analyse et de programmation dans la conception, la réalisation et la mise en place de projets importants.
Une expérience concrète dans le domaine bancaire et en particulier « crédit » sera appréciée.

Adresser curriculum vitae et photo à : Service du Personnel, C.R.C.A.M. de la Mayenne, Boite Postale 802, 53001 LAVAL.

LABORATOIRE PHARMACEUTIQUE
filiale française d'un important groupe international
recherche

ANALYSTE

Formation supérieure (type maitrise informatique) connaissant :
1) I.B.M. 3/12 (2 ans minimum) ;
2) B.O.M.P., G.A.P. II (impératif) ;
3) Télétraitement.

Mission :
développement applications nouvelles : gestion industrielle - statistiques commerciales et administratives.

Le candidat devra justifier d'une expérience réussie en analyse ET en programmation. Directement rattaché au responsable informatique. Il travaillera au sein d'une équipe de 8 personnes.
Ses fonctions impliquent de nombreux contacts avec les différents services utilisateurs et une bonne pratique de l'ANGLAIS.

Adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé, photo récente et rémunération actuelle à :

S.F.L.A., Direction des Relations humaines, usine de l'ISLE, 28380 SAINT-REMY-SUR-AVRE.

RESPONSABLE COMMERCIAL
« GRANDES SERIES »

La Société, appartenant à un groupe textile diversifié, produit et commercialise des vêtements de sport (C.A. 16 M. 154 personnes).
Le responsable recruté devra développer les ventes de grandes séries. Sa responsabilité sera complète, du marketing à l'expédition.
Le poste convient à un homme présentant une expérience réussie de vente aux grandes centrales d'achat, dans le domaine de l'article de sport ou de vêtement
Base de travail: Belfort.
Ne pas envoyer de C.V.

France Cadres 26 rue Marbeuf 75008 Paris vous adressera note d'information et dossier de candidature sur demande. Référence 815 M.

Usine Province semi-conducteurs groupe multinational
recherche

INGÉNIEUR DE PRODUCTION

ayant plusieurs années d'expérience dans le montage des composants électroniques actifs avec, si possible, connaissances encapsulation plastique et (ou) montage circuits hybrides.

Envoyer C.V. manuscrit avec prétentions et photo, n° 80.192 CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, PARIS (1er), qui transmettra.

IMPORTANT GROUPE FRANÇAIS LEADER DANS SA SPÉCIALITÉ
recherche
pour une de ses filiales

CHEF DE FABRICATIONS

usine (400 personnes) située dans une ville agréable 80 km Ouest Paris.
Il est souhaité :
– ingénieur formation textile,
– expérience en bonneterie (5 ans),
– anglais parlé,

Poste stable.
Possibilité de logement.
Env. CV photo, prétentions à N° 9251
EMPLOIS ET ENTREPRISES
18, rue Volney 75002 PARIS

Société de Distribution de **PRODUITS PHYTOSANITAIRES**
filiale d'un groupe international

recherche

POUR DEPARTEMENT DE L'AUBE

CADRE DE VENTE

auprès des négociants et coopératives.
Niveau ingénieur agricole ou B.T.S.
Expérience vente souhaitée.

Ecrire avec C.V. à EREC, 208, rue Vendôme, 69003 LYON (référ. 90), qui transmettra.

Usine Province semi-conducteurs groupe multinational
recherche

CHEF DE PRODUCTION

ayant une expérience minimum de 5 années dans les opérations de montage de composants actifs.
Il est demandé un sens du contact humain, connaissance de l'anglais.

Envoyer C.V. manuscrit avec prétentions et photo, N° 80.193, CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, PARIS (1er), qui transm.

CENTRE D'ESSAIS DES LANDES
Etablissement du Ministère de la Défense

recherche
pour équipe de maintenance de matériels informatiques

TECHNICIEN ÉLECTRONICIEN

Titulaire B.T.S. ou D.U.T.
Débutant ou confirmé

Adresser curriculum vitae, photo et prétentions au
CENTRE D'ESSAIS DES LANDES
Service Personnel - 40115 BISCARROSSE - AIR

• *Deux postes de Professeurs de technologie et de dessin industriel sont à pourvoir à l'école d'ingénieurs de l'Institut algérien du pétrole à Boumerdes* (Algérie)
• Statut de coopérant technique français.
• Formation souhaitée : Ingénieur des Arts et Métiers ou équivalent.
Adresser candidature avec C.V. manuscrit et prétentions à :
DEPARTEMENT DE COOPERATION I.N.P.L.
E.N.S.M.I.M., Parc de Saurupt
54042 NANCY

FILIALE EN PLEINE EXPANSION D'UN IMPORTANT GROUPE INTERNATIONAL
recherche
pour son établissement de
BOURGES

CHEF DES PLANNINGS

DE FABRICATION ET D'APPROVISIONNEMENTS

Ce poste, appelé à évoluer, ne pourra être confié qu'à UN CADRE ayant déjà une solide expérience de la gestion des productions et des stocks.
Méthodique, travailleur et homme de contacts.

Adr. C.V., photo et prétentions no 4.076 à I.T.P., 31, boulevard Bonne-Nouvelle, 75082 PARIS CEDEX 02, qui transmettra.

Association à but non lucratif recherche pour le 1er janvier 1979 femme ou couple expérimenté pour assurer l'ouverture d'un gîte familial et en dynamiser son fonctionnement tant pédagogiquement qu'administrativement (Référ. C.C. 66).
Env. lettre + C.V. à A.I.E.M., 18, rue du Fort-de-Queuleu 57000 METZ

Entreprise Devin-Lemarchand spécialisée dans la mise en œuvre de canalisations de toute nature recherche :
Ingénieur débutant en travaux publics. Libéré des obligations militaires. Nombreux déplacements obligatoires. - Adresser lettre manuscrite, C.V. et photo au siège de l'entreprise, à M. JAMET
Chemin de la Garde - B.P. 653, 44018 NANTES Cedex

ASSOCIATION PREVENTION
recherche
Educatrice et Educateur, Maghrébin ou Européen, si possible expérimenté, désirant travailler en équipe. Convention collective 1966. Adresser candidature et curriculum vitae à :
RENCONTRES et LOISIRS
B.P. 21 - 62590 OIGNIES
Téléphone : (21) 37-13-76

ANNONCES CLASSEES TÉLÉPHONÉES

296-15-01

---

offres d'emploi

SEMS

Société européenne de mini-informatique et systèmes
Groupe THOMSON CSF

recherche dans le cadre de son expansion

ingénieurs technico-commerciaux

AVANT VENTE

FORMATION : Grandes Ecoles.
EXPERIENCE : 3 à 4 ans minimum en informatique ou mini-informatique.
FONCTION : support technique au réseau de vente :
- actions de promotion des produits SEMS
- réponse à des appels d'offre dans les domaines de gestion, réseaux, systèmes informatiques.

Lieu de travail : LOUVECIENNES.

Adresser lettre manuscrite et C.V., Référ. ITCI, à SEMS, Service du Personnel 36/38, rue de la Princesse 78340 Louveciennes.

Important Groupe Métallurgique Français
recherche pour une de ses usines
(700 personnes)
REGION NORD PARIS

ingénieur chef de maintenance

Formation ENSAM, ENI, ou équivalent. 35 ans environ, avec de bonnes connaissances en électricité et automatismes.

Le titulaire sera chargé de l'ensemble des travaux de maintenance (organisation, préparation, réalisation) et de dépannage s'appliquant à des installations importantes, mettant en œuvre de la grosse mécanique et des systèmes d'asservissement.

Il devra être un chef capable de diriger un effectif d'environ 100 personnes.

Une expérience confirmée réussie dans la fonction est indispensable.

Facilités de logement.

Envoyer lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous référence 7369 à :

OP organisation et publicité

UNILEVER FRANCE
recherche pour une de ses sociétés située dans la région parisienne

Contrôleur de Gestion

- Chargé de la mise en place et du suivi des systèmes comptables des succursales et filiales,
- Assurant le suivi d'un réseau de concessionnaires sur le plan de la gestion et éventuellement sur le plan juridique et fiscal,
- Diplômé de l'enseignement supérieur (HEC, ESSEC, ESCP, IEP) il devra justifier d'une expérience de 3 à 4 ans.

La pratique de l'anglais est souhaitable.

Adresser C.V. dét. et prétent.
Département Central du Personnel
UNILEVER FRANCE
référence XII/78
8, avenue Delcassé
75384 PARIS CEDEX 08

NCR FRANCE
Systèmes Informatiques

recherche plusieurs

D.U.T. Gestion

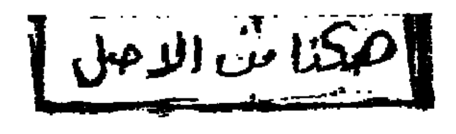
pour gestion des CONTRATS CLIENTS, ou autre affectation à l'intérieur de la Société. Débutants ou 1 à 3 ans d'expérience.
Des connaissances comptables et l'anglais sont des atouts supplémentaires.

Lieu de travail : La Défense.

Les candidats intéressés envoient lettre + CV + rémunération souhaitée sous référence MA 78091 à
NCR FRANCE - Direction du Personnel
Tour Neptune - 20, Place de Seine
92080 Paris La Défense Cedex 20
ou Tél. au 778.13.31 Poste 927

---

sema selection
page 9



CERRUTI 1881

Gestion et prêt-à-porter de luxe

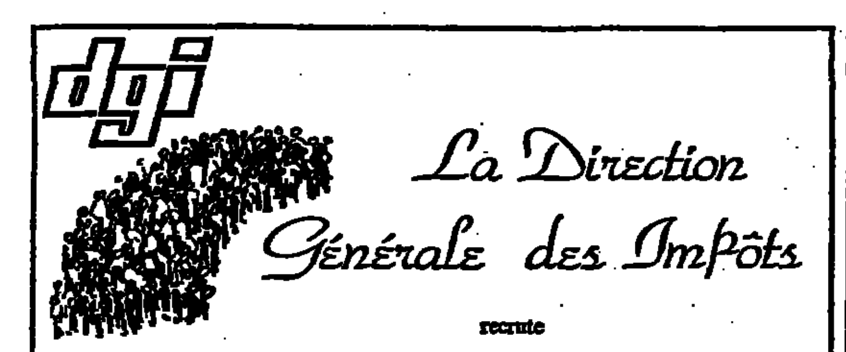
Chez nous, c'est le Secrétaire Général qui regroupe l'ensemble des fonctions Administrative, Financière et de Gestion. Devant l'ampleur de sa tâche due au développement de nos affaires en France et à l'International, il a décidé de recruter le futur Directeur Administratif de notre société.

Celui-ci aura pour mission de le décharger de l'animation et de la gestion courante du Budget, de la Trésorerie, de la Comptabilité, de l'évolution informatique, des problèmes administratifs de Personnel.
L'expérience et la compétence dans ces domaines sont nécessaires pour occuper ce poste.

L'avenir de notre société est prometteur, celui du candidat que nous cherchons aussi.
Le poste est situé à Paris.

Adressez votre curriculum vitae, sous la référence 783 140 M, à SIRCA à qui nous avons confié l'examen des candidatures.

Sirca
64, rue La Boétie 75008 Paris.



recrute

350 inspecteurs des impôts

Les candidats doivent être âgés de moins de 30 ans au 1er janvier 1979, titulaire d'un diplôme sanctionnant un second cycle d'études supérieures ou autorisés à s'inscrire en 2ème année en vue de l'obtention de D.E.U.G. de Droit, Sciences Economiques, A.E.S., mathématiques appliquées et sciences sociales et certaines sections de sciences.

- Formation rémunérée
- Fonctions et responsabilités variées
- Accès aux emplois supérieurs
- Stabilité de l'emploi.

CONCOURS : 3-4-5 janvier 1979.
INSCRIPTIONS jusqu'au 2 octobre 1978.

Renseignements et inscriptions
— pour les départements de la région Ile de France : Centre d'Etudes de Paris - Réf(LLF) - 15, rue Scribe - 75436 PARIS CEDEX 09 - 742.42.80 poste 326 ou 073.10.00. en permanence.
— pour les autres départements : Direction des Services Fiscaux.

Publiscope Junior

direction centre informatique

PARIS

PRODUCTION - TELETRAITEMENT - SYSTEME

Etablissement financier cherche pour son centre de production informatique équipé de plusieurs ordinateurs, un INGENIEUR diplômé, âgé d'au moins 35 ans, ayant une expérience pratique des problèmes d'exploitation dans un environnement télétraitement, ainsi qu'une bonne connaissance des possibilités d'OS, en vue de préparer une migration vers OS VS1 ou MVS.

Il aura principalement pour missions :
- de prévoir et d'organiser l'évolution du centre, aussi bien sur le plan moyens humains, matériels et logiciels,
- qu'au niveau technique et méthodologique.

L'équipe système lui sera directement rattachée.

Adresser C.V., lettre manuscrite, photo et prétentions, sous référence 4463-M à I.C.A. qui transmettra.

I.C.A. International Classified Advertising
3, RUE D'HAUTEVILLE - 75010 - PARIS

NCR FRANCE
Systèmes Informatiques
recherche

TECHNICIENS de MAINTENANCE

Pour l'entretien en clientèle de caisses enregistreuses électroniques - terminaux points de ventes - terminaux bancaires - ordinateurs de bureau.
- Niveau BAC technique.
- Connaissance de l'Anglais technique et si possible des notions d'anglais courant.
- Permis de conduire.

Formation assurée dans notre centre d'éducation en Région Parisienne.
Envoyer lettre, CV et photo à
NCR FRANCE - Direction du Personnel
98 rue de Paris - B.P. 101 - Massy 91301



Conseiller de Gestion

120 000 F +

Groupe Français (CA 500 millions, 4 000 personnes) spécialisé dans des activités de Services aux entreprises, ayant une implantation nationale (25 établissements) recherche son Conseiller de Gestion.
Ce cadre sera chargé de poursuivre l'adaptation des instruments de gestion pour les Directions opérationnelles et d'exploitation afin d'en faciliter l'utilisation, ceci en liaison permanente avec le Directeur Général.
Il s'agit d'un poste d'analyse et de synthèse qui exige une formation supérieure avec une spécialisation du type ICG, complétée par une expérience d'au moins 2 ans de contrôle de gestion au sein d'un groupe doté d'un instrument informatique perfectionné. Une expérience initiale de l'audit et la pratique de l'anglais sont des avantages souhaités. Age minimum 28 ans.

Envoyer C.V., photo récente et rémunération actuelle sous la référence 809300 M (à mentionner sur l'enveloppe) à Madame LIPSZYC.
Le secret absolu des candidatures est garanti par :

BKC **BERNARD KRIEF CONSULTANTS**
1, rue Danton 75263 Paris Cedex 06

SAFT Groupe C.G.E.
recherche

ingénieur technico-commercial grande exportation

A PARIS pour son Département Accumulateurs qui, leader mondial dans sa spécialité couvre par ses produits techniques des domaines d'activité très divers : ferroviaire - aéronautique - téléphonie - spatial - océanographie - O.E.M.

A POITIERS pour son Département Piles qui développe au sein de sa division technique des produits de haute technicité pour des applications médicales et O.E.M.

Ils offrent à de jeunes ingénieurs ayant une première expérience de vente de produits techniques industriels, la possibilité d'élargir leurs activités au niveau mondial.

Il est indispensable de parler anglais couramment, la connaissance de l'allemand sera appréciée.

Si vous êtes intéressé, adressez-nous votre candidature en mentionnant la rémunération souhaitée sous référence A 25-61,

SAFT
DIRECTION DES RELATIONS HUMAINES
119, rue du Prdt-Wilson
92300 Levallois-Perret.

EXPORT MANAGER

Sud Paris

Un des premiers groupes U.S. secteur grande consommation, recherche l'EXPORT MANAGER de son importante filiale française.

Responsable de l'ensemble des activités de la société à l'exportation (Marché Commun et grande exportation) il disposera d'une large autonomie et de l'appui d'une équipe dynamique pour développer les marchés existants et créer de nouveaux débouchés à l'export.

Cette activité, qui nécessite de fréquents déplacements à l'étranger, conviendrait à une personne de formation supérieure ayant acquis une solide expérience de l'exportation des biens de consommation.

Réf. 603



Adresser C.V., lettre manuscrite, photo et rémunération souhaitée à
EKA. 158, Av. de Suffren
75015 Paris

Pour collaboration à temps plein ou partiel, Société spécialisée dans la création et la distribution auprès d'un vaste public de coffrets de disques ; recherche

EXPERT MUSICOLOGUE

Ayant une connaissance approfondie de la musique sous toutes ses formes (classique, musique légère, variétés,...) ou spécialisé dans l'une d'elles pour
- *Imaginer de nouveaux concepts de coffrets.*
- *Choisir et réunir les répertoires correspondants.*
- *Rédiger les fiches techniques ou les plaquettes de présentation de ces répertoires.*
- *Assurer la supervision technique de leur production, des studios à la gravure.*

La pratique de l'anglais et de solides introductions dans la profession sont souhaitées.

Envoyer votre C.V. avec photo et prétentions à HAVAS CONTACT, sous réf. n° 30323 156, Bd Haussmann 75008 PARIS.

HAVAS CONTACT



SANDVIK CONVEYOR
AUBERVILLIERS
Filiale d'un important groupe international
recherche

responsable des achats

- âgé de 30 ans minimum, il doit avoir une expérience confirmée en charpentes métalliques et composants mécaniques nécessaire à la construction des ensembles de manutention, et de machines process.
- au sein de l'équipe de production, il est responsable des contacts fournisseurs et des contrats-programmes.
- c'est un négociateur, assurant la gestion de ses commandes en fonction des impératifs commerciaux dont il doit suivre l'évolution.
- anglais souhaité.

Ecrire avec C.V. détaillé et prétentions sous référence 28.69-M (réponse et discrétion assurées)

guillon sélection
23, AV. DE LIVRY - 93340 LE RAINCY

l'Association Nationale pour la Formation Professionnelle des Adultes
recherche pour MONTREUIL (93)

UN SPECIALISTE EN AUDIO-VISUEL

FONCTIONS
— conception et réalisation de messages pédagogiques audio-visuels, tous médias (diaposon - vidéo - éventuellement film 16 mm et S 8) sur des sujets variés concernant la formation professionnelle.
— animation d'une petite équipe dont il devra compléter la formation.

CONDITIONS REQUISES
— études supérieures
— maîtrise des différentes techniques audio-visuelles (photographie, enregistrement sonore, vidéo, cinéma 16 et S 8).
— solide expérience professionnelle dans le domaine de la conception et de la réalisation de produits audio-visuels d'information et/ou de formation. Afin d'apprécier cette expérience, chaque candidat devra présenter, dans un second temps, un dossier des réalisations qu'il a effectuées.
— qualités de pédagogue.

Formation assurée
Si cette offre vous intéresse, adressez votre curriculum vitae très détaillé et vos prétentions à :

afpa
A.F.P.A. - 13, place de Villiers
93108 MONTREUIL
(réf. : J.C. PERIER).

CABINET INTERNATIONAL DE CONSEIL

Dans le cadre de notre Division «Organisation et Systèmes», notre nouveau:
CENTRE EUROPÉEN LOGICIELS GRANDS SYSTEMES
recherche :

jeunes ingénieurs grandes écoles

1 à 2 ans d'informatique, excellente connaissance Assembleur I.B.M./370 ; expérience V.S. et I.M.S. ou C.I.C.S. très appréciée.
Ils participeront, en équipe, à la conception et à la réalisation de nouveaux produits, ainsi qu'à leur installation en clientèle.
- Pratique courante de l'anglais parlé indispensable (formation permanente assurée aux États-Unis).
- Promotion rapide pour les candidats ayant démontré leur aptitude à prendre des responsabilités.

Adresser C.V. manuscrit détaillé avec photo sous référence 2113 à :
INTER P.A. 19, rue Saint Marc, 75002 Paris
Il sera répondu à toutes les candidatures.

Société spécialisée au sein d'un Groupe important dans le développement et la vente de
produits technologiques
pour les industries alimentaires
recherche

CHEF DE MARCHE

IL SERA CHARGE :
- de LA VENTE EN FRANCE aux clients importants de matières premières élaborées destinées aux industries alimentaires ;
- de l'ANIMATION EN EUROPE d'un réseau d'agents ;
- de la PARTICIPATION ACTIVE à la définition de la POLITIQUE « PRODUIT » au sein d'une équipe jeune et dynamique.

LE CANDIDAT RECHERCHE DEVRA :
— avoir une expérience de plusieurs années dans la vente de matières premières ou de produits techniques ; une expérience dans le domaine des additifs alimentaires serait appréciée ;
— avoir une bonne connaissance de l'anglais et si possible de l'italien ;
— avoir le goût et la capacité de comprendre, d'analyser et de retransmettre les problèmes techniques des clients ;
— avoir rigueur et efficacité dans son action.

Adresser curriculum vitae et prétentions sous n° 78.186, CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

jeune diplômé école supérieure de commerce

Société de produits alimentaires, 3 unités de production 250 personnes, environ 100 millions de CA, nous occupons une position de leader sur plusieurs de nos marchés.

Pour assurer notre expansion, notre Directeur Commercial souhaite faire entrer dans son équipe un jeune diplômé Ecole de Commerce pour l'assister directement dans l'activité EXPORT et lui confier en outre des responsabilités d'études commerciales et de gestion administrative pour les VENTES FRANCE.

Ce poste évolutif peut permettre à un jeune Cadre Commercial débutant, maîtrisant bien l'anglais et l'allemand, de connaître dans une société à taille humaine un début de carrière prometteur.

Le poste est à pourvoir à Paris.

Nous vous remercions d'envoyer vos dossiers de candidature sous réf. 3534 à Monsieur Collet, 1, rue de Berri 75008 Paris.

bernard julhiet psycom

CHEF DES SERVICES COMPTABLE ET INFORMATIQUE

150.000 F — **Paris**

Une société française (500 personnes - C.A. 300 millions de francs) recherche le Chef de ses services comptable et informatique. Sous l'autorité du Secrétaire Général, il sera chargé de la comptabilité générale, il préparera le budget et il en assurera le suivi avec analyse des écarts. Il participera à l'établissement des plans de trésorerie et de financement et il suivra la trésorerie à court terme. Il supervisera le service paye. Il sera de même chargé de développer l'informatique (définition des besoins, des moyens, des programmes). Il sera assisté d'une quinzaine de personnes dont il définira, contrôlera et animera les activités. Le candidat retenu, âgé d'au moins 30 ans, de formation ESSEC, ESC + DECS, possédera une expérience professionnelle d'au moins 5 ans acquise dans une fonction semblable. Ecrire sous référence 203/M.

G.R.H. Conseils
3, avenue de Ségur, 75007 PARIS.
Toutes les candidatures seront traitées confidentiellement.

offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi

SOCIETE NATIONALE ELF AQUITAINE

recherche pour son Département

EXPLOITATION DES CHAMPS PETROLIERS

UN TECHNICIEN DE MAINTENANCE

Titulaire du BTS électricité ou équivalent ; Dégagé des obligations militaires ; Ayant plusieurs années d'expérience dans le domaine de l'exploitation et de l'entretien d'équipements électriques industriels et de Centrales de fournitures d'énergie. Il prépare les méthodes et procédures d'entretien et de réparation des équipements électriques et assure l'assistance technique aux Filiales de production installées à l'étranger.

Cette assistance nécessite des déplacements fréquents et une bonne connaissance de l'anglais. Aptitude à l'expatriation.

Envoyer C.V. détaillé, photo et prétentions sous réf. 79720 à SNEAP - D.C. Recrutement, 21 avenue des Lilas Bâtiment Mestresset - 64000 PAU.

ENTREPRISE MULTINATIONALE EN EXPANSION

située à ANTONY (92)

recherche

2 ASSISTANTS

pour sa Direction Administrative et Financière

Ils ont une formation supérieure de gestion (+ DECS apprécié), une bonne connaissance de l'anglais et sont ouverts à l'informatique. Ils se verront confier la responsabilité du contrôle budgétaire. Ils contribueront également à la mise en place et du suivi de circuits administratifs et d'outils informatiques de gestion. Jeunes cadres débutants ou avec une première expérience ils s'intégreront dans une équipe et doivent être capables de dialoguer avec les directeurs de départements. Ces postes ouvrent de larges perspectives pour un candidat de valeur.

Adresser candidature, photo d'identité, C.V. et prétentions à Nº 79.998 - CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01, qui tr.

La Direction Financière d'un Important Groupe Européen de Construction Automobile recherche pour étoffer ses structures

contrôleur de gestion industrielle

responsable du développement et de la mise en place de systèmes de gestion permettant la consolidation et le contrôle de la PRODUCTION des différents établissements de la Société : Regroupement des informations, analyse de résultats, interprétations des ratios, contrôle des coûts et des budgets, etc... Les candidats seront âgés de 30 ans minimum, de formation supérieure (commerciale ou gestion) et devront prouver une première expérience réussie d'au moins 3 années en Entreprise dans une fonction identique.

Connaissance de l'Anglais indispensable.

Envoyer C.V. détaillé, photo et prétentions sous la réf. 455 M au :

Cabinet Jean-Claude MAURICE
Conseil en Gestion du Personnel
397 ter rue de Vaugirard - 75015 Paris



roussel-uclaf

recherche pour les LABORATOIRES CASSENNE (usine d'Osny près Cergy-Pontoise)

Un pharmacien chef de production

Directement rattaché au Directeur de l'usine, il aura la responsabilité de l'ensemble de la production pharmaceutique : *(fabrication, répartition, conditionnement)*. Il assurera les liaisons indispensables avec l'environnement industriel : *(développement, entretien, administration et gestion...)*.

Le candidat devra posséder une expérience industrielle de quelques années ; le poste requiert beaucoup d'initiatives et un sens profond de l'organisation.

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions à A.M.P. sous réf. 5464/S. 40, rue Olivier-de-Serres 75015 PARIS (qui transmettra)

LA FILIALE D'UN GROUPE INTERNATIONAL

recherche

UN CADRE MARKETING

qui assistera le Directeur Commercial

des produits "Grand Public" dans les domaines suivants : études de marchés, *promotions*, publicité.

La sélection se portera sur un Diplômé d'E.S.C., parlant allemand et ayant une première expérience dans l'un des domaines cités.

Ecrire sous référence 46778 B à :

bleu

TECHNIQUES ET DOCUMENTATIONS MONTROUGE recherche

INGENIEURS ELECTRONICIENS AGENTS TECHNIQUES

connaissance radar et traitement des informations pour rédaction de notices techniques et manuels d'instruction.

Postes stables et bien rémunérés.

Possibilité de déplacements.

Envoyer C.V. au 61, avenue Verdier 92120 Montrouge

P.LICHAU

INTERTECHNIQUE

AERONAUTIQUE - ESPACE - INFORMATIQUE

recherche :

Pour son service Organisation et Informatique :

ANALYSTES PROGRAMMEURS CONFIRMÉS

(réf. 704.)

qui seront chargés de la réalisation d'applications sur le mini-ordinateur Réalité 20 pour la gestion interne de l'entreprise.

Formation et expérience :

- Ecoles d'Ingénieurs, Maîtrise d'Informatique, Instituts de programmation ou équivalent.
- DUT Informatique, ayant expérience en analyse programmation de gestion.
- Expérience dans le domaine des applications de gestion en temps réel sur mini-ordinateur sera très appréciée.

Nombreux avantages sociaux par accord d'entreprise, dont prime de fin d'année. Restaurant d'entreprise.

Adresser C.V. avec prétentions, en précisant référence annonce à Direction du Personnel,

INTERTECHNIQUE • 78370 • PLAISIR

Maison d'édition rech. professeurs d'histoire retraités ou disposant de temps libre pour rédaction et revision textes encycloped. (collaborat. extér.).
Ecr. à 3.137 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

CABINET COMPTABLE rech. Collaborateur niveau bilan. Ecr. pour R.-vs : Sté ENC, 2, rue d'Uzès, 75002 PARIS.

SOCIETE INTERNATIONALE de DISTRIBUTION de FILMS recherche pour la France

DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER

de format. ESC, ESSEC, HEC, expérience Audit souhaitée. Angl. écrit et parlé indisp. Env. C.V., photo et prétentions sous référence nº 250 à HOCHE PUBLICITE, 26, rue Vernet, 75008 PARIS.

Ville d'ORLY (94), 26.000 hab., recherche un DIRECTEUR des SERVICES CULTURELS. Ce poste conviendrait à un(e) diplômé(e) de l'enseign. supér. capable d'assumer la gestion et l'animation des services culturels communx. Les qualités de gest. seront plus partic. appréciées. Adr. candidature et C.V. à M. LE MAIRE D'ORLY.

RESIDENCE (93) CLICHY-SOUS-BOIS recrute

COUPLE GARDIEN loge

Mari ancien militaire ou policier de préférence.

Tél. pour rendez-vous : 302-76-88

---

ingénieurs commerciaux

Sur le marché des applications scientifiques et industrielles, ils développeront la vente de nos mini-ordinateurs.

De formation scientifique, (Ecole d'Ingénieur ou équivalent) ils auront une expérience de la vente de 2 à 3 ans minimum.

Postes à pourvoir : STRASBOURG - LYON - PARIS.

Pour un premier contact, envoyer C.V., photo et rémunération actuelle sous référence HD - OLIVETTI France - Direction du Personnel et des Relations Humaines - 91, rue du Faubourg Saint-Honoré - 75008 PARIS.

mini-informatique scientifique

olivetti

VOUS AVEZ :

— un diplôme d'ingénieur (Centrale, A. et M.), complété par une formation en gestion ;

— une expérience déjà confirmée de la vie d'une entreprise industrielle,

et vous souhaitez travailler dans une ambiance dynamique en étant responsable du résultat de votre travail.

NOUS SOMMES UN

CABINET D'INGÉNIEURS CONSEILS

français de réputation internationale spécialisé en matière d'études d'investissements.

Nous vous proposons de vous intégrer à nos équipes pour réaliser dans un premier temps des missions de mise en place de systèmes de Gestion dans des unités industrielles récemment créées dans des pays en voie de développement. La croissance de nos activités vous assurera par la suite une évolution en FRANCE ou à l'étranger dans l'un des départements du Cabinet (plans d'investissements et de développement, études de diversification d'entreprises, systèmes de Gestion, etc.).

Adresser C.V. et photo sous le numéro 9.078, à PUBLIVAL, 70, rue du Point-du-Jour 92100 BOULOGNE-SUR-SEINE.

---

informatique

Cadre : Important Groupe Bancaire.
Lieu : Métro Pont de Levallois.
Matériel : IBM 370/158 - OS/VS - CICS/VS, (+ de 100 terminaux 3270).

nous recherchons des

INGENIEURS (INSA, ENSIMAG, ENSEEIHT...)

et des

UNIVERSITAIRES Option Informatique

Vous avez 3 années d'expérience ou moins (même débutant) et connaissez un langage évolué.

Nous vous offrons des postes dans le service programmation, pour intégration dans des équipes structurées, dans divers projets en cours de développement.

Envoyer sous référence CMI/02, votre C.V. détaillé, photo, prétentions et délai de disponibilité à I.C.A. qui transmettra.

I.C.A. International Classified Advertising 3, RUE D'HAUTEVILLE - 75010 - PARIS

IMPORTANTE SOCIÉTÉ banlieue SUD-OUEST, recherche

UN RESPONSABLE DE PRODUCTION

pour un de ses départem. ELECTROMECANIQUE. Formation Grande Ecole E.S.E., A.M., etc.

Ecrire nº 80.172, CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, Paris (1er), qui transmettra.

Importante société Sud Région Parisienne, recherche

INGÉNIEURS

SUP. AÉRO, E.S.E., E.N.S.A.E., E.N.S.T.

(moins de 3 ans d'expérience) ayant connaissances électronique, automatisme informatique pour essais sur systèmes embarqués.

Ecrire avec C.V., nº 80.049, CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

Jeune cadre fonction personnel

Vous voulez éprouver votre *maîtrise* en droit du travail et votre *spécialisation* en gestion du personnel.

Vous souhaitez suggérer, organiser, améliorer... Et faire tout cela au siège social (proche la Défense - 350 personnes) d'une société industrielle de 1000 personnes.

Nous vous rencontrerons si vous écrivez sous référence 7910 à :

rsc carrières - 92, rue Bonaparte 75006 Paris, qui nous transmettra votre lettre et votre CV.

Promouvoir l'innovation

Jeune ingénieur, vos premières années d'expérience professionnelle n'ont pas émoussé votre curiosité d'esprit, votre imagination, votre goût d'entreprendre... Mais elles ne les ont guère satisfaits !

Vous pourrez leur donner libre cours, vous appuyant sur des moyens documentaires puissants, tout en ne perdant jamais de vue, grâce à votre solide pragmatisme, le possible et le rentable. Ceci dans l'organisme de développement industriel, à vocation régionale, qui nous a confié votre recrutement.

Ecrivez-nous rapidement sous référence 783 143 M.



Sirca
64, rue La Boétie 75008 Paris.

IMPORTANTE SOCIETE TRAVAIL TEMPORAIRE recherche POUR PARIS-10e

TECHNICIEN ELECTRONIQUE

+ connaissances en électricité. Expérience professionnelle minimum 5 ans.

LA FONCTION :

Recrutement, sélection, définition et affectation au poste.

Env. C.V. détaillé manuscrit, photo et prétentions à A.M.P., Ref. 5484/S, 40, rue Olivier-de-Serres, PARIS-15e.

SOCIETE DE MECANIQUE

ADJOINT au RESPONSABLE DES RECHERCHES

Ingénieur ou Universitaire. Expér. service technique ou recherches et développement, bureau d'études, labo essais moteurs, en construction automobile, poids lourds, moteurs marins, Diesel ou industrie pétrolière.

100.000 à 150.000 F/an.

Ecr. s/réf. 1450 à SWEERTS, B.P. 269, 75424 PARIS CEDEX 09, qui transm.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ MULTINATIONALE

recherche

pour le département contrôle de son Siège Social à Paris

UN AUDIT INTERNE

- Spécialisé dans les problèmes informatique,
- Capable de contrôler l'activité et les performances du centre de traitement de l'information,
- Compétent en analyse des systèmes,
- Ayant une parfaite connaissance de l'anglais,
- Expérience de 5 ans en informatique souhaitée.

Ecrire avec C.V. sous réf. 46271 B à : BLEU Publicité - 17, rue Lebel 94300 VINCENNES - Qui transmettra

---

vendeurs chefs d'agence

180 000 + chez nous:

Aucun vendeur ne gagne moins de 10.000 F./mois. Il a la certitude que sa rémunération augmentera régulièrement sans limitation. Il a la stabilité d'emploi.

POURQUOI ?

Dans notre activité, l'intérim : • le client ne commande pas qu'une fois. Le portefeuille clients se constitue progressivement (rente clients). • le marché est «porteur», il se développe régulièrement et d'une manière importante.

Dans notre entreprise : • le vendeur est considéré comme l'homme «clé» • il dispose de moyens d'aide à la vente, illimités • il a la sécurité que confère l'importance de notre groupe (C.A. 140.000.000) et son ancienneté (créé en 1969).

QUE DEMANDONS-NOUS ?

• 1 vendeur sérieux et volontaire • ayant une solide expér. de ventes similaires auprès des grandes entreprises (assurances, location de matériel, prestations de services, etc...) et y étant déjà introduit.

QUE RISQUEZ-VOUS A ESSAYER ?

la période d'essai est largement rémunérée (entre 4.000 et 6.000 F.) vous pouvez en savoir davantage, avant même d'être candidat, une documentation vous sera envoyée sur demande, jointe à votre CV.

Env. C.V., photo et prét. sous réf. 5434/S A.M.P. 40, rue Olivier-de-Serres 75015 PARIS

HENKEL FRANCE

Filiale d'un groupe chimique européen

recherche

chef de service gestion cadres

pour sa Direction de Personnel Paris-Sud

Il recrute, suit les carrières en relation avec la hiérarchie qu'il conseille, assure la gestion administrative de 230 cadres.

Il participe à la conception et met en œuvre les méthodes de gestion particulièrement dans le domaine des rémunérations ; c'est l'un des collaborateurs immédiat du Directeur.

C'est un homme, de formation supérieure (psycho souhaitée) ayant commencé sa carrière il y a environ 6 ans.

Envoyer curriculum-vitae à HENKEL FRANCE D.R.H. sous la réf. 2017 12/14 av. Raspail — 94250 GENTILLY

HAVAS CONTACT

SOCIÉTÉ SPÉCIALISÉE DANS FILTRATION DE L'AIR

filiale groupe industriel multinational

recherche.

jeunes ingénieurs

A.M. - ICAM - ESSIM attirés par carrière technique ayant goût réalisations concrètes.

Ils seraient chargés dans un premier temps des études d'industrialisation d'équipements de filtration de l'air destinés aux industries nucléaires et à l'armement.

Dans un deuxième temps et suivant expérience acquise ils pourraient être chargés de l'animation d'un service technique de production.

Adresser c.v., prétentions à Monsieur RALLI SOLFILTRA-POELMAN, 71 bd National 92250 LA GARENNE COLOMBES

P.R.B.

IMPORTANT CONCESSIONNAIRE AUTOMOBILE PARIS

recherche

Chef Comptable

TRES QUALIFIE

Responsable contrôle administratif. Expérience paie et toutes déclarations sociales et fiscales jusqu'au bilan.

Libre rapidement. Références exigées. Salaire intéressant. Candidature secteur automobile retenue de préférence.

Pour les candidats avec qualités professionnelles demandées, envoyer CV détaillé, prétentions sous référence 7793 à L.T.P. 31, Bd Bonne Nouvelle 75082 Paris Cedex 02

offres d'emploi

Burroughs

2e Constructeur Mondial d'Ordinateurs
2.100 personnes en France
48 agences - 2 usines
1 centre de formation

recherche

LE DIRECTEUR DE SON SERVICE IMMEUBLES

Le candidat, ARCHITECTE, aura à répondre auprès de la Direction Générale de l'ensemble des problèmes immobiliers de la société française.

— création de nouveaux locaux :
- recherche de locaux ou de terrains en vue de leur location ou acquisition ;
- rédaction de propositions chiffrées ;
- réalisation et suivi des chantiers ;
- suivi des règlements ;

— établissement du budget annuel département « immeubles » ;
— négociation et suivi des baux commerciaux ;
— entretien et amélioration des immeubles existants ;
— suivi de la comptabilité du service.

Deux ans d'expérience et le goût des chiffres sont nécessaires pour réussir dans cette fonction.
— anglais courant indispensable ;
— lieu de travail : GENNEVILLIERS.

Env. lettre, C.V., prétentions et photo à Direction du Personnel, référence M 25, à S.A. BURROUGHS, 230-242, av. L.-Cély, 92231 GENNEVILLIERS Cedex.

GENERAL ELECTRIC

recherche

UN INGÉNIEUR TECHNICO-CIAL

- FONCTIONS :
  — Commercialiser auprès des CONSTRUCTEURS DE MATERIEL DE MANUTENTION nos VARIATEURS ELECTRONIQUES.
  — Apporter le support technique à ces constructeurs.
- PROFIL :
  — Une bonne formation scientifique (A.M., C.N.A.M., I.N.S.A.).
  — Une bonne maîtrise de la langue anglaise.
  — 2 années d'expérience professionnelle.
- LIEU DE TRAVAIL :
  PARIS et déplacements environ 3 jours par semaine.

Adresser C.V. et prétentions à GETSCO, SERVICE DU PERSONNEL, 42, AVENUE MONTAIGNE - 75008 PARIS.

GIRAM

ENTREPRISE BATIMENT
leader dans son activité
500 personnes

RECRUTE
DANS LE CADRE DE SON EXPANSION SON

CHEF DU DÉPARTEMENT ÉLECTRICITÉ

Sous la supervision du Directeur des départements techniques, il bénéficiera d'une large autonomie pour organiser et gérer son Département.

Il animera et coordonnera une équipe de 40 PERSONNES (dont 9 cadres et agents de maîtrise), appelée à augmenter prochainement de 30 %. Il assumera la prospection commerciale et le suivi des clients.

Une expérience de 5 ans en Electricité Bâtiment et une formation Ingénieur sont indispensables.

Veuillez écrire en précisant la rémunération actuelle à Richard Bénatouil, GROUPE BBC Conseil, 37, boulevard Sébastopol, 75001 PARIS, sous la référence M 20 B.

Discrétion et réponse rapides assurées.

Constructeur d'appareils et chaînes de MELANGE, de haute réputation technique, à activité internationale (pour traitement d'eau, chimie, agro-alimentaire...) recherche pour son siège banlieue SUD

INGÉNIEUR B.E. 100.000/an

Pour :
— Etudes techniques de conception et mise au point d'appareils et installations complexes.
— Etudes d'industrialisation (standardisation de sous-ensembles, rationalisation de gammes).

Les candidats, de formation ingénieur (Mécanique, Génie-chimique) auront :
— Une expérience de 3 ans au moins dans la fonction.
— De solides connaissances en hydraulique, automatisme et analyse de la valeur.
— Une bonne pratique de l'Anglais.

Adr. C.V., photo et salaire actuel, sous le n° 8.091, à CINOREN-RECRUTEMENT, 104, rue Lafayette - 75010 PARIS.

cinoren

ENTREPRISE d'ELECTRICITE
(30 personnes)
Spécialisée dans la
PROTECTION VOL ALARME INCENDIE
recherche

JEUNE INGÉNIEUR DIPLOMÉ

ayant quelques années d'expérience en gestion pour succéder à la Direction de l'Entreprise.

Envoyer C.V. détaillé, photo et prétentions à la

Sté SOCIP, 16, rue de l'Isly, 75008 PARIS.
qui transmettra.

---

answare

Importante S.S.C.I.
filiale de THOMSON CSF,
recrute

ingénieurs

option informatique
connaissant : IBM, CII HB....
CICS, IMS/DL 1, PROTEE...

analystes

PL1, IMS, DL1

analystes programmeurs

tous matériels, langages et produits

- pour applications Temps Réel ou Batch et bases de données.
- différents postes, de tous niveaux, sont à pourvoir dans ces projets en cours de développement.

Adresser sous référence 61/903 M, votre C.V. détaillé, photo, prétentions et délai de disponibilité à Monsieur HUOT, ANSWARE 135, rue de la Pompe - 75116 Paris.

Discrétion assurée. Réponse rapide.

BALTEAU

un des leaders mondiaux du contrôle non destructif
recherche
pour accroître la vente en France
de ses équipements ultrasons

TECHNICO-COMMERCIAUX
NIVEAU INGÉNIEUR ou TECHNICIEN

Expérience des procédés de C.N.D. souhaitée.
Expérience des visites et du suivi d'une clientèle exigée.
Références de vente appréciées.

Le poste à pourvoir en région parisienne comporte de fréquents déplacements en France.

Adr. C.V. manuscrit avec photo et prétentions à BALTEAU CONTROLE INDUSTRIEL 41, rue Ybry - 92523 NEUILLY-SUR-SEINE.

Importante société française
spécialisée dans la vente
de matières premières pour
l'industrie chimique
et l'électrolyse
recherche

COLLABORATEUR TECHNICO-COMMERCIAL

pour assurer le suivi des commandes
et les relations téléphoniques avec la clientèle.
vers des contacts directs clients.
Poste pouvant évoluer dans l'avenir

Adresser C.V., photo et prétentions à n° 80.205 CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra, PARIS-1er, qui transmettra.

IMPTE CENTRALE DE PRESSE CATHOLIQUE
EDITANT 29 PUBLICATIONS
recherche pour SERVICES DE DIFFUSION

CADRE COMMERCIAL

SERA RESPONSABLE DE L'ANIMATION D'UN RESEAU DE VENTE

CE POSTE DEMANDE :
- Une formation type commercial ;
- Une pratique réelle en matière d'organisation et d'animation d'un important réseau de vente ;
- Bonne connaissance des milieux catholiques (paroisses, mouvements A.C., etc.) ;
- Une disponibilité effective (entre 40 et 50 % du temps sur le terrain) ;
- Une expérience Presse serait appréciée.

Adresser C.V. détaillé avec prétentions à B.P. Service Emploi, réf. YM., 3, rue Bayard, PARIS-8e

---

PHOTOCOMPOSITION INFORMATIQUE

CHEF DU SERVICE COMMERCIAL

La Société d'éditions et d'impression compte 900 personnes et réalise un C.A. H.T. de 150 M. de F. Elle compte déjà dix ans d'expérience dans l'informatique éditoriale.
Le cadre recruté, devra analyser en permanence le marché, vendre l'activité «traitements de textes», suivre l'exécution des travaux, former et animer les représentants.
Le poste convient à un cadre de plus de 26 ans, de formation supérieure, présentant une expérience recouvrant les aspects suivants: documentation, organisation informatique.
Lieu de travail: PARIS. Ne pas envoyer de C.V.

France Cadres 26 rue Marbeuf 75008 Paris vous adressera note d'information et dossier de candidature sur demande. Référence 813 M.

Importante Société
Sud Région Parisienne, recherche

AGENTS TECHNIQUES ÉLECTRONICIENS

Possédant B.T.S., débutants ou ayant quelques années d'expérience.

Ecrire avec C.V., N° 80.052, CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, PARIS (1er), qui transm.

SINTRA

recrute
pour service études

DESSINATEUR E. 2

expérience petite mécanique
tôlerie fine et pièces plastiques

ÉLECTRONICIENS

AT 2 - AT 3

Niveau B.T.S. - D.U.T. ou équivalent

Expérience en techniques numériques et analogiques souhaitée

Ecrire avec curriculum vitae et prétentions à la

DIRECTION DU PERSONNEL
26, rue Malakoff. — 92600 ASNIERES

Dans les Services commerciaux d'une *entreprise élitiste* aux plans confondus du caractère, de la puissance de travail, de la responsabilité, de l'initiative et la maîtrise des relations humaines.

offre exceptionnelle portant sur la formation ou la reconversion, la rémunération, la promotion, les produits et le conditionnement du marché.

Conditions exigées : avoir 23 ans révolus et une réelle et solide formation générale

1re lettre manuscrite à A. B. PUBLICITÉ, réf. OZ.1235, 13, bd des Italiens, 75002 PARIS, qui transmettra
(Merci de bien vouloir rappeler la référence)

IMPORTANTE BANQUE RÉGIONALE
cherche pour PARIS (QUARTIER OPERA)

CADRE BANCAIRE

CLASSE VI - VII

Ce poste conviendrait à un diplômé de l'enseignement supérieur de plus de 30 ans ayant :
— plusieurs années d'expérience bancaire au sein d'un département financier ;
— une excellente présentation ;
— le sens et les facilités des contacts professionnels (avec les banques, compagnies d'assurances, Caisses de retraite, etc.).

La connaissance des langues allemande et anglaise sera appréciée.

Envoyer C.V. manuscrit et photo à n° T. 08.251 M. REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

LABORATOIRE SUISSE
recherche pour
son équipe d'information médicale

DÉLÉGUÉS(ES) MÉDICAUX DÉBUTANTS(TES)

résidence sur secteur
pour 22+29
pour 83+04
pour 77+91

Formation scientifique appréciée.
Voiture personnelle.
Libres le 16 octobre 78 pour stage 5 semaines..
Envoyer lettre manuscrite, photo récente avec CV détaillé à
LABORATOIRES ROBAPHARM
2, square Villaret de Joyeuse
75017 PARIS

Société française importatrice de MATERIEL THERMIQUE grande diffusion chauffage et conditionnement d'air, radiateur, rattaché à un groupe international leader de son marché, recherche pour son siège PARIS

UN DIRECTEUR COMMERCIAL

Ce cadre, si possible de formation supérieure (Ecole de Commerce), aura vocation à participer à la Direction générale de l'entreprise.
— Il devra justifier d'une expérience de plusieurs années dans cette branche et de résultats positifs à un poste équivalent.
— La pratique de la langue anglaise est une condition indispensable.

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétent. à n° T. 08.230 M. REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur - PARIS-2e.

Importante Agence de Publicité

NEUILLY

recherche

Adjoint au Directeur Comptable

- Titulaire d'un B.T.S. comptable ou équivalent ;
- Ayant déjà 3 ans d'expérience à un poste de comptable 1re catégorie ;
- Connaissances comptabilité sur systèms informatique ;
- Comptabilité auxiliaire, déclarations fiscales et sociales, exploitation informatique, bilan de fin d'année.

Adresser curriculum vitae et prétentions à : Nicole PAUBOURG, 2, rue Courbet, 95120 ERMONT.

IMPORTANT GROUPE DE SOCIÉTÉS INDUSTRIELLES
recherche

DIRECTEUR DE L'INFORMATIQUE

Mission :
Dans le cadre de la refonte des principaux systèmes d'information, définir et mettre en œuvre les moyens informatique correspondant au niveau de l'ensemble des Sociétés du Groupe.

Qualités requises :
- Parfaite maîtrise des techniques informatiques.
- Réussite effective dans le lancement de systèmes informatiques, plus spécialement dans le domaine de la gestion de production de série.
- Excellent contact à tous niveaux.
- Sens aigu de l'objectif.

Adresser C.V. + photo et salaire actuel sous n° 8061 « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS-9e.

CABINET

BREVETS D'INVENTION

EN EXPANSION
recherche

COLLABORATEURS HAUT NIVEAU INGÉNIEURS ET/OU JURISTES

Première lettre sous le n° 8.053 à « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens. — 75427 PARIS (9e).
Discrétion absolue assurée.

Très importante Société Métallurgique
recherche

JEUNES CADRES au SERVICE DU PERSONNEL

— Se sentant une vocation affirmée pour les questions humaines.
— Présentant à la fois :
- un caractère énergique et dynamique ;
- un équilibre psychologique certain ;
- des facultés d'adaptation aux circonstances évolutives.

— Ayant un niveau de formation correspondant au minimum à une licence (Droit du travail, I.E.P.) ou une expérience industrielle et sociale évidente.

NOUS OFFRONS :
— une carrière avec possibilité de promotion dans la Société ;
— un climat de travail moderne ;
— une situation matérielle intéressante.

Le début de la carrière se situera dans une usine de Province.

Adresser demande manuscrite avec C.V. et photo d'identité sous le n° 80.462 à CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui trans.

Société Produits Chimiques

Région Parisienne
recherche pour développer
importante clientèle existante

CADRE TECHNICO-COMMERCIAL

Ayant de bonnes connaissances des matières premières et adjuvants pour les industries du caoutchouc et des plastiques.
Déplacements 50 %.

Adresser C.V. photo et prétentions n° 79.735, CONTESSE P., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui transm.

PHILIPS



recherche
pour son service INFORMATIQUE

DIPLOMÉ Grandes Ecoles

(Centrale, Supélec ou équivalent)

Débutant ou quelques années d'expérience. Le poste conviendrait à un candidat intéressé par l'application de l'informatique aux problèmes scientifiques et d'aide à la décision.
Anglais indispensable.

Adresser lettre manuscrite, C.V. et prétentions à PHILIPS, Département ISA - Service du Personnel, 6, rue Firmin-Gillot - PARIS (15e).

ADMINISTRATION COMMERCIALE EXPORT

Un groupe international spécialisé dans le matériel de transport développe ses activités à l'export (actuellement 45 % du C.A.). Elle propose le poste de Responsable de l'Administration Commerciale de la Division Europe.

Le titulaire de ce poste dépend du Directeur de Division et assure la liaison entre les filiales, les agences, l'usine et l'administration centrale. Il est responsable de tout le suivi commercial (de la demande de prix à la livraison de la commande) et des statistiques commerciales.

Nous souhaitons rencontrer un jeune diplômé de l'enseignement supérieur ayant une expérience de l'administration des ventes export de 2 à 4 ans, parlant couramment l'Anglais et si possible l'Allemand.

Les possibilités d'évolution dans le groupe sont importantes pour un élément de valeur.

Le poste est à pourvoir en banlieue Ouest de Paris.

Pour recevoir informations complémentaires, écrire sous référence M 1275 A, à

egor 5 rue Meyerbeer 75009 Paris

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	46,00	52,62
DEMANDES D'EMPLOI	11,00	12,58
IMMOBILIER	32,00	36,61
AUTOMOBILES	32,00	36,61
AGENDA	32,00	36,61
PROP. COMM. CAPITAUX	85,00	97,24

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	27,00	30,89
DEMANDES D'EMPLOIS	6,00	6,86
IMMOBILIER	21,00	24,02
AUTOMOBILES	21,00	24,02
AGENDA	21,00	24,02

offres d'emploi

Une des toutes premières BANQUES AMERICAINES recherche pour son bureau de Paris

UN ADJOINT AU DIRECTEUR POUR LA FRANCE

pour développer les activités du groupe auprès des entreprises françaises à vocation internationale.

Ce poste conviendrait à un Français de trente ans minimum, ayant au moins cinq ans d'expérience dans la prospection des sociétés commerciales et industrielles françaises.

Une parfaite maîtrise de la langue anglaise est indispensable. Une expérience acquise au sein d'une banque américaine et une connaissance approfondie du système bancaire américain seront des atouts supplémentaires.

Env. curric. vitae, photo et prétent. sous n° 8.060 à « Le Monde Pub. », 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

IMPORTANT GROUPE TRANSPORTS A ACTIVITES MULTIPLES

recherche

ASSISTANTS (tes)
ASSISTANTS (tes)
Confirmés (ées)

pour compléter son équipe de contrôle interne.
Disponibilité nécessaire pour nombreux déplacements
Niveau BTS, BEC, ou Bac G2
Expérience révision des comptes souhaitée
Possibilités interessantes d'evolution au sein du groupe

Envoyer C.V. et prétentions sous réf. 44162 B à BLEU Publicité 41, av. du Chateau, 94300 VINCENNES

Bleu

Vous désirez vous spécialiser dans le

Transport

2 stages rémunérés par l'Etat vous sont offerts
Stage TRANSPORT LOGISTIQUE à MARSEILLE, du 16-10-78 au 4-04-79
Stage TRANSPORT INTERNATIONAL à PARIS, du 20-11-78 au 11-04-79
DÉBOUCHÉS POSSIBLES

sur des postes de cadres débutants ou assimilés.
Condition : avoir moins de 26 ans.
Formation : écoles supérieures de commerce, licence, DEUG, DUT, Droit, Gestion, Sciences Eco.

Envoyer curriculum vitae à l'AFT-FC-CESTRAL, 52-54, quai National, 92506 PUTEAUX.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ D'ÉTUDES DE BATIMENT

recherche pour PROJETS IMPORTANTS FRANCE ET ÉTRANGER

INGÉNIEUR CONDITIONNEMENT D'AIR

Formation Grandes Ecoles ou équivalent. Expérience 5 ans minimum.

INGÉNIEUR ÉLECTRICITÉ

de même qualification

Ecr. avec C.V. détaillé, photo et prétent. n° 80.319 Contesse Publicité, 20, av. Opéra, Paris qui tr.

GROUPE FRANÇAIS INTERNATIONAL - PARIS recherche

AUDITEUR INTERNE

Il effectuera des missions d'audit mais participera également aux travaux d'analyses financières du Groupe.

Il sera l'un des futurs « Controllers » du Groupe.

Les candidats âgés de 25 ans environ doivent justifier d'une expérience de 1 à 2 ans dans une firme d'audit anglo-saxonne. Une connaissance parfaite de l'anglais est indispensable.

Adr. C.V. et prétent. sous n° 8.059 « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens - 75427 PARIS-9°.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ ASSURANCE VIE

recrute

ÉLÈVES INSPECTEURS

Libérés O.M.

- Diplômés de l'enseignement supérieur (école commerciale, droit, sciences éco).
- Grande mobilité géographique et sens du contact humain indispensables

en vue encadrement réseau commercial d'Agents Généraux.

FORMATION COMPLÈTE ASSURÉE

Adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé et prétent. sous N° 46.943 B à BLEU, 17, rue Lebel, 94300 VINCENNES, qui transmettra.

IMPORTANT ORGANISME quartier OPERA recherche

Assistante sociale

POUR :
- Service social,
- Préparation et organisation commissions

Avantages socx. 13 mois 1/2. Rest. entrep. Horaires variables

Ecrire avec C.V. et prétent. à MEDIA SYSTEM (s/réf. 1688), 104, rue Réaumur, 75002 Paris, qui transmettra.

IMPTE SOCIETE recherche pour son service INFORMATIQUE UN

JEUNE DIPLOMÉ IUT INFORMATIQUE

Débutant ou quelques années d'expérience en informatique scientifique pour une mission d'une durée d'un an.

Ecr. à n° 80330 Contesse Publ, 20, avenue de l'Opéra, Paris-1er, qui transmettra.

H. B. S.
Filiale du Groupe THOMSON

recherche

3 AGENTS TECHNIQUES

- B.E.I. ou B.E.P. électromécanique avec expérience.
- Bac F3.
- Diplôme A.F.P.A. automatisme ou électrotechnique.
- B.T.S./DUT électrotechnique ou automatisme.
- Dégagé des O.M.
- Poste à pourvoir en région parisienne.

Env. C.V. avec photo à M. BORDAT, 64, rue Pleyel, 93203 SAINT-DENIS. - Tél. : 821-60-20.

CHEF DE PROJET
env. 30 ans, MIAG ou INGEN. 3 à 4 ans d'analyse. Connaiss. comptables et budgétaires (comptabilité américaine) POSTE D'AVENIR
C.C.A. 68, Chaussée-d'Antin, Paris 9e - 280-61-89

Nous recherchons
JEUNE FME - JEUNE HME
LANGUE MATERNELLE ANGLAISE
Pour participer : création documentation techniq. commerciale CONTRAT durée déterminée. Lieu de travail : MADELEINE Env. lettre manusc. + photo à M. FUCHS, 44, bd Port-Royal, 75005 Paris, qui transmettra.

Société recherche
PERSONNE
susceptible de diriger un Etablissement hospitalier privé. Ancienneté et diplômes exigés Tél. 554-74-80

PERMANENCE EUROPEENNE région parisienne Ouest
AT3 LOGIQUE
AT3 PLATE-FORME
283-34-88, M. SEGONDS
Se présenter avec références : 13, bd Magenta, PARIS 10e.

IMPORTANTE SOCIETE recherche :
JEUNES COMMERCIAUX
Formation de base assurée. Ce poste convient à personnes jeunes de niveau supérieures Rémunération importante sur commission. Tél. à M. LOUIS : 723-78-67

SOCIETE EUROPEENNE de Conseils de Direction, quartier ETOILE, rech.
UNE CHARGÉE D'ÉTUDES
Bonne culture économique (Sciences Po, H.E.C., Droit ou équivalent)

Ordonnée, méthodique, rigoureuse, aimant travailler en équipe. Attirée par les problèmes humains de l'entreprise.

Minimum 1 ou 2 années d'expérience professionnelle requis.

- Salaire élevé.
- Prime fin d'année.

Adr. C.V. avec lettre manuscr. et prétentions, à n° 80.092, CONTESSE Publicité 20, avenue de l'Opéra, Paris-1er

---

Je recherche pour Sté de GAZ INDUSTRIELS
VENDEUR TECHNICO-COMMERCIAL
Ayant au moins 5 ans d'expér. dans la vente.

Lieu de travail : Région parisienne Sud

Salaire fixe + pourcentages + frais remboursés.

Voiture personnelle et téléphone indispensables.

Adresser C.V. détaillé + photo, à M. Jacques DANIEL, Résidence du Docteur-Roux, Bât. A. 1, r. du Docteur-Roux, 91160 Longjumeau

---

Grande Entreprise Industrielle région parisienne Ouest

recherche :

CHAUFFEUR DE DIRECTION

30 ans minimum
Bonne représentation
Expérience et références

Avantages sociaux

Ecr. n° 80.516, CONTESSE Pub. 20, av. de l'Opéra, Paris-1er

S.S.C.I. PARIS recherche
- **ANALYSTES-PROGRAMMEURS**
MIAGE ou 1 à 2 ans expér.
- **PROGRAMMEURS**
I.U.T. 1 ou 2 ans expérience pour réalisation systèmes de gestion sur mini-ordinateur IBM 34, MATRA.
Coredis Informatique (gr. CGI) 15, avenue Montaigne, Paris-8e. Tél. : 225-01-37.

Société, 94-THIAIS, 20 personnes, cherche, URGENT,
COLLABORATEUR CADRE ADMINISTRATIF
(25 ans minimum).
En 7 ans, la Sté a beaucoup progressé. Le Directeur général aimerait s'appuyer pour des problèmes précis d'organisation et de gestion sur un collaborateur, libre très rapidement, très organisé et désireux de prendre des responsabilités.
Adr. bref C.V. + fourchette de salaire + n° de téléph. à MMBB, Europa 101, 94532 RUNGIS Cedex.

Société en expansion recherche
AGENTS COMMERCIAUX
(HOMMES ou FEMMES)
Paris. Libres 1er octobre. Tél. ce jour : 261-62-26.

IMPORTANTE SOCIETE
ÉQUIPEMENTS AÉRONAUTIQUES
Région parisienne (91) recherche pour ses laboratoires d'études

INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN DIPLOMÉ

Plusieurs années d'expérience des asservissements sont indispensables.
De bonnes connaissances en électronique numérique sont exigées.

Ecr. avec C.V. et prétentions, n° 4.245, Publicités Réunies, 112, boul. Voltaire, Paris 11e

---

ENTREPRISE d'installations électriques BATIMENT recherche pour son siège PARIS

RESPONSABLE

de l'ADMINISTRATION et de la GESTION du PERSONNEL ouvrier 200 personnes environ, usine et chantiers.

Les fonctions comportent embauche, débauche, Comité d'entreprise, délégués du personnel, relations avec l'inspection du Travail, avec la Sécurité Sociale, Prud'homme, hygiène et sécurité...
35 ans minimum.
Expérience bâtiment souhaitée.
Connaissance Droit du travail.
Qualification en fonction des compétences.

Adresser C.V. et prétentions à CLEMANCON OCTOPUS 23, rue Lamartine 75009 PARIS

Urgent ETUDIANTE (de préférence scientifique) pour encadrer 2 lycéens (6e et 3e) 4 jours par semaine : 17 h. 30 à 19 h. 30 - Neuilly prox. Porte Maillot. Ecrire à n° 77.824 Contesse Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS cedex 01

Pour EMPLOI IMMEDIAT nous recherchons

6 FORTES PERSONNALITES

avec ou sans exp. commerciale car FORMATION (rémunérée). Ces HOMMES ayant le goût des contacts devront devenir nos

RESPONSABLES

3 conditions sont posées :
- Vouloir REUSSIR.
- Etre capab. de CONVAINCR.
- Posséder tél. et véhicule.

VOUS êtes de ceux là ? Téléphonez au 885-41-19 les 25 et 26, de 9 h. à 19 h. pour R.-V. avec M. BARDON, IDE Conseil d'Entreprises 177, bd de Créteil, 94 ST-MAUR

Laboratoire pharmaceutique proche banlieue Ouest, demande pour son service de recherche pharmacologique
TECHNICIEN (NE)
Env. C.V. manuscrit et photo à T 08.237, M RÉGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, Paris-2e.

STE FRANÇAISE EN PLEINE EXPANSION FILIALE D'UN TRES IMPORTANT GROUPE ANGLAIS, recherche
ANALYSTE-PROGRAMMEUR
Il ou elle sera chargé (e) de la mise en route d'un ordinateur IBM 32 et sera ensuite seul (e) responsable de son fonctionnement. Rémunération selon compétence et expérience.
Ecr. av. C.V. : Eclat Publicité, 28, fg Poissonnière, 75010 Paris

---

Sté Mécanique de Précision recherche pour développer son service commercial
TECHNICO-COMMERCIAL CADRE
Position II, ayant 5 à 10 a. d'expérience dans l'industrie aéronautique et techniques s'y rapportant, pour liaisons commerciales et vente de produits destinés aux industries de l'aéronautique et de la mesure. Age 30 a. min., déplacem. de courte durée, connaissances de la langue anglaise lue, écrite et parlée. Lieu travail : La Garenne-Colombes. - Prendre Rend.-vs pr entretien. 242-47-59.

SOCIETE d'EDITION recherche
DELEGUEES temps partiel
pr nouveau réseau de diffusion-vente PARIS, région parisienne, bonne culture gle, tél. et voiture souhaités. Env. lettre man. et C.V.: Mme de Ste-Marie, 21, r. Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie Paris (4e).

Entreprise TELECOMMUNICATIONS recherche
INGÉNIEUR
E.S.E., E.N.S.T.
débutant ou avec prem. expér. pour effectuer travaux sur antennes et hyperfréquences.

Nombreux déplacements en France et à l'étranger.

- Sens des contacts
- Anglais nécessaire
- Libre très rapidement.

Adr. C.V. détaillé à TH C.S.F. Division Faisceaux Hertziens Service Recrutement (sous la référ. H.M.), 53, rue Greffulhe 92300 LEVALLOIS.

Société près Mo Porte-de-la-Villette, recherche
PUPITREURS
CONFIRMES S/CII-HB 6420. Travail en 2X8, 5 jours. Avantages sociaux. Ecr. avec C.V., prétent. et date disponibilité à n° 4.260, PUBLICITES REUNIES, 112, bd Voltaire, 75011 Paris.

Société près Mo Porte-de-la-Villette recherche
1) ANALYSTES-PROGRAMMEURS
CONFIRMES COBOL-ANS Places stables.
2) PROGRAMMEURS
COBOL CONFIRMES pour contrat à durée déterminée. Matériel CII-HB 64.
5 X 8. Avantages sociaux. Ecr. avec C.V., prétent. et date disponibilité à n° 4.259, PUBLICITES REUNIES, 112, bd Voltaire, 75011 Paris.

SERVICE TECHNIQUE AERONAUTIQUE, PARIS recherche
JEUNE INGÉNIEUR
Sup. Aéro, ENICA, Sup. Elec ou analogues. Libéré O.M., pour suivi études électricité aéronautique.
Formation aéronautique.
Connaissances électrotechnique, électronique souhaitées.
Ecr. avec C.V. à S.T. Aé. Bureau du Personnel, 4, av. de la Porte-d'Issy, 75015 PARIS.

Importante Filiale du Groupe THOMSON recherche pour sa Division Système des

INGÉNIEURS INFORMATICIENS

en SYSTEMES INDUSTRIELS (Réf. DSI/30)
pour des applications de télécommunication, commutation, automatisation de procédés (connaissances Hardware appréciées).
SYSTEMES DE MINI-GESTION (Réf. DSI/31)
pour développement de logiciel de base et d'applications généralisées.

Pour ces postes, une expérience mini-informatique temps réel est indispensable (mini ou micro).

Adresser C.V. et délai de disponibilité sous réf. correspondante à

answare

Service Recrutement, 135, rue de la Pompe, 75116 PARIS.

SOCIETE COMMERCIALE PARIS (16e) recherche pour son Service Juridique
JEUNE HOMME
LICENCIE EN DROIT
Horaire flexible - 13e mois + primes, restaurant d'entreprise.
Adr. C.V. et prétent. à 80.060, CONTESSE P., 20, av. Opéra, 75040 Paris cedex 01, qui tr.

SOCIETE INTERNATIONALE recherche
SPÉCIALISTES
séparation juridique du préjudice corporel, ayant expér. S.S., gdes Cie assurances ou administrations. Conditions de rémunération intéress., plus particip. 32, r. La Boétie, 8e.

SERVICE TECHNIQUE AERONAUTIQUE, PARIS recherche
JEUNE INGÉNIEUR
Homme libéré O.M. ou femme ENSAE, ENICA ou équivalent pour poste haute responsabilité domaine ergonomie poste pilotage. Connaissances électronique ou informatique souhaitées.
Ecr. avec C.V. à S.T. Aé., Bureau du Personnel, 4, avenue de la Porte-d'Issy, 75015 PARIS.

Ville Région Parisienne recherche
ANIMATEUR SOCIO-CULTUREL
URGENT
Ecr. T 766.017 M Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

SOCIETE METRO ST-LAZARE recherche
1 COMPTABLE DACTYLO
minimum 35 ans, libre de suite, travail varié, comptabilité gle paye, facturat. Tél. pr rend.-vs 522-49-31 - 293-48-29

STE SPECIALISEE DANS l'ELECTRONIQUE DE POINTE Banlieue OUEST recherche
- **INGÉNIEURS POSITION II**
confirmés spécialisés sur techniques digitales et ordinateurs pour élaboration de logiciel de maintenance.
- **TECHNICIENS PROGRAMMATION PL1**
notions aéronautiques, exploitation essais en vol.
- **AGENTS TECHNIQUES ÉLECTRONICIENS AUTOMATICIENS**
Niv. BTS, DUT ou assimilé. Adr. C.V. et prét. ss/référ. 1.385 à P. LICHAU S.A., BP 220, 75063 PARIS CEDEX 02, qui transmettra.

secrétaires

ÉTABLISSEMENT PUBLIC

recherche la

SECRÉTAIRE du PRÉSIDENT du CONSEIL D'ADMINISTRATION

- Très bonne connaissance de l'anglais ;
- Expérience exigée du Secrétariat de Direction ;
- Capacité à exercer des fonctions de responsabilité déléguée ;
- Pratique de la sténodactylo dans les deux langues souhaitée ;
- Bonne connaissance des questions et procédures administratives et financières.

Le poste est situé dans le quartier de LA DEFENSE

Envoyer C.V. détaillé avec photo et prétentions sous n° 44.156 B, à BLEU Publicité, 17, rue Lebel, 94300 VINCENNES, qui transmettra. « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

ETABLISSEMENT FINANCIER
CHAMPS ELYSEES
Filiale groupe industriel important recherche pour sa DIRECTION GENERALE

une secrétaire de direction

Ce poste requiert :
- excellente culture générale
- BTS Secrétaire Direction
- initiatives, discrétion, disponibilité
- salaire fonction de l'expérience (5 années minimum) et des compétences acquises.

Envoyer lettre manuscrite photo et CV à Chef du Personnel B.P. 720-08, 75361 Paris cédex 08

P.LICHAU

GROUPE PHARMACEUTIQUE région VELIZY

recherche

SECRÉTAIRE STÉNODACTYLO

bilingue anglais, sténos française et anglaise, connaissance termes techniques appréciée.

Adr. C.V. et prétentions à HAVAS-CONTACT, 156, bd Haussmann, 75008 PARIS, sous n° 43.495.

IMPORTANTE SOCIETE recherche une
SECRÉTAIRE DE DIRECTION TRILINGUE
Italien - Anglais - Français

La candidate doit être sténodactylo et connaître PARFAITEMENT la langue italienne. Une expérience dans un service financier serait appréciée.

Le poste à pourvoir est situé à la Défense.

Adresser C.V. détaillé, photo et prét. à n° 80 448 CONTESSE PUBLICITE 20, av. de l'Opéra Paris-1er.

LABO RECHERCHES UNIVERSITAIRE ORSAY demande
EXCELLENTE **DACTYLO**
Titulaire B.E.P.C. ou CAP employé bureau pour emploi mi-temps pour deux ans.

Ecrire avec C.V. : SERVICE DU PERSONNEL Accélérateur Linéaire Bât. 200 - 91405 ORSAY

SECRETAIRE ASSISTANTE parfaitement TRILINGUE allemand, anglais, 15 ans d'expérience secrétariat de direction à haut niveau. Habitude des relations internationales, poste similaire.
Ecrire n° 80.154, Contesse Pub., 20, av. de l'Opéra, Paris (1er)

Société Prestations de SERVICES (PARIS-8e) (600 personnes dont 15 au siège social) recherche pour son P.-D.G.
SECRÉTAIRE DIRECTION
- pour collab. à la gestion et à la prospection commerciale ;
- Connaissances problèmes personnel et juridiques, ainsi que bonne sténodactylo.
POSITION CADRE
- 30 ans minimum.
- Discrétion indispensable.
Ecr. av. C.V. photo et prétent. sous réf. 1017 Spérar, 12, rue J.-Jaurès, 92807 Puteaux

---

Etablissement financier Champs-Elysées recherche
SECRÉTAIRE COMPTABLE
CAP comptable, sténo indispensable. 5 X 8 X 12 avantages sociaux, restaurant d'entreprise. Env. C.V. à Chef du personnel B.P. 720-08 75361 PARIS CEDEX 08.

capitaux ou proposit. comm.

FERMES et PLANTATIONS D'ORANGES et D'AUTRES FRUITS avec un rendement important à vendre en CALIFORNIE DE SUD-U.S.A.

INVESTISSEMENT minimum de 200.000 $ U.S. Financement de 50 % possible par nos soins. Nous procurons la gérance à un taux fixe, avec un personnel qualifié, d'une expérience de plus de 20 ans. Vous serez invité à faire une visite sur place. Les investisseurs sérieux peuvent demander un rendez-vous individuel avec un représentant qualifié et compétent. Toutes les réponses sont strictement confidentielles.
CAL FRUIT INTERNATIONAL Inc. Ltd.
Arabellastrasse 5/203
D-8000 Munchen 81, Tel. 089/916851
Rép. Féd. d'Allemagne
Veuillez agréer, Messieurs, l'expression de mes sentiments les meilleurs et dévoués.

Lançant réseau mondial transactions commerciales en temps partagé, techniquement prêt, rentabilité superbe, cherchons associés financiers. Lambert, 1, rue Alliance, 93400 ST-OUEN.

PME/PMI vous recherchez UN PARTENAIRE DES FINANCEMENTS
ENTEX 970-20-01

information divers

POUR **TROUVER** UN **EMPLOI**

Le CENTRE D'INFORMATION SUR L'EMPLOI vous propose GUIDE COMPLET (230 pages)
Extraits du sommaire :
- Les 3 types de C.V. : rédact., exemples, erreurs à éviter.
- La graphologie et ses pièges.
- 72 méthodes pour trouver l'emploi désiré : avec plans
- Réussir entretiens, interviews.
- Les bonnes réponses aux tests.
- Emplois les plus demandés.

Pour informations, écr. CIDEM, 6, sq. Monsigny, 78-Le Chesnay

cours et leçons

J. F. dipl origine américaine DONNE COURS D'ANGLAIS. Prix intéressant. T. : 707-51-95.

représent. demande

J.H. sérieuses référ. bancaires rech. représentation exclusive au Togo : linge de maison, articles ménagers, verrerie, orfèvrerie, articles de sport. Possibilité de contact à Paris. Ecr. n° 6 106, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Représentants M. C. cherche contacts avec importateur lingerie femme pour centrale achat. Tél. MITTELMAN : 797-54-66.

autos-vente

5 à 7 C.V.

A vendre R 5 GTL, modèle 78 18.000 km, comme neuve. Prix : 19.500 F Tél. : 820-63-03 Domic. : 982-78-30, après 19 h.

FORD TAUNUS 1975, 7 CV, excell. état, 10.500 F à débattre. Téléph. 285-50-89 (bureau).

Collaborat. Simca-Chrysler vend HORIZON G L S, 15 avril 1978, 4.500 km., bleu métallisé, toutes options. Tél. domicile, le soir : 974 - 84 - 74. Bureau : 965 - 40 - 00, poste 40-75.

8 à 11 C.V.

COLLABORATEUR RENAULT vend
R 16 TL (9 CV)
Couleur algue métallisée. Disponible le 15-11-78, où elle aura envir. 10.000 km. Mod. 78 (juin). Prix : 28.000 F. Ecr. n° 6111, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

PARTICULIER VEND
B.M.W. 2002
Première main, très bon état, 96.000 kilomètres. Prix 12.000 F. Téléph. 973-33-85.

12 à 16 C.V.

ROVER 3500 B.A.
VOITURE DE DIRECTION
Garantie un an + crédit. 222 - 91 - 16.

+ de 16 C.V.

PORSCHE CARRERA 3 L
Nombreuses options. 20.000 km. Téléph. 828-98-45.

Vds FERRARI 308 GT 4, juillet 1975, 30.000 km., vert métallisé. Prix 80.000 F. — Tél. 677-26-95.

divers

VOITURES DIRECTION

604 TI, TO, aut., ttes opt., 78.
604 TI, TO, 5 vit., ttes opt., 78.
604 TI, TO, métallisé, 0 km. 78.
604 SL, autom., réfrigérée, 76.
304 Diesel, métallisé, 78.
104 SL 6, métallisé, 78.
104 GLS. 78.

JAGUAR
neuf et occasion
WILSON-F. LACOUR
116, R. DU P. WILSON. 92300
LEVALLOIS. TEL : 739.92.50

LEYLAND Montparnasse
VOUS PROPOSE
ses nouveautés Salon 1979
ROVER 3500-2600
JAGUAR ET MINI
49, bd du Montparnasse, Paris-6e. 548-97-69 - 222-91-16.

box-parking

Part. loue parking souterrain rue d'Aubervilliers, Paris - 19e à environ 200 m. du métro Stalingrad, 110 F par mois. Ecr. n° 6 109 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

LE MONDE s'efforce d'éliminer de ses Annonces Classées tout texte comportant allégation ou indications fausses ou de nature à induire en erreur ses lecteurs. Si, malgré ce contrôle, une petite annonce abusive s'était glissée dans nos colonnes, nous prions instamment nos lecteurs de nous la signaler en nous écrivant :
LE MONDE
Direction de la Publicité
5, rue des Italiens
75009 PARIS

demandes d'emploi

IMPORT - EXPORT
AFRIQUE DE L'OUEST

- Homme 35 ans.
- Formation commerciale.
- 7 ans d'expérience dans le négoce des matières premières.
- Nombreuses relations sur le terrain.
- Connaissance approfondie des procédures administratives et techniques financières.

Recherche

POSTE DE DIRECTION

Ecrire n° 3.114, « le Monde » Publicité. 5, rue des Italiens - 75427 PARIS (9e).

SOCIO-ÉCONOMISTE (42 ans)

- Formation Grande Ecole scientifique et Doctorat en Sciences Sociales.
- Longue expérience dans l'industrie du pétrole et du gaz (ingénierie internationale de haut niveau).
- Pratique des problèmes énergétiques des pays en cours de développement (planification, études de choix, consulting...).
- Connaissance socio-économique approfondie des pays arabes.

ETUDIE PROPOSITION EN RAPPORT

Ecrire sous le n° 3.141 à : « le Monde » Publicité. 5, rue des Italiens. — 75427 PARIS (9e).

DIRECTEUR (55 ans)

Grande expérience de la direction et de la gestion d'une moyenne entreprise filiale de groupe international.

— Aptitudes particulières et efficacité pour le commercial et la vente de produits industriels.
— Enthousiasme et dynamisme.
— Principales préoccupations : rentabilité et qualité des contacts humains.

Recherche poste DIRECTION, rég. parisienne

Ecrire sous n° T 08.254 M à REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e), qui transmettra.

DÉLÉGUÉ AFRIQUE DE L'OUEST

basé sur ABIDJAN

Excellentes connaissances milieux industriels et commerciaux, recherche
Etudierai toutes propositions

DIRECTION, ANIMATION ou REPRÉSENTATION

Ecrire sous le n° 7.990 à « le Monde » Publicité. 5, rue des Italiens. — 75427 PARIS (9e).

CADRE SUP. DIRECTION GÉNÉRALE

43 ans - C.P.A. 73

Spécialiste de la distribution, gestion et marketing, adapté au terrain, aux contacts, au travail en équipe.
Itinérant et disponible pour Direction Générale adjoint, direction financière, contrôle et conseil, secrétariat général.

Ecrire n° 3.127, « le Monde » Publicité. 5, rue des Italiens, 75427 PARIS (9e).

Chef des Services Immobilier et Juridique

dans société immobilière et filiales.
35 ans, licencié en droit privé.

Recherche

poste de direction dans société immobilière

PARIS, ILE-DE-FRANCE

Ecrire n° 3.100 « le Monde » Publicité. 5, rue des Italiens - 75427 PARIS-9e.

CADRE ADMINISTRATIF et COMPTABLE - 42 ans

Niveau expertise comptable, plusieurs années de direction à Abidjan, recherche situation avec larges responsabilités à Abidjan.

Ecrire n° 7.989, « le Monde » Publicité. 5, rue des Italiens, 75427 PARIS (9e).

SUISSE

46 ans, ADMINISTRAT. et DIRECT. GENERAL d'une filiale à Zurich d'un groupe multinational bien connu cherche poste correspondant à

GENEVE

Format. supér., large expér. dans la gest. des affaires internat., excel. référ., parle couram. : ANGLAIS, FRANÇAIS, ALLEMAND, ESPAGNOL.

Ecrire n° 3132 « le Monde » Publicité. 5, rue des Italiens - 75427 PARIS-9e.

J.F., 29 a., licenciée droit, D.E.S.S., 5 a. expér. proc.-contentieux assur., prépar. CAPA, étudierait toutes propositions de collaboration dans cabinet juridique. Déplacements possibles. Ecrire à n° 78.666, CONTESSE PUBLICITE, 20, av. Opéra, 75040 Paris cedex 01.

Interpr. tril. franç., angl., all., très qual., ch. emploi interprétariat consécutif, simult. Exc. réf. n° 3 130, « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Expert marché pays de l'Est, parle plusieurs langues, ch. poste de représentant en URSS. Ecr. M. Ciobanu, 18, r. de Solferino, 92-BOULOGNE.

CHIMISTE, 35 a., PhD, MS (Canada), D.E.A. chim. analyt. (France), exp. méth. phys.-chim. et électrochim. d'analyse. Exp. traitem. eaux, déchets industr. Lib. oct. 78, rech. poste resp. Labo contrôle ou rech. et développ. ou techn.-commercial. Ecr. à 7.934, « le Monde » Pub., 5, r. Italiens-9e.

CHEF COMPTABLE, 53 ANS

Jne hme dipl. école supérieure de journalisme, 24 ans, célibat., dégagé O.M., très bon anglais, excel. culture génér., ch. emploi journalisme, relations extérieur., publicité, France ou étranger. Téléph. le matin 963-44-38, ou écr. STERN 2, rue Saint-Mony, 78100 ST-GERMAIN-EN-LAYE

ASSISTANTE TECHN. D'ING. 20 a., B.T.S. mécan. connaiss. en secrétariat, rech. empl. ds bur. d'ét. Paris et banl. N.-O. Ecr. n° T 08201 M Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e

Hme 29 a., doctorat lettres, géographie, spécial. industrie Inde, rech. poste, étud. ttes proposit. Tél. 636-27-43

EXPORT VERS JAPON

CHEFS D'ENTREPRISE
L'Agence Nationale Pour l'Emploi
vous propose une sélection de collaborateurs :

- INGÉNIEURS toutes spécialisations
- CADRES administratifs, commerciaux
- JOURNALISTES (presse écrite et parlée)

CADRE EXPORTATION. — Autodidacte. Grande expérience internationale : commerciale, financière, marketing. 6 langues courantes.

RECHERCHE : poste similaire France ou Europe. Déplacements acceptés (Section BCO/DK).

DIRECTEUR FINANCIER ET ADMINISTRATIF. — 43 ans. Bilingue anglais, connaiss. allemand, 9 ans expérience comptabilité div., 12 ans expérience direction financière + administrative, expérimenté comptabilité anglo-saxonne et française.

RECHERCHE : poste équivalent ou secrétaire général, rég. Parisienne (Section B).

CADRE DIRECTION. — 43 ans. Diplômé I.C.G., 15 ans expérience transports, exp. direction, gestion, exploitation commerciale, administration. Spécialisé dans la gest. d'ateliers, parcs de véhicules et engins.

RECHERCHE : poste de direction dans groupe de transports, loueur V.I., Sté ind. et T.P. (Section E).

SECRETAIRE DOCUMENTALISTE. — 24 ans. Licence d'histoire, géographie, diplôme de secrétariat « Chambre de commerce », anglais, 2 ans expérience professionnelle dans l'édition (rédaction, documentation, recherche d'information, habitude contacts clientèles).

RECHERCHE : poste similaire, Paris, R.P. (Section BCO/JCB).

ANPE

s'adresser à:

AGENCE SPÉCIALISÉE DES INGÉNIEURS ET CADRES 12, rue Blanche 75436 PARIS CEDEX 09 tél. : 280.61.46 poste 71.

L'immobilier

appartements vente

Paris Rive droite

Région parisienne

Paris Rive gauche

5e 106 m2 OCCUPE 2 B. Loi 1948 Cft. A saisir 370.000 F, 14-18 h : 28 bis, rue du Cardinal-Lemoine

EXCELLENT PLACEMENT VIe OCCUPE 2 PIECES, cuis., dépend. Tél. 266-67-06.

appartem. achat

appartements occupés

BUTTES-CHAUMONT Près O.R.T.F., loyer 6.000 F annuel. Prix 58 000 F, loue bail 6 ans, 1975, stud., cuisine, wc, dches, chff. centr., bel imm. en briq. 1930, toiture neuve. Voir Propriét. mardi, 14 h. 30-17 h. 30, 11, RUE DES SOLITAIRES.

rech. du STUDIO au 5 PIECES LOYERS GARANTIS par stés ou ambassades. T. : 285-11-08.

Région parisienne

Pour P.-D. G. et DIRECTEURS
Cie SUISSE 4 à 6 P. standing
Rech. direct. par propriétaire. Heures bureau : 555-84-23.

immeubles immeubles

INDUSTRIE SUISSE CHERCHE A LOUER OU ACHETER EN FRANCE

CENTRE DE RÉCRÉATION

Situé maxim. 1-2 h d'un aéroport international. Préférable vieux immeubles (100-200 lits), avec minimum 15 hectares de terrain.

Ecr. S.V.P. avec indication px à : Dir. W. Winiger, CH-6926 MONTAGNOLA. — Tél. : (1941 91) 54-42-31.

locations non meublées Offre

Paris

constructions neuves

DUPLEIX

2 pièces sur jardin.

Renseignements sur place 52, RUE MADEMOISELLE.

Ts les jours de 11 h. à 18 h. 30.

bureaux

locaux indust.

fonds de commerce

Immobilier (information)

Allo!
525.25.25
Information Logement
Je cherche un logement...

Oui, nous avons un choix de 40.000 appartements et pavillons neufs à l'achat. Nous vous conseillons gratuitement

Centre Etoile
49, avenue Kléber, 75116 Paris 525.25.25
Centre Nation
45, cours de Vincennes, 75020 Paris 371.11.74
Centre Maine
210, avenue du Maine, 75014 Paris 539.22.17

Information Logement, service gratuit créé par la Compagnie Bancaire et auquel la BNP, le Crédit Lyonnais, le Crédit du Nord, la Caisse Centrale des Banques Populaires, la FNPC, la Fédération Parisienne du Bâtiment, la Fédération Nationale des Mutuelles de Fonctionnaires et Agents de l'Etat, la MGEN, la Mutuelle Générale des PTT, l'Association pour la Participation des Employeurs à l'Effort de Construction apportent leurs concours.

locations non meublées Demande

Région parisienne

locations meublées Demande

Paris

Région parisienne

Boutiques

Part. rech. Bout. à louer Rue passante. - TEL. PARIS - 236-71-46.

propriétés

terrains

villas

pavillons

maisons de campagne

châteaux

viagers

Le Monde

régions

Ile-de-France

Nouveau plan d'aménagement pour les berges de la Seine

Remous autour du partage des eaux

Redonner à la Seine ses lettres de noblesse : l'idée n'est pas nouvelle ; proposer un remodelage des berges, une répartition rationnelle des activités, une réglementation de l'habitat fluvial : la tâche est ambitieuse. Avec l'adoption récente d'un plan d'ensemble d'aménagement des berges de la Seine, les conseillers de Paris n'ont, semble-t-il, pas hésité à se lancer dans l'aventure.

Il faut, affirme-t-on, « *rendre la Seine à Paris* » ; utiliser plus rationnellement l'ensemble du site. Une certitude, cependant : il n'est pas question de remettre en cause le rôle économique que joue la voie d'eau dans l'approvisionnement de l'agglomération, même si, comme le soulignent les autorités du Port autonome, le transport des marchandises ne peut guère plus se développer dans la traversée de Paris.

« *Nous sommes un peu à l'origine de la réflexion globale engagée par la Ville*, précise M. Claude Lerebour, directeur du Port autonome de Paris. *Il n'y a d'ailleurs aucune incompatibilité entre les activités économiques et la vocation touristique du fleuve.* » Concevoir un plan d'ensemble cohérent, regrouper les activités portuaires, soit. De là à libérer certains ports du centre, comme le port de La Bourdonnais ou Henri-IV... « *Il faut examiner ces propositions cas par cas, et avec le plus grand réalisme* », renchérit M. Claude Lerebour. « *Nous ne sommes pas seulement des marchands de sable... Le Port autonome va mettre en œuvre une politique en faveur de la navigation de plaisance, complémentaire de celle de la Ville.* » L'un des souhaits des autorités du Port n'est-il pas d'organiser un service de vedettes qui « *sortiraient de la capitale* » ? Quant aux installations nécessaires à l'accueil des plaisanciers, M. Lerebour estime que « *le Port autonome est particulièrement adapté pour régler les problèmes de passage* ».

Il n'empêche. Jusqu'ici la plaisance, c'est surtout la vocation du Touring-Club de France. Sur les 1 200 mètres de quais concédés depuis 1933, du pont des Invalides à la passerelle Solferino, plus de cinq cents bateaux de toutes nationalités y transitent chaque année. « *Nous ne craignons pas la concurrence*, avoue M. Alain Favelle, commandant du Port. *Le bassin de l'Arsenal ? Les petites embarcations y seront sans doute à l'abri des remous, mais le site n'est pas très aguichant* », ajoute-t-il. Si le projet aboutit, l'aménagement du bassin municipal de l'Arsenal, qui opère la jonction du canal Saint-Martin et de la Seine, près de la place de la Bastille, permettrait d'accueillir une centaine de plaisanciers. Encore faut-il que la demande existe, car « *la navigation de plaisance*, souligne M. Alain Favelle, *est limitée de Pâques à octobre* ». Argument auquel est peu sensible ce propriétaire d'un bar, boulevard Bourdon, qui trouve, pour sa part, « *l'idée d'un port à cet endroit est formidable. Le quartier pourrait enfin revivre* ».

De fait, redonner aux 30 kilomètres de rives (y compris les îles) des activités de loisirs et d'animation, c'est bien l'un des objectifs du plan d'aménagement proposé par la Ville de Paris, au même titre que la mise en valeur proprement dite du site. Pourquoi, dans ce cas, vouloir restreindre voire supprimer l'existence de bateaux commerciaux ? M. Marc Jossel, responsable de « l'Huîtrière », située quai Anatole-France, ne comprend pas et s'inquiète. D'autant que, en novembre 1977, la mairie de Paris avait autorisé le stationnement du bateau pour la vente d'huîtres, à condition de ne pas faire de dégustation. « *Tous ceux qui s'arrêtent ici sont enchantés par la formule* », dit-il. « *J'imagine mal*, enchaîne M. Albert Richard, propriétaire de la piscine Deligny, tout à côté, *que l'on supprime un jour la dernière piscine de plein air de Paris. Depuis 1919, date où mon père l'a achetée et transformée, c'est devenu une véritable institution au même titre que les bateaux-mouches. Bien sûr il est logique que les activités commerciales aient un rapport avec l'eau. C'est bien notre cas.* »

« Pas Hongkong... »

Même réaction d'incompréhension chez ceux qui vivent sur les quelque quatre-vingts bateaux-logements qui longent les berges de la Seine. Car il est question de proscrire les embarcations situées entre le pont de Sully et le pont Bir-Hakeim. Que leur reproche-t-on ? De dénaturer le site et de gêner la circulation fluviale, entre autre. « *Parler d'animation et supprimer les bateaux sur un fleuve, c'est grotesque* », fulmine le récent propriétaire d'une péniche quai de Conti. « *Ce n'est tout de même pas Hongkong* », ajoute-t-il. Au port de plaisance du Touring-Club de France, où stationnent à demeure des bateaux-logements, l'inquiétude est moins grande. « *Nous avons choisi de vivre sur une habitation flottante, et, pour notre part, nous payons assez cher le droit de stationner* » (1 200 F par mois de loyer), confie le résident du *Marcelles*. Mme Bernadette Tailledet a, elle aussi, choisi le confort et les services que lui apporte le Touring-Club. « *Mais*, avoue-t-elle, *ceux qui ne veulent pas ou ne peuvent pas payer ne sont pas pour autant des hors-la-loi ou des irresponsables.* »

Rive gauche, du côté des « squatters » ou de ceux qui pratiquent, selon la mairie de Paris, du véritable « *camping sauvage* », on est en émoi. « *Pourquoi prendre le prétexte de quelques péniches mal entretenues pour pénaliser l'ensemble de l'habitat fluvial*, grognent les propriétaires du *Falstaff*. *Nos dossiers sont tous répertoriés au service de la navigation. Nous ne sommes pas contre toute réglementation, à condition que l'on ne nous propose pas une taxe exorbitante, comme en 1975.* » C'est du reste à cette date que la plupart des propriétaires ou locataires de péniches se sont regroupés au sein de l'Association de défense de l'habitat fluvial afin de faire entendre leur voix. L'esprit de solidarité règne dans ce qui s'apparente fort à une vie de village.

L. P.

UN JOUR AVEC...

1250 jeunes femmes surveillent et protègent les écoliers

Trop d'enfants tués ou blessés sur le trajet de l'école. A la fin des années 60, un corps d'agents de la voie publique était créé qui n'allait cesser de se développer. Ce sont des femmes qui ont pour mission de surveiller les entrées et les sorties des écoliers. Elles sont aujourd'hui près de mille deux cent cinquante en Ile-de-France. Nous avons passé une journée avec l'une d'entre elles.

La tendresse au carrefour

Un petit garçon roux, le dos raidi par un cartable, attend sur le trottoir. Il suit des yeux, au milieu du carrefour, les gestes d'un « agent de la voie publique attaché à la protection des écoles »...

*7 h. 30 : Josette et Monique vont « pointer » à l'avertisseur de la porte d'Orléans, puis elles se rendent aux deux carrefours stratégiques de la rue du Père-*Corentin (quatorzième arrondissement) *qui leur sont confiés, afin d'endiguer le flot ininterrompu des cinq cents enfants qui sillonnent déjà les rues à destination des écoles du quartier. Première opération : le « nettoyage ». Il leur faut chasser à coups de sifflet ou sous la menace d'une amende les automobilistes insouciants qui s'installent au milieu des passages pour piétons. Ensuite, viennent les premiers enfants.* « Dès 7 h. 30, *expliquent-elles*, une poignée de petits commencent à sortir ; leurs mères partent très tôt à leur bureau, nous les confient en passant, et nous les surveillons jusqu'à l'ouverture des portes de l'école. »

Le gros de la troupe arrive entre 8 h. 15 et 8 h. 45. En tête, le petit Vietnamien « récemment adopté par des Parisiens et qu'il faut surveiller, car il n'est pas encore habitué aux voitures ». *puis en rangs serrés tous les autres. Une valse s'organise alors à la croisée des passages cloutés pour tenir tête aux voitures et faire traverser les enfants. 8 h. 50, fermant la marche, arrivent en courant « les triplés », trois frères, des jumeaux et leur cadet, nés la même année, uniformément habillés de tabliers bleus ; ils se sont fait auprès des auxiliaires de police une solide réputation d'indiscipline.*

Elles sont ainsi quelque douze cents à surveiller les écoliers d'Ile-de-France, et il est loin le temps où leur apparition avait suscité l'étonnement des enfants. Un gamin du septième arrondissement, surpris d'en rencontrer une à la sortie de l'école, lui avait même demandé « si elle était la mère de tous les autres policiers », *et il se trouve toujours un petit, en début de l'année, pour leur crier :* « Ne reste pas au milieu du carrefour, c'est dangereux, tu vas te faire écraser. » *Aujourd'hui, elles font partie de l'univers d'un quartier. Il y a tout d'abord* « les enfants qui nous connaissent et chaque matin viennent nous embrasser. En passant auprès de nous, ils nous demandent comment nous allons ou bien ils s'arrêtent pour *nous raconter leurs ennuis* : les disputes de leurs parents, leur oubli d'une tenue de gymnastique, leur peur d'arriver en retard à l'école. » *Il faut leur apprendre à traverser, les surveiller, les discipliner et parfois les raccompagner jusque chez eux le soir.*

Il y a encore les professeurs, auxquels elles font signe qu'« une place de stationnement est libre dans la rue », *mais elles sont aussi* « un peu des médecins de famille » : *il leur faut guider les aveugles et les accompagner parfois jusqu'à leur autobus, veiller sur* « les personnes âgées qui souffrent de la solitude et viennent discuter quelques minutes » *avec elles, et pour qui elles* « font parfois des courses ». *Il y a enfin, de temps en temps,* « les jeunes femmes qui ont des peines de cœur et viennent leur demander des conseils ».

Elles ont choisi cette profession « parce qu'elles aimaient les enfants et qu'elles n'avaient pas les moyens de se payer des études de puériculture », *ou bien* « parce qu'elles ont cherché à travailler après quarante ans et qu'il n'est pas facile d'entrer dans la vie active à cet âge-là » : *mais elles sont unanimes à ne regretter qu'une chose : ne pas avoir un manteau fourré pour l'hiver. 9 heures. Les rues sont vides, les portes de l'école fermées. C'est l'heure des cabas et des filets à provisions. Elles rentrent chez elles, et reviendront à 11 heures.* « Heure difficile car tous les enfants sortent en même temps », *elles attendent la rentrée de 13 h. 30, puis elles repartent jusqu'à 16 heures, à l'heure où les mères de famille, promenant le dernier-né dans une poussette rayée, armées du goûter quotidien, commencent à cerner les portes de l'école.*

A 18 h. 30, la fin de la garderie jette sur le trottoir les derniers enfants... La rue est désormais aux automobilistes.

MARIE-CHRISTINE ROBERT.

UNE EXPOSITION SUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA STATUE DE LA LIBERTÉ

Bartholdi, Eiffel et leur « géante »

La commission d'arrondissement du dix-septième a décidé d'honorer, en une très intéressante exposition organisée par l'Action culturelle de la Ville de Paris, le centenaire de l'exécution sur son territoire de la plus grande statue du monde, « La Liberté éclairant le monde », qui domine depuis 1886, du haut du rocher de Bedloe situé dans la baie d'Hudson, le port de New-York, œuvre de Frédéric-Auguste Bartholdi.

Né à Colmar en 1834, Bartholdi était venu travailler la peinture à Paris avec Ary Scheffer, puis l'architecture avec Viollet-le-Duc et Labrouste. Après la guerre, il devait faire un séjour aux Etats-Unis qui ont une grande influence sur sa carrière puisque après avoir terminé des bas-reliefs pour une église de Boston, il recevait la commande de « sa géante » (comme il l'appelait) *la Liberté éclairant le monde* qui devait mesurer trente-trois mètres de hauteur et reposer sur un piédestal de trente-quatre mètres.

Une souscription était alors ouverte en France et aux Etats-Unis pour couvrir les frais de cette fantastique entreprise, et Bartholdi faisait appel à Gustave Eiffel, ce « magicien du fer » pour qu'il accepte de calculer les conditions de cette étonnante architecture et qu'il trace les dessin des arbalétriers, treillis et amarrages d'acier et de fer forgé qui formeraient l'énorme squelettre appelé à être recouvert de cuivre rouge et de lames de bronze.

Commandée en 1878, la « géante » fut achevée à Paris. Sept ans après, elle était transportée à New-York sur un navire de l'Etat pour être inaugurée le 28 octobre 1886.

En 1889, la colonie américaine de Paris décidait d'offrir à la capitale une réplique en réduction de la statue newyorkaise. Pour cela, elle achetait à Bartholdi le modèle original en bronze qui lui avait servi pour réaliser son œuvre colossale. C'est donc la sœur aînée de celle-ci qui se trouve depuis le 4 juillet 1889 devant le pont de Grenelle à la pointe de l'île des Cygnes.

L'exposition à la mairie du XVII[e] arrondissement qui retrace toute la longue histoire de la « géante » présente aux visiteurs un choix très remarquable de maquettes, de dessins et de manuscrits et même une oreille et un doigt de *la Liberté* en plâtre « grandeur nature » prêtés par le Musée des arts et techniques qui ne manqueront pas de laisser rêveurs ceux qui ne connaissent pas le colosse de Bedloe Island.

ANDRÉE JACOB.

★ Mairie annexe des Batignolles, 16, rue des Batignolles, du 25 septembre au 23 octobre, de 10 heures à 12 h. 30 et de 13 h. 30 à 17 h. 45 (du lundi au vendredi).

Bretagne

Incidents à Brest où quinze mille personnes défilent pour protester contre le projet de centrale nucléaire à Plogoff

De notre correspondant

Brest. — Environ douze mille personnes ont manifesté, samedi 23 septembre, à Brest, pour s'opposer à la construction d'une centrale nucléaire à la pointe de la Bretagne (*le Monde* du 22 septembre). La manifestation qui s'était déroulée en bon ordre, devait dégénérer au moment de prendre fin. Quelque deux cents jeunes gens casqués, et munis de cocktails Molotov ont attaqué des bureaux de l'E.D.F., rue Jean-Jaurès. La police a riposté. L'affrontement a été violent. Il a présenté pendant quelque temps l'allure d'un véritable combat de rue.

Attaquées à coups de cocktails Molotov, de boulons et de billes d'acier, les forces de l'ordre ont réagi avec vigueur en tirant des grenades lacrymogènes. Plusieurs manifestants ont été blessés, dont un très grièvement. Une passante a été touchée par une grenade lacrymogène. Les forces de l'ordre ont eu de leur côté quatre blessés.

Les perturbateurs avaient un double objectif : saccager les bureaux de l'E.D.F. et en découdre avec les policiers. Si l'entrée du service commercial de l'E.D.F., rue Jean-Jaurès, était gardée et ses grilles fermées, en revanche, une autre entrée réservée au personnel, et située à l'opposé ne l'était pas. Les manifestants s'engouffrèrent par cette issue dans une arrière-cour d'où ils soumirent leur cible à un véritable bombardement. Atteint par des cocktails Molotov, un appartement prit feu et devait être sérieusement endommagé. Des devantures de magasins ont également brûlé. Place de la Liberté, des arbustes d'un jardin situé devant l'hôtel de ville se sont enflammés.

La manifestation avait commencé dans le calme vers 15 heures. Le défilé s'était rendu, comme prévu, à la sous-préfecture, à la chambre de commerce et d'industrie dont les dirigeants avaient rendu public, quarante-huit heures plus tôt, un communiqué en faveur d'une centrale nucléaire, pour s'achever devant les locaux de l'E.D.F. En tête, une grande banderole portait une inscription en breton qui disait : « *Plogoff, Ploumoguer même combat.* » Des pêcheurs brandissaient des pancartes : « *Des crabes, pas de cancer.* » Parmi les nombreux slogans scandés par la foule, une phrase revenait fréquemment : « *Mazoutés aujourd'hui radioactifs demain.* » De nombreux élus de gauche avaient pris place dans le cortège, dont deux députés socialistes du Finistère : M. Louis Le Pensec et Mme Marie Jacq et le maire de Brest, M. Francis Le Blé (P.S.). Des élus appartenant à la majorité s'étaient joints au rassemblement.

Un seul orateur prit la parole, M. Jean-Marie Kerloch, maire de Plogoff (Finistère), dont la commune a fait l'objet d'un avis favorable de la part du comité économique et social de Bretagne pour accueillir une centrale nucléaire. Le conseil régional de Bretagne doit examiner cette question à son tour, lors de sa session qui commence lundi 25 septembre. Le maire de Plogoff qui semble ne se faire aucune illusion sur le sort de sa commune, a appelé cependant tous les Bretons à se mobiliser pour faire front aux intentions de l'E.D.F. En outre, pour simuler le danger atomique, les manifestants devaient s'allonger sur la chaussée pendant plusieurs minutes tandis que l'un des organisateurs donnait lecture du plan « RAD », un plan allemand en cas de catastrophe nucléaire. Le plan français contre les radiations atomiques (si toutefois il en existe un) n'a pas été rendu public.

Le maire de Brest a dénoncé les violences dont sa ville a été le théâtre. « *Ce sont des actes de vandalisme* », a-t-il dit. De son côté, un des adjoints, M. Aminot (P.C.) a déclaré que ces mêmes violences « *ne servaient que le gouvernement* ».

JEAN DE ROSIÈRE.

Corse

Les insulaires rejettent les propositions ministérielles pour améliorer la desserte aérienne de l'île

De notre correspondant

Ajaccio. — Réuni à Ajaccio sous la présidence de M. François Giacobbi, sénateur et président du conseil régional (radical de gauche), le comité consultatif des lignes maritimes et aériennes de la Corse a réservé un accueil plutôt frais aux propositions de M. Joël Le Theule, ministre des transports. Ces propositions contenues dans une lettre de sept feuillets adressée aux assemblées régionales font suite aux séances de travail réunies au mois de juillet à Paris, Ajaccio et Bastia. Elles avaient pour but de traduire dans les faits les engagements pris par le président de la République dans son discours d'Ajaccio, le 8 juin 1978.

M. Blandin, contrôleur général au ministère des transports, qui représentait le ministre à la réunion du comité consultatif, n'a pu que prendre acte de l'avis — qui vaut décision — selon lequel « *les propositions ne répondent pas à l'espoir qu'avaient fait naître les déclarations du chef de l'Etat, non plus qu'aux besoins spécifiques de la Corse, tels qu'en matière de liaisons aériennes ils résultent de son insularité* ».

En conséquence, le comité a décidé de « *surseoir à statuer dans l'attente de propositions nouvelles* ».

Cette décision était prévisible depuis que les membres du conseil régional et du comité économique et social avaient pris connaissance de la lettre du ministre des transports. D'ailleurs, la session commune de ces assemblées, initialement fixée au 28 septembre, a, dans l'intervalle, été renvoyée à la mi-octobre, apparemment afin d'éviter un refus plus solennel.

Sur la base des trois réunions préliminaires, M. Le Theule annonçait « *l'alignement de la structure tarifaire applicable pour les relations avec la Corse sur la structure en vigueur dans les autres départements* ». En matière de réductions de prix notamment. Il était proposé, à partir du 1er novembre prochain, une réduction des tarifs (lignes au départ de Marseille et Nice) de l'ordre de 15 % avec la possibilité laissée aux assemblées d'en moduler l'application, quelques améliorations des horaires d'Air France et d'Air Inter et, enfin, la substitution d'une compagnie régionale — Europe Aéro-Service — aux compagnies nationales sur les lignes entre Nice et la Corse. Mais sur ce point, M. Le Theule proposait que la région prît à sa charge une partie du déficit évalué à 4 millions de francs par Europe Aéro-Service. Ce qui fut jugé inacceptable.

L'idée essentielle qui s'est dégagée de la réunion d'Ajaccio est que l'Etat ne considérait pas les *lignes aériennes comme un service public*, la Corse, en raison de sa situation géographique, ne possédant ni chemin de fer, ni autoroute pour la relier au continent. Les députés R.P.R. présent, MM. Jean Bozzi, Pierre Pasquini et Jean-Paul de Rocca-Serra, ont confirmé qu'ils voteraient contre le budget des transports, lorsqu'il viendra devant l'Assemblée nationale, s'il n'était pas fait droit aux légitimes demandes de la Corse.

On exige donc la continuité territoriale aérienne après avoir, en 1975, obtenu la continuité maritime, et on préconise l'institution de tarifs nouveaux, mais inférieurs aux tarifs actuels.

Le comité consultatif a en revanche réservé meilleur accueil aux améliorations de la desserte maritime, tout en faisant des observations sur les horaires d'été. Le transport des passagers et des véhicules va, en effet, à partir du 24 juin 1979, bénéficier de la mise en service du *Cyrnos*, car-ferry de 140 mètres (lancement le 3 novembre 1978), qui remplacera le *Fred-Scamaroni*. Mais les membres du comité ont souhaité que cette unité soit maintenue sur les lignes de Corse de manière à pouvoir « *écrêter les pointes* » et à permettre l'ouverture du port de Porto-Vecchio au trafic.

Pour ce qui concerne les tarifs marchandises, on a pris acte de la simplification annoncée : les 900 nomenclatures en vigueur seront réduites à 450, le nombre des combinaisons de prix de 76 à 15 et les tarifs spéciaux seront revus.

Enfin, le comité a demandé à M. Le Theule de dire avec précision que deux car-ferries et non un, comme il l'indique dans sa lettre, seront construits avant 1981, ainsi que l'avait annoncé M. Giscard d'Estaing.

PAUL SILVANI.

LE PRÉFET DE HAUTE-CORSE DÉNONCE L'« ÉPIDÉMIE D'IMBÉCILLITÉ VIOLENTE »

M. Yves-Jean Bentegeac, préfet de la Haute-Corse, en a « *appelé, une fois encore, à la raison de tous* » après la série d'attentats anti - autonomistes commis en Corse dans la nuit du vendredi 22 au samedi 23 septembre. A son avis, « *nul ne peut assumer plus longtemps la responsabilité, cependant réelle et collective, de laisser se propager cette épidémie d'imbécillité violente et aveugle* ».

De son côté la fédération communiste de Haute-Corse a proposé une « *union dans l'action des masses du peuple corse* » pour répliquer aux attentats anti-autonomistes. Elle suggère la tenue d'une réunion à L'Ile-Rousse des formations de gauche, des organisations syndicales ouvrières et paysannes et des élus locaux pour protester contre l'attentat qui a endommagé la maison familiale de l'amiral Antoine Sanguinetti.

Quant à M. Charles Hernu, responsable de la commission de la défense du parti socialiste, il a qualifié de « *périlleuse atteinte à la liberté d'expression et de fascisation* » qui ne peut être tolérée » l'attentat dont a été victime l'amiral Sanguinetti.

D'autre part, au cours des cérémonies qui ont marqué, dimanche 24 septembre, à Calvi, le trentième anniversaire de la création des unités parachutistes de la légion étrangère, M. Xavier Colonna, maire et conseiller général de Calvi (indépendant de la gauche), a pris la défense des képis blancs. « *Si le 2e régiment étranger de parachutistes était attaqué par des lions, il n'aurait pas besoin de nous pour se défendre, mais il se trouve qu'il est assailli de toutes parts par des chacals, des hyènes et des charognards. Il n'est pas habitué à de tels adversaires. Dans ce combat, il a besoin de nous tous. Pour ma part, je m'y engage.* »

Centre

M. Pierre Sudreau annonce qu'il abandonnera la présidence du conseil régional

De notre correspondant

Tours. — M. Pierre Sudreau, ancien ministre, député app. U.D.F., a annoncé au cours de la session du conseil régional du Centre qui vient de s'achever à Orléans qu'il ne solliciterait pas le renouvellement de son mandat à la tête de cette assemblée. M. Sudreau a fait part de son amertume, s'interrogeant sur l'efficacité des institutions régionales : « *Si une meilleure collaboration entre l'Etat et les régions avait pu s'instaurer, nous aurions pu faire face avec encore plus d'efficacité à la terrible conjoncture que nous subissons*, a-t-il expliqué. *Il ne s'agit pourtant ni de réclamer un pouvoir régional ni d'ajouter un échelon supplémentaire à celui de l'Etat. Il s'agit simplement de souhaiter une meilleure répartition des tâches entre les services parisiens et les responsables locaux. Quand donc nos dirigeants comprendront-ils que les administrations parisiennes ont encore pratiquement tous les pouvoirs et sont incapables de les exercer convenablement.* » Autre intervenant remarqué, M. Jean Royer, maire de Tours et député (non insc.), qui a déclaré : « *Nous nous installons d'une façon scandaleusement résignée dans le chômage.* » Le maire de Tours a demandé notamment une régionalisation du Fonds spécial d'adaptation industrielle récemment créé.

Le préfet de région, M. Marcel Blanc, a rappelé que tout n'était pas négatif dans la région, précisant que sur les cinquante mille emplois créés en France depuis trois ans neuf mille l'avaient été dans le Centre, dont le taux de chômage est inférieur à la moyenne nationale (4 % contre 5,3 %).

Ce ne fut pas l'avis des représentants de la C.F.D.T. et de la C.G.T., qui ont manifesté leur *mécontentement* en quittant la salle lors de la réunion du comité économique et social (CES) qui s'est déroulée quelques jours avant la session du conseil régional. D'autant plus que le président du comité, M. Louis Perrin, avait coupé la parole au représentant de la C.F.D.T. qui entendait faire une déclaration à propos de la l'intervention de la police dans une usine en grève à Tours.

RÉGIS GUYOTAT.

ÉQUIPEMENT

Le réveil de l'aménagement du territoire

(Suite de la première page.)

L'idée fondamentale de la nouvelle politique d'aménagement était de mettre un terme à ce monopole économique et culturel de la région parisienne en suscitant l'expansion et la répartition équilibrée de plusieurs métropoles régionales jouant, à leur niveau, un rôle comparable à celui que Paris assumait pratiquement à l'égard de l'ensemble du territoire national.

Cependant, cette opération ne pouvait être bénéfique que si le développement de ces métropoles régionales s'effectuait en complément et non au détriment de la région parisienne, celle-ci constituant le principal élément de la puissance économique française à l'égard de la compétition internationale.

Cette politique était donc nécessairement associée à un mouvement de croissance économique générale et d'expansion des activités et de l'emploi dont les gains seraient prioritairement orientés vers les régions autres que la région parisienne, afin de rétablir progressivement entre elles un équilibre satisfaisant.

Des métastases du cancer

Il fallut rapidement prendre conscience que cette idée devait être nuancée en raison de la faiblesse des ressources démographiques dont pouvait disposer l'ensemble du pays. Ce n'est pas par hasard que dans d'autres pays européens, en Allemagne, en Grande-Bretagne, en Italie, aussi bien qu'en Belgique et aux Pays-Bas, des métropoles provinciales, se sont spontanément constituées dont certaines atteignent ou dépassent un million d'habitants. C'est que la densité de la population de ces pays est largement supérieure à celle de la France : plus de deux fois et demi supérieure pour l'Allemagne et presque autant pour la Grande-Bretagne, double pour l'Italie, quadruple pour les Pays-Bas.

Il fut donc nécessaire de s'orienter vers une conception de l'armature urbaine du pays qui soit adaptée aux conditions particulières résultant du sous-peuplement.

D'une part, l'importance des métropoles régionales résulterait moins du nombre de leurs habitants que de leur fonction décentralisatrice ; d'autre part, loin de les laisser phagocyter spontanément la population de leur zone d'influence, on veillerait attentivement à maintenir et à renforcer le rôle des villes moyennes et des petites villes, centres et pivots de la vie d'un territoire que la faiblesse de sa population condamne à être et à demeurer de caractère rural pour la plus grande part de sa superficie.

La France n'est pas le seul pays dans lequel une grande partie de la population est concentrée dans la capitale. On constate ce phénomène aussi bien dans les pays industriellement développés — Londres, en Grande-Bretagne ; Tokyo, au Japon — que dans les pays moins industrialisés — Vienne, Athènes.

Mais, c'est, au sein des pays évolués, le seul qui ne puisse utilement compenser cette concentration dans la capitale par d'autres concentrations urbaines suffisamment peuplées.

La concentration fut encore aggravée quand le gouvernement crut devoir donner un accord à la création, autour de Paris, de villes dites satellites, à l'exemple de celles qui avaient été créées autour de Londres et dont il n'était pas difficile de prévoir, dès l'origine, que, comme à Londres ces prétendus satellites ne seraient que les détachements précurseurs d'un agrandissement physique de la capitale, les métastases préparant l'extension du cancer.

Il importe peu, dès lors, de constater une diminution globale de la population domiciliée sur le territoire municipal de la capitale si les locaux abandonnés par l'habitat sont mués en bureaux où vient travailler chaque jour une population logée dans les banlieues voisines. Certes, il était nécessaire d'équiper ces villages de banlieue, devenus, en quelques années, des villes parmi les plus peuplées du pays mais dépourvues de tout établissement éducatif et hospitalier et, en général, des services correspondant à l'ampleur de leur population. Mais était-il indispensable d'y ajouter encore d'énormes villes nouvelles pourvues de tous ces services et qui, par conséquent, ne se justifient pas comme cités-dortoirs et comportent logiquement l'implantation sur place d'entreprises nouvelles, créatrices d'emplois pour leur population sédentaire ?

Comment a-t-on pu imaginer qu'il serait possible de créer de nombreux emplois dans les provinces pour susciter la décongestion de la région parisienne tout en créant aussi d'autres emplois pour animer les villes nouvelles de cette région, en confortant et en amplifiant, de ce fait, le phénomène de concentration centralisateur ?

Un préfet sympathique et efficace

Dès 1968, il apparut qu'il y avait, en France, deux politiques juxtaposées et contradictoires d'aménagement du territoire : la politique d'aménagement du territoire national et la politique d'aménagement de la région parisienne conduite avec ardeur par un préfet sympathique et efficace.

Ces politiques n'étant pas compatibles, il fallait choisir. En dépit des avertissements répétés des organismes consultatifs qualifiés, aucun gouvernement ne s'est décidé à choisir, et les deux politiques ont continué à se heurter et à contrarier respectivement leurs effets.

A présent, la dépression que connaissent les pays occidentaux et qui paraît devoir encore s'aggraver voue le développement des régions à la stagnation tandis qu'elle conduit la politique des villes nouvelles à l'échec. Faute d'avoir eu le courage de choisir, on risque de voir se cumuler les inconvénients des deux doctrines après en avoir détruit les avantages.

L'expérience a dégagé une évidence qui doit être constamment présente à l'esprit dès qu'on veut définir les principes et les lignes directrices d'une politique d'aménagement du territoire : *du fait de la densité de sa population par rapport à sa superficie, le territoire français demeurera nécessairement un pays à prédominance rurale.*

Toute conception de l'aménagement du territoire qui ne serait pas fondée sur cette constatation ne pourrait qu'errer dans les illusions. Elle aboutirait fatalement, en dépit des bonnes intentions, à concentrer l'aménagement et l'expansion sur des zones privilégiées et restreintes de ce territoire, en délaissant délibérément la plus grande surface.

C'est cette évidence qui, depuis l'origine, a été obstinément méconnue. On a tenté d'appliquer à l'aménagement de la France les principes et les modèles inspirés des pays voisins dont la vocation industrielle prédominante est la conséquence normale d'une conjugaison entre leurs disponibilités en ressources énergétiques et matérielles et leur densité démographique ; alors qu'il y a lieu de définir pour la France une politique d'aménagement originale tenant compte, à la fois, de son indigence en ressources énergétiques et industrielles et de la faible densité de sa population.

On a considéré ce caractère rural du territoire, non pas comme une donnée fondamentale, mais comme un problème technique d'application pratique prenant rang, dans une politique générale, au même titre que les questions intéressant la voirie ou les chantiers navals.

Avec une superficie de 555 000 kilomètres carrés, la France est, de loin, le plus vaste territoire de la Communauté européenne. Il en est aussi le moins peuplé. Pour parvenir à combler ce retard, il faudrait imaginer que les autres pays accusent, pendant un siècle, un taux de dépopulation élevé égal à un taux de surpopulation également élevé de la France. C'est loin d'être le cas, le problème essentiel et à long terme, des pays européens et, d'une façon générale, des pays de la race blanche étant celui de l'effondrement démographique des pays privilégiés, déjà largement minoritaires devant la croissance démographique accélérée des pays indigents.

Cette situation démographique particulière doit donc être considérée comme définitive.

Dès à présent, sur les 36 394 communes du pays, 39 seulement comptent plus de 100 000 habitants, 32 746 ont moins de 2 000 habitants ; mais, ce qui est plus caractéristique, 1 495 communes seulement comptent plus de 5 000 habitants. C'est dans cette catégorie restreinte que se trouvent chefs-lieux de cantons et bourgades, dont le rôle séculaire a toujours été de constituer les relais administratifs et les centres de services du milieu rural environnant.

Si au sein d'une aussi faible population, répartie sur un espace relativement large, se constituent des concentrations locales excessives, ce ne peut être qu'aux dépens des autres zones, qui se dépeuplent jusqu'à perdre toute vitalité et toute possibilité de s'associer utilement à une politique de développement et d'expansion.

C'est le phénomène qui est en cours et auquel il faut remédier sous peine de constater l'échec définitif de la politique d'aménagement du territoire.

PHILIPPE LAMOUR.

Prochain article :

PLEINS FEUX SUR L'AGRICULTURE

Le Monde

économie

AFFAIRES

Les embarras de M. Giraud

Mission impossible

M. Giraud a eu bien du mal, dimanche soir, à expliquer aux journalistes du « Club de la presse » d'Europe 1 la signification de la restructuration de la sidérurgie française que vient de décider le gouvernement. Nationalisation ? Pas du tout. Etatisation ? Pas davantage, car le transfert du dossier à l'Etat « aurait dé-responsabilisé les sociétés » *sidérurgiques. Il y a tout de même le passage des firmes sidérurgiques sous le contrôle du gouvernement qui y prend une forte participation ? Cela c'est* « de la polémique », *répond le ministre. Il s'agit simplement d'un* « arrangement entre créanciers pour sauver une partie de leurs créances » *par peur d'une faillite générale, qui serait plus onéreuse pour eux et le pays.*

Alors, qui va faire la loi dans les nouveaux ensembles, si ce n'est pas la puissance publique ; les maîtres de forges ? « Evidemment non, *reprend M. Giraud,* ce sera l'Etat. On ne veut pas le cacher. » *Mais le ministre apporte aussitôt cette restriction :* « *les nouveaux patrons* » *des sociétés de l'acier* « seront choisis par les *[nouveaux]* actionnaires, qui devront trouver entre eux un consensus à cet effet ». *Et comme on lui fait remarquer que la Caisse des dépôts détiendra à elle seule 30 % de moins en capital, il rappelle que le directeur de cet établissement ne dépend pas de lui.*

Assurément, puisqu'il dépend de son collègue des finances. Tout comme le responsable du Crédit national et les présidents des banques nationalisées. De sorte que, à la table des nouveaux conseils de la sidérurgie, les détenteurs de quelque 75 % du capital représenteront, sous des casquettes différentes, les intérêts supérieurs de la puissance publique. On imagine mal que, sur les dossiers essentiels pour l'avenir de la sidérurgie française, ils agissent en ordre dispersés, sans coordination gouvernementale préalable.

Cette coordination est d'ailleurs doublement commencée. C'est elle qui a permis, sous l'autorité du premier ministre et avec l'accord de MM. Monory et Giraud, d'organiser la réduction de dettes des firmes sidérurgiques et la nouvelle répartition du capital dans les forges françaises, les négociations à cet effet étant menées par le directeur du Trésor en personne, M. Haberer. C'est cette même coordination gouvernementale qui a abouti au choix pour les nouvelles présidences des deux grands groupes sidérurgiques français de deux anciens condisciples de MM. Giscard d'Estaing: à Sacilor-Sollac, M. Jacques Mayoux, qui a « fait » *l'ENA et l'inspection des finances avec le président de la République ; à Usinor, M. Claude Etchegaray, élève à Polytechnique en même temps que M. Giscard d'Estaing.*

A vouloir prouver que la restructuration de la sidérurgie est une grande affaire nationale, mais pas celle de l'Etat, et plus celle des maîtres de forges, M. Giraud n'a pu convaincre personne. Mission impossible.

Il eût mieux valu pour le ministre énoncer tout simplement les faits : à savoir que la prise en main du dossier de l'acier par les pouvoirs publics est la seule façon pour l'Etat, ses institutions financières et ses banques nationalisées d'éviter l'aggravation anarchique du dépérissement sidérurgique en Lorraine et dans le Nord, aggravation qui dégrade l'emploi tout en ruinant les créances des institutions publiques. On saura plus tard — bien plus tard — si l'espoir de M. Giraud de voir l'épargne privée se réintéresser à l'acier francais tient du rêve ou de la réalité. Un pronostic à cet égard serait présentement l'« affaire de Mme Soleil », *que le ministre de l'industrie aime souvent citer. Ce n'est pas un sujet actuel.* — G. M.

LE MINISTRE DE L'INDUSTRIE : on a remis les sociétés sidérurgiques à leurs créanciers.

M. André Giraud, ministre de l'industrie, a expliqué dimanche soir au Club de la presse d'Europe 1 la portée et la signification du plan acier qui, selon lui, ne se traduira pas par une nationalisation, mais par « *une prise de contrôle par l'Etat* ».

« *Nous avions trois sociétés sidérurgiques en difficulté qui avaient épuisé leurs réserves financières. Puisqu'on ne pouvait pas leur faire déposer leur bilan en raison de tous les traumatismes que cela aurait provoqués, on a tout simplement obtenu la reconstitution de leur capital à partir de sacrifices faits par les actionnaires et les créanciers. On a remis les sociétés à leurs créancier.* »

« *Il faut féliciter le directeur du Trésor*, a ajouté M. Giraud, *qui a mené une négociation extrêmement difficile pour obtenir : premièrement, des sacrifices des créanciers banquiers pour la reconstitution du capital des sociétés sidérurgiques et, deuxièmement, l'apport par les actionnaires d'une partie des intérêts qui n'avaient rien à voir avec les sociétés sidérurgiques qui étaient en perte (...). Jusqu'au dernier moment, des conversations très difficiles ont été menées pour qu'une partie de la propriété du groupe Vallourec soit apportée par les actionnaires* », ainsi « *qu'une partie de la société Dilling, qui n'a rien à voir avec Sacilor, et qui est prospère* ».

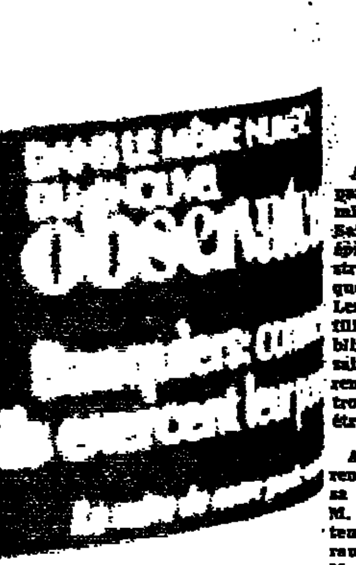
SAINT-GOBAIN PONT-A-MOUSSON RENFORCE SA STRUCTURE DE COMMANDEMENT

Après avoir augmenté son capital par appel à l'épargne pour la première fois depuis 1970, le groupe Saint-Gobain - Pont-à-Mousson a éprouvé le besoin de renforcer ses structures tout en rajeunissant quelque peu ses équipes de direction. Les liaisons entre la holding et les filiales seront resserrées afin de rétablir l'unité de commandement nécessaire à un moment où il convient de rendre bénéficiaires les activités métropolitaines, à l'image des filiales étrangères.

Afin de « dynamiser la gestion », renforcer le contrôle du groupe et sa cohérence, outre la nomination de M. Jacques Beigbeder comme directeur général, cinq directeurs généraux adjoints ont été nommés : M. Mer (politique industrielle), M. Aufaure (politique commerciale), M. Causse (recherche), M. Faust (communication), M. Dequesne (affaires juridiques). « Pour assurer davantage d'homogénéité et qu'ainsi chacun puisse connaître aisément l'action et le résultat, la classification en six départements axés sur les marchés est remplacée par une répartition des activités en dix branches, correspondant chacune à un métier : vitrage, fibre, verre creux, amiante-ciment-bois, canalisation, mécanique, papier réfractaire, entreprises, commerce.

Cette réorganisation, la première depuis huit ans, a, pour objet, en outre, de régler à l'avance les problèmes de succession, coupant court à l'agitation de couloir. M. Roger Martin, président, qui prend sa retraite dans deux ans, sera remplacé, on le sait, par M. Roger Fauroux, actuellement administrateur-directeur général; MM. Cousin (canalisation et mécanique) et M. Vandange (entreprise), se retirant dans le courant de 1979 pour laisser la place à MM. Reffa et Michel.





MONNAIES

Le F.M.I. va créer 176 milliards de francs de liquidités supplémentaires

(Suite de la première page.)

Les deux plus importantes décisions, au cours de la présente session, portent donc sur la création de moyens de paiements internationaux *supplémentaires et sur l'augmentation* des ressources financières à la disposition du F.M.I. On pourrait, à première vue, s'en étonner, étant donné le nouvel et considérable accroissement de ce qu'il est convenu d'appeler les « liquidités » internationales, auquel le dernier rapport du F.M.I. (« le Monde de l'économie » du 18 septembre) consacre se larges développements. Etant donné aussi que le récent relèvement des quotas versés par les Etats membres — entré en vigueur le 30 avril dernier — a porté le total des avoirs du F.M.I. de quelque 29 milliards de DTS à quelque 39 milliards, soit l'équivalent de près de 50 milliards de eollars.

La liquidité du F.M.I.

Quels mobiles ont poussé M. de Larosière à proposer cette double décision ? La situation du F.M.I., pour s'être considérablement renforcée depuis cinq mois — elle en avait un besoin urgent — n'est pas aussi brillante que la lecture des chiffres cités pourrait le laisser entendre. La « liquidité » — au singulier — du F.M.I., *qui conditionne sa capacité à* accorder de nouveaux prêts aux pays membres qui lui en font la demande, est, par définition, limitée à ses avoirs en devises effectivement utilisables dans les règlements internationaux (pour être encore plus précis : les devises dont ont besoin les pays débiteurs).

Peu importe, par exemple, du point de vue de la liquidité du F.M.I., que ses avoirs en roupies indiennes viennent aussi d'être augmentés en vertu du relèvement général des quotas et donc de celui de l'Inde aussi : la roupie est une monnaie non convertible, c'est-à-dire qu'elle peut être seulement utilisée pour acheter des marchandises en Inde, mais non pour acquérir d'autres devises. Le F.M.I. n'aura jamais à consentir des crédits en roupies, ni en sols du Pérou, ni en birrs d'Ethiopie, ni en pesos du Chili, ni en bahts de la Thaïlande, etc. Tous pays dont les monnaies ne servent qu'à des règlements intérieurs, et qui sont éventuellement amenés à être des emprunteurs, mais jamais des prêteurs (le F.M.I. ne fait jamais que prêter les monnaies de certains de ses membres à d'autres membres).

On se ferait encore une idée grossièrement erronée de la liquidité du F.M.I., en se contentant de décompter les monnaies théoriquement « *tirables* », dont le total représente environ 15 milliards de D.T.S. Il est clair que la monnaie d'un pays comme la France, qui vient tout juste de rétablir l'équilibre de sa balance des paiements, n'est que modérément « tirable » (rares sont les pays qui connaissent un déficit important dans leurs échanges avec la France). A plus forte raison, les devises, fussent-elles convertibles, de pays dont la balance des paiements est encore en rouge, ne sont pas utilisables par le F.M.I. (la couronne suédoise, pour donner un exemple). En définitive, les ressources effectivement disponibles représentent entre 5 et 6 milliards de D.T.S. tout au plus, y compris — faut-il le préciser — le dollar, en dépit du fait que les Etats-Unis sont déficitaires (mais le dollar reste monnaie de règlement).

Autrement dit le F.M.I., au cas où il devrait faire face à un gros tirage, devrait probablement s'adresser une fois de plus à ses bâilleurs de fonds habituels du groupe des Dix. Dans un communiqué conjoint américano-allemand de mars dernier, il était annoncé que les Etats-Unis pourraient tirer sur le fonds, si cela apparaissait nécessaire pour la défense du dollar. Ils disposent d'une confortable position de réserve auprès de cette institution, qui leur permettrait d'obtenir un crédit inconditionnel de quelque 4 milliards de dollars. Cependant il est peu probable — sauf développement imprévu, — que Washington formule une demande en ce sens. Une des raisons de cette abstention est que cela mettrait le Fonds dans une position difficile.

Selon l'expression de M. de Larosière, il est d'autant plus nécessaire que le F.M.I. reconstitue ses fonds propres qu'il a été amené, depuis la crise de 1974-1975, à s'endetter — notamment et surtout auprès des pays pétroliers, — pour se procurer des ressources exceptionnelles destinées à financer des crédits, également exceptionnels, ouverts aux pays membres dans le cadre des « *facilités pétrolières* », qui devraient, au cours des prochains mois, être relayées par la « *facilité Witteveen* » (du nom du précédent directeur général du Fonds). La dette du F.M.I. à cet égard s'élève à 6.3 milliards de dollars et les premières échéances tombent en 1981.

On n'avait plus créé de D.T.S. depuis la première allocation triennale de sannées 1970-1972 qui avait coïncidé avec une formidable explosion de « liquidités internationales », due aux achats massifs de dollars effectués, au début de cette décennie, par les banques centrales d'Europe et du Japon. Les interventions encore plus considérables que les banques centrales d'Allemagne fédérale, de Suisse, du Japon... ont faites sur le marché des changes, en 1977 et dans les premiers mois de 1978, ont eu des effets monétaires identiques. Mais le Fonds, gardien de la stabilité, n'en a pas moins décidé de proposer l'émission de 12 milliards de D.T.S. nouveaux pendant la période 1979-1981 (au lieu de 10 milliards lors de la première allocation).

Le comité intérimaire a accepté cette proposition, sans qu'aucun participant n'émette, semble-t-il, de réserve, bien que, à la réunion de Mexico en avril dernier, la R.F.A. et, dans une moindre mesure, la France et les Etats-Unis eussent encore soulevé des objections. Une partie des D.T.S. nouveaux serviront à financer *l'augmentation de 50 % des quotas*, puisque il est entendu que chaque pays devra verser en D.T.S. (ou éventuellement en devises — le quart de sa nouvelle contribution.

Un panier de devises

Le caractère inflationniste de la double opération décidée ne fait ainsi aucun doute, mais le sentiment général a bien été traduit par cette remarque du chancelier de l'Echiquier : « *Après tout, les D.T.S. supplémentaires ne représenteront que 1 % ou à peu près des réserves existantes.* »

A l'occasion de la conférence de presse qu'il présidait avec M. Denis Healey, M. de Larosière — dont les débuts ont fait bonne impression — a justifié l'allocation de D.T.S. par des arguments à la fois juridiques (« *Aux termes des statuts du Fonds, les D.T.S. doivent permettre de satisfaire les « besoins de liquidités à long terme »*, a-t-il rappelé en insistant sur l'expression « *à long terme* ») et économiques (« *La façon dont sont créées actuellement les réserves — déficit américain et emprunt auprès des banques sur le marché international — n'est pas la meilleure qui soit* »).

Les raisons évoquées ressortissent à l'idéologie qui inspire l'action du Fonds. Cependant le D.T.S. n'est qu'un panier de devises. En émettant des D.T.S., on ne fait pas autre chose que mettre en circulation des dollars, des deutschemarks, des francs français, des livres sterlings, des yens, etc. (mais non des francs suisses, puisque la Suisse n'a pas adhéré au F.M.I.).

L'Arabie Saoudite administrateur permanent

Pour rendre plus attrayante la *détention de D.T.S.* — composés à raison de 30 % de dollars, — il a été convenu que le taux d'intérêt dont ils sont assortis serait augmenté et que l'obligation d'en « *reconstituer* » une partie égale à 30 %, après utilisation (reconstitution qui équivaut un peu à une sorte de remboursement partiel) serait réduite de moitié (à 15 %).

Parmi les autres décisions, notons que l'augmentation de moitié des quotas au F.M.I. sera uniforme pour tous les membres, à l'exception de onze d'entre eux, presque tous des pays pétrcliers (dont l'Arabie Saoudite). Les onze verront leurs quotas s'accroître plus que proportionnellement (en revanche ceux de Taiwan et du Cambodge n'augmenteront pas). De même l'Arabie Saoudite va obtenir un siège à part entière dans le conseil d'administration du F.M.I., composé jusqu'alors de vingt membres, dont cinq seulement représentent des pays à titre individuel (France, Etats-Unis, Allemagne, Grande-Bretagne, Japon). Le conseil comprendra désormais vingt et un membres pour faire place au représentant du pays qui est devenu le principal trésorier de l'organisation.

PAUL FABRA.

ÉTRANGER

ALLEMAGNE FEDERALE

● *Le gouvernement ouest-allemand* envisage d'utiliser une partie de ses réserves de change (87 milliards de DM, soit 191 milliards de francs) pour constituer des stocks de matières premières, rapporte le journal ouest-allemand *General Anzeiger*. Ce quotidien écrit que le ministère des affaires étrangères est arrivé à la conclusion qu'en cas d'interruption des approvisionnement la République fédérale manquerait de matières premières importantes en quelques semaines à peine. Le ministère aurait dressé une liste de vingt matières premières indispensables.

PORTUGAL

● *La balance commerciale du Portugal* a enregistré un déficit de 64,5 milliards d'escudos (6,45 milliards de francs) au cours des six premiers mois de 1978, indique l'Institut national de statistiques. En valeur et par rapport aux mêmes périodes de 1977 et 1976, ce déficit est en augmentation respectivement de 45 et 130 %.

Les importations portugaises ont augmenté de 60 % en volume et de 110 % en valeur entre les premiers semestres de 1976 et de 1978. — *(A.F.P.)*

صكنا من الاجل

SOCIAL

Le financement de l'assurance-chômage

Selon la C.G.C., l'État accorderait un prêt d'un milliard de francs à l'UNEDIC

M. André Bergeron a vivement critiqué, samedi 23 septembre, à Guéret (Creuse) l'intention du C.N.P.F. de s'opposer, lors de la réunion, mercredi prochain, du conseil d'administration de l'UNEDIC, à toute augmentation de la cotisation d'assurance-chômage versée aux ASSEDIC (*le Monde* du 21 septembre). Le secrétaire général de F.O., qui a mis le patronat en garde contre la « *tentation de jouer trop longtemps avec le feu* », estime, pour sa part, que « *l'équilibre financier de l'assurance-chômage est très préoccupant* » et qu'une rupture de trésorerie de l'UNEDIC se produira vers la mi-janvier si une solution n'est pas rapidement trouvée.

M. Bergeron, qui est aussi vice-président de l'UNEDIC, propose, ainsi que la C.G.T., de porter la cotisation d'assurance-chômage — qui est actuellement de 3 % (2,4 % pour la part patronale, 0,6 % pour les salariés) à 3,5 %. Dans une interview à *Témoignage chrétien*, le leader de F.O. pense même que cette cotisation devrait être de 3,8 % pour garantir les ressources de l'UNEDIC en 1979.

Actuellement, 730 000 chômeurs sont indemnisés de façon très inégales : 180 000 bénéficient des « 90 % », 150 000 des ASSEDIC seules (35 % du salaire, plafonné à 48 000 francs par trimestre), 200 000 cumulent ASSEDIC et aide publique et 200 000 n'ont que l'aide publique (16,50 francs par jour).

Compte tenu des charges supplémentaires que l'UNEDIC doit supporter (l'allocation supplémentaire d'attente, c'est-à-dire les « 90 % », la préretraite ou garantie de ressources), et, bien entendu, de la montée générale du chômage, le « trou » à combler est de l'ordre d'un milliard et demi de francs. L'État interviendra-t-il ? La C.G.C. fait état d'une information selon laquelle un prêt d'un milliard de francs, sans doute à fonds perdus, émanant de la Caisse des dépôts, serait accordé à l'UNEDIC. Cette décision, si elle est confirmée, devrait être communiquée au conseil d'administration du 27 septembre. Elle permettrait ainsi le report de l'augmentation de la cotisation et la poursuite des négociations entre les partenaires sociaux. Les discussions entre le C.N.P.F. et les syndicats sur la réforme de ce système d'indemnisation du chômage doivent reprendre vendredi 29 septembre. Les décisions prises auront sûrement des répercussions sur le financement même de l'UNEDIC.

A ce propos, M. Robert Boulin a déclaré, dans une interview au *Figaro* daté 25 septembre : « *Je suis prêt à tenir table ronde avec les partenaires sociaux pour étudier un système plus simplifié, plus incitatif, plus diversifié quant au taux des cotisations.* » Dans une autre interview, publiée dimanche par *les Dernières Nouvelles d'Alsace*, le ministre du travail et de la participation a assuré qu'il ne faut pas s'attendre dans le domaine de l'emploi, à « *une amélioration sensible avant le printemps prochain* ». M. Boulin estime que l'amplitude maximale du chômage devrait être atteinte « *en octobre et en novembre* » et que le second « pacte » en faveur de l'embauche des jeunes devrait permettre « *une baisse du nombre des jeunes demandeurs d'emploi dans le courant de 1979* ».

● *Incidents entre grévistes et non-grévistes.* — Trois ouvriers en grève de la Société Castel Frères de Thiais (Val-de-Marne) ont été blessés, vendredi 22 septembre, lors de heurts entre employés intérimaires et grévistes. L'un d'entre eux, M. Makan Sidibe, touché à l'arcade sourcilière, a été admis à l'hôpital.

Les grévistes, qui protestent contre une augmentation de salaire (4 %) jugée insuffisante, ont tenté de s'opposer à la présence de quinze intérimaires employés par la direction. Samedi 23 septembre, une équipe de volontaires a repris le travail.

● *Cent vingt-huit licenciements à Bellay (Ain)* à l'usine Manugat-Pingon-B.P.R., construction de grues. A l'appel de la C.G.T. et de la C.F.D.T., les ouvriers licenciés ont débrayé le 23 septembre, et manifesté, soutenus par le CID-UNATI, les partis de gauche et la FEN. Un plan de relance serait étudié par la société allemande Zetel-Meyer. — *(Corresp.)*

A Rouen

LES ANARCHO-SYNDICALISTES : comment sortir du bla-bla-bla ?

(De notre correspondant.)

Rouen. — « *On est en train de parler, de parler. Et pendant ce temps-là les caissières de supermarchés gagnent 1 500 balles par mois. Alors, moi, je voudrais bien qu'on parle un peu de notre action concrète, que l'on jette les jalons d'un travail qui appréhenderait la réalité sociale.* » La conférence nationale anarcho-syndicaliste réunie les 24 et 25 septembre à Rouen, a d'abord constaté « *l'inféodation croissante des confédérations syndicales classiques aux partis politiques* » et passé en revue les récentes « *actions répressives dont ont été victimes les camarades libertaires* ». Mais, au second jour, le temps presse d'aboutir.

Alors les échanges deviennent plus vifs. Chacun, ici, est le représentant d'un groupuscule souvent cohérent mais peu enclin à l'ouverture, au compromis avec les autres. Faut-il mettre en place « *des superstructures nationales susceptibles d'élargir le mouvement, aujourd'hui numériquement bien faible* » ? La question ne rencontrer *seulement au niveau local et sensibiliser d'abord les travailleurs ?* » La question ne sera pas résolue, malgré « *l'urgence du travail collectif* » affirmée par beaucoup. Certains le disent : « *Il faudrait sortir du bla-bla-bla* », se demander « *pourquoi la classe ouvrière est absente de nos discussions ici* ». Mais les scories idéologiques, les références aux grands ancêtres, sont encore trop pesantes.

MARC LECARPENTIER.

En raison de la grève des hôtesses et stewards

PERTURBATIONS DANS LES VOLS D'AIR FRANCE LES 27 ET 28 SEPTEMBRE

Les hôtesses et les stewards d'Air France cesseront le travail les mercredi 27 et jeudi 28 septembre. Dans un communiqué, la direction de la compagnie nationale précise qu'« *elle ne sera en mesure d'assurer, au cours de ces deux jours, qu'une partie de ses vols, parmi lesquels tous les vols Concorde et certains autres, particulièrement long-courriers* ».

Le Syndicat national du personnel navigant commercial (S.N.P.N.C.) estime dans un communiqué que, « *du fait des sous-effectifs chroniques, la qualité du service, à laquelle la direction paraît tant attachée, est fortement remise en cause sur les avions* ». A son avis, « *la direction d'Air France fait subir au personnel navigant des cadences de plus en plus élevées... Elle se refuse à effectuer les embauches indispensables* ».

● *Grève du zèle « souple » des contrôleurs aériens.* — La grève du zèle que les aiguilleurs du ciel ont entamé, le vendredi 22 septembre pour une durée indéterminée, n'a eu, cette fin de semaine, que des répercussions minimes sur le trafic aérien. Cette grève du zèle est plus « souple » que les précédentes : les syndicats n'ont pas donné comme consigne formelle à leurs adhérents de n'accepter que huit avions à la fois sur leur écran-radar.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —	
$ E.-U. ..	4,3590	4,3685	— 95	— 55	— 160	— 120	— 410	— 340
$ can. ...	3,7130	3,7220	— 70	— 30	— 140	— 100	— 350	— 275
Yen (100).	2,3110	2,3260	+ 80	+ 110	+ 170	+ 200	+ 560	+ 570
DM	2,2400	2,2470	+ 60	+ 90	+ 125	+ 160	+ 450	+ 500
Florin ...	2,0590	2,0660		+ 30	+ 0,5	+ 20	+ 40	+ 90
F. B. (100)	14,2200	14,2590	— 240	— 85	— 360	— 190	— 760	— 440
F. S.	2,8810	2,8970	+ 140	+ 180	+ 320	+ 360	+ 970	+1050
L. (1 000).	5,2864	5,2937	— 380	— 310	— 725	— 630	—1640	—1480
£	8,6000	8,6200	— 430	— 340	— 800	— 700	—2100	—1950

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	3 5/16	3 11/16	3 1/4	3 5/8	3 1/4	3 5/8	3 1/2	3 7/8
$ E.-U. ..	8 1/2	8 7/8	9 3/8	9 3/4	9 1/16	9 7/16	9 1/2	9 7/8
Florin ...	4 5/8	5 1/4	6 1/8	6 9/16	6 5/16	6 3/4	6 13/16	7 1/4
F. B. (100)	6	8 1/2	8 1/2	9 3/4	8	9	8 1/2	9 3/8
F. S.	1/2	1	1/4	5/8	5/16	11/16	13/16	1 3/16
L. (1 000).	16 3/4	20 1/4	13 9/16	15 1/16	13 1/4	14 5/8	13 1/4	14 1/2
£	12 3/4	14 1/4	12 5/8	13 1/2	12 1/4	13 1/8	12 5/8	13 3/8
Fr. franç..	6 7/8	7 3/8	7 1/2	8	8 3/16	8 11/16	9 1/4	9 3/4

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

SOCIAL

Le mystère des « équivalences »

Bernard, Diane et Catherine: de quarante-trois à cinquante-sept heures de travail, rémunérées quarante

M. Boulin, ministre du travail, a annoncé le 6 septembre : *« Au cas où les négociations (sur la durée du travail) n'aboutiraient pas d'ici à la fin de l'année, le gouvernement prendrait unilatéralement les mesures législatives nécessaires, en réduisant la durée maximale du travail mais aussi les équivalences... »* Un terme bien compliqué.

Bernard, Diane, Catherine, souvent sans le savoir, font partie de ces salariés que l'on dit soumis au régime des équivalences : ils travaillent de quarante-trois à cinquante-sept heures avec une rémunération basée sur quarante heures. Bernard est coiffeur en titre dans un grand salon parisien. Il travaille théoriquement de 9 h. 30 à 18 h. 30, du lundi au vendredi. En pratique, il commence à 10 heures et termine à 19 heures. Bernard se dit « responsable » et organise lui-même sa journée : il se doit à ses clientes. Selon le nombre de celles-ci, il lui arrive souvent de ne pas déjeuner, ou de ne « prendre », pour le repas, que trente minutes au lieu de l'heure réglementaire.

Dans ce même salon, Diane est « shampouineuse-permanentiste », c'est-à-dire au bas de l'échelle des salaires. Sa journée de travail va de 9 h. 30 à 18 heures. Diane a rarement le temps de déjeuner, puisque les clientes qui travaillent dans le quartier viennent se faire coiffer à ce moment-là.

Catherine, elle, est vendeuse en confiserie. Elle travaille de 9 heures à 19 h. 30 et ne prend parfois que la moitié de son heure réglementaire pour déjeuner, compte tenu du nombre de clients à servir. Elle n'a qu'un seul jour de congé : le dimanche. Son autre jour de repos hebdomadaire étant supprimé pour manque de personnel.

Si Catherine convient volontiers qu'il y a moins d'affluence le matin dans le magasin, elle n'est jamais inoccupée puisqu'elle est chargée, avec ses collègues, de nettoyer et de faire les rangements nécessaires.

Bernard, Diane, travaillent quarante-trois heures trente par semaine, Catherine, en attendant son autre jour de congé, accomplit cinquante-sept heures de travail hebdomadaire. Tous trois sont rémunérés sur la base de quarante heures par semaine.

Quarante ans après...

Ce régime, dit des équivalences, a été institué par des décrets d'application de la loi du 21 juin 1936, qui font équivaloir une durée de présence supérieure à quarante heures, à quarante heures de travail effectif, compte tenu des moments d'inactivité de la journée.

L'utilisation de ce régime est de droit pour l'employeur, mais dans les seules professions visées par les décrets : coiffeurs, maisons de santé et établissements hospitaliers, hôtels, cafés, restaurants, commerces de détail, personnel de gardiennage et de surveillance, service incendie.

Pour ces professions, la rémunération du salarié est calculée sur quarante heures de travail par semaine (1), quelle que soit la durée du temps de présence admise par les décrets, qui va de quarante-cinq heures pour les coiffeurs parisiens à... soixante-quatre heures pour le personnel de gardiennage ! Quant aux heures supplémentaires susceptibles de majorations légales, elles sont décomptées, non selon les règles habituelles, à partir de la quarante et unième heure, mais seulement au-delà de la durée de présence considérée par les décrets comme équivalente.

Le régime des équivalences a été établi à l'origine par des textes de 1936 et 1938, époque où les « heures creuses » étaient relativement fréquentes, notamment dans certains emplois de commerce.

Ainsi, dans le commerce de détail, comme l'indique Catherine, les « temps morts » se sont progressivement réduits. Dans les cafés également, où le régime des équivalences a pratiquement disparu, la plupart des serveurs sont aujourd'hui rémunérés par les 15 % de service compris, et ils ont tendance à « faire » le plus grand nombre d'heures.

Enfin, la tendance actuelle est de rechercher dans un cadre de libres discussions des salaires, par des accords collectifs, la solution adaptée à la situation particulière de chaque branche.

Ainsi les chaînes de grands hôtels, tels que l'Ambassador, le Concorde-Lafayette, le Méridien appliquent maintenant des conventions collectives qui les assujetissent au régime de la semaine de quarante heures. Toutefois, la suppression totale des équivalences n'a pas été retenue par le gouvernement dans la mesure où, selon les premiers calculs, elle aggraverait les coûts de certaines entreprises (hôtels, restaurants, coiffeurs) et provoquerait, si les pouvoirs publics refusaient de créer un système de compensation, des hausses de 3 à 14 % sur les prix.

Une modification très minime des équivalences serait simplement retenue. Elle consisterait à réduire d'une heure la présence là où elle dépasse cinquante heures. Une mesure aussi timide n'aurait presque aucun effet sur l'emploi, et les conditions de travail des intéressés.

J. P.

(1) Sauf pour le personnel des hôtels, cafés et restaurants qui doit être payée sur la base de quarante-cinq heures.

Espoir chez Terrin

LE PERSONNEL DE LA SOCIÉTÉ DES ATELIERS DE LA MÉDITERRANÉE VOTE LA REPRISE DU TRAVAIL

(De notre correspondant.)

Marseille. — Par 266 voix pour, 96 contre et 1 bulletin nul, le personnel de la Société des ateliers de la Méditerranée (SAM) et de ses filiales (SOMECINA, Oliva et les salariés travaillant sur un chantier à Marcoule) s'est prononcé, ce lundi 25 septembre, pour la reprise du travail qui sera effective dans la matinée du 26 septembre, suivant ainsi l'exemple qui lui avait été donné, vendredi dernier, par les salariés de Sud-Marine. Ainsi, tout le secteur industriel de Terrin cesse la grève.

Cependant, la section syndicale C.G.T. de l'entreprise assortit la reprise du travail aux clauses suspensives suivantes : ouverture immédiate de négociations pour le maintien de l'emploi du personnel de la Société Oliva ; fixation d'un calendrier pour une négociation entre les représentants des ministères, des employeurs, des organisations syndicales et des personnels intéressés par le redémarrage du secteur de la réparation navale.

● *Hausse des salaires de 3 % pour les sidérurgistes de l'Est.* — Cette majoration intervient à compter du 1er septembre, à la suite d'une réunion paritaire tenue entre la direction de l'Assimilor et les syndicats C.G.T., C.F.D.T., F.O., C.G.C. et C.F.T.C. Elle porte à 6 % l'augmentation des rémunérations depuis le 1er janvier. Le porte-parole de la direction a indiqué que la modicité de cette augmentation découlait de *« la situation de crise que traverse actuellement la sidérurgie »*.

● *Le C.N.P.F.* proteste contre la décision du gouvernement d'avancer de dix jours le paiement des cotisations de Sécurité sociale pour les entreprises de plus de quatre cents salariés. Au moment même où les difficultés économiques exigeraient un allégement des charges des entreprises, cette mesure va représenter, au contraire, un alourdissement de leurs charges de plus de 2 milliards de francs.

● *M. Georges Séguy*, secrétaire général de la C.G.T., a répondu vendredi 22 septembre à la lettre que lui avaient adressée les sections de Bretagne de trois syndicats de journalistes (S.N.J., C.F.D.T. et F.O.) à propos des incidents consécutifs au conflit de la Société parisienne de lingerie indémaillable (SPLI), à Rennes *(le Monde* du 21 septembre). Un communiqué de l'union départementale C.G.T. ayant mis en cause deux journalistes rennais et publié l'adresse de l'un d'eux, *« nous ne saurions évidemment approuver cela »*, écrit M. Georges Séguy, qui observe cependant : *« L'ampleur régionale et nationale qui a été donnée à l'incident du 11 septembre contraste singulièrement avec le mutisme des moyens d'information que vous représentez envers ce qui se passe quotidiennement chez Citroën, à Rennes, où un patronat rétrograde viole le droit syndical, bafoue la dignité des hommes... »*.

ÉNERGIE

L'AGENCE INTERNATIONALE DEMANDE UNE RELANCE DE LA PRODUCTION DU CHARBON

Les pays membres de l'O.C.D.E. doivent accroître rapidement leur production de charbon. Telle est la principale conclusion de la réunion d'automne du conseil de direction de l'Agence internationale de l'énergie (A.I.E.), qui s'est tenue les 21 et 22 septembre à Paris. Il serait souhaitable, selon les experts de l'A.I.E., que la production des pays de l'Agence double d'ici à 1985. *« Il faut surmonter les craintes dues à l'environnement, aux transports et au coût d'extraction élevé dans certains pays »*, a déclaré le 22 septembre M. Niels Ersboell, sous-secrétaire danois aux affaires économiques étrangères, qui présidait le conseil de l'Agence. Une étude de l'A.I.E. sur les perspectives du charbon sera publiée au printemps 1979.

L'A.I.E. a constaté, par ailleurs, *« le retard considérable »* dans l'exécution des programmes nucléaires des différents pays, notamment en raison des problèmes d'évacuation des déchets radioactifs.

● *La seconde tranche de la centrale nucléaire* du Bugey (Ain) a été raccordée au réseau dans la soirée du 21 septembre. La première tranche de cette centrale, qui comportera quatre réacteurs de 900 mégawatts, avait été couplée le 10 mai dernier.

FISCALITÉ

● *Les équipements utilisés par les motocyclistes* (casques, bottes, combinaisons de cuir) sont passibles de la T.V.A. au taux normal (17,6 %), précise le ministère du budget, qui souligne que ces équipements ne sont nullement passibles de la T.V.A. au taux majoré (33,33 %), même s'ils sont achetés en même temps que les motocyclettes qui, elles, subissent effectivement la T.V.A. au taux de 33,33 %. Ces précisions du ministère du budget font suite à un communiqué de l'Association des motocyclistes indépendants qui affirmait *(le Monde* du 21 septembre) que les accessoires de sécurité subissent la T.V.A. au taux de 33 %.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

GROUPE BABCOCK FIVES

FIVES-CAIL BABCOCK prend une participation majoritaire chez PIERRE GUÉRIN S.A.

Les négociations engagées avec M. Pierre Guérin, fondateur et animateur de Pierre Guérin S.A., ont abouti le 19 septembre à la conclusion d'un accord aux termes duquel Fives-Cail Babcock prend le contrôle de Pierre Guérin S.A.

Cette entreprise, implantée à l'origine à Mauzé (Deux-Sèvres) où se situe toujours son siège social, s'est développée ensuite en créant une usine importante à Niort. Elle emploie quatre cents personnes environ ; elle s'est spécialisée dans l'étude et la fourniture d'appareils en acier inoxydable et elle constitue à l'heure actuelle un des premiers fournisseurs français d'installations automatisées pour les industries agro-alimentaires — traitement du lait et fabrication de ses dérivés, vinification, production de jus de fruits, etc., et pour les industries pharmaceutiques et des parfums. Son chiffre d'affaires est de l'ordre de 80 millions de francs, dont près de 40 % proviennent des ventes sur les marchés étrangers.

M. Guérin reste attaché à la maison qu'il a créée et lui maintient son concours. De son côté, Fives-Cail Babcock apportera à Pierre Guérin S.A. une structure financière solide, l'appui de ses moyens d'entreprise générale et l'assistance technique de ses centres de recherches.

Le groupe Babcock-Fives, premier constructeur mondial de sucreries et qui dispose également d'une filiale spécialisée dans le froid industriel, complète ainsi sa gamme de produits destinés aux industries agro-alimentaires et affirme sa vocation dans ce domaine.

BANQUE WORMS

L'assemblée générale ordinaire du 21 septembre a renouvelé l'autorisation donnée au conseil d'administration de procéder sur ses seules délibérations à l'émission d'obligations jusqu'à concurrence de 500 millions de francs ou de la contrevaleur de cette somme en toutes autres monnaies ou unités de comptes ; cette autorisation remplace celle, en grande partie utilisée, de l'assemblée du 13 mai 1976.

L'assemblée a, en outre, ratifié la nomination comme administrateur de M. Pierre Bazy, directeur général, qui, au cours de la séance du conseil du 13 avril dernier, avait été coopté en remplacement de M. Louis-Charles de Fouchier, décédé.



GROUPE PARCOR

Le bénéfice net consolidé du premier semestre 1978 s'élève à 15,47 millions de francs contre 7,54 millions de francs à méthode de comptabilisation comparable pour la période correspondante de l'année 1977.

Ces résultats s'entendent après amortissements, provisions et impôt, les plus-values de cession étant exclues. Ils comprennent, pour le premier semestre 1978, un profit de change de 1,10 million de francs et une perte de change de 0,61 million de francs au 30 juin 1977.

LA C.F.E.M.

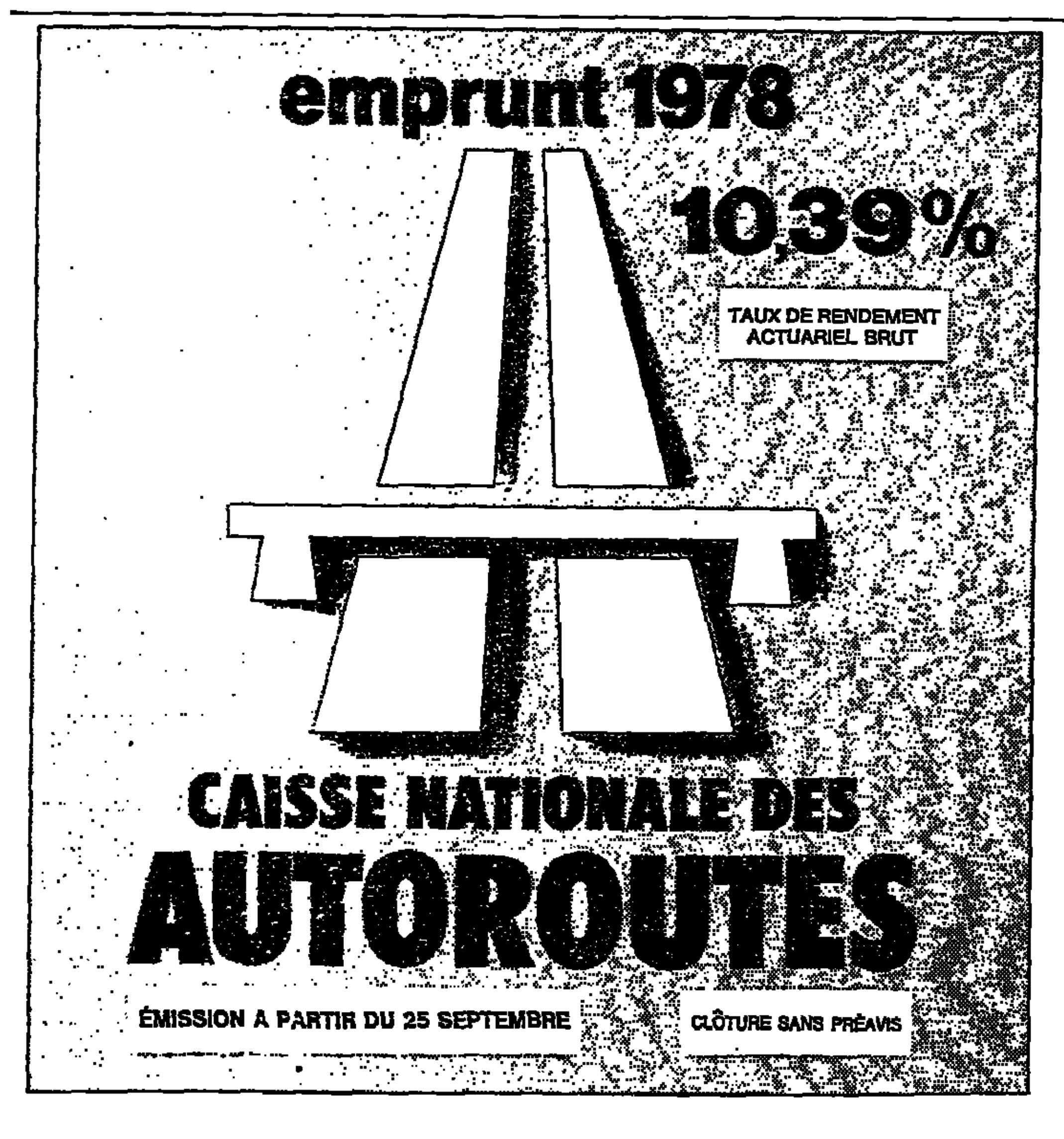
POURSUIT SON EXPANSION EN ARABIE SÉOUDITE

La Compagnie Française d'Entreprises Métalliques (C.F.E.M.) vient de signer un contrat avec la municipalité de Riyadh, pour la réalisation de 22 500 m2 d'autoponts (ouvrages de franchissements de carrefours). Ce contrat, signé en association avec une entreprise séoudienne, représente pour la C.F.E.M. plus de 7 000 tonnes d'ossatures métalliques.

Rappelons que la C.F.E.M. réalise actuellement en Arabie Séoudite :
— un hôtel de luxe de 360 chambres à Riyadh (en entreprise générale et en groupement) dont l'ouverture est prévue courant 1979.
— Un immeuble de 15 niveaux à usage de bureaux et commerces à Jeddah (28 500 m2, en entreprise générale) pour le compte de la Bin Laden Organisation.

Enfin C.F.E.M. va construire à Riyadh le siège social de la Société Al Hamidi Const. Est. (7 000 m2) dont les études sont en cours d'achèvement.

Avis financiers des sociétés



LES MARCHÉS FINANCIERS

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ETUDES ECONOMIQUES

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE
Base 100 : 29 décembre 1961

Base 100 : 29 décembre 1972

	15 sept.	22 sept.
Indice général	108,2	108,1
Assurances	168,2	165,6
Banq. et sociétés financ.	97,7	98
Sociétés foncières	96,8	96,9
Sociétés investiss. portef.	116,4	111,7
Agriculture	92,1	92,7
Aliment., brasseries, distill.	102,7	103,5
Autom., cycles et l. équip.	138,7	137,9
Bâtim., mater. constr., T.P.	123,1	123,6
Caoutchouc (ind. et comm.)	71,7	72,5
Carrières salines, charbon.	98,2	95
Constr. mécan. et navales.	93,2	95
Hôtels, casinos, thermal.	134,8	136,2
Imprimeries, pap., cartons.	75,7	77,3
Magas., compt. d'exportat.	99,4	104
Matériel électrique	129,4	132,9
Métall., com. des pr. métal	54,1	52,1
Mines métalliques	87,6	85,7
Pétroles et carburants	87,8	88,3
Prod. chimiq. et él.-mét.	132,6	133,8
Services publics et transp.	101,5	106,2
Textiles	146	143,6
Divers	125,3	130,3
Valeurs étrangères	112,2	111,3
Valeurs à rev. fixe ou ind.	135,8	138,4
Rentes perpétuelles	51	50,4
Rentes amortis., fonds gar.	213	214,5
Secteur industr. publ. à rev. fixe	96,3	95,3
Secteur industr. publ. à rev. ind.	298	301,6
Secteur libre	106,6	107,1
INDICES GENERAUX DE BASE 100 EN 1949		
Valeurs à rev. fixe ou ind.	237,9	238
Val. franç. à rev. variable.	749,1	756,1
Valeurs étrangères	829,3	822,18

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE. Base 100 : 30 déc. 1977.)

	21 sept.	22 sept.
Valeurs françaises	153,6	157,7
Valeurs étrangères	108,2	108,9
Cie DES AGENTS DE CHANGE (Base 100 : 29 déc. 1961.)		
Indice général	85,7	87,2

Taux du marché monétaire
Effets privés .... 7 ... %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	22/9	25/9
1 dollar (en yens)	187 82	187 65

LONDRES

La baisse se poursuit

Le marché est toujours orienté à la baisse, préoccupé par les problèmes sociaux. Repli des industrielles, des pétroles et irrégularité des mines d'or.

Or (ouverture) (dollars) 214 35 contre 216 65

VALEURS	CLOTURE 22.9	COURS 25/9
Beecham	729 1/2	725 ...
British Petroleum	912 -	902 ...
Courtaulds	116 ...	115 ...
De Beers	424	416 ...
Imperial Chemical	3?3 1/2	352 ...
Rio Tinto Zinc Corp.	236 1/2	237 ...
Shell	576 1/2	568 ...
Vickers	283 1/2	200 ...
War Loan 3 1/2 %	31 7/8	31 3/4
*West Driefontein	35 ...	35 ...
*Western Holdings	29 ...	29 1/4

(*) En dollars U.S., net de prime sur le dollar investissement.

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

SCHNEIDER S.A. — M. René Engen demandera au conseil d'administration de Schneider S.A. et d'Electrorail, société holding du groupe Empain-Schneider, d'être déchargé des fonctions de président et d'administrateur délégué, qu'il exerce respectivement dans ces deux sociétés. Il proposera de les confier à nouveau au baron Empain. Ce dernier suggéra alors à ces conseils d'administration que M. Engen reprenne les fonctions de directeur général du groupe, qu'il exerçait précédemment.

TRAVAUX PUBLICS ANDRÉ BORIE. — Le conseil de surveillance ayant appris que le directoire avait, à son insu, entamé des pourparlers tendant à la cession du contrôle de la société a décidé de démissionner avec effet immédiat.

GUYENNE ET GASCOGNE. — Pour l'exercice clos le 30 juin 1978, le chiffre d'affaires est en progression de 27,6 % à 378,3 millions de francs et le bénéfice augmente de 48,47 % à 3,52 millions de francs et 12,75 millions de francs (+ 49,74 %), compte tenu du dividende de la filiale SOGARA. Un dividende global de 18 F sera distribué.

B. A. L. O.

Le *Bulletin d'annonces légales obligatoires* du 25 septembre 1978 publie notamment les insertions suivantes :

Société française des pétroles BP. — Emission au pair et cotation des 5 793 540 actions nouvelles de 50 F (3 pour 4) jouissance du 1er janvier 1979. Le capital est ainsi porté de 289 677 000 F à 386 236 050 F.

Lafarge. — Emission à 200 F et cotation de 949 728 actions de 100 F (une nouvelle pour cinq anciennes), jouissance 1er janvier 1978, portant le capital de 474 864 300 francs à 569 837 100 francs.

Compagnie générale des eaux. — Attribution gratuite et cotation des 1 382 500 actions nouvelles de 100 F (une action nouvelle pour deux actions anciennes), jouissance du 1er janvier 1978. Le capital est ainsi porté de 276 500 000 F à 414 750 000 F.

Crédit général industriel. — Admission à la cote de 74 000 actions nouvelles de 100 F représentant l'apport-fusion fait par la société de crédit et de financement « Socrefi », jouissance du 1er octobre 1977, et à répartir entre les actionnaires de la société apporteuse dans la proportion de 37 actions Crédit général industriel pour 70 actions « Socrefi ».

Amsterdam-Rotterdam Bank N.V. — Cotation des 500 244 actions de 20 fl. créées à la suite du paiement optionnel du coupon n° 37 afférent au dividende final de l'exercice 1977.

Crédit naval C.M.A.F. — Emission et cotation d'un emprunt de 130 millions de francs divisé en 130 000 obligations de 1 000 F avec un intérêt de 10,70 % payable le 18 septembre de chaque année à partir de 1979 et amorties en treize années maximum.

Compagnie générale de banque - Sofiçam. — Emission et cotation d'un emprunt de 120 millions de francs représenté par 120 000 obligations de 1 000 F, émises au pair, avec un intérêt annuel de 10,70 % payable le 5 octobre de chaque année à partir de 1979, amorties en douze années maximum.

Immobail B.T.P. — Emission et cotation d'un emprunt de 80 008 500 F représenté par 410 300 obligations de 195 F, émises au pair et convertibles en actions (une action de 100 F pour une obligation de 195 F), jouissance du 25 septembre 1978. Ces obligations rapporteront un intérêt de 9,50 F payable le 1er janvier de chaque année et à partir de 1980, et seront amorties en onze années maximum.

Lainière de Roubaix. — Emission et cotation d'un emprunt de 51 millions 194 360 F représenté par 182 837 obligations de 280 F émises au pair et convertibles à tout moment en actions (cinq actions de 50 F pour une obligation), jouissance du 1er octobre 1978. Ces obligations rapporteront un intérêt de 8 % payable le 1er juillet de chaque année.

BOURSE DE PARIS - 22 Septembre - COMPTANT

MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
720	4,5 % 1973.	721 ..	725 80	725 80	725 ..
2565	C.N.E. 3 %..	2565	2610	2600	2600 ..
370	Afrique Occ.	416 50	399 ..	398	399 ..
345	Air Liquide..	347	350	350 90	349 ..
81	Als. Part Ind.	80 80	83 90	85 ..	83 ..
225	Als. Superm.	225	250	250	250 ..
68	Alsthom-Atl.	69 ..	69 ..	69 90	70 40
155	Applicq. gaz.	156 ..	158 ..	157 50	154 ..
525	Aquitaine....	525	534 ..	536	531
96	— certif....	95 50	98	98 ..	96 20
141	Arjom. Prioux	142 ..	145 ..	145 ..	145 ..
585	Aux. Entrepr.	583 ..	534 ..	539 ..	530 ..
325	E. J. Lefebvre	355	332 ..	335	337 ..
85	Esso S.A.F...	84 50	86 ..	85 80	84 40
340	Eurafrance...	337	346 ..	347 90	341 ..
755	Europe n° 1.	780 ..	788 ..	782	788 ..
485	Facedo......	483	480	488 ..	475
495	— obl. conv	495	509 30	509 80	509 30
72	Fin Dév. Ent.	72 10	73 ..	72 90	72 50
185	Fin Paris PB.	184	193 50	192 80	190 ..
220	— obl. conv	222 20	227 90	228 ..	223 50
186	Finextel.....	186 ..	188 50	188 60	186
66	Fraissinet....	66 ..	66 ..	66 ..	64 50
128	Fr. Pétroles..	128 70	135	134 ..	133 10
30	— (Certific.)	30 05	31 20	31 20	31 ..
130	Nouvel. Gal..	130	138	137 80	136 ..
200	Ofida-Caby..	205	213	218 ..	209 ..
113	Opfi-Paribas.	113 10	114 ..	114 ..	115 10
133	Paris-France.	132	136	136 ..	135 ..
90	Pechelbronn.	90 80	94 80	94 ..	93 ..
99	P.U.K.......	101	105	105	105 ..
129	— (obl.)...	130	132	132	...
37	Penarroya...	36 50	37 50	37 50	...
235	Penhoët.....	237	246 ..	245 ..	247 70
265	Pernod-Ric..	269 ..	273	274 ..	273
280	Perrier......	281	288	298	292 10
56	Pétroles B.P	55 ..	58 10	58 ..	58 20
470	Peugeot-Cit..	471 ..	479	479	...
585	— (obl.)...	583	582 ..	582	...
460	Tél. Ericsson	459	451 ..	454	450 ..
255	Thomson-Br.	255	261	262 ..	261 ..
305	— (oblig.).	308 ..	311	311	311 ..
325	U.I.S........	325 ..	332 10	332 10	330 ..
230	U.C.B........	231 ..	234	238 50	238 ..
310	Un. F. Banes	312	312	312	312
178	U.T.A.......	179 ..	182	181 80	178 40
22	Usinor......	...	...	...	...
122	— (oblig.).	...	...	...	...
103	Vallourec....	104 10	101 50	102 50	100 10
795	V. Clicquot-P	794	800	813	808 ..
385	Viniprix.....	384	389 ..	390 ..	386 ..
470	Elf-Gabon...	470	479 ..	478	479 ..
270	Gen. Motors.	271 80	278	280 ..	... ..
16	Goldfields...	16 10	15 70	16 ..	15 70
24	Harmony....	23 80	24 05	23 85	24
5 20	Hitachi.....	5 20	5 15	5 15	5 15
305	Hoechst Akti	307 ..	312	312	308 10
35	Imp. Chem..	36 ..	34 50	34 50	34 50
71	Inco Limited.	71 ..	72 90	72 90	74 30
1250	I.B.M.......	1252	1263	1258	1250
141	I.T.T........	142 50	142	142	142
270	Merck......	268 10	272 30	272 20	270 60
260	Minnesota M	260 ..	266 50	266	261 30
305	Mobil Corp..	302 80	305 50	305 50	300 50
9240	Nestlé......	9240	9380	9350 ..	9260
210	Norsk Hydro.	210 ..	205 ..	202 50	201 ..
14	Charter.....	13 70	13 85	13 40	13 60
146	Chase Manh.	146	146 50	146 50	147
83	Cie Pétr. Imp	82 80	85 20	85 20	84 60
320	C.F. F.-Can..	320	325 ..	326	320
27	De Beers (S.)	27 85	27 ..	26 70	28 90
680	Deuts. Bank.	681	689	690	691
375	Dome Mines.	376 50	383 ..	383 ..	381 90
530	Du Pont Nem	530	537 ..	537	532
275	East Kodak..	272 50	279	279 ..	273 60
21	East Rand...	20 10	20 80	20 20	20 40
131	Ericsson....	131	133	133	132 50
215	Exxon Corp..	216 70	222 80	222 80	219
197	Ford Motor..	198 90	198 90	196 90	199 ..
116	Free State..	116 10	117 20	116 50	115 50
238	Gen. Electric	228 10	235 70	235 50	232 .
21	Rio Tinto Zinc	20 85	20 20	20 ..	20 85
59	St-Helena Co	59 20	58	58 ..	59 ..
380	Schlumberg..	378 ..	384 ..	386 ..	380 ..
50	Schell Tr. (S.)	50 40	50	50	49 50
665	Siemens A.G.	686	678	678	679 .
35	Sony.......	34 95	35 40	35 40	34 80
255	Unilever....	256	257	257 50	257 .
19	Union Corp..	19 05	19 30	19 30	19
121	U. Min. 1/10	120	119 50	119 50	117 30
155	West Drief..	154 90	153 20	153 20	152 50
54	West Deep..	53 60	53	53 ..	52
128	West Hold..	128 20	127	126 50	125 50
240	Xerox Corp..	240 90	247 70	247 20	243
0 92	Zambia Corp.	0 92	0 93	0 92	0 9

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT
o : offert ; C : coupon détaché ; d : demande ; * droit détaché

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 22/9	COURS DES BILLETS échangés de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 359	4 388	4 35
Allemagne (100 DM)	223 510	224 330	222
Belgique (100 F)	14 189	14 230	13 625
Pays-Bas (100 fl.)	205 780	206 350	203 50
Danemark (100 krd)	81 820	81 320	80
Suède (100 krs)	99 370	99 280	98 75
Norvège (100 k.)	84 500	84 560	83 50
Grande-Bretagne (£ 1)	8 650	8 620	8 60
Italie (1 000 lires)	5 292	5 302	5 25
Suisse (100 fr.)	287 600	286 400	283 50
Autriche (100 sch.)	30 825	30 900	30 45
Espagne (100 pes.)	5 972	6 002	5 90
Portugal (100 esc.)	9 650	9 635	8 75
Canada ($ can. 1)	3 720	3 746	3 715
Japon (100 yens)	2 322	2 328	2 27

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 22/9
Or fin (kilo en barre)	29800	29800
Or fin (en lingot)	29840	29850
Pièce française (20 fr.)	260 60	280
Pièce française (10 fr.)	212	212
Pièce suisse (20 fr.)	268 20	270 10
Union latine (20 fr.)	239 50	237
Souverain	263 10	265 10
Pièce de 20 dollars	1300 60	1296 .
Pièce de 10 dollars	679	677
Pièce de 5 dollars	460 50	.
Pièce de 50 pesos	1157 50	1157 50
Pièce de 10 florins	238 ..	239 ..

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

La grève des sidérurgistes lorrains est massivement suivie dans les usines les plus menacées

La grève générale dans la sidérurgie lorraine, organisée lundi 25 septembre par la C.G.T. et la C.F.D.T. et approuvée ensuite par F.O. et la C.F.T.C. dans certaines entreprises était largement suivie à Hagondange (100 % de grévistes selon les syndicats, 75 % selon la direction) à l'usine Sacilor — la plus menacée par le plan du gouvernement. Dans les autres usines de ce groupe, le mouvement de grève était diversement suivi (50 % environ à Gandrange Rombas).

En revanche à Sollac, qui fait également partie du groupe mais qui est peu concerné par le plan de restructuration, la grève n'aurait pas touché plus de 30 % des effectifs au poste du matin. Toujours en Moselle, à la SAFE (Société des aciers fins de l'Est, trois mille personnes), l'un des fiefs de la C.F.D.T. en Lorraine, le mouvement a été très largement suivi. Enfin, en Meurthe-et-Moselle, dans les usines de Pont-à-Mousson, la grève était très peu suivie le matin (15 % à 16 % des effectifs) et à Neuves-Maisons, Chiers-Châtillon, l'usine tournait normalement, les grévistes ne dépassant pas 10 % des effectifs.

Les organisations syndicales avaient également lancé un appel à la manifestation. Celle-ci a rassemblé un peu plus de deux mille personnes à Hagondange. « *Travailler et vivre au pays* », « *La Lorraine veut vivre* », et même un vieux slogan : « *Usinor-Thionville ne fermera pas* », telles étaient les banderoles brandies par les grévistes, précédés par les représentants des organisations syndicales, à l'exception des dirigeants C.F.D.T. Un certain nombre d'élus socialistes et communistes s'étaient également joints au défilé. A la demande des syndicats, vers 10 heures du matin, un cortège faisait mouvement vers Hauconcourt, à 10 kilomètres au nord de Metz, pour bloquer les autoroutes qui mènent à Sarrebruck, Thionville, Paris et Nancy, mais celles-ci n'ont été coupées que durant vingt minutes. Une autre manifestation, regroupant environ trois cents personnes, s'est déroulée lundi matin à Longwy.

En fait, dès le lancement du mouvement, un certain flottement est apparu du côté des syndicats, notamment au cours d'une réunion regroupant les représentants des cinq organisations, qui s'est déroulée lundi matin à Hagondange. Les syndicats ont demandé à se réunir une seconde fois dans l'après-midi pour déterminer la conduite à tenir, en fonction de l'ampleur de la grève.

Deux éléments pourraient être à l'origine de ce flottement : d'une part, la C.F.D.T., F.O., la C.G.C. et la C.F.T.C. tentent de dissocier par tous les moyens leur mouvement de celui qui est organisé par le parti communiste à la même date. Ce dernier, en effet, a décidé depuis longtemps d'organiser une manifestation à Metz, à 16 heures, devant la préfecture de région, au moment même où se réunit le conseil régional. Par ailleurs, la C.F.D.T. est critiquée par les autres organisations. Celles-ci lui reprochent d'avoir lancé, à la fin de la semaine dernière, sans concertation préalable, un mot d'ordre de « *généralisation de l'action à partir de lundi* ».

En Irak

LA RÉSIDENCE DE L'AYATOLLAH KHOMEINY SERAIT ENCERCLÉE PAR LA POLICE

Le Mouvement de libération de l'Iran (1) a rendu public ce lundi 25 septembre à Paris un appel qu'il a adressé au président de la République d'Irak, M. Hassan El Bakr, à la suite des informations selon lesquelles, depuis le 23 septembre, la police irakienne encercle la résidence de l'ayatollah Khomeiny, leader chiite et animateur de la lutte contre le régime du chah d'Iran, réfugié en Irak.

Dans cet appel, le Mouvement de libération affirme que « le but de ces méthodes policières et réactionnaires est d'empêcher le peuple d'avoir des contacts avec son imam. C'est un emprisonnement de celui-ci ». Le Mouvement de libération affirme que, par cet acte de force, l'Irak a violé tous les règlements et traités internationaux sur les droits politiques et civiques, ainsi que la Déclaration des droits de l'homme. L'appel affirme encore qu'il s'agit là d'un acte « de collaboration directe avec le chah d'Iran et l'impérialisme international ». En conclusion, le Mouvement de libération de l'Iran exige que le gouvernement irakien revienne sur les décisions prises.

(1) 10 bis, avenue de la Grande-Armée, Paris.

POUR QUARANTE-QUATRE PARISIENS SUR CENT M. CHIRAC EST « UN BON MAIRE »

Selon un sondage publié par « l'Express » dans son dernier numéro, il apparaît que 44 % des Parisiens jugent que M. Chirac est « plutôt un bon maire », 15 % « plutôt un mauvais maire », 17 % « ni l'un ni l'autre » et 15 % estiment qu'il est encore « trop tôt pour juger ».

Pour 56 % des Parisiens interrogés, le problème numéro un dans la capitale est celui de la sécurité, 44 % affirment que c'est la propreté et 34 % considèrent qu'il est urgent d'améliorer la circulation et le stationnement. En revanche, le prestige international de Paris, l'embellissement de la ville, l'amélioration et la vie culturelle ne sont pas jugés « importants », puisque ces rubriques ne recueillent que 3 %, 6 % et 8 %.

UN JEUNE FRANÇAIS DISPARAIT AU MAROC

Oujda *(A.F.P.)*. — M. Gilbert Maynand, technicien français de vingt-six ans, travaillant depuis novembre 1977 pour la société Polysus à Oujda, dans le nord-est du Maroc, est porté disparu depuis le 16 septembre. Originaire de Lyon, le jeune homme était parti pour une promenade à moto, mais il avait laissé chez lui son casque et ses papiers d'identité. La presse marocaine a publié dimanche 25 septembre un avis de recherche.

Les enquêteurs envisagent trois hypothèses : un grave accident survenu sur une piste éloignée ; un franchissement involontaire de la frontière algérienne distante d'une vingtaine de kilomètres et son arrestation par une patrouille de police ; un acte de vengeance lié au fait que, de notoriété publique, il fréquentait une jeune Marocaine, ce qui n'est guère admis par la population locale.

La visite du président de la République en Pologne

MM. Giscard d'Estaing et Gierek soulignent la nécessité d'un « désarmement réel »

Le président de la République est rentré dimanche 24 septembre à Paris, après avoir passé une trentaine d'heures en Pologne, au pavillon de chasse d'Arlamowo, où il était l'hôte de M. Gierek, premier secrétaire du parti ouvrier unifié (communiste) polonais.

Le communiqué final, publié dimanche à Varsovie, indique que les conversations ont porté sur :

● RELATIONS FRANCO-POLONAISES. — Après avoir constaté qu'elles se développent dans de « *bonne conditions* », le document souligne que les deux hommes d'Etat ont porté « *une grande attention au développement de la coopération économique* » entre la France et la Pologne et ont exprimé « *leur volonté de l'approfondir et de l'élargir, notamment en direction des petites et moyennes entreprises et de certains secteurs particuliers* ».

● DETENTE. — MM. Giscard d'Estaing et Gierek ont souligné « *le grand intérêt que les deux pays attachent au renforcement, ainsi qu'à l'approfondissement de la détente en Europe et dans le monde* ». Ils ont marqué « *l'importance que la France et la Pologne attachent à la mise en œuvre pratique de tous les principes et décisions de l'Acte final de la conférence sur la sécurité et la coopération en Europe pour la consolidation du processus de la détente, qui est appelé à se poursuivre* ».

● DESARMEMENT. — MM. Giscard d'Estaing et Gierek ont « *souligné la nécessité de mettre un terme à la course quantitative et qualitative aux armements, et de parvenir à un désarmement réel tenant compe du droit de chaque nation à assurer sa sécurité, et ont échangé leurs vues sur les moyens d'atteindre ces objectifs* ».

Le président de la République était accompagné de M. Jean François-Poncet, secrétaire général de l'Elysée. Du côté polonais, se trouvait auprès de M. Gierek, M. Frelek, secrétaire du comité central, chargé de la politique étrangère. MM. Jablonski, président du conseil d'Etat (présidence collégiale de la République), et Jagielski, vice-premier ministre et coprésident de la commission franco-polonaise pour la coopération économique, les ont rejoints dimanche. — *(A.F.P.)*

Le numéro du « Monde » daté 25 septembre 1978 a été tiré à 515 348 exemplaires.

Des incidents ont marqué l'ouverture des journées parlementaires de l'U.D.F.

De notre envoyé spécial

Ollioules. — *Les journées d'étude des parlementaires U.D.F. se sont ouvertes lundi 25 septembre, au centre culturel de Châteauvallon, à Ollioules, près de Toulon, par des incidents. Une manifestation organisée par la C.G.T. et la C.F.D.T. aux abords du centre avait pour objectif de faire connaître les difficultés des entreprises navales de la région. A 11 heures, plusieurs centaines de manifestants étaient massés à l'entrée du parc du centre culturel quand est arrivé M. Jean Lecanuet à bord de son véhicule. Malgré les rappels à l'ordre des organisateurs de la manifestation, un certain nombre de manifestants sont montés sur la voiture de M. Lecanuet et d'autres ont frappé la carrosserie à coups de pieds. Le pare-brise a été entièrement défoncé et le chauffeur légèrement blessé aux mains. Les forces de l'ordre, présentes en grand nombre à proximité, n'ont pas eu le temps d'intervenir. Les organisateurs de la manifestation ont dégagé la voiture et M. Lecanuet a pu se rendre au centre culturel.*

Quelque cent cinquante parlementaires se réclamant de l'Union pour la démocratie française ont été accueillis par MM. Roger Chinaud, président du groupe de l'Assemblée nationale, membre du bureau du parti républicain, Adolphe Chauvin, président de l'inter-groupe U.D.F. du Sénat, et Maurice Arreckx, député du Var, maire de Toulon.

Les travaux de la matinée se sont déroulés à huis clos, le premier membre du gouvernement à prendre la parole devant les élus étant M. Michel d'Ornano, qui devait traiter de la politique de l'environnement.

M. Raymond Barre était attendu en fin de matinée. Il devait déjeuner avec les parlementaires, puis participer avec eux à une séance de travail, séance qui devait être suivie d'un débat de politique générale (toujours à huis clos). Le premier ministre devait ensuite, à 17 h. 45, prononcer une allocution au cours d'une réunion publique présidée par M. Jean Lecanuet, président du conseil de l'U.D.F., et organisée dans le théâtre en plein air du centre culturel.

La venue du chef du gouvernement et la présence de nombreux parlementaires avaient amené les sections syndicales de la région à organiser un certain nombre de manifestations. Plusieurs dizaines de voitures et de cars ont notamment convergé vers le centre culturel de Châteauvallon. Etaient notamment représentés les chantiers navals de La Seyne ; des employés de Terrin étaient également attendus. Les autorités avaient mis en place à proximité du centre un service d'ordre important. Une trentaine de véhicules des C.R.S. stationnaient le long de l'accès principal et de nombreuses forces de police municipale et de gendarmerie avaient été mobilisées. Cela n'a pas empêché les manifestants de prendre à partie la voiture de M. Jean Lecanuet quand celui-ci est arrivé.

Dans le même temps, M. Roger Chinaud recevait des représentants de la C.G.T. et de la C.F.D.T., venus exposer les difficultés que connaissent les industries de la région.

NOEL-JEAN BERGEROUX.

M. GISCARD D'ESTAING DÉCIDE LA CONSTRUCTION D'UN SOUS-MARIN NUCLÉAIRE SUPPLÉMENTAIRE

Le président de la République a approuvé, ce lundi 25 septembre, le principe du lancement en 1979 de la fabrication d'un sous-marin nucléaire lance-engins d'une nouvelle génération. Au titre du projet de budget de la défense pour 1979, une somme de 220 millions de francs a été attribuée à ce programme.

Ce sous-marin sera le premier à être doté directement du nouveau système d'arme nucléaire M. 4, et il bénéficiera d'améliorations, notamment de son système de navigation et de ses équipements électroniques. Ce nouveau submersible, précise-t-on à l'Elysée, sera construit à un rythme tel que son entrée en service devra coïncider avec la livraison du premier lot de nouveaux missiles M. 4.

Le système M.4 est constitué de seize missiles à têtes multiples à bord de chaque sous-marin. Le M.4 devrait entrer en service vers 1985.

Le président de la République a précisé que cette opération devra être conduite dans le cadre de la loi de programmation militaire votée en 1976, et qui fixe les grandes dépenses pour 1976-1981, sans que soient remis en cause les programmes déjà décidés pour l'équipement de l'armée de terre, de l'armée de l'air et l'amélioration de la flotte de surface.

Depuis la première patrouille du sous-marin « le Redoutable », à la fin de 1971, la France avait prévu à ce jour la construction de cinq bâtiments du même modèle. Le sous-marin nucléaire, dont la décision de construction vient d'être annoncée par l'Elysée, sera un sous-marin intermédiaire entre les bâtiments actuellement en service et un programme d'une nouvelle génération.

A B C D E F G

